



Emilie Sottiau

Master d'Histoire moderne 2^{ème} année

Université de Marne la Vallée
Cité Descartes – 5, bd Descartes
Champs sur Marne
77454 Marne la Vallée Cedex 2

Les réseaux de relations d'un homme de science au siècle des Lumières : Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)

Mémoire dirigé par Madame Radeff, professeur habilitée à diriger des recherches et Monsieur Rentet, maître de conférence.

Une version papier de ce mémoire peut être consultée à la Bibliothèque nationale suisse à Berne

Remerciements

Je tiens à remercier mes deux professeurs, Madame Radeff et Monsieur Rentet, pour leur présence, leurs conseils et leurs encouragements qui ont beaucoup contribué à l'achèvement de ce mémoire de recherche.

Je remercie également Monsieur Jean-Claude Renard de la bibliothèque d'Eaubonne, Monsieur Guillaume Saquet de l'Ecole des Ponts et chaussées et les archivistes de la municipalité de Suresnes, Haude de Chalendar et Renée Chantal Courbe pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans mes recherches sur les sources et sur la bibliographie.

Un grand merci également à ma mère qui m'a toujours poussée et soutenue dans mes études et sans qui je ne me serais jamais crue capable de réaliser un tel travail. Et enfin, merci à mes amis pour l'intérêt qu'ils ont porté à mes travaux et pour leurs soutiens.

Principales abréviations utilisées

| | |
|-----------|---|
| A.N | Archives nationales |
| Arch. Com | Archives communales |
| E.N.P.C | Ecole nationale des Ponts et chaussées. |
| B.N.F | Bibliothèque nationale française |
| M.S | Document manuscrit |
| M.F | Document microfilm |
| MENT | Mentionné |

SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| Introduction | p.4 |
| Chapitre 1 : Une approche de l'analyse de réseaux | p.15 |
| • Sources | p.15 |
| • Méthodologie de l'analyse des réseaux de relations | p.28 |
| • Etat de la question | p.30 |
| Chapitre 2 : Vie, carrière et relations du premier ingénieur des Ponts et chaussées | p.55 |
| • 1. Les origines familiales et sociales de Jean-Rodolphe Perronet | p.55 |
| • 2. La carrière de Jean-Rodolphe Perronet au sein du corps des Ponts et chaussées | p.72 |
| • 3. La reconnaissance sociale : l'accession à la noblesse | p.75 |
| Chapitre 3 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet en 1752 | p.97 |
| • 1. Les personnes contactées par Jean-Rodolphe Perronet | p.99 |
| • 2. Elargissement du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet | p.109 |
| • 3. Etude des comptes-rendus des ingénieurs concernant l'odomètre de Jean-Rodolphe Perronet | p.122 |
| Chapitre 4 : Jean-Rodolphe Perronet face aux inventeurs aux ingénieurs (1757-1791) | p.133 |
| • 1. Jean-Rodolphe Perronet un contact incontournable pour les inventeurs | p.133 |
| • 2. Les ingénieurs et Jean-Rodolphe Perronet | p.142 |
| • 3. Des intermédiaires au sein des Ponts et chaussées et de l'administration d'Etat | p.153 |

- **4. Des inventeurs qui construisent leurs propres réseaux de relations : Campmas et Pradines** p.159

Chapitre 5 : Un homme des Lumières académiques p.167

- **1. Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet dans les académies parisiennes** p.168
- **2. Un réseau qui s'étend en province** p.179
- **3. Les académies européennes** p.208

Conclusion p.221

INTRODUCTION

Ce mémoire traite des réseaux de relations de Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794) au XVIII^e siècle, réseaux qui se croisent autour d'inventeurs et d'ingénieurs du corps royal des Ponts et chaussées et de différentes académies notamment l'Académie royale des sciences de Paris. L'intérêt de mener une étude sur les réseaux de relations est de mettre en valeur les liens qui existent entre ces trois différents groupes. Dans ce domaine, les travaux menés par Claire Lemercier¹ ont permis d'éclairer les concepts fondamentaux de l'analyse de réseaux. L'étude des dossiers d'inventeurs² a fait ressortir un personnage central : Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794), premier ingénieur des Ponts et chaussées et premier directeur de l'école des Ponts et chaussées³. Le choix s'est donc définitivement porté sur l'étude des réseaux de relations des ingénieurs et des inventeurs au XVIII^e siècle, en s'intéressant aux dossiers d'inventions dans lesquels Jean-Rodolphe Perronet apparaît⁴. Il est en effet nécessaire d'avoir un personnage « central » pour pouvoir mener une étude des réseaux pertinente. L'intérêt n'est pas de faire une biographie de Jean-Rodolphe Perronet⁵, il en existe déjà⁶, mais plutôt d'apporter des éléments nouveaux sur ses liens avec les inventeurs, les ingénieurs et sur sa place dans les réseaux de relations que ceux-ci se constituent entre l'administration des Ponts et chaussées et l'administration royale. Par conséquent cette étude vient enrichir les

¹ Lemercier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2005, n°52-2, p.88-112.

² AN, F/14/3186 -3196

³ Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, p.997-1000. Yvon, Michel, « Jean Rodolphe Perronet (1708-1794) », in *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150-151, p.81 à 86.

⁴ Annexe 2 Tableau des dossiers d'inventeurs avec Jean Rodolphe Perronet (1752 – 1791) (16 cas).

⁵ Annexe 5 Biographies des inventeurs, ingénieurs, du personnel administratif et des hommes politiques issus des seize dossiers des AN en rapport avec Jean Rodolphe Perronet.

⁶ Yvon, Michel, Jean « Rodolphe Perronet (1708-1794) », in *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150-151, p.81 à 86. Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.17 et suivantes. Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992. Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006. M., Guillot, « Un destin helvétique Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004, p.108-116.

biographies actuelles sur Jean-Rodolphe Perronet en mettant l'accent sur un point tout particulier : le réseaux de relations.

Le XVIIIe siècle est connu pour être une période marquée par des troubles politiques dont l'apogée fut la Révolution de 1789. Mais c'est aussi une période glorieuse pour l'esprit philosophique et l'esprit scientifique, incarnée par des grands hommes tels que : Diderot, Voltaire, Rousseau et Buffon, pour ne citer que les plus connus.

Le XVIIe siècle est celui d'une révolution scientifique, mais au XVIIIe siècle celle-ci se fait « mode intellectuelle » pour beaucoup de grands philosophes et pour beaucoup de gens riches, comme en témoignent les nombreux salons privés⁷ (Celui de Mademoiselle de Lespinasse ou de Madame de Geoffrin par exemple) qui fleurissent à cette époque. Si cet engouement pour la science est connu pour le siècle des Lumières, celui pour les techniques et les arts mécaniques l'est beaucoup moins. En effet ce succès pour les sciences incarné par la principale œuvre de ce siècle, *L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, dirigée par d'Alembert et Diderot, a permis du même coup de valoriser les techniques et les « arts mécaniques » et de les placer aux côtés de la science. Voltaire par exemple insiste sur l'importance des techniques. Ce dernier va même jusqu'à s'indigner : « Thomas et Bonaventure ont des autels, et ceux qui ont inventé la charrue, la navette, le rabot et la scie sont inconnus ! »⁸

En effet, tandis que l'on retient les noms des grands hommes religieux, politiques et scientifiques (Savants et découvreurs), les inventeurs des arts mécaniques restent méconnus.

Cette ignorance tient à la distinction qui a été faite entre les arts dits « libéraux » et les arts « mécaniques »⁹. Ces derniers ont en effet longtemps souffert d'un total discrédit au profit des arts « libéraux ».

On trouve l'origine de cette situation dans la définition des « Arts » que donne *L'Encyclopédie*¹⁰ et qui commence de la manière suivante :

⁷ Pascal, Jean-Noël, « Salons », in, Delon, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières...*, p. 971-974. Muchembled, Robert (ss.coordination), *Le XVIIIe siècle 1715 – 1815*, Paris, Bréal, collection Grand Amphi, 1994, p.125-126.

⁸ Lebrun, François, *L'Europe et le monde XVIe-XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Armand Colin, 2000, p.212-213.

⁹ Diderot, Denis, D'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751. Document électronique (1995), consultable sur le site www.lexilogos.fr

« En examinant les productions des *Arts*, on s'est aperçût que les unes étaient plus l'ouvrage de l'esprit que de la main et qu'au contraire d'autres étaient plus l'ouvrage de la main que de l'esprit. Telle est en partie l'origine de la prééminence que l'on a accordée à certains *Arts* sur d'autres et de la distribution qu'on a faite des *Arts* en *Arts libéraux* et en *Arts mécaniques*¹¹. Cette distinction, quoique bien fondée, a produit un mauvais effet, en avilissant des gens très estimables et très – utiles et en fortifiant en nous je ne sais quelle paresse naturelle, qui ne nous portait déjà que trop à croire, que donner une application constante et suivie à des expériences et à des objets particuliers, sensibles et matériels, c'était déroger à la dignité de l'esprit humain et que de pratiquer, ou même d'étudier les *Arts mécaniques*, c'était s'abaisser à des choses dont la recherche est laborieuse, la méditation ignoble, l'exposition difficile, le commerce déshonorant, le nombre inépuisable et la valeur minutieuse¹² ».

Leur importance est reconnue au XVIIIe siècle, à l'époque où se constitue progressivement le Corps royal des Ponts et chaussées. Jusqu'au XVIIIe siècle, l'administration des voies de communication routières et fluviales, ainsi que les ouvrages d'arts comme les ponts par exemple, restent du ressort des instances locales : seigneurs, villes, associations de marchands et monastères. Les premières politiques de voiries apparaissent à la fin du XVIe siècle, en 1599 lors de la création de l'office de grand voyer de France par Henri IV (1589-1610) pour Sully¹³ qui conserve ce poste jusqu'en 1611, année de sa disgrâce. Par la suite l'administration des ponts et chaussées est assurée par les Trésoriers de France dans chaque généralité¹⁴. Il faut attendre l'arrivée de Colbert, contrôleur général des Finances en 1665 et l'arrêt du Conseil du 21 octobre 1669, pour que la charge de grand voyer réapparaisse et soit confiée aux intendants, sans que pour autant les trésoriers de France soient complètement dessaisis de cette fonction, conservant tout l'aspect financiers et contentieux des travaux des Ponts et chaussées¹⁵.

¹⁰ Consulté sur le site : www.lexilogos.fr .

¹¹ « Mécaniques » en français moderne.

¹² Terme de l'époque, l'usage moderne serait de dire : « ... la valeur moindre... ».

¹³ Harouel, Jean-Louis, " Ponts et chaussées ", in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, p.997-1000.

¹⁴ Annexe n°9 Glossaire.

¹⁵ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Éditions-Histoire de l'administration française, 1982, p.6.

Colbert commet également pour la première fois par arrêt du 3 octobre 1682 un « Ingénieur ordinaire de SM [Sa Majesté] pour faire les visites et dresser les devis des réparations qui seront à faire auxdits ponts de Montereau et autres ponts et chaussées et ouvrages publics»¹⁶.

La création de l'administration des ponts et chaussées a lieu en 1713, par arrêt du Conseil. Celle-ci se regroupe sous la dénomination de « Corps des Ponts et chaussées » et se compose alors de : « Un inspecteur général, un architecte premier ingénieur, trois inspecteurs et vingt et un ingénieurs»¹⁷. Les membres de ce corps vont être de plus en plus nombreux au XVIIIe siècle et à partir des années 1735-1736, le corps des Ponts et chaussées passe sous la direction du Contrôleur général aidé de l'intendant des Finances qui le seconde¹⁸.

Le responsable de l'administration des Ponts et chaussées, placé sous l'autorité du Contrôleur général a porté plusieurs noms : Directeur du détail des Ponts et chaussées sous Michel Chamillard (De 1699 à 1708); intendant des Finances, ou bien encore commissaire du Conseil sous Nicolas Desmaretz¹⁹ (De 1708 à 1715)²⁰. Ce sont ces responsables qui poursuivent l'édification de l'administration des Ponts et chaussées et qui instaurent peu à peu un ingénieur pour chaque généralité des pays d'élections*. En revanche, l'administration et les pouvoirs des Ponts et chaussées ne s'étendent pas aux pays d'états qui sont placés sous la responsabilité des fonctionnaires locaux. Ainsi la Bourgogne, la Bretagne, le Languedoc et la Provence échappent à son autorité²¹.

En 1744, Charles-Daniel Trudaine est appelé par le Contrôleur général Philibert Orry (1689-1747) pour assurer la fonction d'intendant des Finances. Il a une idée très précise de la politique routière qu'il veut mener et afin de réaliser correctement ses projets, il a besoin de plans de l'ensemble des « routes et ouvrages réalisés et à

¹⁶ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.6-7.

¹⁷ Harouel, Jean-Louis, " Ponts et chaussées ", in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire...*, p. 997-1000.

¹⁸ Annexe n°9 Glossaire.

¹⁹ Chamillard, Michel, Desmaretz, Nicolas (à ne pas confondre avec le physicien), voir annexe 8 : Biographies.

²⁰ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.9.

²¹ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992, p.31.

construire»²². D'où la création d'un « bureau des dessinateurs » le 10 février 1744, placé sous la direction du géographe Mariaval.

Mais un problème demeure : la formation des ingénieurs. Jusqu'à présent les ingénieurs en place sont commissionnés par le Roi selon la formule suivante :

« SM [Sa Majesté] en son conseil a commis, et commet le sieur... pour, en qualité d'ingénieur des Ponts et chaussées, se rendre dans le département (circonscription) qui lui sera indiqué et suivre les ordres et instructions qui lui seront donnés par le conseiller du conseil du dedans du royaume ayant le département des Ponts et chaussées, les appointements duquel sieur... SM [Sa Majesté] a réglé par ledit arrêt, à raison de 1800 lt par an, dont il sera payé par le trésorier général des Ponts et chaussées en exercice sur les fonds provenant de l'imposition qui en sera faite»²³.

Ces ingénieurs jouissent d'une rémunération très importante : Mille huit cent livres tournois, ce qui équivalait à plus de cinq fois le salaire d'un artisan. Mais, en tant que commis, ils ne possèdent pas tous les qualités ni les compétences requises pour être de bons ingénieurs. Déjà, en 1738, le contrôleur général Philibert Orry (1689-1747) soulignait ce problème :

« J'ai vu avec plus de peine que je ne puis vous l'exprimer combien peu d'ingénieurs sont attentifs à dresser régulièrement leurs devis et les estimations qui doivent en résulter. Cette épreuve disgracieuse de négligence ou d'incapacité dans ces officiers m'a fait penser qu'il était indispensable de leur donner des modèles²⁴ ».

C'est ce manque de sérieux, ce « laxisme » remarqué chez certains ingénieurs qui pousse Philibert Orry à écrire en 1738 son « Mémoire instructif²⁵ » dans le but de leur imposer des règles, des normes de travail, de poser concrètement les devoirs et les obligations des ingénieurs.

Plus tard, Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) a l'idée de créer un établissement devant rassembler : le bureau de dessin [des plans, cartes et routes du royaume²⁶] et

²² Harouel, Jean-Louis, " Ponts et chaussées ", in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire...*p.997-1000.

²³ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.11.

²⁴ H. Marcel, « Les débuts de Jean-Rodolphe Perronet ingénieurs des Ponts et chaussées de la généralité d'Alençon », *Annales des Ponts et chaussées*, juillet-août 1948, p.421, in Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, Paris, Presses de l'Enpc, 1992, p.32.

²⁵ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et chaussées*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.13.

²⁶ Egalement prévu dans le « mémoire instructif d'Orry » (1738), in Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, p.14.

une école d'ingénieurs²⁷ dans le but de remédier aux problèmes dénoncés par Philibert Orry.

Par l'arrêt du Conseil du 14 février 1747, Jean Rodolphe Perronet (1708-1794) est donc commis pour être « sous les ordres du sieur contrôleur général des Finances et sous ceux du sieur intendant des Finances, chargé du détail des Ponts et chaussées, la conduite et inspection des géographes et dessinateurs des plans et cartes, instruire les dits dessinateurs des sciences et pratiques nécessaires pour parvenir à remplir avec capacité les différents emplois des dits Ponts et chaussées»²⁸. L'école royale des Ponts et chaussées est née, avec pour premier directeur: Jean Rodolphe Perronet.

Le XVIIIe siècle passe pour être un siècle de « curiosité » au cours duquel les hommes ont réhabilité les techniques, en particulier les arts mécaniques et hydrauliques. Les ingénieurs s'affirment comme les tenants de cette science mécanique, celle qui est en train de devenir la science de l'ingénieur, celle de la mécanique, de l'hydraulique et de la construction. En témoigne, un article de Mallet du Pan dans un numéro du *Journal historique et politique* de Genève de 1784, dans lequel il déclare que: « les arts, les sciences, tout fourmille aujourd'hui d'inventions, de prodiges, de talents surnaturels. Une foule de gens de tout état, qui ne s'étaient jamais doutés d'être chimistes, géomètres, mécaniciens, se présentent journellement avec des merveilles de toutes espèces»²⁹.

Au départ l'idée était d'aborder le thème général des « inventeurs au XVIIIe siècle » en consultant une source unique de dossiers d'inventions conservés aux Archives nationales³⁰ dans lesquels on pensait trouver des « Brevets d'inventions ».

Or au XVIIIe siècle, le terme de « brevet » ne s'applique pas encore au domaine des sciences et des techniques. C'est un terme qui existe à l'époque mais qui ne désigne pas la même chose qu'aujourd'hui. Le « brevet » au XVIIIe siècle est : « Une grâce du roi, qui à la différence des lettres patentes et autres grands actes royaux n'est pas

²⁷ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, p.17.

²⁸ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p.33.

²⁹ Ferrone, Vincenzo, « L'homme de science », dans Vovelle, Michel éd., *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996, p.211- 252.

³⁰ AN, F/14/3186-3196.

soumis à enregistrement dans les cours souveraines. Par brevet le roi nomme à une charge, par exemple à l'office de maréchal de France»³¹.

Jusqu'à la révolution on ne parle donc pas de « brevet d'invention », mais de « privilège exclusif ». D'après la définition qu'en donne Antoine de Furetière, un privilège est « un passe-droit, un avantage particulier dont jouit une personne, à l'exclusion de plusieurs autres, qui lui vient par le bienfait de son souverain. Il signifie aussi, monopole, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque chose à l'exclusion de tous les autres»³².

Autrement dit le « privilège exclusif » est un monopole d'exploitation appliqué à une invention, octroyé par le Roi au « premier » inventeur à l'exclusion de tous les autres sur l'ensemble du royaume pour une durée déterminée d'une quinzaine d'années généralement.

Les brevets d'inventions en tant que monopole d'exploitation vont se substituer aux privilèges exclusifs à la fin du XVIIIe siècle, par une loi de 1791³³, qui transforme automatiquement tous les privilèges exclusifs en brevet.

A la différence du privilège exclusif, « le brevet d'invention enregistre l'acte inventif, sans jugement d'utilité, sans récompense pour l'inventeur, celui-ci n'engageant que son propre crédit, non celui de l'Etat»³⁴.

D'ailleurs, les sources de la série F14/3186 à F14/3196 ne font référence que d'un seul cas d'ingénieur breveté, dans le carton F14/3189 :

Robert Fulton, ingénieur américain vivant à Paris, disposant d'un brevet d'invention datant du 7 janvier 1797 pour un « nouveau système de canaux navigable sans écluse au moyen de plan incliné et de petit bateau d'une forme nouvelle».

L'étude des dossiers d'inventeurs³⁵ engagée dans le cadre du master 1 a soulevé dès le début de nombreuses interrogations sur les démarches des inventeurs : à quelles institutions et administrations s'adressent-ils pour faire connaître leurs inventions ? Comment les dossiers d'inventeurs sont-ils traités ? Et par qui ? Comment juge-t-on de l'utilité d'une invention ? Qui sont les inventeurs qui présentent leurs inventions ?

³¹Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.

³² Antoine de Furetière, « Privilège », dans *Dictionnaire universel d'Antoine de Furetière*, t.3 « P-Z », SNL, Le Robert, Paris, 1978.

³³ Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000, p 31 et 285.

³⁴Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.70.

³⁵ AN, F/14/3186-3196. Développé dans le chapitre 1 « Sources ».

Toutes ces questions naturellement posées par les sources ont trouvé leurs réponses. D'ailleurs ces réponses se trouvent parfois directement dans les sources. Par exemple les deux institutions auxquelles s'adressent les inventeurs pour faire connaître leurs inventions sont : l'Académie royale des sciences de Paris et le corps royal des Ponts et chaussées. Les dossiers d'inventeurs ou plutôt leurs inventions sont examinés au moyen d'un mémoire qui accompagne souvent la lettre écrite par l'inventeur à l'une des deux institutions citées précédemment. L'invention est d'abord jugée théoriquement à la lecture du mémoire censé décrire précisément l'invention, ses avantages et son coût. Si elle est retenue comme possédant un quelconque intérêt, il est ensuite procédé à une expertise pratique, pour juger « en vrai » du fonctionnement de l'invention.

La perspective d'étudier la figure de l'inventeur et de répondre à la question : Qui ? Qui sont les inventeurs du XVIIIe siècle ? Qui sont ces hommes, qui imaginent des machines capables de haler les bateaux vers l'amont, ou bien encore de penser une nouvelle méthode de construction des arches des ponts ? Un casque pour respirer sous l'eau ? Ou encore un traîneau permettant de déblayer les chemins enneigés³⁶ ? Cette question qui s'est tout de suite posée avait déjà sa réponse dans l'inventaire de la série F14/3186 à F14/3196 qui montre une forte représentation des ingénieurs dans le domaine des inventions. En effet cet inventaire donne les chiffres suivants pour la période 1752-1860:

« Quatre vingt quinze dossiers d'inventeurs sur 330, ayant un rapport explicite avec les Travaux publics et un titre évoqué, comme celui d'ingénieur (des Ponts et chaussées, des mines, ingénieur civil). Et soixante six autres dossiers d'inventeurs émanant des professions voisines, comme ingénieur géographe, de la marine, architecte, mécaniciens, élève de l'école Polytechnique»³⁷.

Soit près de la moitié des dossiers d'inventeurs (161 sur 330) émanent d'ingénieurs ou d'individus appartenant à des professions voisines. La liste du personnel des Ponts et chaussées³⁸: ingénieurs (Mines et Ponts et chaussées), conducteurs, garde-mines, éclusiers et ingénieurs civils, en comptabilise en tout et pour tout quatre vingt neuf.

³⁶ Annexe 1 : Tableau sur les dossiers d'inventeurs du XVIIIe (38 cas).

³⁷ Préambule de l'inventaire de la sous série F/14/3186 à F/14/3196.

³⁸ Inventaire de la sous série F/14/3196 à F/14/3196, p 2-3.

Jean-Rodolphe Perronet, le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées apparaît dans les sources³⁹ comme un contact avec les inventeurs et les ingénieurs, membres du corps royal des Ponts et chaussées. Cette présence « intrigante » soulève dans un premier temps un questionnement très général sur sa place dans le réseau de relations des inventeurs et des ingénieurs. Le thème de recherche est alors trouvé, il concerne dans un premier temps l'étude des réseaux de relations des inventeurs et des ingénieurs et la place occupée par Jean-Rodolphe Perronet dans ces réseaux. Face à ce questionnement, une hypothèse s'est posée : Jean-Rodolphe Perronet, en tant que premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées et également à partir de 1763 en tant que Premier ingénieur, apparaît il comme l'unique contact des inventeurs et des ingénieurs au sein du Corps royal des Ponts et chaussées ?

Pour répondre à cette hypothèse, il faut procéder à l'étude des lettres contenues dans les dossiers d'inventeurs⁴⁰ et faire ressortir tous les individus contactés par les inventeurs et les ingénieurs et donc chercher à répondre à la question : A qui ces inventeurs envoient-ils leurs mémoires ? Jean-Rodolphe Perronet est-il l'interlocuteur privilégié de ces inventeurs et de ces ingénieurs ?

Il est très difficile de confirmer l'hypothèse qui tendrait à affirmer que Jean-Rodolphe Perronet est le seul contact de ces inventeurs et de ces ingénieurs. La question est plus complexe que cela comme le montre le développement mené dans les chapitres quatre et cinq de ce mémoire, qui montrent qu'il existe plusieurs possibilités et que s'il est vrai que dans certains cas Jean-Rodolphe Perronet peut apparaître comme un contact incontournable pour les inventeurs, il est également vrai que tous ne passent pas obligatoirement et immédiatement par lui. Certains⁴¹ cherchant d'abord à faire jouer leurs propres réseaux « locaux » de relations avant d'avoir recours au Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées. Concernant les ingénieurs, la réponse là encore est à nuancer, car en tant que membre de ce corps, leurs réseaux de relations sont souvent plus étendus que ceux des inventeurs et notamment ils peuvent passer par d'autres intermédiaires que Jean-Rodolphe Perronet et contacter directement des personnages plus importants politiquement comme l'intendant

³⁹ AN, F/14/3186-3196.

⁴⁰ Annexe 1 : Tableau sur les dossiers d'inventeurs du XVIIIe siècle, (38 cas).

⁴¹ C'est le cas par exemple des inventeurs Campmas et Pradines.

général des Finances : Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746-1803) par exemple ou bien encore l'Abbé Terray (1715-1778).

Commencé dans le cadre du premier mémoire de master, cette étude sur les réseaux de relations a été orientée vers l'analyse d'un cas précis : Jean-Rodolphe Perronet. Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet est ainsi apparu dans un dossier concernant une invention qu'il a mise au point en 1752 et qu'il appelle : « odomètre⁴² ». Cette analyse développée dans le chapitre trois a été reprise dans le cadre du master 2 et a été enrichie grâce à l'analyse du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet.

Une des nombreuses idées avancées par les biographes de Jean-Rodolphe Perronet est de dire que finalement l'abjuration du père de Jean-Rodolphe Perronet, Suisse d'origine, a entraîné la rupture complète de ses liens familiaux avec ses parents suisse. Cette question très complexe à cause du manque de sources et notamment de correspondances privées de la famille Perronet a suscité un grand intérêt. En reprenant des sources déjà exploitées par d'autres chercheurs⁴³ qui soutiennent cette idée de « rupture » des liens avec la famille suisse, on peut infirmer cette hypothèse. S'il est vrai que ces liens demeurent cachés et même volontairement dissimulés par Jean-Rodolphe Perronet à partir des années 1750, il n'en demeure pas moins que ces liens existent toujours. Encore une fois le manque de sources empêche de développer et de pousser plus loin l'analyse de réseaux dans cette direction, mais ces liens sont visibles et ils sont présentés dans le chapitre 2. De même ce chapitre aborde la question des relations de Jean-Rodolphe Perronet lors de son anoblissement et fait donc ressortir les personnes qui ont soutenues Jean-Rodolphe Perronet dans son ascension sociale. En plus d'étudier l'origine sociale de ses « soutiens », on s'est également intéressé au portrait que ces hommes, souvent issus de la noblesse, dressent du Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées. Dans cette optique la méthode de la lexicographie a été très utile pour faire ressortir les différentes qualités qui caractérisent Jean-Rodolphe Perronet d'après ces hommes qui le soutiennent dans son enquête de noblesse (1775).

A une autre échelle, le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet est étudié dans le cadre de son appartenance à des académies provinciales et européennes. Le

⁴² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁴³ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006.

chapitre six consacré à cet aspect se situe dans le prolongement de cette étude. L'hypothèse de départ est souvent d'affirmer que ce sont les savants eux-mêmes qui démarchent les académies, qui les sollicitent pour pouvoir être acceptés comme membres. Qu'en est-il réellement pour Jean-Rodolphe Perronet, est ce lui qui sollicite ces académies, ou pas ?

CHAPITRE 1 : Une approche de l'analyse de réseaux

1. Présentation des sources

- *Les Archives Nationales*

AN, Série F14/3186 à F14/3196

La série F14/3186 à F14/3196 concerne les dossiers d'inventions déposés au ministère des Travaux Publics pour le XVIIIe et le XIXe siècle. On retrouve dans ces dossiers tous les cas d'inventeurs ayant proposé au ministère des Travaux publics des inventions concernant les domaines de l'hydraulique, de la mécanique, de la construction des ponts et chaussées.

Ces dossiers concernent uniquement les inventions, améliorations techniques ou de procédés qui, après examens, sont retenus par le ministère des Travaux publics car elles présentent un intérêt particulier dans le domaine de l'hydraulique, de la mécanique ou de la construction. De ce fait on ne peut avoir connaissance de tous les dossiers d'inventions soumis au ministère des Travaux publics tout au long du XVIIIe siècle puisque celui-ci ne conserve que ceux qu'il juge intéressants et utiles de garder⁴⁴. Les dossiers de la série F/14/3186-3196 ont donc été préalablement triés, puis reclassés par ordre alphabétique lors de leur versement aux archives nationales⁴⁵.

Le dépouillement des sources se fait à l'aide de l'inventaire de la série qui en plus de dresser la liste alphabétique des dossiers d'inventeurs, en donne les dates. La grande majorité des dossiers sont postérieurs à 1800 et trente huit dossiers sur les trois cent trente datent du XVIIIe siècle⁴⁶. Jean-Rodolphe Perronet n'apparaît pas dans tous ces dossiers, il est présent dans seize dossiers sur trente huit⁴⁷. Mais parmi ces seize dossiers, un seul, le dossier de l'abbé Demandres ou De Mandres⁴⁸

⁴⁴Préambule de l'inventaire de la sous série F/14/3186 à F/14/3196.

⁴⁵ Annexe 3 : Contenu des dossiers d'inventeurs en relations avec Jean Rodolphe Perronet (16 cas).
Annexe 17 : Liste des sources des Archives nationales, F/14/3186-3196.

⁴⁶ Annexe 1 : Tableau des dossiers d'inventeurs du XVIIIe siècle (38 cas).

⁴⁷ Annexe 2 : Tableau des dossiers d'inventeurs en relations avec Jean Rodolphe Perronet (16 cas).

⁴⁸ AN, F/14/ 3188.

n'a pu être étudié faute de temps, car c'est un dossier très important contenant une trentaine de documents environ (lettres, rapports, mémoires) rangés dans le désordre⁴⁹. Ce qui fait donc quinze dossiers d'étudiés pour ce mémoire. Jean-Rodolphe Perronet apparaît dans ces quinze dossiers, soit à travers les lettres ou les rapports dont il est l'auteur, soit à travers les lettres que lui ont adressées les inventeurs, les ingénieurs, ou encore le sieur Antoine-Louis Chaumont de La Millière (1746-1803) qui a en charge l'administration des Ponts et chaussées de 1781 à 1792.

Les nombreuses lettres trouvées dans les dossiers d'inventeurs de la série des Archives Nationales F/14/3186-3196 permettent d'éclairer les réseaux de relations des inventeurs et de Jean-Rodolphe Perronet lui-même, à l'époque où il est le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées.

Cette série regroupe dix cartons contenant une « liasse » de dossiers d'inventeurs dont le nombre varie d'un carton à un autre. Le contenu des dossiers est très hétérogène : certains vont contenir beaucoup de lettres, de rapports, de mémoires, de dessins, d'autres n'auront qu'un mémoire ou une lettre. On peut trouver dans certains cartons une feuille sur l'état du versement. Par exemple dans le carton F14/3194, on trouve cette feuille sur l'état du versement qui donne des renseignements sur :

L'administration qui a fait le versement.

Celle qui reçoit le versement.

L'intitulé de l'ancien fond qui conservait les documents, avec la lettre de l'ancienne série qu'il portait et l'ancien numéro de la liasse.

L'ancien classement alphabétique.

L'ancienne cote des documents avec la nouvelle cote.

Il y a aussi une deuxième feuille émanant des Archives nationales :

Avec un nouveau titre.

Un nouveau classement alphabétique.

Le nouveau numéro de la liasse.

⁴⁹ Annexe 3 : Contenu des dossiers d'inventeurs en relations avec Jean Rodolphe Perronet (16 cas).

Parmi les lettres étudiées dans les différents dossiers d'inventeurs, on peut distinguer deux types de lettres :

1. Les correspondances : entre un inventeur et un membre de l'administration des Ponts et chaussées, comme Jean Rodolphe Perronet (1708-1794), ou le Sieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746-1803).

2. Les rapports ou lettres d' « observations » ou d' « avis » trouvés dans les dossiers des inventeurs rédigés au sein de l'administration des ponts et chaussées notamment par Jean Rodolphe Perronet, pour rendre compte de l'utilité de l'invention.

Les mémoires rédigés par l'inventeur concernent la description et l'explication du fonctionnement de l'invention et sont parfois accompagnés de dessins ou de schémas.

Ces différents documents renseignent sur : le nom de l'inventeur, le lieu où il vit, le type d'invention qu'il a mis au point (hydraulique ou mécanique, procédé⁵⁰ ou amélioration technique⁵¹), ce qu'il demande (un privilège exclusif, un dédommagement financier, une reconnaissance de l'Etat), les institutions ou administrations auxquelles il s'adresse (Ponts et chaussées, Académie royale des sciences, Bureau du commerce⁵²), le succès ou l'échec de son invention, la manière dont on a expertisé son invention, les problèmes rencontrés par l'inventeur dans les rouages administratifs?

AN, Série F/14/2296/2

Le carton correspondant à cette cote rassemble des documents concernant des individus dont les noms commencent par « Perrodil-Perronet ». Plus particulièrement, il contient deux pochettes dont l'une est relative à un certain Ferdinand, Victor, Gros de Perrodil et l'autre à Jean-Rodolphe Perronet.

La pochette qui nous intéresse, celle concernant le directeur de l'Ecole des ponts et chaussées contient une vingtaine de documents. Des documents très divers et qui

⁵⁰ « Procédé » : Méthode employée pour parvenir à un certain résultat. Synonyme de moyen et de système, in *Le petit Robert, dictionnaire de la langue française*, Paris, 1993.

⁵¹ « Amélioration » : définition du XVIIIe siècle. Action de rendre meilleur, de changer en mieux ; fait de devenir meilleur, plus satisfaisant. Synonyme de progrès et de perfectionnement, in *Le petit Robert, dictionnaire de la langue française*, Paris, 1993.

⁵² Annexe 9 : Glossaire.

ne concernent pas toujours Jean-Rodolphe Perronet⁵³, comme par exemple : un petit livret imprimé d'une vingtaine de pages publié dans la « revue générale biographique, politique et littéraire » à Paris en 1844, consacré surtout à des notices biographiques sur le baron de Villefosse, inspecteur général des mines et ancien conseiller d'Etat et sur Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746-1803), intendant des Finances en 1781⁵⁴.

Cette pochette contient cependant d'autres documents renseignant sur la biographie de Jean-Rodolphe Perronet, son état de santé à la fin de sa vie dans les années 1792-1793 et les élèves qui ont été sous son instruction⁵⁵.

- *Le Fond historique de l'Ecole des Ponts et chaussées*

L'accès au « Fond ancien et Archive » de l'Ecole des Ponts et chaussées se fait sur un moteur de recherche, par thèmes, mots clés ou cotes. Les recherches menées au fond historique de l'Ecole des Ponts et chaussées ont pour objectif de trouver des sources complémentaires à celles des Archives nationales sur Jean-Rodolphe Perronet. Les sources de l'Ecole des Ponts et chaussées sont répertoriées d'après la nature du document, en l'occurrence : MS pour les sources manuscrites. Suit un numéro d'entrée, qui peut être arbitraire ou alors suivre le numéro d'inventaire décidé lors du catalogue vers 1860. Les sources réunies au « Fond ancien et Archive » proviennent des bibliothèques personnelles des ingénieurs - directeurs de l'Ecole, à savoir Perronet, Lesage et Prony. La date exacte du regroupement de ces bibliothèques est inconnue mais l'on sait en revanche que la liste des manuscrits a été dressée sous forme de catalogue à la fin du XIXe siècle⁵⁶.

C'est à partir de 1816 que se met en place une véritable politique d'acquisition en vue de réaliser une bibliothèque pour les élèves. Mais ce n'est que bien plus tard que les livres et documents sont inventoriés. Les documents étaient rangés dans des cases classées par thématiques, tels : L'assainissement, pont en fer, pont suspendu, tracé des routes, entretien d'une route, chemin de fer etc.

⁵³ Annexe 17 : Liste des sources.

⁵⁴ Annexe 8 : Biographies « Antoine-Louis Chaumont de la Millière ».

⁵⁵ Annexe 17 : Liste des sources.

⁵⁶ Picon, Antoine, « Introduction, Pour une histoire de la rationalité technique », in *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p.22.

Certains inventeurs des dossiers de la série F/14/3186-3196 se retrouvent au « Fond ancien et Archive » de l'Ecole des Ponts et chaussées. C'est le cas par exemple de « Pierre-Jean-Louis Campmas⁵⁷ » dont une trace de ses inventions existe au fond historique de l'ENPC, sous les cotes suivantes :

MS 2075, « *Machines proposées pour remonter les bateaux par Messieurs .Le chevalier Bougnon ; Luc de Bar ; Le marquis de Fauras ;Le Sieur Campmas ; Claude François Théodore Jouffroy d'Alban ;Monsieur. de Bernière ;Monsieur. Demandres ; le Sieur David Silveyra ; Monsieur. Turin ; Monsieur. Defeolins ; Sieur. Renaux »⁵⁸ (1779- 1785).*

MS 1198, « *Rapport sur un mémoire adressé au ministère des Finances par le citoyen Campmas sur des projets de constructions et de machines pour la fabrication des monnaies. »* (1797)

C'est aussi le cas pour l'ingénieur Jean-Rodolphe Perronet, dont les sources sur son rôle d'administrateur et sur son activité avec les ingénieurs abondent et dont on trouve également un dossier complémentaire à celui des Archives Nationales⁵⁹ concernant son invention: « L'Odomètre ». Il s'agit du dossier **MS 2125**, « *Machine pour faire les épuisements à la tâche ou odomètre* ».

Dans le cadre de cette étude, seuls quelques-uns de ces dossiers ont été étudiés. Les critères de choix sont les suivants : Avoir un lien avec Jean-Rodolphe Perronet. Mentionner un personnage déjà rencontré dans les sources des Archives Nationales⁶⁰, comme la source MS2075 par exemple qui mentionne des inventeurs rencontrés aux Archives nationales (Demandres, par exemple).

La liste complète figure en annexe⁶¹.

La poursuite des recherches dans le cadre du master 2 a conduit à l'étude de nouvelles sources conservées au fond historique et archive de l'Ecole nationale des ponts et chaussées.

⁵⁷ Annexe 8 : Biographies « Campmas ».

⁵⁸ Orthographié Campemas au lieu de Campmas, et De Mandres au lieu de Demandres dans la source.

⁵⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁶⁰ AN, F/14/3186-3196.

⁶¹ Annexe 17 : Liste des sources.

MS 266 : registre des Assemblées des ponts et chaussées

Le « registre des délibérations de l'Assemblée générale des Ponts et chaussées⁶² » est un registre classé par année depuis 1748 jusqu'à 1773⁶³ contenant de nombreuses informations sur la tenue des séances de cette assemblée. Jean-Rodolphe Perronet est chargé de tenir ces registres dès 1747 et pour chaque séance il note : La date, sachant que ces séances se tiennent toujours un dimanche⁶⁴ ; les noms des membres présents à chaque séance ; les discussions qui se sont tenues ; les avis de ceux qui se sont prononcés et les décisions prises par l'assemblée lorsqu'il y en a eues. Soucieux de tenir le registre de l'Assemblée avec beaucoup de précision, Jean-Rodolphe Perronet note également les jours où les séances ont été annulées, souvent pour cause de mauvaise santé de l'intendant des finances Charles-Daniel Trudaine (1703-1769), comme ce fut le cas au début de l'année 1748 par exemple : « Les dimanches 7, 14 et 21 janvier il n'y a point eu d'assemblée, Monsieur Trudaine ayant été malade⁶⁵ ». Étant donné que c'est Jean-Rodolphe Perronet lui-même qui prenait en note les discussions et les réflexions faites au cours de ces séances, ce registre ne possède donc que les remarques faites par Jean-Rodolphe Perronet, il n'y figure pas celles des autres ingénieurs ou de Charles-Daniel Trudaine, sauf lorsque Jean-Rodolphe Perronet rapporte leurs propos. Par conséquent, bien que ce registre soit construit d'une manière « transparente », il faut garder en tête qu'il contient uniquement les informations sélectionnées par le Premier directeur de l'École royale des Ponts et chaussées.

MS 275 : Archives familiales de Jean-Rodolphe Perronet

Il s'agit d'un carton regroupant six pochettes qui toutes contiennent des documents très divers. On y trouve des lettres, des actes émanant du pouvoir royal comme celles qui commettent Jean-Rodolphe Perronet au poste d'ingénieur en chef de la généralité d'Alençon en 1737 par exemple ; on trouve également ses lettres de

⁶² ENPC, MS 266, registre « entièrement écrit de la main de Perronet ».

⁶³ La dernière page écrite de ce registre est datée du 28.X.br.1773.

⁶⁴ André, Brunot, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Éditions-Histoire de l'administration française, 1982, p.33.

⁶⁵ ENPC, MS266, « registre des délibérations de l'Assemblée générale des Ponts et chaussées, entièrement écrit de la main de Perronet », première page de l'année 1748.

noblesse et l'acte de leur enregistrement par la cour des aides de Paris en mars 1763 ; Un acte faisant référence aux appellations que se donne Jean-Rodolphe Perronet jusqu'en 1750 et qui sont les prénoms : Louis et David. On trouve également des documents relatifs à d'autres membres de sa famille comme par exemple le contrat de mariage de Josué Marmillod et Anne-Dorothée Perronet⁶⁶, ainsi que de nombreux autres documents relatifs au fils d'Anne-Dorothée Perronet et Josué Marmillod : Jean-Rodolphe-François Marmillod, petit cousin de Jean-Rodolphe Perronet⁶⁷ qui a également fait une carrière au sein du corps des Ponts et chaussées. Les trente derniers documents de ce carton, qui se trouve dans la cinquième pochette, concernent la généalogie de Jean-Rodolphe François Marmillod.

La sixième pochette est une « synthèse » de tous les documents de ce carton, on y a produit des analyses et des tableaux récapitulatifs de toutes les pièces contenues dans les cinq premières pochettes.

Ce carton contient certes beaucoup d'éléments sur Jean-Rodolphe Perronet, mais une grande partie des documents qui s'y trouvent sont consacrés à la famille Marmillod, parente des Perronet. Ainsi les archives familiales de Jean-Rodolphe Perronet ne sont pas complètes. Il n'y a par exemple aucun document sur les parents de Jean-Rodolphe Perronet. On pouvait s'attendre à trouver un acte civil (contrat de mariage, acte de naissance ou de décès) concernant le premier directeur de l'Ecole royale des ponts et chaussées, mais il n'y en a aucun. Cette source de l'Ecole nationale des ponts et chaussées ne rassemble donc pas toutes les archives familiales de Jean-Rodolphe Perronet mais une partie seulement⁶⁸.

MS 2072 : Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies

Ce dossier contient les documents concernant l'admission du premier directeur des ponts et chaussées dans diverses académies en France et en Europe. Soulignons ici que le brevet d'admission de Jean-Rodolphe Perronet à l'académie royale de Berlin ne se trouve pas dans ce carton, mais dans celui qui rassemble les archives

⁶⁶ Probablement cousine de Jean-Rodolphe Perronet.

⁶⁷ D'après la généalogie qu'en donne Claude Vacant, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p. 332.

⁶⁸ Annexe 17 : Liste des sources.

familiales de Jean-Rodolphe Perronet⁶⁹. De même la première pochette concernant sa nomination à l'Académie royale des sciences de Paris est cotée en MS 275 comme l'explique une note laissée dans ce carton⁷⁰.

La deuxième pochette concerne l'académie d'Architecture. Il y a cinq documents dont un est le « certificat d'architecte » concédé au Premier directeur de l'Ecole des ponts et chaussées et des lettres écrites à Jean-Rodolphe Perronet pour l'informer et le féliciter de sa nomination dans cette académie. Il s'agit plus ici d'une correspondance passive.

La troisième pochette contient trois documents sur la nomination de Jean-Rodolphe Perronet à la Société royale d'agriculture de Paris et celle de Soisson, dont une seule lettre entre le Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées et un certain Broumonet⁷¹ datée de 1788. Correspondance passive.

La quatrième pochette, celle de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon est plus importante, elle compte quinze pièces, dont onze sont des correspondances entre Jean-Rodolphe Perronet et un ingénieur des ponts et chaussées : Lallié et d'autre part le secrétaire perpétuel de cette académie un dénommé Louis Bollioud (1709-1793). Il y a également un livret de petit format de quelques pages sur cette académie, livret qui contient notamment les noms de ses membres. Cette pochette rassemble à la fois des correspondances actives et passives.

La cinquième pochette est relative à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie des sciences de Rouen. Il y a neuf documents, toutes sont des lettres écrites entre Jean-Rodolphe Perronet et un membre de cette académie. Il s'agit donc ici de la correspondance active et passive de Jean-Rodolphe Perronet⁷².

La sixième pochette rassemble trois documents relatifs à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à la société royale des sciences et arts de Metz. Deux lettres, une pour lui annoncer sa nomination, l'autre qui est sa réponse pour remercier l'académie de l'avoir élue. Le dernier document est un livret d'une trentaine de pages

⁶⁹ ENPC, MS 275, pochette n°3.

⁷⁰ ENPC, MS 2072, note imprimée : « Académie des sciences de Paris, n°1 : ce dossier relatif à l'admission de Perronet à l'Académie des sciences de Paris était intégralement coté dans le MS.275 ».

⁷¹ Les recherches menées sur cet individu sont restées infructueuses.

⁷² La correspondance active est celle écrite par un individu. Par opposition, la correspondance passive est celle qu'il reçoit.

de la taille d'un cahier, concernant la création, les statuts et les règlements de cette société. Correspondance passive et active.

La septième pochette concerne l'académie de Dijon compte quatre documents. Trois sont des livrets sur l'académie. Le dernier document est une « lettre d'association » ou certificat attestant de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à cette académie. Correspondance passive.

La huitième pochette ne possède qu'un document, une lettre écrite depuis Bordeaux en 1789 qui informe Jean-Rodolphe Perronet qu'il vient d'être admis membre du lycée de cette ville. Correspondance passive.

La neuvième pochette contient douze documents relatifs au nouveau lycée des arts à Paris⁷³. On trouve divers documents, des lettres, un livret sur le fonctionnement de ce lycée, une liste des élèves qui suivent les cours dans ce lycée et une autre des cours qui sont dispensés. Correspondance passive.

La dixième pochette rassemble neuf documents sur l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie royale des sciences de Suède. Il y a six lettres, un diplôme décerné à Jean-Rodolphe Perronet et un discours. Correspondance passive et active.

La onzième pochette concerne la Société royale de Londres ou « Royal Society ». Elle compte cinq documents dont quatre sont des correspondances entre le premier directeur des ponts et chaussées et des membres de la société royale de Londres. Et le dernier document est le diplôme de cette société décerné à Jean-Rodolphe Perronet. Correspondance passive et active.

La douzième et dernière pochette contient cinq documents relatifs à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à la Société des bergers d'Arcadie. Trois lettres dont une écrite en italien. Ces trois lettres sont toutes destinées au premier directeur des ponts et chaussées. Elles ont été écrites par un membre de cette société. Les deux derniers documents sont les diplômes italiens qui attestent de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet dans cette société. Correspondance passive.

La critique générale que l'on peut faire de cette source est que si elle a le mérite de rassembler des documents très riches sur la nomination de Jean-Rodolphe Perronet

⁷³ Le lycée des arts a succédé à l'Académie Royale des Sciences de Paris pendant la période révolutionnaire.

dans les différentes académies parisiennes, provinciales et européennes, et ainsi faire ressortir son réseau de relations, celui-ci reste tout de même limité car les sources sont beaucoup trop éparses. Il manque des lettres qui sont soit perdues soit conservées dans les archives privées de ces académies par exemple.

- *Des sources communes à ces deux services d'archives : le dossier sur l'odomètre de Perronet⁷⁴, l'exemple d'une analyse de réseau*

Le premier cas de réseau sur lequel il est intéressant de se pencher est celui de Jean-Rodolphe Perronet, afin de savoir qui sont les personnes contactées par le premier directeur des Ponts et chaussées, lorsque celui-ci souhaite soumettre une invention ? Pour répondre à cette question, un dossier a été étudié : il s'agit du dossier sur l'odomètre⁷⁵, machine inventée par Jean-Rodolphe Perronet en 1752 et qui se trouve aux archives nationales et aux ponts et chaussées⁷⁶. Soulignons ici que ce dossier aurait très bien pu être étudié sous l'angle de l'étude de l'invention sous son aspect proprement scientifique par exemple mais étant donné que cela ne correspond pas avec notre thème de recherche on s'est intéressé à ce dossier uniquement dans la perspective de l'analyse des réseaux de relations.

Le dossier des Archives Nationales contient huit documents⁷⁷, dont deux d'entre eux sont des plans de l'odomètre inexploitable pour l'analyse de réseaux et deux autres sont les copies conformes de la lettre du 8 décembre 1752, écrite par de Montigny. Le dossier de l'ENPC⁷⁸, quant à lui, en contient dix huit : Huit plans de l'invention ; des copies de documents comme par exemple celles de la lettre de Monsieur de Montigny du 8 décembre 1752 et celles de la lettre écrite par Jean-Baptiste de Voglie le 2 octobre 1752.

Mis à part les plans et dessins de l'odomètre qui sont les mêmes dans les deux dossiers, même s'ils sont plus nombreux dans celui de l'ENPC⁷⁹, d'autres documents se retrouvent dans ces deux dossiers.

⁷⁴ AN, F/14/3193 et ENPC, MS2125.

⁷⁵ Instrument servant à mesurer le travail des ouvriers à la tâche.

⁷⁶ ENPC, MS 2125 et AN, F/14/3193.

⁷⁷ Annexe 3 : Contenu des dossiers d'inventeurs en relations avec Jean Rodolphe Perronet (1752 - 1794) et Annexe 17 : Liste des sources.

⁷⁸ ENPC, MS 2125.

⁷⁹ ENPC MS 2125.

Le mémoire, écrit par Jean Rodolphe Perronet, daté du 5 août 1752 se trouve dans le dossier des Archives Nationales⁸⁰ et dans celui de l'ENPC⁸¹ à deux différences près : La première concerne la date ; la seconde le fait que le mémoire qui se trouve dans le dossier de l'ENPC⁸² possède en plus une annotation écrite par Jean Rodolphe Perronet, qui ne se trouve pas dans le mémoire du dossier des Archives nationales⁸³. Cette annotation qui ne porte pas la signature de Perronet révèle tout de même qu'il en est bien l'auteur car il écrit qu'il a envoyé des copies de son mémoire à certaines personnes :

« Le 19 août 1752 envoyé copie de ce mémoire et des dessins à de Voglie. J'en avais remis autant à Monsieur Trudaine le 6 dudit mois. J'ai cependant fait plusieurs changements au présent mémoire le 21 dudit. J'ai fait pareil envoi à Monsieur Soyer et à Monsieur Dié Gendrier. Envoyé copie à Monsieur Bélidor le 22 août. »

C'est aussi le cas pour la lettre intitulée : «Avis sur la Machine proposée par Monsieur Perronet sous le nom d'Odomètre propre à mesurer le travail des chapelets pour mettre les épuisements à la tâche. » signé Demontigny le 8 décembre 1752. Il s'agit d'un instrument employé sur les chantiers de ponts pour mesurer le travail des ouvriers lorsque ceux-ci effectuent un « épuisement » c'est-à-dire qu'ils vident (au moyen de pompes que l'on appelle aussi des « chapelets ») un bassin de l'eau qu'il contient.

Cette lettre dont les copies existent dans chacun des deux dossiers, comporte aussi quelques différences. Ces différences concernent des annotations dont une est présente sur l'un des « Avis » de Demontigny du dossier des Archives nationales⁸⁴ et l'autre sur celui du dossier de l'ENPC⁸⁵. Ces annotations vont servir à faire ressortir le réseau de relations de Jean Rodolphe Perronet.

Voilà pour ce qui est des similitudes entre ces deux dossiers, voyons maintenant les complémentarités. Les documents de ces deux dossiers se complètent car même s'ils rassemblent des documents identiques, comme on vient de le voir, on y trouve

⁸⁰ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁸¹ MS 2125.

⁸² MS 2125.

⁸³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁸⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁸⁵ MS 2125.

des indices complémentaires comme les « annotations » par exemple : L'annotation laissée sur le mémoire du dossier des Archives⁸⁶ n'est pas la même que celle écrite sur le mémoire du dossier de l'ENPC⁸⁷.

L'autre niveau de complémentarité se situe du côté des documents. De nombreux documents présents dans le dossier de l'ENPC mais absents de celui des Archives nationales⁸⁸, permettent de compléter les données que l'on avait au départ.

On a vu que le dossier de l'ENPC est plus important en nombre que celui des Archives nationales. Il compte en effet dix huit documents alors que celui des Archives nationales en possède huit, mais surtout il contient des documents uniques, complètement absents du dossier des Archives nationales⁸⁹, comme c'est le cas pour les documents suivants :

- Rapport rédigé par Gendrier à Bourges le 16 février 1753, concernant « L'odomètre » de Perronet.
- Lettre rédigée par Gendrier à Bourges et accompagnant son rapport du 16 février 1753, envoyée à Demontigny et datée aussi du 16 février 1753.
- Lettre écrite par De Voglie à Perronet le 2 octobre 1752. Copie de cette lettre existe en un seul exemplaire.
- Lettre écrite par l'ingénieur Soyer à Perronet le 4 septembre 1752, depuis Orléans.

Quatre documents en plus, trois lettres et un rapport qui permettent d'approfondir l'étude sur le réseau de relations de Jean Rodolphe Perronet, en faisant intervenir clairement des personnages qui jusque là n'étaient que cités⁹⁰, comme le sieur Gendrier par exemple dont les lettres se trouvent dans le dossier de l'ENPC⁹¹. Ou bien encore en révélant des individus complètement absents du dossier des Archives nationales, comme le Sieur de Voglie qui n'y apparaît à aucun moment⁹².

Malgré tout, des manques sont à souligner. Tout d'abord se pose le problème de la non-exhaustivité des sources c'est-à-dire qu'elles ne font pas ressortir tous les membres du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet. Seul les personnes

⁸⁶ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁸⁷ MS 2125.

⁸⁸ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁸⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁹⁰ AN, F/14/3193.

⁹¹ MS 2125.

⁹² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

ayant un poids politique ou professionnel important y figurent. On ne voit pas par exemple apparaître de membres de sa famille suisse qui ont pu être un soutien ou bien sa belle famille, c'est-à-dire les parents de son épouse Antoinette Besson. Par conséquent il n'est pas possible d'analyser plus finement, au sein même de sa famille, son réseau de relations car ces sources ne les mentionnent à aucun moment. Par ailleurs aucun de ces des deux dossiers ne renferment d'informations biographiques. Donc aucun élément ne permettant d'identifier clairement les personnes citées dans ces documents. La seule piste que l'on peut avoir c'est le lieu d'envoi, pas toujours indiqué mais qui se trouve tout de même sur certaines lettres à côté des signatures.

D'autre part certains documents peuvent être très difficiles à exploiter, comme c'est le cas pour le rapport émanant de l'Académie des sciences du 8 mai 1765 dont l'écriture très petite et très serrée rend le document illisible, d'autant plus que l'encre utilisée est très foncée et « baveuse » transperçant le papier et dont en plus de nombreux paragraphes sont complètement raturés.

L'intérêt est donc de voir les liens et les personnes qui se dégagent dans les lettres et les rapports de ce dossier et dont se sert Jean-Rodolphe Perronet pour faire connaître et reconnaître son invention. Il est possible de faire la liste des documents contenus dans chacun de ces dossiers afin de faire ressortir les similitudes des sources, c'est-à-dire les documents que l'on retrouve dans chacun de ces dossiers ; Les complémentarités, c'est-à-dire les documents présents dans un dossier mais absents dans un autre et qui permettent d'éclairer et d'élargir le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet ; Et enfin les manques, c'est-à-dire les documents que l'on aurait pu trouver dans l'un de ces dossiers mais qui en sont absents⁹³.

- *Le cabinet des Titres*⁹⁴

Afin d'apporter des compléments aux sources des Archives nationales et de l'École nationale des Ponts et chaussées, des recherches ont été menées au cabinet des titres de la bibliothèque nationale de France, au site de Richelieu. Ces recherches

⁹³ Annexe 4 : Liste des documents trouvés aux A.N, F/14/3193 et à l'E.N.P.C, MS 2125, concernant l'odomètre (1752-1765).

⁹⁴ BNF, site de Richelieu.

ont eu pour but de trouver des éléments d'informations sur les différentes personnes rencontrées dans les archives⁹⁵. Toutes ces personnes ne se retrouvent pas au cabinet des titres mais cela a tout de même permis d'affiner les recherches. La liste des sources consultées sur ce site figure en annexe⁹⁶.

2. Méthodologie de l'analyse des réseaux de relations

La présentation des sources ayant été faite, passons à l'explication de la méthode utilisée dans le cadre de l'analyse du réseau de relations de Jean Rodolphe Perronet. Tout d'abord, il convient de proposer ici une définition du concept de « l'analyse de réseaux », en reprenant et en expliquant celle que donne Claire Lemercier :

« L'intérêt pour les réseaux en sciences sociales [...] est lié à la volonté de dépasser déterminisme des structures et modèle simpliste du choix rationnel, en s'intéressant au lien social, aux aspects organisationnels, à ce que certains appellent le niveau « méso »⁹⁷.

Etudier les réseaux de relations c'est tout d'abord arrêter de penser le réseau comme un cadre fermé comme un système organisé par des rapports qui seraient déjà déterminés (« dépasser le déterminisme des structures ») et qui établiraient un modèle trop simple dans lequel les liens entre les individus seraient guidés par la simple rationalité. Au contraire l'étude des réseaux de relations doit s'ouvrir sur des schémas beaucoup plus complexes entre les individus. Il faut accepter l'idée que tous les liens, toutes les relations qui existent entre eux ne sont pas forcément préalablement pensés, calculés et choisis. Il faut donc chercher à comprendre pourquoi telle ou telle alliance a pu se faire, pourquoi tel ou tel lien entre des individus existe? Et quels sont les intérêts cachés? L'objectif de l'analyse des réseaux de relations est donc de montrer les choix effectués librement et les choix imposés, d'éclairer le comportement social des individus. Penser en terme de

⁹⁵ Annexe 6 : Base de données et liste des personnes citées.

⁹⁶ Annexe 17 : Liste des sources : Sources de la BNF.

⁹⁷ Lemercier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », ...avril –juin 2005. p.88.

« réseaux », c'est visualiser tout d'abord les liens forts (amicaux, familiaux, professionnels, de voisinage) qui peuvent exister.

La méthode utilisée pour mener à bien cette étude a été le dépouillement des lettres et des rapports qui constituent les principaux documents des quinze dossiers d'inventeurs sélectionnés. Chaque lettre et chaque rapport ont été étudiés de manière à mettre en valeur :

- Les dates : d'envoi et de réception de la lettre, lorsqu'elles sont précisées. Les dates de rédaction d'autres lettres, rapports ou mémoires qui sont cités dans les sources mais que l'on ne retrouve pas dans le dossier.
- Les lieux : Où la lettre a-t-elle été écrite ? Où est-elle envoyée ? Les lieux cités comme : l'Académie des sciences ; les lieux d'expertises des inventions quand il est connu.
- Les personnes : l'inventeur, l'expéditeur, le destinataire, les personnes citées.
- La nature : lettre ou rapport ?

Afin de mieux faire ressortir les différents individus qui interviennent dans les dossiers retenus, un tableau a été élaboré pour chacun d'entre eux, qui retrace pour chaque document (Lettres, mémoires, rapports) présent dans un dossier : la date de rédaction; l'expéditeur ; le destinataire; les différentes personnes citées dans la lettre⁹⁸. Une liste classée par ordre alphabétique a ensuite été dressée⁹⁹. Cette liste reprend toutes les personnes citées dans les quinze dossiers étudiés.

En ce qui concerne les grands personnages intervenant dans ces dossiers, comme Jean-Rodolphe Perronet, le sieur Chaumont de La Millière, le comte d'Angiviller ou l'Abbé Terray, pour ne citer qu'eux, on ne peut pas savoir s'ils rédigent eux-mêmes leurs lettres et leurs rapports ou bien s'ils ont recours à un secrétaire. Cependant pour Perronet on peut supposer d'après les nombreuses lettres et surtout les rapports qu'il signe, que c'est sûrement lui qui les rédige car l'écriture est identique. Pour les trois autres, on se gardera d'émettre une quelconque hypothèse ou supposition car il n'y a pas suffisamment de lettres ou de rapports signés de leurs

⁹⁸ Annexe 7 : Tableau des correspondances des dossiers d'inventions en relations avec Jean-Rodolphe Perronet.

⁹⁹ Annexe 6 : Liste des personnes citées.

noms pour que l'on soit sûr qu'il s'agit de leur écriture ou bien de celle d'un secrétaire.

Si les sources constituent la « matière première » de la recherche historique, celle-ci ne peut être pertinente sans apports bibliographiques. Dans ce domaine l'histoire des sciences est très riche et il a donc fallu comme pour les sources, opérer des choix dans les lectures.

3. Etat de la question

L'histoire des sciences à l'époque moderne s'est développée dans les années 1970, avec une prédilection pour l'histoire de la pensée scientifique des XVIe et XVIIe siècles¹⁰⁰. Il faut attendre les années 1990, pour voir se poser de nouvelles interrogations et pour que se développe une bibliographie davantage tournée vers l'histoire des sciences et des techniques et sur les inventeurs et les ingénieurs au XVIIIe siècle. La bibliographie enrichie dans le cadre de la deuxième année de master, porte sur six thèmes :

- Les inventeurs et les inventions
- Le corps des Ponts et chaussées
- Jean-Rodolphe Perronet
- Les réseaux de relations
- La Noblesse et les ordres de chevalerie
- L'institution académique

Dans un premier temps, quatre lectures ont été importantes concernant le thème sur les «ingénieurs et les inventeurs au XVIIIe siècle ».

Le premier de ces livres est celui de Liliane Hilaire-Pérez¹⁰¹ qui traite des relations entre l'Etat et l'inventeur en France et en Angleterre et donc des différences qui existent dans ces deux pays par rapport au statut de l'inventeur, de la diffusion des

¹⁰⁰ Kuhn, Thomas, *La révolution copernicienne*, Paris, Fayard, 1973. Pietri Luce et Venard Marc, *Le monde et son histoire. La fin du Moyen Age et les débuts du monde moderne (du XIIIe au XVIIe)*, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1971. Mandrou, Robert, *Des Humanistes aux Hommes de science, XVIe et XVIIe siècles, Histoire de la pensée européenne*, t.3, Paris, Seuil, Points Histoire, 1973.

¹⁰¹ Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

inventions, de leur transmission et protection. En France comme l'explique Liliane Hilaire-Pérez en reprenant le concept de l'historien Steven Kaplan, les liens entre le politique et le technique sont très étroits, c'est ce que l'on appelle « la politisation de la technologie »¹⁰². Les inventions et les inventeurs (plus généralement l'ensemble du personnel technique et scientifique) servent à la gloire de l'Etat.

Cela s'explique par le fait que le roi a depuis très longtemps renforcé le poids de son administration et a su de manière « éclairée » s'approprier le savoir scientifique, les découvertes, les inventions pour sa gloire. Liliane Hilaire-Pérez établit la distinction entre les privilèges français et les *patents* anglais. En effet, le seul point commun de ces deux monopoles est leur nature « exclusive ». Les critères qui définissent la valeur du monopole d'invention ne sont absolument pas les mêmes dans ces deux pays. En France c'est l'Académie royale des sciences qui donne aux inventions le prestige qu'elles méritent. Cette institution créée en 1666 joue le rôle de « juge des inventions » :

« En France, la situation diffère en raison du prestige de la preuve orchestrée par le tribunal de la science académique lors des expertises et qui donne tout son sens, toute sa force au privilège d'invention »¹⁰³.

En Angleterre c'est différent, la valeur d'un *patent* est sous la responsabilité de l'inventeur : «Ainsi, en Angleterre, l'existence et la valeur du monopole d'invention (*patent*) sont placés sous la responsabilité individuelle de l'inventeur et dépendent de son aptitude au réseau, de ses compétences à arbitrer les conflits et à combiner les ressources institutionnelles. L'inventeur doit construire le crédit de son titre exclusif»¹⁰⁴.

Il existe cependant dans l'Angleterre du XVIIIe siècle une ambivalence entre le gouvernement et le Parlement anglais concernant le statut des inventeurs. D'un côté le gouvernement cherche à s'investir un minimum pour laisser à l'inventeur la pleine et entière responsabilité de son titre et de l'exploitation de son invention ; et de

¹⁰²Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, p.51.

¹⁰³Hilaire Pérez, Liane, *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.83.

¹⁰⁴Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.83.

l'autre côté le Parlement anglais souhaite que l'Etat s'engage plus aux côtés des inventeurs¹⁰⁵.

L'attribution des monopoles en Angleterre est régie jusqu'en 1852 par le « Statut des Monopoles » (1624), dont la procédure implique une série de démarches auprès de bureaux administratifs et jusqu'au Roi qui donne son avis sur la délivrance ou non d'un *patent*¹⁰⁶.

Le XVIIIe siècle marque en Angleterre la tendance générale à transférer les responsabilités de l'Etat vers les inventeurs et l'appareil judiciaire qui a pour mission de régler, d'arbitrer les conflits. En France c'est le contraire, la déclaration royale de 1762 qui établit un compromis entre les inventeurs toujours attachés aux privilèges exclusifs et le bureau du Commerce qui défend les idéaux des Lumières (Idéaux de progrès, de liberté et de bien public), place complètement l'inventeur au service et à la gloire de l'Etat : « L'inventeur sert les desseins de l'Etat réformateur qui le récompense par un monopole »¹⁰⁷.

L'ouvrage de Liliane Hilaire-Pérez permet d'une part d'ouvrir le champ de vision et d'étude, en confrontant la France et l'Angleterre et d'autre part, de comprendre la complexité du statut de l'inventeur dans chacun de ces pays. Dans le cas de la France, cet ouvrage éclaire un aspect du réseau complexe dans lequel s'inscrit l'inventeur en montrant les rapports entre l'inventeur et l'administration royale de l'époque. Cette dernière occupe en effet une place importante, sorte de passage obligé et incontournable pour tout inventeur désireux de faire connaître son invention et d'en tirer profit. Liliane Hilaire-Pérez s'est donc intéressée aux réseaux administratifs dans lequel s'inscrit l'inventeur et aussi aux réseaux qui se sont noués entre les « grandes sociétés d'émulations scientifiques »¹⁰⁸ comme celle de l'Abbé Nicolas Baudeau. D'autre part cet ouvrage a permis de poser les cadres institutionnels, économiques, juridiques et politiques du thème de recherche, de cerner plus précisément le statut des inventeurs français du XVIIIe siècle. Son livre est un cadre général de « l'innovation au siècle des Lumières » et à travers son

¹⁰⁵Hilaire Pérez, Liliane, « Patents et individuation en Angleterre », in *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.85.

¹⁰⁶ Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique...* Paris, 2000, p.87-88.

¹⁰⁷Hilaire Pérez, Liliane, « Privilèges français et *patents anglais* » in *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.84.

¹⁰⁸Hilaire Pérez, Liliane, « La société libre d'émulation de l'abbé Baudeau », in *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.209.

ouvrage on entrevoit le maillage administratif dans lequel est pris l'inventeur et donc par conséquent le réseau de relations qu'il doit se construire au sein même de l'administration et plus généralement des différentes institutions.

Les relations avec les Ponts et chaussées et le rôle joué par Jean-Rodolphe Perronet en tant que premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées ne sont pas abordées. A la différence de Liliane Hilaire Pérez, ce mémoire traite de ces relations qui existent entre les inventeurs, les ingénieurs et le Corps royal des Ponts et chaussées.

Toujours sur le même thème, mais plus centré sur les ingénieurs, l'ouvrage d'Hélène Vérin¹⁰⁹, permet de cerner l'identité de l'ingénieur. A la fois représentant du savoir technique et du pouvoir politique l'ingénieur doit contribuer à assurer la puissance économique du royaume et pour cela, il doit garantir l'amélioration de la productivité, qui passe par l'amélioration des techniques et de la circulation des richesses. Il a donc une double fonction : la première étant de faciliter les décisions du gouvernement et la seconde d'assurer son contrôle sur les travaux entrepris¹¹⁰. En ce sens, Hélène Vérin rejoint Liliane Hilaire Pérez et son concept de « politisation de la technologie ». Elle explique comment s'est formée la figure de l'ingénieur, et comment ce modèle est entré en crise à cause de la concurrence des entrepreneurs. Cette crise est double car le titre même d'ingénieur est discrédité par le fait qu'ils sont de plus en plus nombreux à exercer cette profession, mais aussi parce que certains se font appeler « ingénieurs », alors que dans la réalité ils ne sont que de simples artisans, techniciens, fabricants qui ont réussi à obtenir ce titre grâce à leurs rapports privilégiés avec l'élite, ou bien qui se le sont tout simplement auto attribués : « D'autre part plusieurs se déclarèrent ingénieurs pour avoir inventé quelque automate ou machine et obtenu du roi un privilège d'exploitation »¹¹¹.

L'auteur parle également du lien entre l'Etat et l'entreprise au XVIIIème siècle et de la place qu'occupe l'ingénieur entre les deux¹¹². L'Etat assure un contrôle administratif des activités, des travaux, mais laisse une part de liberté aux entrepreneurs. Dans ce cadre l'ingénieur au service de l'Etat travaille à dresser des

¹⁰⁹ Vérin, Hélène, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIe au XVIII e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

¹¹⁰ Vérin Hélène, *La gloire des ingénieurs...*, p.181 à186 et 202.

¹¹¹ Vérin Hélène, *La gloire des ingénieurs...*, Paris, 1993, p.184.

¹¹² Vérin Hélène, *La gloire des ingénieurs...*, Paris, 1993, p.220-241.

devis des travaux réalisés et des travaux à faire. Il se trouve au centre des relations entre l'Etat et l'entreprise et doit veiller au bon déroulement économique des travaux (qualité et bon prix), afin d'assurer les intérêts généraux.

L'auteur n'étudie pas les réseaux de relations des ingénieurs, ni ceux du Premier ingénieur des Ponts et chaussées : Jean-Rodolphe Perronet. Elle s'attache plutôt à montrer ce que cela signifie d'être un « ingénieur » au XVIIIe siècle ; La place que ceux ci occupent, coincés entre l'administration d'une part et donc l'Etat et les entrepreneurs d'autre part. L'importance et le poids des travaux qui reposent sur eux. Cela permet donc de bien replacer l'ingénieur dans la société du XVIIIe siècle, en tant que « maillon » de l'administration royale.

Or la nouveauté de ce mémoire est de rendre compte de l'appartenance des ingénieurs et des inventeurs à un réseau de relations, pris à la fois dans les maillages de l'administration royale, dans ceux des Ponts et chaussées et au sein des académies.

L'article de Serge Paquier¹¹³ est intéressant car il a étudié au XVIIIe siècle le cas d'un homme qui tente sa chance en se lançant dans le monde des inventions et des techniques pour y faire fortune, et pour s'y faire un nom : Ami Argand. C'est donc un exemple concret du parcours social d'un homme à la fois inventeur et entrepreneur que raconte cet article. Ami Argand est né à Genève et l'auteur décrit à travers sa trajectoire individuelle dans le monde des innovations et des techniques, la figure plus générale de l'inventeur. Mis à part le fait qu'il éclaire sur le milieu social d'où sont issus les « inventeurs », cet article porte également la réflexion sur un certain nombre de concepts qui éclairent ce thème sur « les réseaux de relations des inventeurs au XVIIIe siècle ». Il s'agit tout d'abord du concept de **clientélisme**. L'inventeur doit se faire le client de personnages socialement plus élevés, ayant un poids politique, scientifique, industriel important et qui sont en quelque sorte ses « piliers » car ils vont lui permettre de faire connaître son invention, d'être reconnu (ils vont lui permettre de se faire un « nom » dans la société) et au final de poursuivre son ascension sociale. Cela permet d'entrer dans la réalité sociale de l'époque, de la comprendre, et de rejoindre ainsi l'étude des réseaux de relations

¹¹³ Paquier, Serge, « La trajectoire internationale d'un innovateur-entrepreneur au siècle des Lumières : Ami Argand (1750-1803) », in Cotte, Michel, *Circulations techniques, en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement*, collection « Sciences humaines et technologie », presses universitaires de Franche Comté, UTBM, 2003.

dont il est question dans ce mémoire. Ensuite il permet d'aborder la notion de **stratégie professionnelle**. L'inventeur créé par intérêt et non pas uniquement pour satisfaire son propre plaisir et son propre génie, son but est avant tout de tirer profit de son invention et pour cela il va penser une stratégie professionnelle. Cette stratégie passe par l'obtention d'un privilège exclusif qui est un monopole, permettant d'exploiter directement une invention sur un temps long, souvent une dizaine d'années. On entre par l'intermédiaire de ce concept dans la réalité économique du XVIIIe siècle. Réalité qui se complexifie par ce jeu des « stratégies professionnelles », et qui montre que le visage de l'inventeur peut être double et recouvrir aussi celui d'un entrepreneur, comme le fut lui-même Ami Argand qualifié d' « innovateur - entrepreneur »¹¹⁴.

Enfin le dernier concept abordé est celui des **pôles économiques ou centres**. Il s'agit des grandes capitales européennes (Paris, Londres et dans une moindre mesure : Genève) qui sont tout à la fois des pôles économiques, politiques, scientifiques... incontournables pour les inventeurs, car on y retrouve les clients, le pouvoir, politique et administratif (lieu d'octroi des privilèges) et le savoir scientifique (l'Académie royale des sciences, Ecole des Ponts et Chaussées). La réalité spatiale, se découvre par le biais des « pôles économiques ou centres » qui montre l'importance de ces grandes villes pour l'inventeur car elles sont le point de convergence de toute les réalités : politiques, économiques, sociales, administratives et scientifiques.

On ne peut pas s'intéresser aux inventeurs et aux ingénieurs sans se documenter sur la formation et la création du corps des Ponts et chaussées. La première référence dans ce domaine est le livre d'André Brunot et René Coquand¹¹⁵ qui traite de l'histoire du corps des Ponts et chaussées depuis sa fondation. Le premier chapitre porte sur les origines de la fondation du corps de l'administration des Ponts et chaussées qui remonte au XVIIe siècle et à son organisation progressive qui se fait sur plus d'un siècle pour aboutir enfin à la création d'un bureau des dessinateurs du Roi par l'arrêt du 14 février 1747 (qui prend officiellement le nom d'Ecole en

¹¹⁴ Paquier, Serge, « La trajectoire internationale d'un innovateur-entrepreneur au siècle des Lumières : Ami Argand (1750-1803) », in Cotte, Michel, *Circulations techniques, en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement*, collection « Sciences humaines et technologie », presses universitaires de Franche Comté, UTBM, 2003.

¹¹⁵ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

1775). C'est dans le second chapitre qu'intervient Jean Rodolphe Perronet. Le troisième chapitre porte sur le développement de l'administration des Ponts et chaussées à partir des années 1750. Cet ouvrage est indispensable pour toutes les connaissances qu'il apporte sur l'histoire des Ponts et chaussées, depuis ses origines jusqu'à nos jours. En revanche les relations des ingénieurs ne sont pas abordées.

Un autre spécialiste de ce thème, Antoine Picon¹¹⁶ dans son ouvrage intitulé *L'invention de l'ingénieur moderne* aborde dans sa première partie dédiée aux « Ingénieurs des Lumières » l'histoire du corps et de l'Ecole des Ponts et chaussées¹¹⁷. Il retrace dans cette partie toute l'histoire de ce corps depuis sa création jusqu'à la Révolution française (1789) en s'intéressant à la fois aux aspects techniques comme l'évolution des constructions par exemple et les origines sociales des élèves de l'Ecole des Ponts et chaussées. Il donne donc une très bonne vue d'ensemble de l'histoire de ce corps en ne se bornant pas qu'aux aspects administratifs et techniques. Cependant il n'aborde pas non plus la question des réseaux de relations entre les membres du corps des Ponts et chaussées ni même entre ce corps et une autre institution comme l'Académie royale des sciences par exemple.

Les sources et la bibliographie concernant l'histoire des Ponts et chaussées font ressortir un personnage incontournable au XVIIIe siècle : Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Il existe de nombreuses notices biographiques le concernant. Dans le cadre de cette étude, on a retenu les plus importantes et parmi celles-ci se trouve celle de Michel Yvon¹¹⁸ qui a rédigé une courte biographie sur l'homme et son parcours professionnel. Il y traite aussi de l'organisation des Ponts et chaussées et de son histoire avec les principaux personnages qui ont eu une influence dans la création de ce corps. Cette notice très brève peut être complétée par celle faite par Antoine Picon¹¹⁹ ou par celle qui se trouve dans l'ouvrage d'André Brunot et René Coquand et qui présentent Jean-Rodolphe Perronet en tant que directeur de l'Ecole

¹¹⁶ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992.

¹¹⁷ Picon, Antoine, « Les Ingénieurs des Lumières », in, *L'invention de l'ingénieur moderne, ...*, p. 29-302.

¹¹⁸ Yvon, Michel, « Jean Rodolphe Perronet (1708-1794) », in *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150-151, p.81 à 86.

¹¹⁹ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne. L'Ecole des Ponts et Chaussées 1747-1851*, Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées, 1992, p. 33-38.

des Ponts et chaussées et en tant qu'ingénieur et spécialiste de la construction des ponts. Mais ces biographies ne traitent guère des réseaux de relations de Jean-Rodolphe Perronet avec les ingénieurs, les inventeurs ni avec d'autres membres des Ponts et chaussées ou de l'administration royale.

En revanche l'article de M. Guillot¹²⁰ entièrement dédié à Jean-Rodolphe Perronet renseigne beaucoup mieux sur les origines et la famille du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées. Informations que l'on trouve peu dans les biographies précédemment citées. C'est là tout l'intérêt de cet article qui a su mettre plus l'accent sur l'histoire personnelle, familiale de Jean-Rodolphe Perronet que sur sa carrière professionnelle déjà très largement étudiée et rapportée. Le livre de Claude Vacant¹²¹ est un peu la synthèse de tous ces articles et de toutes ces notices biographiques sur Jean-Rodolphe Perronet. Cet ouvrage traite de tous les aspects connus de sa vie, aussi bien concernant sa famille que sa carrière professionnelle. Le travail accompli par Claude Vacant est un travail considérable mais qui comporte néanmoins une petite « coquille » : elle ne cite pas toujours ses sources, ce qui complique le travail de recherche qui consiste à vérifier l'exactitude des informations trouvées dans les ouvrages. Mais la lecture de cette ouvrage reste incontournable et l'auteur a tout de même le mérite de rassembler toutes les informations concernant la vie et l'histoire de Jean-Rodolphe Perronet comme : les origines familiales et sociales de Jean-Rodolphe Perronet ; Ses relations avec un certain grand philosophe, fondateur de l'*Encyclopédie* : Denis Diderot. Elle revient bien évidemment sur la carrière de Jean-Rodolphe Perronet, depuis ses débuts au cabinet de l'architecte de Beausire jusqu'à sa nomination au poste de Premier ingénieur des Ponts et chaussées en 1763. Elle met également en lumière la reconnaissance sociale portée à Jean-Rodolphe Perronet à travers les lettres de noblesse, l'admission à l'ordre de Saint-Michel et à la loge maçonnique d'Uranie.

Cependant, si cette biographie fait ressortir la prodigieuse ascension sociale de Jean-Rodolphe Perronet et si elle souligne le rôle joué par certains grands personnages de l'administration royale comme l'intendant d'Alençon Louis-Lallemant de Lévignen (1681-1767) ou bien encore l'intendant des finances Charles-Daniel

¹²⁰ M. Guillot, « Un destin helvétique, Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004.

¹²¹ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006.

Trudaine(1703-1769), elle ne rentre pas plus dans le détail et ne fait ressortir aucune analyse de réseaux. L'analyse de réseaux qui est le cœur même de ce mémoire et qui viendra donc compléter les biographies faites jusqu'à présent sur Jean-Rodolphe Perronet.

Concernant les réseaux de relations, plusieurs lectures instruisent sur ce thème, comme l'article de Claire Lemerrier¹²² qui permet de mieux comprendre ce que l'on entend par le concept de « réseaux de relations ».

L'auteur incite à réfléchir sur la définition du concept de « réseau de relations » afin d'éviter de le penser comme une structure fermée. En effet, les réseaux sont définis comme étant des schémas de relations complexes entre les individus qui permettent de comprendre pourquoi des liens entre telle ou telle personne se sont créés. Les réseaux peuvent être de différentes natures, hiérarchisés ou pas, multipolaires ou pas, mouvants ou statiques. Comment fonctionnent-ils ? Comme une ressource ou comme une contrainte pour l'individu ? Cet article a pour objectif de montrer les apports de cet outil que représente le concept « d'analyse réseau »¹²³ et ses possibilités. Elle définit précisément ce qu'est l'analyse de réseaux et donne en plus une liste de concepts qui s'y appliquent, comme par exemple le concept : d' « intermédiation »¹²⁴ : qui définit la position du *broker*, celui qui représente le seul lien, le passage obligé entre deux groupes, qui par ailleurs s'ignorent, ce qui constitue dans certaines situations une position de pouvoir dans d'autres une position de vulnérabilité. Ce concept est intéressant car il peut être relié à notre sujet grâce à la personne de Jean Rodolphe Perronet.

En effet en réfléchissant sur ce concept on est amené à se demander si Jean Rodolphe Perronet a joué ou a pu jouer ce rôle de *broker* se retrouvant souvent entre les inventeurs, les ingénieurs et les membres de l'administration royale et de l'Académie royale des sciences.

¹²² Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2005, n°52-2, p.88-112.

¹²³ Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », n°52-2, p.89.

¹²⁴ Lemerrier Claire, « Analyse de réseaux et histoire », n°52-2 p.90-94.

Claire Lemerrier donne également des conseils de méthode, en démontrant l'importance de croiser la méthode qualitative et la méthode quantitative¹²⁵, ce qui permet de recouper les types de liens qui peuvent exister : formels ou informels ?

Cet article est indispensable pour la compréhension et la définition du concept de « réseau de relations ». Il apporte un éclairage important concernant la méthode et les concepts liés. Toute la complexité de l'analyse des réseaux de relations réside dans la définition du type de lien qui unit les individus entre eux et dans l'organisation du réseau. Se fait-il autour ou non d'une personne particulière ? Ce réseau se heurte-t-il à d'autres phénomènes, comme des institutions ou des administrations ?

D'autres lectures viennent compléter et enrichir l'article de Claire Lemerrier et tout particulièrement les ouvrages de Vincent Lemieux et les articles de Thierry Rentet.

Vincent Lemieux à travers ses deux principaux ouvrages¹²⁶ introduit une définition complète et détaillée de la notion de « réseau » et ouvre d'autres perspectives par le biais de son étude menée sur les coalitions. Son étude très poussée fait ressortir des concepts importants comme ceux « d'appareils » par exemple. L'idée principale de cet ouvrage intitulé *les réseaux d'acteurs sociaux* est que : Les réseaux sociaux s'opposent aux « appareils » qui sont des organisations constituées, mais que la limite entre ces deux structures est très floue, de sorte que l'on trouve des éléments de réseaux dans les appareils et inversement¹²⁷. Le réseau peut se définir par un ensemble de liens, qui peuvent être positifs ou négatifs et qui sont régis par des « connexions¹²⁸ » qui bien souvent sont des relations de contrôles. Pour simplifier, un réseau est en quelque sorte un système qui ne peut être compris que s'il est étudié dans ses rapports avec : son environnement, ses finalités, ses activités et son évolution¹²⁹. Dans un réseau, tous les acteurs sont en connexions, tous ont des liens directs les uns avec les autres, contrairement aux « appareils » dans lesquels bien souvent c'est un acteur principal qui est le « connecteur » (ou broker), c'est-à-dire qui fait les liens avec les autres. De sorte que dans un appareil tous les acteurs ne

¹²⁵ Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », n°52-2, p.95- 96.

¹²⁶ Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, PUF, 1999, .p.1-2. Lemieux, Vincent, *Les coalitions, liens, transactions et contrôles*, Paris, PUF, 1998.

¹²⁷ Lemieux, Vincent, *Les réseaux...*, Paris, 1999, p.1-2

¹²⁸ Lemieux, Vincent, *Les réseaux...*, Paris, 1999, p.13.

¹²⁹ Lemieux, Vincent, *Les réseaux...*, Paris, 1999, p. 7.

sont pas liés directement entre eux. Le lien se fait par un intermédiaire¹³⁰, comme c'est le cas on le verra dans ce mémoire.

Comme l'explique très bien l'auteur, tous les réseaux d'acteurs sociaux diffèrent les uns des autres par la variété de leurs connexions et de leurs ressources (informatives, biens marchands, relationnels...) qui y circulent. Mais il existe trois dimensions de relations dans les réseaux d'acteurs sociaux :

- Tout d'abord une dimension d'appartenance, qui renvoie aux liens d'identification, de différenciation ou d'appartenance entre les acteurs sociaux.
- Ensuite se trouve la dimension d'appropriation, qui renvoie aux transactions entre les acteurs.
- Et enfin la dimension de la gouverne, qui réfère aux contrôles que les acteurs exercent les uns sur les autres.

L'intérêt de ce livre est d'expliquer les réseaux de relations à travers des exemples concrets (Un chapitre par exemple), comme par exemple : les réseaux de mobilisation, les réseaux d'affinité, les réseaux de clientélisme, les réseaux de soutien. Et de consacrer également un chapitre entier à la notion de réseau¹³¹. Bien que cet ouvrage soit essentiellement ciblé sur la sphère politique du XX e siècle, il apporte des définitions et des concepts importants, tout à fait applicable à l'étude que l'on se propose de mener sur les réseaux de relations de Jean-Rodolphe Perronet au XVIIIe siècle. L'intérêt d'une telle étude est de chercher à déceler les principes d'organisations sous-jacents aux réseaux de relations (Principe de groupabilité, d'équilibration et de coordination). L'apport de cet ouvrage est important pour notre étude, notamment les chapitres concernant : « Les réseaux de parenté ; les réseaux d'affinité ; les réseaux de soutien ; les réseaux de clientélisme » dont certains concepts pourront permettre d'éclairer et d'expliquer l'étude de ce mémoire sur les réseaux de relations de Jean-Rodolphe Perronet. Cependant il est nécessaire de souligner les difficultés et les manques rencontrés à la lecture de ce livre. La principale difficulté de ce livre est propre à la complexité même du thème des réseaux d'acteurs sociaux qui fait appel à beaucoup de définitions, de concepts et qui s'élargie vers des sous-catégories comme les « quasi-réseaux » par exemple.

¹³⁰ Lemieux, Vincent, *Les réseaux...*, Paris, 1999, p. 21-22.

¹³¹ Lemieux, Vincent, *Les réseaux...*, Paris, 1999, p. 3-12.

Enfin cet ouvrage se destine tout de même plus à des études contemporaines des réseaux de relations bien que les concepts et les idées avancés par Vincent Lemieux peuvent nous éclairer dans notre démarche.

Le second ouvrage de Vincent Lemieux est centré sur l'étude des « coalitions ». La coalition signifie : «La réunion momentanée de puissances, de partis ou de personnes pour lutter contre un ennemi commun». Elle peut être également « Un accord réalisé entre personnes de mêmes conditions dans des buts économiques ou professionnels »¹³². Autrement dit dans le premier cas de figure elle est une sorte d'alliance entre différentes personnes qui s'unissent contre un autre individu ou bien un autre groupe d'individus. On y retrouve d'ailleurs la notion clé de « lutte » qui définit très bien au premier abord le terme de « coalition ». Mais dans une seconde approche la « coalition » perd cet aspect de « lutte » entre des personnes pour devenir un simple « rassemblement de personnes de mêmes conditions dans des buts économiques et professionnels ». Cette définition se rapproche donc de celle de l'alliance ou du partenariat, au détail près qu'elle ne concerne que des « personnes de mêmes conditions » et qu'elle ne vise non pas un individu ou un groupe d'individu, mais des objectifs économiques et/ou professionnels. La coalition est un exemple des différentes formes de relations que peuvent tisser des hommes entre eux.

Ces relations peuvent être certes familiales, amicales ou professionnelles et on peut alors parler de la « nature » des relations. Mais elles peuvent également avoir des caractéristiques particulières comme être : des alliances, des partenariats ou bien alors des coalitions. Evidemment les individus n'entretiendront pas les mêmes rapports selon qu'ils sont alliés, partenaires, membres ou « victimes » d'une coalition.

L'alliance représente une union passée entre plusieurs individus qui s'engagent par un accord pour défendre des intérêts communs (par exemple, politiques, économiques). Il existe également le cas de l'alliance par mariage. Dans ce cas précis un homme devient l'allié par mariage des parents de son épouse. Les liens deviennent des liens familiaux.

¹³² Définition de « coalition », in *Dictionnaire Encyclopédique*, Paris, Hachette, 2000.

Le partenariat pour sa part représente une simple association de personnes qui se disent bien souvent « partenaires » dans des buts économiques ou professionnels.

Comme pour son précédent ouvrage¹³³, Vincent Lemieux¹³⁴ a étudié les coalitions dans une sphère bien déterminée : la sphère du politique au XXe siècle. Même si cela est très différent de l'étude de ce mémoire qui se passe au XVIIIe siècle et dans la sphère scientifique et technique, les définitions et les développements qu'il propose dans ce livre sont tout à fait transposables à l'étude de ce mémoire.

L'auteur ne se contente pas de définir ce qu'est une coalition, il détermine également les types de relations que nouent les acteurs car ils sont déterminants dans la formation et dans la transformation d'une coalition, comme par exemple les liens d'affinités. Il poursuit son analyse sociologique en expliquant qu'il existe plusieurs facteurs qui influencent la formation, la transformation ou le maintien d'une coalition, comme par exemple « les bénéfices recherchés »¹³⁵ par les membres d'une coalition : Pour qu'une coalition se maintienne il faut que les « bénéfices recherchés » soient les mêmes pour tous ses membres.

Par ailleurs, son étude sur la « formalisation des liens »¹³⁶ au sein des coalitions est intéressante et utile pour l'étude que l'on se propose de faire sur l'analyse de réseaux, car elle met en avant la représentation méthodologique des liens au moyen des « graphes », qui peut servir pour cette étude sur les inventeurs au XVIIIe siècle. Vincent Lemieux rejoint ici Claire Lemercier¹³⁷ sur l'étude du réseau personnel d'un acteur (Ou Ego) qui se traduit par un réseau en étoile.

Vincent Lemieux étudie dans le détail les coalitions et les relations entre les individus en les catégorisant en « système, en réseaux et en appareils ». Il aborde également les différences entre réseau personnel et réseau collectif en revenant sur la densité des réseaux et sur leur évolution¹³⁸.

¹³³ Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*,...1999.

¹³⁴ Lemieux, Vincent, *Les coalitions, liens, transactions et contrôles*, Paris, PUF, 1998.

¹³⁵ Lemieux, Vincent, « Chapitre 1 : L'étude des coalitions », in *Les coalitions, liens, ...*, Paris, PUF, 1998.

¹³⁶ Lemieux, Vincent, « Chapitre 2 : Liens, transactions et contrôles dans les coalitions », in *Les coalitions, liens*,...Paris, Puf, 1998, p.45.

¹³⁷ Lemercier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2005, n°52-2, p88-112.

¹³⁸ Lemieux, Vincent, « Chapitre 3 : « L'environnement interne et l'environnement externe des coalitions », in *Les coalitions, liens, ...*, Paris, PUF, 1998, p.60 et suivantes.

Le livre de Vincent Lemieux est une bonne base pour la compréhension des coalitions et des réseaux de relations en général, car il fournit beaucoup de définitions et de concepts applicables et transposables à n'importe quelle sphère de la société. Du point de vue méthodologique, l'auteur reste attaché à l'utilisation des « graphes », il n'aborde aucune autre manière de rendre compte des liens entre les individus, contrairement à Claire Lemerrier qui développe plus les méthodes applicables à l'analyse de réseaux.

Un autre spécialiste, seiziémiste celui-ci a beaucoup travaillé sur l'analyse des réseaux de relations à partir des correspondances : Thierry Rentet¹³⁹. En complément de sa thèse, Thierry Rentet a publié deux articles¹⁴⁰ dans lesquels il explique la méthode à appliquer pour analyser un réseau de relations dans des correspondances. Dans son article intitulé « Network mapping : Ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », Thierry Rentet traite de l'étude du réseau de relations des principaux serviteurs (« major domestic officers ») et également conseillers du grand maître de France : Anne de Montmorency¹⁴¹, à partir des correspondances laissées par ces hommes et conservées à la bibliothèque du Musée Condé à Chantilly. L'analyse des réseaux de relations permet de soulever de nombreuses questions : Tout d'abord, concernant la cohésion d'un groupe : Quels éléments peuvent expliquer le rassemblement de ce groupe d'hommes (« major domestic officers ») autour de la personne d'Anne de Montmorency ? Il peut exister plusieurs solutions et dans le cas étudié par Thierry Rentet, les facteurs explicatifs de la cohésion sont : les liens familiaux ; la détention d'un poste, d'une fonction dans la maison d'Anne de Montmorency ; l'appartenance à son armée ; la possession d'une propriété foncière à proximité ou dans le domaine terrien des Montmorency¹⁴². Ensuite, une fois le réseau identifié et les éléments formant sa cohésion explicités, se pose la question de la reconstitution du réseau dans sa propre structure et dans sa propre dynamique : « The question is how to

¹³⁹ Rentet, Thierry, *Le roi, le Grand Maître et les fidèles. Les réseaux d'Anne de Montmorency, Grand Maître de France, vers 1530*, soutenue en 2001.

¹⁴⁰ Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume, seigneur d'Iverny, diplomate, juriste, officier royal et serviteur du connétable Anne de Montmorency », in, *Société historique de Meaux et sa région (SHMR)*, n°1, 2004, p.75-85. Rentet, Thierry, « Network Mapping: ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », in, *French History*, vol 17, 2, 2003, p.109-126.

¹⁴¹ Anne de Montmorency (1494-1567), fut d'abord maréchal de France en 1522, puis grand maître en 1526 avant d'être nommé connétable, c'est-à-dire chef des armées en 1526.

¹⁴² Rentet, Thierry, « Network Mapping: ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », in, *French History*, vol 17, 2, 2003, p.109.

reconstruct its inner structure and dynamics. How exactly did master and servant interact ?¹⁴³ »

Pour répondre à cette question, Thierry Rentet s'intéresse tout d'abord aux fonctions et aux offices exercés par les membres du réseau d'Anne de Montmorency. Pour ce faire il répertorie dans un tableau les fonctions et les offices des individus qui constituent le réseau qu'il a identifié. Ensuite il applique une méthode quantitative ou comptable pour analyser dans le détail le réseau de relations qui l'intéresse. Ainsi il comptabilise pour chaque individu du réseau le nombre de lettres envoyés au grand maître de France ou à son secrétaire Nicolas Berthereau (qui fait lui aussi parti du réseau identifié par Thierry Rentet) et il estime que le corpus de lettres de tous ces individus constituent 13% du nombre total des lettres conservées à Chantilly¹⁴⁴. Cette méthode a eu pour résultats de faire ressortir le rôle et la centralité d'un personnage important dans ce réseau : Nicolas Berthereau, le secrétaire d'Anne de Montmorency et de faire ressortir également une hiérarchie entre les différents membres de ce réseau et en particulier entre ceux qui écrivent fréquemment au grand maître ou à son secrétaire et ceux qui au contraire leurs écrivent moins. Cela permet aussi de dresser la liste de ceux qui écrivent directement à Anne de Montmorency et de ceux qui préfèrent passer par son secrétaire. Comme par exemple Mathieu de Longuejume qui écrit vingt-sept lettres au grand maître alors qu'il n'en adresse que sept à Nicolas Berthereau.

Une fois ces opérations de comptage et de classement terminées, il faut expliquer Thierry Rentet rentrer dans le détail des lettres et établir une nouvelle classification par thèmes cette fois. Il est alors possible d'établir des liens entre les individus et le thème des lettres en cherchant à répondre aux questions : Qui écrit et pourquoi ? Y'a-t-il des récurrences ? Des corrélations ? Dans le cas étudié par Thierry Rentet, il existe effectivement une corrélation entre les deux, comme il l'écrit d'ailleurs : « Then we discover a surprising correlation between what they were writing about and the individuals responsible for discharging a particular responsibility¹⁴⁵ ».

¹⁴³ Rentet, Thierry, « Network Mapping: ties of fidelity... », p.109.

¹⁴⁴ Anne de Montmorency (1494-1567), fut d'abord maréchal de France en 1522 puis grand maître en 1526 avant d'être nommé connétable, c'est-à-dire chef des armées en 1526. Rentet, Thierry, « Network Mapping: ties of fidelity ... », p.109 à 112. Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume... », p.77.

¹⁴⁵ Rentet, Thierry, « Network Mapping: ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », in, *French History*, vol 17, 2, 2003, p.113.

Par la suite, une étude plus approfondie des lettres permet de faire ressortir les liens entre les membres du réseau et non plus uniquement entre eux et Anne de Montmorency ou son secrétaire Nicolas Berthereau. Pour cela il faut s'interroger sur les citations : Qui cite qui ? Et pourquoi ? Les résultats obtenus peuvent être traduits sous la forme d'un graphique comme l'a fait Thierry Rentet en montrant les liens entre les individus et en les quantifiant (nombre de fois qu'un individu X cite un autre individu Y et inversement). Mais les résultats de ce graphique doivent être nuancés car ils ne font pas ressortir forcément les principaux individus, comme le remarque Thierry Rentet qui constate que le principal intermédiaire Nicolas Berthereau ne ressort pas beaucoup dans ce graphique :

« First, the resulting diagram is not always a reliable indicator of an individual's real signifiante in the group¹⁴⁶ ».

Ce résultat, l'auteur l'explique par le choix qui a été fait de séparer les lettres envoyées des lettres reçues par un individu [notions de correspondances passives et actives] et du fait également qu'il doit manquer certaines lettres dans le corpus étudié.

Pour comprendre et approcher l'étude de la dynamique d'un groupe, il est nécessaire de solliciter d'autres sources pour reconstituer le « social background » c'est-à-dire l'origine et le milieu social des individus étudiés. On a alors recours aux méthodes prosopographiques que Thierry Rentet développe dans l'article : « Network mapping : Ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency » et dans celui plus ciblé sur l'un des membres du réseau de relations d'Anne de Montmorency, Mathieu de Longuejume et qui s'intitule : « Mathieu de Longuejume, seigneur d'Iverny, diplomate, juriste, officier royal et serviteur du connétable Anne de Montmorency ».

Comme le montre le plan de cet article¹⁴⁷, articulé autour des origines sociales, seigneuriales et de la carrière de Mathieu de Longuejume, il est essentiel de connaître la biographie complète de celle ou de celui dont on veut étudier le réseau de relations, parce que cela va apporter des éléments de réponses, d'explications

¹⁴⁶ Rentet, Thierry, « Network Mapping: ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », in, *French History*, vol 17, 2, 2003, p.113-114.

¹⁴⁷ Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume, seigneur d'Iverny, diplomate, juriste, officier royal et serviteur du connétable Anne de Montmorency », in, *Société historique de Meaux et sa région (SHMR)*, n°1, 2004, p.75-85.

aux questions soulevées par l'analyse de réseaux et par les sources. L'intérêt de la prosopographie mêlée à de l'analyse de réseaux est de voir comment les individus s'inscrivent dans un groupe social, quels en sont les avantages mais aussi les inconvénients qu'ils en tirent et surtout en quoi l'analyse de réseaux permet d'éclairer le phénomène de l'ascension sociale à n'importe quelle époque?

Dans le cas de Mathieu de Longuejume, Thierry Rentet, montre bien comment le réseau de relations tissé par ce serviteur des Montmorency lui est à certains moments favorables et à d'autres défavorables et surtout en quoi ce réseau influe sur les activités et la carrière de Mathieu de Longuejume. En effet, lorsqu'Anne de Montmorency, protecteur de Mathieu de Longuejume, tombe dans la disgrâce du roi François 1^{er} (1515-1547), il entraîne avec lui tous ses fidèles serviteurs, dont Mathieu de Longuejume¹⁴⁸.

Le dernier point important traité par Thierry Rentet dans cet article concerne les alliances et leur utilisation. Toujours à travers l'exemple de Mathieu de Longuejume, l'auteur montre l'importance des alliances dans l'ascension sociale d'un individu. Les alliances sont un enjeu majeur à l'époque moderne car elles sont le « reflet du poids et de la place d'une famille dans la société d'ordre de la France d'Ancien Régime¹⁴⁹ », c'est pour cela que l'analyse des réseaux de relations d'un individu doit s'étendre à celle des alliances qu'il a conclues et tout particulièrement des alliances matrimoniales.

La lecture de ces deux articles est donc très enrichissante tout particulièrement en ce qui concerne les méthodes à utiliser pour exploiter un type de source : les correspondances. C'est de cette manière que l'on a procédé et qui a permis de détacher Jean-Rodolphe Perronet des autres ingénieurs cités dans nos sources¹⁵⁰. Cependant il existe des différences entre notre étude et la sienne car dans notre cas, il est très difficile de recourir à tous les éléments de méthodes développés par Thierry Rentet, notamment concernant les thématiques. Les sources étudiées¹⁵¹ dans ce mémoire sont très homogènes dans leurs thématiques. C'est une correspondance à caractère principalement professionnelle. On ne trouve pas de

¹⁴⁸ Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume, ... », p.80. Rentet, Thierry, "Network Mapping..." p.129.

¹⁴⁹ Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume, ... », p.83.

¹⁵⁰ AN, F/14/3186-3196, dossiers d'inventeurs. Voir à ce propos les deux tableaux, annexes 1 et 2 : celui qui répertorie tous les dossiers d'inventeurs pour le XVIII^e siècle (38 cas) et celui qui contient tous les dossiers d'inventeurs dans lesquels est cité Jean-Rodolphe Perronet (16 cas).

¹⁵¹ AN, F/14/3186-3196, AN, F/14/3193, ENPC, MS 2125 et MS 2072.

papiers personnels entre par exemple Jean-Rodolphe Perronet et son épouse ou un autre membre de sa famille ou bien même un autre membre des ponts et chaussées. Nos sources, elles mêmes empêchent tout découpage par thématiques.

La seconde concerne les alliances et la pauvreté des sources étudiées dans ce domaine. Jean-Rodolphe Perronet a toute sa vie été très discret sur ses origines familiales et même plus tard sur sa vie personnelle ce qui explique sans doute le manque de sources à ce sujet.

En tout les cas la lecture de ces deux articles aura permis de mieux saisir la complexité de l'analyse de réseaux qui est comme l'explique Thierry Rentet quelque chose qui vit et qui évolue (« a living and evolving entity ») et elle doit donc être l'occasion d'étudier les membres des réseaux comme des acteurs sociaux (« social actors ») pour mieux faire ressortir leur place dans le réseau qu'ils ont intégrés¹⁵².

La biographie de Jean-Rodolphe Perronet est l'exemple même d'une brillante réussite professionnelle et sociale. Entre autre reconnaissance, il reçut la noblesse et l'entrée dans un ordre de Chevalerie, l'ordre de Saint-michel.

Concernant la noblesse, plusieurs articles consultés ont permis d'éclairer cette notion et tout particulièrement ceux de :

Frédéric d'Agay¹⁵³ sur les « preuves de noblesse », Guy Chaussinant-Nogaret sur la « Noblesse »¹⁵⁴ et Arlette Jouanna¹⁵⁵ sur la mémoire nobiliaire.

Les articles de Frédéric d'Agay et de Guy Chaussinant-Nogaret permettent d'aborder la notion de noblesse au XVIIIe siècle. Guy Chaussinant Nogaret en donne d'ailleurs une définition assez claire en écrivant que la noblesse est : « Un ordre qui rassemble tous les individus bénéficiant d'un même statut juridique privilégié, classe regroupant tous ceux qui à des titres divers occupent dans la société du XVIIIe siècle les fonctions les plus avantageuses et enviées, ou agrégat de personnalités très différenciées que seule l'appartenance commune au second ordre de l'Etat autorise

¹⁵² Rentet, Thierry, « Network mapping... », p. 125-126.

¹⁵³ Agay, Frédéric, « Preuves de Noblesse », in Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1252.

¹⁵⁴ Chaussinant-Nogaret, Guy, « Noblesse », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.778-780.

¹⁵⁵ Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire. Le rôle de la réputation dans les preuves de noblesse : l'exemple des barons des Etats de Languedoc », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p.197- 206.

à confondre sous une même dénomination¹⁵⁶ ». Il souligne d'entrée de jeu, le caractère très hétérogène de la noblesse partagée principalement entre une noblesse militaire et une noblesse de robe et entre une noblesse urbaine et une noblesse rurale. Cette diversité est le résultat d'une politique royale qui au cours du siècle précédent a cherché à renforcer les caisses de l'Etat en vendant des charges et des offices dits « anoblissants »¹⁵⁷. Ces offices vénaux sont en théorie accessibles à tous ceux qui possèdent suffisamment d'argent pour en devenir l'acquéreur, mais dans la réalité les charges importantes ou « supérieures » sont réservées à des individus déjà nobles ou disposant d'un solide réseau de relations¹⁵⁸.

En complément de cet article, celui de Frédéric d'Agay apporte des éléments intéressants sur « les preuves de noblesse¹⁵⁹ ». Celles-ci sont utilisées, explique t'il, pour prouver de l'origine noble d'un individu. En France, les seules preuves recevables sont des titres écrits comme des lettres patentes d'anoblissement par exemple (« *titres primordiaux* »); des charges militaires ou des ordres de la cour (« *Titres constitutifs* »); ou bien des testaments, contrats de mariage (« *titres civils* »). Ces preuves de noblesse peuvent s'établir de plusieurs manières, les deux principales étant:

- Par génération : il s'agit alors de déterminer le degré de noblesse, depuis combien de génération est-on noble ?
- Par siècle : Dans ce cas le degré de noblesse ne se compte plus en génération mais en siècle.

L'oralité, c'est-à-dire les faits rapportés d'un individu ayant « vécu noblement » n'est pas considéré comme une preuve en soi, cependant comme l'explique Arlette Jouanna, l'oralité est pris en compte dans les enquêtes de noblesse, pour avoir en plus des titres écrits, des témoins certifiant des qualités nobles des individus subissant l'enquête. Contrairement à Frédéric Agay, qui affirme que : « La preuve par témoins n'a pas en France valeur légale de certificat de noblesse (alors que c'est une preuve très répandue dans les autres pays européens) : des témoins peuvent

¹⁵⁶ Chaussinant-Nogaret, Guy, « Noblesse », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.778.

¹⁵⁷ Bluche, François, Durye, Pierre, *L'anoblissement par charges avant 1789*, Paris, L'intermédiaire des chercheurs et curieux, 1965, 2 édition, 1998, p.9.

¹⁵⁸ Chaussinant-Nogaret, Guy, « Noblesse », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.779.

¹⁵⁹ Agay, Frédéric, « Preuves de Noblesse », in Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1252.

dire qu'ils les ont vu vivre noblement, faire actes de nobles. Une telle « preuve » ne peut en aucun cas suppléer à la perte des titres par fait de guerre ou de troubles ; la jurisprudence constante du Parlement exige des titres écrits pour prouver la noblesse¹⁶⁰ ». Arlette Jouanna explique qu'il existe à l'époque moderne deux types de preuves : les témoignages oraux ou preuves testimoniales et les preuves écrites, dites littérales. Les premières reflètent l'estime sociale et la réputation, les secondes servent à prouver les statuts et la filiation.

La noblesse se veut dotée d'une sorte de « supériorité naturelle » qui reflète son style de vie et qui est attestée par la « renommée commune ». C'est progressivement au cours du XVI^e siècle que l'écrit va prendre le dessus sur l'oral ce qui témoigne de l'affirmation du contrôle du pouvoir royal sur la noblesse. Comme le dit très bien Arlette Jouanna, en citant Ellery Schalk, « l'essentiel est alors de prouver l'authenticité de la titulature de la filiation. La qualité noble tend à devenir un simple « Pédigree ¹⁶¹ » ». Les témoignages viennent compléter les preuves écrites lors des enquêtes de noblesse. Les dépositions des témoins permettent à l'historien de s'interroger sur les critères qui définissent la noblesse sous l'Ancien Régime. Arlette Jouanna prend l'exemple des Etats-Généraux du Languedoc. Les futurs admis à ces Etats-Généraux doivent prouver leur qualité noble. Ils font donc l'objet d'une enquête. Le choix des témoins est important, il ne doit pas y avoir de liens de parenté et ces derniers doivent être assez vieux pour avoir connu parents et grands-parents (preuves sur trois générations) et être de bonne qualité. C'est la garantie de la sincérité et de la véridicité du témoin (en plus ils doivent prêter serment). Il existe parfois des exceptions, comme par exemple lorsque le témoin est un curé.

Dans cet article, Arlette Jouanna¹⁶² s'attache à souligner l'importance de l'oralité à l'époque moderne. Il ne faut pas selon elle sous estimer l'importance de l'« ouï-dire » qui transmet une mémoire lignagère : « Culture nobiliaire alimentée par des

¹⁶⁰ Agay, Frédéric, « Preuves de Noblesse », in Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.1252.

¹⁶¹ Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire. Le rôle de la réputation dans les preuves de noblesse : l'exemple des barons des Etats de Languedoc », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p.198.

¹⁶² Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire. Le rôle de la réputation dans les preuves de noblesse : l'exemple des barons des Etats de Languedoc », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p.197- 206.

récits transmis de génération en génération¹⁶³ ». Certaines qualités essentielles se retrouvent dans tous les témoignages comme : la bravoure lors du service au roi (noblesse militaire). L'exercice d'une charge de distinction en premier ordre dans le domaine militaire, en second ordre, les charges de robe. On souligne également la qualité des alliances, l'importance donnée à l'ancienneté et à la notoriété des familles alliées. La splendeur du genre de vie est un autre élément important qui atteste de la réputation, élément indissociable de l'aisance financière couplée avec la propriété terrienne. Enfin les armoiries sont le symbole de la continuité lignagère. En conclusion, Arlette Jouanna démontre que tous ces éléments débouchent sur une image idéalisée de la noblesse. Idéaux donnés par des témoins qui ont pu subir des « pressions » au cours de ces enquêtes pour enjoliver la réputation, ou bien qui tout simplement s'identifie au modèle de la noblesse, à laquelle ils aimeraient bien appartenir.

Ces lectures nécessaires pour approcher la notion de noblesse, n'abordent cependant pas l'importance des réseaux nobiliaires dans la société d'Ancien Régime. Arlette Jouanna ne fait que souligner la qualité et l'importance des alliances sans entrer plus dans le détail. Il peut être pourtant intéressant de se pencher sur la question et d'essayer de voir le rôle joué par des alliances matrimoniales sur la carrière et l'ascension sociale d'un individu. Jean-Rodolphe Perronet n'épouse pas en 1744 une noble, mais « la fille [prénomée Antoinette Besson] d'un bourgeois de Paris habitant la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie, dont il n'aura pas d'enfant¹⁶⁴ ». Cette alliance matrimoniale a dû nécessairement lui servir dans son réseau de relations, cependant il n'existe pas à notre connaissance d'archives qui auraient pu permettre d'éclairer cet aspect de son réseau de relations. Quoiqu'il en soit, Jean-Rodolphe Perronet finit par obtenir cette haute distinction sociale qu'est la noblesse en mars 1763¹⁶⁵ et peut de temps après il devient membre de l'ordre de Saint-Michel.

¹⁶³ Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire... », in, Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre...*, p.203.

¹⁶⁴Guillot, M, « Un destin helvétique... », p.113.

¹⁶⁵ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1.

Sur l'ordre de Saint-Michel et les ordres de chevalerie plus généralement, deux lectures ont été privilégiées : La première est tirée de l'article de Jacqueline Boucher¹⁶⁶ sur l'origine de cet ordre, ses particularités et son évolution.

L'ordre de Saint-Michel a été fondé le 1^{er} août 1469 par le roi Louis XI (1461-1483) à l'époque de son conflit avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne (1433-1477). C'était à la fois une réponse à la création en 1429 de l'ordre de la Toison d'Or par Philippe III le Bon, père de Charles le Téméraire, également duc de Bourgogne (1396-1467) et un moyen de récompenser ses fidèles serviteurs dans ses conflits avec le duc de Bourgogne. Fixé à l'origine à l'abbaye du Mont-Saint-Michel, puis plus tard au couvent des Cordeliers de Paris, il est pendant plus d'un siècle le symbole d'une distinction suprême. Organisé selon des idéaux chevaleresques (tels que la défense des faibles et de la personne royale) cet ordre est établi sur une stricte égalité entre ses membres. A l'origine le nombre de ses membres est fixé à trente six mais il évolue tout au long des siècles. L'ordre s'est organisé en chancellerie, composée : d'un Chancelier, d'un Prévôt ou maître des cérémonies, un Grand Trésorier, un secrétaire et un Hérault. Comme tous les ordres de Chevalerie, il est réservé aux gentilshommes. Il faut donc être anobli pour en être membre. Le roi de France se réserve donc le droit d'anoblir et de créer des chevaliers. Ce qui a entraîné par la suite beaucoup d'abus. Au XVI^e siècle cet ordre perd beaucoup de son prestige, à tel point qu'Henri III dû créer l'Ordre du Saint-Esprit¹⁶⁷. A partir du règne de Louis XIV (1643-1715), il est utilisé pour récompenser les écrivains, les artistes, les magistrats.

En complément de cette lecture s'ajoute celle de l'article écrit par Laurent Bourquin¹⁶⁸ sur l'ordre du Croissant, fondé le 11 août 1448 par le Roi René dit également René I^{er} de Naples ou René d'Anjou (1409-1480). L'intérêt de cet article est de souligner l'importance de la dimension politique dans la création des ordres de chevalerie. Cette dimension a pour principal objectif de s'assurer la « fidélité exclusive » des nobles vivants sur les terres d'un puissant. A travers cette dimension

¹⁶⁶ Boucher, Jacqueline, « Ordres de chevalerie : Saint-Michel, Saint-Esprit, Saint-Louis », in, Bély, Lucien, (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p. 939-940.

¹⁶⁷ Colleville (Comte de), Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, Répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaire et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et document, 2001 (réédition), p.6, 10,11,12.

¹⁶⁸ Bourquin, Laurent, « Les chevaliers de l'ordre du Croissant : les sources d'une faveur, les limites d'une fidélité », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p.21-29.

politique, Laurent Bourquin montre le réseau de relations qui se tisse autour d'un ordre de Chevalerie. Le but de la création d'un ordre est donc de se consolider des « fidélités exclusives » au moyen du réseau de relations qu'il crée. Mais comme l'auteur le démontre dans cet article, il n'existe pas en réalité de fidélités exclusives. Les nobles, également membres d'un ordre, fréquentent bien souvent plusieurs cours, surtout au Moyen-Age où il n'existe pas encore de royaume français unifié. En fréquentant ainsi plusieurs cours (celle du Roi René et celle du Roi de France Charles VII (1422-1461), les nobles forment ce que Laurent Bourquin nomme « un capital de relations nobiliaires¹⁶⁹ ». En plus des relations créées au sein d'un ordre, s'ajoutent toutes les relations que possèdent ses membres et qui peuvent, comme c'est le cas dans cet article, devenir fort utiles à un souverain. Ainsi Charles VII se servira des réseaux des membres du Croissant pour annexer à la Couronne de France les terres du roi René (Anjou, Maine, Provence), à la mort de ce dernier. Cet article est donc très intéressant car bien qu'il ne traite pas de l'ordre de Saint-Michel, il met en avant à la fois la dimension politique inhérente à la création d'un ordre de chevalerie et surtout le réseau de relations qui est créé au sein d'un ordre et auquel viennent s'ajouter les réseaux personnels de chacun de ses membres. Ses relations sont à la fois utiles pour le souverain qui a créé l'ordre, mais également à tous ses membres qui peuvent faire appel aux relations des uns des et autres pour leurs affaires personnelles.

En tant qu'ingénieur des Ponts et chaussées, Jean-Rodolphe Perronet apparaît comme une figure de la science. A ce propos un ouvrage a été consulté, celui de Vincenzo Ferrone¹⁷⁰ qui traite de l'homme de science au XVIIIe siècle.

Dans cet article, l'auteur insiste sur les cadres institutionnels et scientifiques de la France, qui ont fait du savant français « un modèle » pour les autres pays d'Europe. Le rôle, la place et les fonctions de l'Académie des sciences y sont très développés. On voit également le rôle de la monarchie française comme soutien au développement scientifique : Une politique éclairée menée depuis Richelieu et poursuivie sous Colbert qui a abouti à assimiler la figure du savant à celle d'un technocrate et d'un fonctionnaire. L'homme de science au service de l'Etat, pour le développement économique, industriel et que l'on retrouve dans les grandes

¹⁶⁹ Bourquin, Laurent, « Les chevaliers de l'ordre du Croissant... », p.21-26.

¹⁷⁰ Ferrone, Vincenzo, « L'homme de science », dans Vovelle, Michel éd., *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996, p.211- 252.

institutions comme l'Ecole royale des Ponts et chaussées ou encore l'Ecole des mines.

Cet article donne de bons éléments d'introduction, il permet de mieux définir la figure de « l'homme de science » au XVIIIe siècle et l'environnement dans lequel il évolue. Il donne une vision globale du monde scientifique au XVIIIe siècle.

En revanche, s'il mentionne les réseaux de relations qui existent entre les différents corps de savants des différents pays par le biais des universités, et des académies créées au XVIIe siècle, cet article ne pousse pas l'étude plus loin, comme on souhaite le faire avec les Ponts et chaussées et l'exemple de Jean Rodolphe Perronet.

Les biographies de Jean-Rodolphe Perronet et les sources consultées¹⁷¹ à cette intention ont révélé l'existence d'un réseau « académique » de relations. Les études portant sur le mouvement académique sont très nombreuses mais pour aller à l'essence même de ce qui nous intéresse ici sur le mouvement académique, il a fallu choisir. Les choix se sont portés sur des articles ou ouvrages qui sont essentiels à la compréhension et à l'histoire du mouvement académique comme :

Les articles sur : « les académies », « les académies provinciales » et les « académies européennes » publié dans les ouvrages de François Bluche et de Michel Delon¹⁷². Ces articles sont de bons référents de l'histoire et de la définition du mouvement académique. Spécialisés, la lecture des articles sur « les académies provinciales » et les « académies européennes » est tout à fait appropriée à cette étude qui veut analyser le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein des diverses académies françaises et européennes dont il est membre¹⁷³. Ainsi l'article sur « les académies provinciales » de Louis Trenard¹⁷⁴ a mis en lumière non seulement une chronologie du mouvement académique provincial mais surtout il éclaire sur le phénomène de concurrence que se livre ses académies de province face aux plus grandes académies parisiennes et parfois même face à l'autorité

¹⁷¹ ENPC, MS 275 « Archives familiales de Perronet » et MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies ».

¹⁷² Bluche, François « Académie », in, Bluche, François, *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.28. Trenard, Louis, « Académie provinciale », in, Bluche, François, *Dictionnaire...*, p. 37-38. Waquet, Françoise, « Académie en Europe », in Delon, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.13-16. Masseur, Didier, « Académies provinciales », in, Delon, Michel, *Dictionnaire européen...*, p.16-20.

¹⁷³ ENPC, MS 275 « Archives familiales de Perronet » et MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies ».

¹⁷⁴ Trenard, Louis, « Académie provinciale », in, Bluche, François, *Dictionnaire...*, p. 37-38.

royale. Cet article rejoint celui de Didier Masseur¹⁷⁵ en ce qu'il établit de la même manière les caractéristiques de ces académies comme par exemple : le rôle fédérateur de ces institutions provinciales dans la diffusion d'une langue commune, l'orientation donnée vers la connaissance et la diffusion d'un savoir scientifique et un relatif éloignement à l'égard de la religion. Mais l'article de Didier Masseur apporte cependant des éléments nouveaux et complémentaires à celui de Louis Trénard, car il traite du mouvement académique provinciale à une échelle européenne et non plus seulement française.

L'autre ouvrage important sur le mouvement académique provincial est celui de Daniel Roche¹⁷⁶. Cette étude très dense menée sur les académies provinciales françaises met en avant l'importance du foisonnement intellectuel dans ces académies. Elle se veut aussi une étude sociologique de ses membres qui forment ainsi une « classe culturelle »¹⁷⁷ à part. Son étude fait ressortir le poids des nobles et des hommes dans ces académies. Par delà ce constat, Daniel Roche en arrive à définir l'importance du rôle de sociabilité joué par ces académies, employant à cet effet le terme « d'académisme ». L'intérêt de cet ouvrage est qu'il traite de toutes les académies provinciales et par conséquent de celles dont est membre Jean-Rodolphe Perronet. Cependant le plan de ce livre rend difficile l'accès aux informations car il traite de toutes les académies en même temps et dans des chapitres différents, ce qui rend les recherches plus difficiles si l'on s'intéresse à un cas précis d'une académie. Mais sa lecture permet d'apporter des éléments complémentaires notamment sur les fondations de ces académies provinciales, sur leurs différences avec les « salons », sur leurs liens avec le mouvement maçonnique qui né à cette époque et sur les rapports qu'entretiennent les académies provinciales avec la capitale parisienne. Cette étude cible essentiellement sur le rôle des acteurs au sein du mouvement académique et laisse entrevoir ainsi un réseau de relations entre ces académies provinciales. Mais ce réseau de relations n'est pas analysé dans le détail et surtout il ne concerne pas Jean-Rodolphe Perronet, contrairement à cette étude.

¹⁷⁵ Masseur, Didier, « Académies provinciales », in, Delon, Michel, *Dictionnaire européen...*, p.16-20.

¹⁷⁶ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris/La Haye, Mouton, 1978.

¹⁷⁷ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province...*, p.9-10.

Chapitre 2 : Vie, carrière et relations du premier ingénieur des Ponts et chaussées

1. Les origines familiales et sociales de Jean-Rodolphe Perronet

o *Les origines familiales*

Jean-Rodolphe Perronet est baptisé le 27 octobre 1708 en l'église Saint-Leufroy de Suresnes, à l'ouest de Paris¹⁷⁸. Son père, David Perronet est un cadet*¹⁷⁹ des gardes-suissees de la compagnie de Villars cantonnée à la caserne de Puteaux lorsqu'il rencontre Marie Travers, fille d'un vigneron de la paroisse de Suresnes¹⁸⁰ et future mère de Jean-Rodolphe Perronet¹⁸¹. Les cadets de la garde suisse sont de jeunes gentilshommes qui apprennent le métier des armes, d'abord en tant que simple soldat et qui sont en principe nobles, comme l'explique Jean Chagniot¹⁸². En revanche cet auteur souligne également que dans la réalité tous ne le sont pas. C'est cet sur cette caractéristique, cette ambiguïté que revient Anne-Lise Head, spécialiste de l'histoire des régiments suisses. Il n'existe en effet aucune clause imposant la noblesse aux cadets des régiments suisses et cette absence d'indications pourrait provenir selon Anne-Lise Head, soit : « de la spécificité des régiments suisses qui n'étaient pas soumis à la même législation que celle s'appliquant aux régiments français. Soit par les « artifices » utilisés par les ressortissant de la nation suisse en France, à savoir l'utilisation abusive d'une lettre

¹⁷⁸ Annexe 14 : Photocopie de son acte de baptême.

¹⁷⁹ Arch. Com de Suresnes GG 11, « Acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet ».

¹⁸⁰ Girault de Saint-Fargeau, A, « Suresnes », *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France*, Paris, Firmin Didot, 1844, vol 3, p. 637-638.

« Suresnes : Bourg bâti dans une situation pittoresque au bas du Mont-Valérien sur la rive gauche de la Seine, ou la vigne est prépondérante. Patrie du célèbre ingénieur des Ponts et chaussées Perronet ».

¹⁸¹ M., Guillot, « Un destin helvétique Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004, p.109.

¹⁸² Chagniot, Jean, « Cadets-gentilshommes », in, Bély, Lucien, *Dictionnaire de l'Ancien Régime...*, p.191-192.

de bourgeoisie comme preuve d'un statut privilégié, les autorités françaises d'alors ignorant que tout Suisse possédait alors, en principe, un droit de bourgeoisie¹⁸³»

.En effet, David Perronet n'est pas noble, il est en revanche bourgeois de la commune de Château-d'Oex, droit de cité hérité de son père Christian Perronet¹⁸⁴.

Il existe des divergences bibliographiques concernant le lieu de cantonnement de la compagnie de Villars à laquelle appartient David Perronet. Claude Vacant le situe à Rueil : « En 1707, la compagnie de Villars cantonnée à la caserne de Rueil, est à cette époque entourée de vignobles exploités par des familles de vigneron »¹⁸⁵, M.Guillot à Puteaux : « Et que le bel uniforme de la compagnie de Villars cantonnée à Puteaux – ne laissait pas les paysannes indifférentes »¹⁸⁶. Cependant en regardant la carte de l'Île de France au XVIIIe siècle¹⁸⁷ on remarque que la paroisse de Puteaux est beaucoup plus proche de la paroisse de Suresnes (le lieu de naissance de Marie Travers et de Jean-Rodolphe Perronet) que Rueil-Malmaison et la lecture d'une nouvelle source référencée par M. Guillot apporte finalement la preuve que la caserne de Villars est cantonnée à Puteaux et non pas à Rueil. Cette source c'est l'acte d'abjuration de David Perronet sur lequel est bien précisé : « David Perronet [...] cadet suisse de la compagnie de Villars demeurant à Puteaux¹⁸⁸ ».

Il est difficile de connaître entièrement et avec certitude, la vie de Jean-Rodolphe Perronet ainsi que celle de sa famille et tout particulièrement de son père qui apparaît, finalement, dans peu de sources. Son état-civil est quand même connu à travers son acte d'abjuration daté du 21 février 1709¹⁸⁹.

David Perronet est né vers 1688 à Morges dans le pays de Vaud, canton de Berne¹⁹⁰, de confession protestante depuis le XVIe siècle. Morges est un port situé

¹⁸³ Aimable communication d'Anne-Lise Head, par mail du 25 juin 2007, cf, Head-Anne-Lise, « Intégration ou exclusion : le dilemme des soldats suisses au service de France », in *La Suisse dans l'économie mondiale*, Paul Bairoch et Martin Körner eds, Zurich : Chronos, 1990, p.37-55.

¹⁸⁴ Sieber, Basil, « Bourgeoisie, droit de cité », in, www.dhs.ch.

¹⁸⁵ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.17.

¹⁸⁶ M. Guillot, « un destin helvétique... », ..., p. 109.

¹⁸⁷ Annexe 20 : carte de localisation des lieux : Suresnes, Puteaux, Rueil-Malmaison.

¹⁸⁸ Arch.Com de Suresnes, GG 11. Voir aussi, M.Guillot, « Un destin helvétique... », p. 115.

Voir l'annexe 14 : la photocopie de cet acte.

¹⁸⁹ Arch. Com. Suresnes, GG 11, in, M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.115.

¹⁹⁰ M. Guillot, « Un destin helvétique,... », p.108, situe Morges dans le « canton de Fribourg » et non pas de Vaud comme l'écrit Claude Vacant, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p. 17. En réalité ces deux auteurs se trompent, à l'époque Morges appartient au Pays de Vaud. Voir carte de la Suisse du XVIIIe siècle, extrait du livre de : Radeff, Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime. Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, Société Historique de la Suisse Romande (SHSR), 1996. Voir page 52.

sur les rives du lac Léman qui joue au XVIII^e siècle un rôle essentiel pour le trafic et les exportations de vins notamment et où résident un certain nombre de marchands influents. Morges compte environ deux mille habitants au XVIII^e siècle¹⁹¹.

David Perronet est le fils de Christian Perronet et de Marie-Madeleine de Crousaz¹⁹², la nièce de Jean-Pierre de Crousaz (1663-1750), philosophe et mathématicien dont le principal ouvrage intitulé *Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances ou nouvel essai de logique* (1712) le fait connaître dans toute l'Europe¹⁹³.

La famille Perronet est originaire de Château-d'Oex dans le Pays d'Enhaut¹⁹⁴. Bourg de montagne situé à mille mètres d'altitudes, où vivent entre autres de riches montagnards qui rachètent au seigneur de Château-d'Oex ses droits à partir de 1341 avant de conclure avec Berne un traité de « combourgeoisie » en 1403. De religion protestante, le village compte au XVIII^e siècle environ deux mille âmes, dont certains se sont enrichis grâce à l'élevage¹⁹⁵. C'est le contrat de mariage passé le 23 février 1720 entre Anne-Dorothée Perronet, parente de David Perronet¹⁹⁶ et Josué Marmillod qui nous informe de leur origine :

« Josué, fils de moy souscrit, Abram Marmillod, juge inférieur de Rossinière d'une part et Anne-Dorothée fille de moy soussigné Albert Perronet¹⁹⁷, curial et secretaire ballival du Château d'Oex ».

¹⁹¹ Lasserre, André, Gardiol, Nathalie et Radeff, Anne, « Morges en 1798 : port ou riviera? », *Revue historique vaudoise*, 1987, p. 85-102.

¹⁹² In Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, Paris, Enpc, 2006, p.17. M., Guillot, « Un destin helvétique Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil-Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004, p.108.

¹⁹³ Francillon, Roger, « Crousaz, Jean-Pierre de », in www.dhs.ch.

¹⁹⁴ Voir cartes, p.55-56.

¹⁹⁵ Birmingham, David, « Château d'Oex », in www.dhs.ch.

¹⁹⁶ ENPC, MS 275, pochette n°4, « contrat de mariage de Josué Marmillod et de Anne Dorothée Perronet, 1725 ». Les sources ne précisent pas s'il s'agit d'une cousine, d'une sœur, d'une tante ?

¹⁹⁷ Peu de renseignement sur Albert Perronet, Claude Vacant le présente comme étant le frère de Christian Perronet, le grand-père de Jean-Rodolphe Perronet. Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet*, Paris, p.332.

Figure 1 : Vue du village de Château-d'Oex dont est originaire la famille Perronet¹⁹⁸

Voir le manuscrit papier

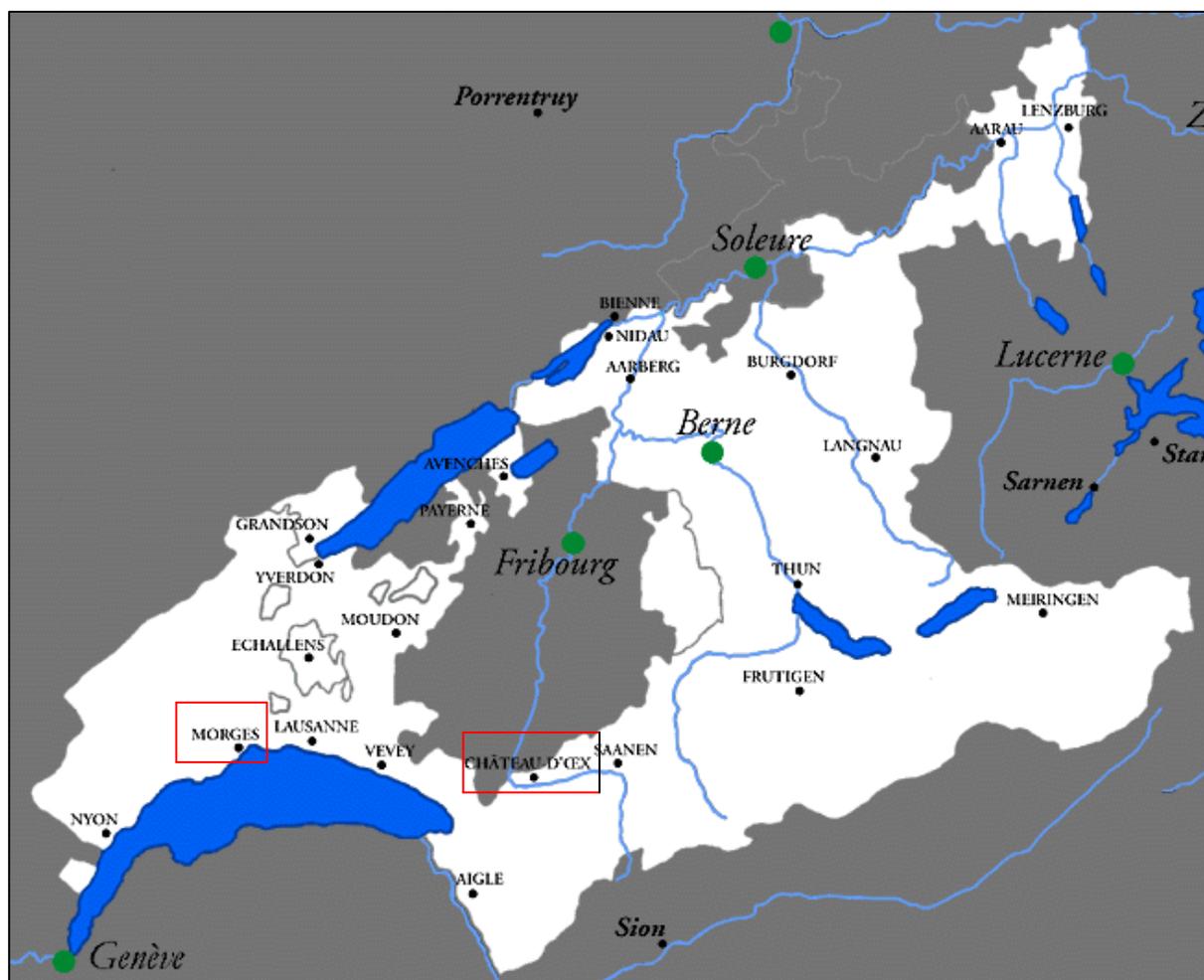
¹⁹⁸ Château-d'Oex, vue de 1807, aquarelle de Nicolas Gachet, bailli du Gessenay de 1791 à 1797, publié dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, Hauterive : Attinger, vol. 3, *Can-Der*, p.194.

Figure 2 : La Suisse occidentale à la fin de l'Ancien Régime¹⁹⁹



¹⁹⁹ Radeff, Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime. Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, Société Historique de la Suisse Romande (SHSR), 1996, p.63.

Figure 3 : Le canton de Berne au XVIIIe siècle



Localisation de Morges et de Château-d'Oex d'où est originaire la famille Perronet par un encadré rouge.

La famille Perronet est une famille de gens lettrés puisque le père (Albert Perronet) et la mère (Anne-Catherine Perronet, née Pagan) d'Anne-Dorothee signent le contrat de mariage de leur fille²⁰⁰. Précisons également qu'il est habituel chez les protestants de voir les femmes signer, ce qui est moins évident chez les catholiques. Ils sont également fortunés puisqu'une clause de ce contrat de mariage stipule que : « le père de ditte épouse luy [a] constitué aussi de dotte le capital de deux

²⁰⁰ ENPC, MS 275, pochette n°4, « Contrat de mariage de Josué Marmillod et de Anne Dorothee Perronet le 23 février 1720 ».

mille florins ». Tandis que de son côté le père « Dudit époux luy promet de dotte la somme de Trois mille florins ou la rente annuelle d'iceux »²⁰¹. La dot est par définition « les biens que possède une femme au moment de son mariage. Elle en reste propriétaire, mais le mari en prend l'administration²⁰² ».

La dot promise ici par les deux parties représente donc une somme importante puisque l'on arrive à un total de cinq mille florins. Cette somme représente deux fois la pension annuelle d'un régent (maître d'école) et environ huit ans de salaire d'un jardinier²⁰³. Ou bien encore, on sait qu'une vache vaut cinquante florins, posséder la somme de cinq mille florins c'est avoir la possibilité de s'acheter un troupeau de cent vaches ce qui est considérable lorsque l'on sait que les plus riches bourgeois ont des troupeaux de cinquante vaches maximum²⁰⁴.

La famille de Marie Travers est mieux connue des sources que celle de David Perronet notamment à travers les sources locales (registres paroissiaux, minutes notariales). Marie Travers est née à Suresnes le 24 octobre 1688. Elle est la fille de Philippe Travers vigneron du bourg de Suresnes et d'Anne Coudray (décédée en 1696). Les sources consultées par M. Guillot pour reconstituer l'histoire de la famille et tout particulièrement des parents de Jean-Rodolphe Perronet mettent en valeur les liens entre la famille Travers et le régiment des gardes-suisse. Marie Travers n'est pas la première à avoir eu des relations avec un soldat des gardes-suisse : « Une parente [de Marie Travers], Jeanne Coudray, [...] est dite en 1720 veuve de Jean Lauzet, Suisse de la compagnie d'Erlach²⁰⁵ ».

Malgré l'existence de ces relations, la religion reste une barrière considérable. En France, le mariage entre catholique et protestant est strictement interdit au XVIII^e siècle, sauf si le ou la protestant(e) a abjuré sa religion avant le mariage. Or l'acte d'abjuration de David Perronet date du 21 février 1709 par conséquent, à la naissance de son fils en octobre 1708, il est toujours protestant²⁰⁶.

²⁰¹ ENPC, MS 275, pochette n°4, « Contrat de mariage de Josué Marmillod et de Anne Dorothée Perronet le 23 février 1720 ».

²⁰² Cabourdin, Guy, Viard, Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2003, p.111.

²⁰³ Furrer, Norbert, « Le coût de la vie à Lausanne en 1798 », *De l'ours à la cocarde : régime bernois et Révolution en pays de Vaud (1536-1798)*, Flouck, François, Montbaron, Patrick-R, Stubenvoll, Marianne, Tosato-Rigo, Danièle éd, Lausanne, 1998, p.92-93.

²⁰⁴ Radeff, Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime (Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie)*, Lausanne : Société d'histoire de la Suisse romande, 1996, p.444.

²⁰⁵ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p. 108-109.

²⁰⁶ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p. 110 et 115.

A cette première difficulté s'en ajoute une seconde, surtout pour Marie Travers, l'absence du père de son enfant. Absent à la naissance de son fils, David Perronet se trouve en effet depuis le mois de mai 1708 en Flandres²⁰⁷ d'où il ne revient qu'en février 1709, c'est-à-dire quatre mois après la naissance de son fils. Cependant avant de partir pour la campagne militaire de Flandres, David Perronet a pris soin de désigner le futur parrain de son enfant. La copie de l'acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet retranscrite par un ingénieur des Ponts et chaussées, Billaudel, en 1873²⁰⁸ renseigne sur l'identité du parrain : Il s'agit de Jean-Rodolphe Jégré, sergent d'une compagnie des gardes-suisse²⁰⁹ et qui a transmis à son filleul son prénom. L'acte de baptême renseigne également sur la marraine du jeune Perronet, il s'agit de :

« Mademoiselle Agnès Duchac femme du Sieur Claude Francois Duchesne, maitre d'Hotel de Monseigneur le comte d'Arin de la Paroisse de Saint Sulpice à Paris, marraine »²¹⁰.

Mis à part ce qui est dit dans cet acte, on ne connaît rien d'autre d'Agnès Duchac si ce n'est qu'elle est illettrée : « Laquelle a déclaré ne savoir signer ».

Dans sa biographie de Jean-Rodolphe Perronet, Claude Vacant écrit que c'est par l'intermédiaire de la marraine (Agnès Duchac) que des liens sont noués avec des membres de la noblesse parisienne. Mais il n'y a aucun indice qui montre que des relations existent entre la famille de Jean-Rodolphe Perronet et des membres de la noblesse, d'autant plus qu'Agnès Duchac n'est pas noble. Elle est seulement avec son mari Claude-François Duchesne au service d'un noble : le comte d'Arin²¹¹. Claude Vacant va peut être un peu vite en affirmant que « La famille [de Jean-Rodolphe Perronet] avait donc déjà des relations avec la noblesse parisienne, qui bien que subalternes expliqueront ultérieurement son évolution »²¹².

Le fait que la marraine de Jean-Rodolphe Perronet soit au service du comte d'Arin ne suffit pas à prouver que les parents du futur directeur de l'Ecole des ponts et

²⁰⁷ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.18-19.

²⁰⁸ AN, F/14/2296/2, dossier relatif à Jean-Rodolphe Perronet, document n°8, «Feuille de grand format, de trois pages. Copie faite par Monsieur Billaudel, ingénieur en chef des Ponts et chaussées, de l'acte de Baptême avec également au dos des informations sur l'acte civil de sépulture de Perronet ».

²⁰⁹ AN, F/14/2296/2, dossier relatif à Jean-Rodolphe Perronet, document n°8. Et le Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.20. Annexe, p.14 : Photographie de l'acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet.

²¹⁰ AN, F/14/2296/2, dossier relatif à Jean-Rodolphe Perronet, document n°8.

²¹¹ Les recherches menées sur ce comte sont restées infructueuses jusqu'à ce jour.

²¹² Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet, ...*, p.20.

chaussées ont eu un lien avec la noblesse parisienne. On ne peut donc pas expliquer la réussite professionnelle et sociale de Jean-Rodolphe Perronet par cette argumentation. On aurait en revanche pu le faire si et seulement si les parents de Jean-Rodolphe Perronet avait eu des relations directes avec le comte d'Arlin ou son épouse et que ce fut cette dernière qui ait été la marraine de Jean-Rodolphe Perronet et non pas Agnès Duchac qui ne sait même pas signer.

- *Les zones d'ombres autour de ses origines : Le problème du mariage de Marie Travers et de David Perronet*

Il est très difficile de savoir si David Perronet et Marie Travers se sont mariés car il n'y a aucune trace dans les archives²¹³ d'un acte ou d'un contrat de mariage les concernant. Dans son ouvrage consacré à Jean-Rodolphe Perronet, Claude Vacant²¹⁴ soutient l'idée que finalement, le père et la mère de Jean-Rodolphe Perronet ne se sont pas mariés, même après la naissance de leur fils et cela bien que David Perronet ait abjuré la religion protestante à son retour de la campagne de Flandres, le 21 février 1709²¹⁵. Cependant ce n'est pas si évident car sur l'acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet rien ne laisse penser que ses parents ne se sont pas mariés. En effet sur cet acte, Jean-Rodolphe Perronet est bien désigné comme étant « le fils de David Perronet et Marie Travers » et non le « fils naturel de » ce qui aurait pu confirmer l'idée de Claude Vacant²¹⁶. Cette mention « fils naturel de » est en effet employée dans les cas de naissances hors-mariages. Si elle n'est pas utilisée ici c'est que probablement David Perronet et Marie Travers sont mariés.

²¹³ Archives nationales, Ecole nationale des ponts et chaussées ou archives municipales de Suresnes. Il aurait fallu rechercher du côté des registres paroissiaux conservés aux Archives départementales et communales. M. Guillot a fait ses recherches du côté des archives de Puteaux (voir p.60) mais il est possible que les parents de Jean-Rodolphe Perronet se soient mariés dans un autre bourg ou village des environs.

²¹⁴ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794), Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'ENPC, 2006.

²¹⁵ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, presses de l'ENPC, 2006, p.17 à 21.

M. Guillot, « Un destin helvétique... », p. 110 et 115.

²¹⁶ Annexe : « acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet » et sa transcription.

Voici les arguments que Claude Vacant met en avant pour démontrer cette idée: Tout d'abord elle cite²¹⁷ un acte de décès d'un jeune enfant daté du 11 septembre 1709 (soit sept mois après l'abjuration de David Perronet) dans lequel apparaît Marie Travers « employée comme nourrice » en expliquant qu'étant donné que la mère de Jean-Rodolphe Perronet porte encore son nom de jeune fille, cela signifie qu'elle n'est pas encore mariée. Mais le problème est qu'au XVIIIe siècle, les femmes mariées continuent d'être appelées par leur nom de jeune fille suivi parfois [mais pas obligatoirement] du nom de leur mari. Ce n'est que lorsqu'elles deviennent veuves qu'elles adoptent comme nom unique celui de leur défunt mari.

En fait les déductions de Claude Vacant s'inspirent de l'article de M. Guillot²¹⁸ pour affirmer que les parents de Jean-Rodolphe Perronet ne sont pas mariés en 1709, mais Guillot qui est membre de la Société historique de Suresnes explique que c'est l'absence de sources dans les archives communales de Puteaux (où vivent Marie Travers et David Perronet) qui peut laisser penser que les parents de Jean-Rodolphe Perronet ne sont pas mariés en 1709:

« C'était oublier que Puteaux²¹⁹, s'il n'avait pas encore le titre paroissial, disposait d'un clocher et de fonts baptismaux depuis 1574, et d'une série à peu près complète de registres dont le plus ancien remonte actuellement à 1638. Nous les avons dépouillés pour les années 1680 à 1718 – date à laquelle nous retrouvons la trace des Perronet à Suresnes – et n'y avons relevé aucune trace de naissance ou de sépulture – à plus forte raison de mariage – qui permette de penser que l'abjuration de 1709, qui relève en effet du curé de la paroisse de Suresnes-Puteaux, ait pu être suivie d'une quelconque bénédiction nuptiale dans le village d'origine de la jeune fille²²⁰ ».

M. Guillot poursuit son explication en reprenant comme l'a fait Claude Vacant, l'acte de décès du jeune enfant daté du 11 septembre 1709 sur lequel Marie Travers porte toujours son nom de jeune fille, mais plutôt que d'affirmer qu'ils ne sont pas mariés,

²¹⁷ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, presses de l'ENPC, 2006, p.25. Problème : Claude Vacant ne cite pas la source dans laquelle se trouve l'acte de décès de l'enfant gardé par Marie Travers et qu'elle cite à cette page.

²¹⁸ M. Guillot, « Un destin helvétique, Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004.

²¹⁹ Puteaux, Erigé en Paroisse le 16 septembre 1717. Voir : Dupaquier, J, Felkay, N, Guérout, J, Jacuqard, J, Lachiver, M, Lemée, R, Rollet, C, Souriac, A, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique. Région Parisienne*, Paris, CNRS, 1974, p. 323.

²²⁰ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.109.

il conclut plus simplement que : « Le curé la désigne toujours sous son nom de jeune fille ».

De plus, même s'il existe un acte de baptême de 1718 dans lequel Jean-Rodolphe Perronet, parrain de « Catherine-Leclerc, fille d'un autre marchand de vin suresnois » (qui se fait appeler dans cet acte *David Rodolphe*) écrit qu'il est : « fils de David-Rodolphe Perronet, marchand de vin, et de Marie Travers son épouse²²¹ » et qu'il semble donc que ses parents soient mariés à ce moment là, il est en fait impossible de le vérifier étant donné que les registres parisiens ont brûlé sous la Commune. Un autre problème apparaît : En 1718, Jean-Rodolphe Perronet est tout juste âgé de dix ans, il est donc surprenant de le voir déjà signer des actes officiels. En réalité c'est très certainement son père David Perronet et non pas lui qui signe cet acte, bien qu'il soit désigné comme le parrain.

On remarque également que Marie Travers est citée ici en qualité « d'épouse », ce qui semble être une preuve suffisante pour confirmer l'idée que les parents de Jean-Rodolphe Perronet sont bien mariés.

De même bien que le procès verbal de l'inhumation de David Perronet²²², ne fasse aucune référence à sa femme ni à son fils, on ne peut pas en conclure qu'à sa mort « il vivait seul » et que par conséquent « son mariage avec Marie Travers n'a peut être jamais été célébré »²²³ car l'on sait qu'il a passé les dernières années de sa vie en tant que marchand de vin dans le quartier de la Nouvelle France à Paris, Paroisse Montmartre. Ce changement de carrière, de cadet des gardes-suisse à marchand de vin se fait dans les années 1718 et montre le rapprochement de David Perronet avec sa belle-famille, les Travers, vigneron de profession. Comme l'explique M. Guillot, ce changement n'a rien d'original car de nombreux gardes-suisse se retirent à cette époque pour ouvrir des guinguettes ou des cabarets dans ce quartier de la Nouvelle France comme en témoignent les nombreuses enseignes de l'époque : « Au tambour royal », « Le Suisse de Monsieur », « Au Grand suisse », « Au petit suisse », « Aux treize cantons²²⁴ ». David Perronet entretient donc des liens très étroits avec sa belle-famille puisqu'il quitte le régiment des gardes-suisse pour se mettre dans le commerce du vin et donc, sans doute, en affaire avec les Travers. Le rôle de sa

²²¹ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p. 110.

²²² AN, Paris, Y 14843, in, Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, presses de l'ENPC, 2006, p. 29.

²²³ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet, ...*, p.26-29.

²²⁴ « Nouvelle France » : Appeler ainsi en raison de la récente colonisation du Canada, in, M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.110-111.

femme est donc tout à fait important dans cette entreprise puisque c'est elle l'intermédiaire entre la famille Travers et l'activité viticole d'une part et David Perronet d'autre part.

Finalement on ne peut pas en conclure que David Perronet vit seul au moment de sa mort. Une mort qui survient assez brutalement puisqu'il est tué d'un coup d'épée et d'une obscure manière à la suite d'un duel ou d'une rixe alors qu'il est à ce moment là au service du gouverneur de Paris : François-Joachim duc de Guesvres²²⁵. Il faut également rappeler que le « divorce » n'est pas très répandu au XVIIIe siècle et il l'est d'autant moins que la proclamation d'un divorce se fait par le tribunal épiscopal (ou officialité) et doit être motivé par : l'adultère ou les mauvais traitements²²⁶.

En plus du problème sur le mariage des parents de Jean-Rodolphe Perronet vient se superposer un autre problème : celui de l'identité de Jean-Rodolphe Perronet et plus particulièrement à travers l'emploi de ses prénoms comme l'ont fait ressortir certaines sources²²⁷ dans lesquels il est prénommé : *David-Rodolphe ou Louis-David*.

- *Le problème de l'identité : David-Rodolphe ou Jean-Rodolphe Perronet ?*

Le dernier problème qui est apparu à la lecture des sources²²⁸ concerne l'utilisation de prénoms autres que ceux de *Jean-Rodolphe*, par ce dernier.

En effet, le premier directeur des Ponts et chaussées ne s'est pas toujours fait appeler *Jean-Rodolphe*, bien que ce soit le prénom qui lui soit donné sur son acte de baptême²²⁹. Il signe en effet sur de nombreux actes: *David-Rodolphe Perronet* ou bien encore *Louis-David Perronet* et non pas Jean-Rodolphe Perronet. On trouve ces signatures sur les documents suivants :

-L'acte paroissial de 1718 cité précédemment²³⁰ porte la signature de *David-Rodolphe*. Il porte ici le prénom de son père David et celui de son parrain, Jean-Rodolphe Jegré. Cependant comme cet acte n'a très certainement pas été signé par

²²⁵ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.111-112.

²²⁶ « Sacrements », in, Bély, Lucien, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, p. 1114.

²²⁷ ENPC, MS 275, dossier n°3.

M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.110-115.

²²⁸ ENPC, MS 275.

²²⁹ AN, F/14/2296/2.

²³⁰ Voir p.56-57.

Jean-Rodolphe Perronet, mais plutôt par son père, on ne le retiendra pas pour la suite de l'analyse.

-Le contrat de mariage de Jean-Rodolphe Perronet avec Antoinette Besson du 23 janvier 1744 : « fille d'un bourgeois de Paris habitant la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie » nomme l'époux sous le nom de *David* (du nom de son père) et non de *Jean-Rodolphe*²³¹ .

-Un peu plus tard, dans la lettre du roi du 10 mars 1747, qui commet « le sieur Perronet, ingénieur des Ponts et chaussées à la direction et garde des plans et cartes des chemins et chaussées du royaume », celui-ci est désigné sous les prénoms de *Louis-David* :

« Nous avons cru ne pouvoir faire un choix plus convenable que le sieur Louis David Perronet qui remplit depuis dix années à notre satisfaction les fonctions d'ingénieur des ponts et chaussées de la généralité d'Alençon »²³² .

-De même un acte officiel, émanant de l'administration royale et daté du 21 février 1750, constate que « Perronet porte les noms de Jean-Rodolphe et non ceux de Louis-David qui lui ont été attribués jusqu'à ce jour²³³ ». Cet acte qui reconnaît qu'une erreur a été commise dans l'appellation du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées, rétablit le véritable prénom de *Jean-Rodolphe*.

Le premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées se fait donc appeler autrement que par son prénom de baptême jusque dans les années 1750. En réalité, ce n'est qu'en 1756, lorsqu'il demande au prévôt de Suresnes une copie de son acte de baptême, qu'il reprend définitivement le prénom de *Jean-Rodolphe*²³⁴ .

L'utilisation successive de ces prénoms peut être récapitulée dans un tableau :

²³¹ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.113-114.

²³² ENPC, MS 275, pochette n° 3, extrait de la lettre du roi datée du 10 mars 1747.

²³³ ENPC, MS 275, dossier n°3.

²³⁴ M. Guillot, « Un destin helvétique... », p.113-114.

Tableau n°1: Récapitulatif des prénoms employés par Jean-Rodolphe Perronet entre 1718 et 1750²³⁵

| | 1708 | 1718 | 1744 | 1747 | 1750 |
|-----------------------|---------------|----------------|-------|-------------|---------------|
| Prénom utilisé | Jean-Rodolphe | David-Rodolphe | David | Louis-David | Jean-Rodolphe |

Pourquoi se fait-il appeler *David-Rodolphe* ou *Louis-David* durant toutes ces années ? On peut émettre plusieurs hypothèses, mais celle qui semble être la plus pertinente est qu'il a cherché à travers l'utilisation de ces prénoms à affirmer son identité et notamment celle qui la lie à son père. Il reprend d'ailleurs le prénom de son père, sans doute pour s'identifier à ce dernier, comme pour montrer qu'il est avant tout le fils de « David Perronet », le fils d'un cadet des gardes-suisse.

On peut remarquer que l'utilisation des prénoms de *David-Rodolphe* et de *Louis-David* se fait d'ailleurs dans une période charnière de la vie du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées, entre 1718 et 1750. Avant même le décès de son père, Jean-Rodolphe Perronet signe déjà du prénom de *David-Rodolphe* alors qu'en 1747, il a abandonné celui de Rodolphe pour ne garder que ceux de *Louis-David*²³⁶. Mais les années 1750 sont déterminantes pour Jean-Rodolphe Perronet, tant au niveau de sa réussite professionnelle que de son ascension sociale. Par conséquent le premier directeur des Ponts et chaussées a tout intérêt à reprendre l'emploi de son véritable prénom, car continuer de porter le prénom de son père qui était protestant, c'est affirmer sa différence religieuse (ou celle d'une partie de sa famille) et donc prendre le risque de nuire à sa propre carrière.

Jean-Rodolphe Perronet a donc tout intérêt à reprendre l'usage de son prénom de baptême sans renier pour autant ses origines et ses liens avec sa famille paternelle suisse.

²³⁵ L'acte de baptême de 1718 sur lequel Jean-Rodolphe Perronet apparaît sous le nom : *David-Rodolphe* n'a pas été rangé dans ce tableau car il semble que la signature de cet acte soit celle de son père David Perronet et non pas la sienne, puisque Jean-Rodolphe Perronet est tout juste âgé de dix ans à cette époque.

²³⁶ Voir p.62 : « lettre du Roi du 10 mars 1747 et du 21 février 1750 ».

○ *Des liens avec la famille suisse protestante ?*

S'il est impossible d'évaluer avec précision l'importance des relations qu'entretiennent Jean-Rodolphe Perronet et sa famille paternelle, on peut cependant affirmer qu'ils existent, même si ce dernier reste tout au long de sa vie assez discret sur ces relations. L'acte d'abjuration de David Perronet (21 février 1709) est intéressant dans l'optique de l'analyse de réseaux car il soulève une question importante sur la continuité ou la rupture des liens avec la famille suisse de Jean-Rodolphe Perronet. Il est très probable que cette abjuration ait provoqué une séparation ou du moins une cassure dans les relations de David Perronet avec sa famille. Cependant il faut nuancer l'idée toute faite qu'abjurer signifie « renier » sa famille ou du moins perdre tout contact avec elle²³⁷. La question de la « séparation » est en effet très délicate et nécessite pour pouvoir l'affirmer des preuves écrites que nous n'avons pas.

Comment savoir si cette « séparation » concerne tous les membres de la famille ? Ou bien une partie ? Si il y a eu en effet une séparation, celle-ci fut très probablement temporaire et ne concerne qu'une partie de sa famille suisse, car en étudiant plus en détail la vie privée de Jean-Rodolphe Perronet, on se rend compte que des liens ont été gardés avec : les Marmilliod-Perronet grâce à David Perronet.

La famille Marmilliod est parente par alliance de la famille Perronet depuis le mariage d'Anne-Dorothee Perronet (cousine de David Perronet²³⁸) avec Josué Marmilliod²³⁹, dont elle eut un fils : Jean-Rodolphe François Marmilliod (1720-1786). Ce même Jean-Rodolphe François Marmilliod cité en qualité d'ingénieur des Ponts et chaussées²⁴⁰. Ainsi, la lettre patente du roi Louis XV et l'extrait du registre du Conseil d'Etat du 22 juillet 1763 et du 17 août 1763, portent la nomination de Jean-Rodolphe

²³⁷ Contrairement à ce que Claude Vacant semble penser lorsqu' elle écrit : « Cette abjuration va, bien sûr, encore accentuer la séparation de David avec sa famille suisse protestante », in, Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.21.

²³⁸ Généalogie de la famille Perronet, in, Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p. 332.

²³⁹ ENPC, MS 275, dossier n°4 : « contrat de mariage d'Anne-Dorothee Perronet et de Josué Marmilliod » en 1720. Müller-Grieshaber, Peter, « Marmillod, Jean-Rodolphe François », in www.dhs.ch.

²⁴⁰ ENPC, MS 275, « Archives familiales de Perronet », dossier n°4.

François Marmilliod, ancien sous-inspecteur des ponts et chaussées de la généralité de Paris, comme inspecteur de la même généralité²⁴¹.

Il est impossible de ne pas voir ici la «main bienveillante» de Jean-Rodolphe Perronet, son parent. Ce qui atteste de liens assez étroits entre Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suisse des Marmilliod-Perronet. On peut citer, un autre exemple extrait de la copie d'une lettre d'Anne-Robert Jacques Turgot (1727-1781) à Charles-Daniel Trudaine, **certifié conforme** à l'original par Jean-Rodolphe Perronet, le 20 octobre 1763²⁴² concernant le départ de Jean-Rodolphe-François Marmilliod du corps des Ponts et chaussées pour se mettre au service du roi du Danemark. Turgot demande à Trudaine, responsable du service des Ponts et chaussées, d'empêcher le départ de cet ingénieur dont il cite les nombreuses qualités :

« Si vous croyés pouvoir prendre des arrangements qui soient capable de le retenir je vous en serai très obligé en mon particulier²⁴³ ».

Anne-Robert Jacques Turgot (1727-1781), homme politique et économiste français qui devient Contrôleur général des Finances en 1774 s'adresse donc directement à l'autorité suprême du corps des Ponts et chaussées : l'intendant des Finances, seul capable d'intervenir pour empêcher ce départ en prenant par exemple la décision d'augmenter le revenu de l'ingénieur Jean-Rodolphe François Marmilliod²⁴⁴. La copie de cette lettre est « certifié conforme » par Jean-Rodolphe Perronet qui est donc sans doute intervenu dans cette affaire. Il manque ici des sources qui auraient pu permettre de creuser les relations entre Jean-Rodolphe Perronet et Anne-Robert Jacques Turgot.

Si l'existence de ces relations avec ses parents suisses apparaît dans les sources dès les années 1760, ce n'est en revanche que dans les années 1780 que Jean-Rodolphe Perronet se remet ouvertement à parler de ses origines suisses. On retrouve cela dans une lettre datée du 8 avril 1780 et écrite par un certain « François de Diesbach, de Fribourg »²⁴⁵ qui, rapportant les paroles du premier directeur des ponts et chaussées, écrit :

²⁴¹ ENPC, MS 275, pochette n°4 : Lettre patente datée du 17 août 1763 et extrait du registre du Conseil d'Etat, daté du 22 juillet 1763.

²⁴² ENPC, MS 275, pochette n°4.

²⁴³ ENPC, MS 275, pochette n°4 : lettre du 20 octobre 1763.

²⁴⁴ Motif invoqué pour expliquer le départ de cet ingénieur. Voir source : Enpc, MS 275 « Archives familiales de Perronet », dossier n°4.

²⁴⁵ ENPC, ING-PE : Diesbach, Max de, « Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur », in *Revue historique vaudoise*, 5^e année, Lausanne, imprimerie Vincent, 1897, p.300-303.

« Monsieur Perronet me dit qu'il était originaire de Château-d'Oex, dans le pays d'Enhaut de canton de Berne²⁴⁶, que son nom est Besson dit Perronet (sic) ou Peyronnet dit Besson²⁴⁷ ».

La famille de Diesbach est une famille noble originaire de Fribourg et par conséquent de confession catholique qui possède des compagnies de mercenaires. Malgré cette renommée on n'a rien trouvé sur François de Diesbach. Les notices biographiques concernant cette famille commence avec Joseph de Diesbach (1772-1838), ce qui est trop postérieur à notre période²⁴⁸.

Il est intéressant de voir à travers les propos rapportés par François de Diesbach que Jean-Rodolphe Perronet se pose clairement comme suisse d'origine (« originaire de Château-d'Oex ») alors qu'il est né à Suresnes et qu'il ne semble pas avoir séjourné à un moment de sa vie dans le pays natal de son père. Si Jean-Rodolphe Perronet se présente ainsi c'est parce qu'il est l'héritier d'une bourgeoisie transmise par son père car en Suisse on hérite de la bourgeoisie de son père à sa naissance et même si l'on part vivre ailleurs, on reste bourgeois de la commune, bourg ou ville dans laquelle on est né. C'est donc un élément essentiel de son identité²⁴⁹.

On remarque également qu'il donne ici le nom de Perronet dit Besson, c'est-à-dire le nom de son épouse : Antoinette Besson²⁵⁰.

Il n'est pas étonnant que Jean-Rodolphe Perronet ose affirmer de nouveau en 1780 qu'il est originaire de Suisse car à cette date il est à la fin de sa carrière professionnelle. Agé de 72 ans, il n'a plus rien à prouver, sa carrière et sa position sociale sont bien assises, il peut donc sans problème réaffirmer ses origines suisses. L'absence de sources concernant ses relations avec sa famille suisse paternelle est sans conteste le handicap majeur pour l'étude du réseau familial de Jean-Rodolphe Perronet. On peut cependant mettre en avant l'idée d'une « éclipse temporaire et volontaire » des relations de Jean-Rodolphe Perronet avec sa famille suisse et de ses origines. Surtout de ses origines, car si les liens avec les Marmilliod Perronet existent dans les années 1760, comme on a pu le voir, ses origines elles,

²⁴⁶ Il y a ici une erreur. Château-d'Oex ne se trouve pas dans le canton de Berne mais dans celui de Vaud. Voir carte de la Suisse p.51-52.

²⁴⁷ ENPC, ING-PE : Diesbach, Max de, « Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur », in *Revue historique vaudoise*, 5^e année, Lausanne, imprimerie Vincent, 1897, p.300-303.

²⁴⁸ Czouz-Tornare, Alain-Jacques, « Diesbach Joseph de (de Torny) », in, www.dhs.ch.

²⁴⁹ Sieber, Basil « Bourgeoisie », in, www.dhs.ch.

²⁵⁰ Mariage passé le 23 janvier 1744, in, M.Guillot, « Un destin helvétique... », p.113.

sont discrètement écartées entre les années 1750 et 1780 alors qu'il est en pleine ascension sociale et professionnelle.

2. La carrière de Jean-Rodolphe Perronet au sein du corps des Ponts et chaussées

Toutes les biographies existantes sur Jean-Rodolphe Perronet traitent très bien de sa carrière professionnelle²⁵¹. L'intérêt n'est donc pas d'étudier à nouveau cet aspect de sa vie, mais comme il n'est pas concevable d'étudier l'homme sans parler de sa réussite au sein du corps des Ponts et chaussées, on va en retracer ici les grandes lignes.

Jean-Rodolphe Perronet commence sa carrière à 17 ans dans le cabinet de l'architecte Jean-Baptiste-Augustin de Beausire (décédé en 1786)²⁵², premier architecte de la ville de Paris. Il cherche au début à rentrer dans le corps du Génie, ou corps des fortifications, mais faute d'emplois disponibles pour certains²⁵³ ou manque de fortune pour d'autres, il doit renoncer et se présente finalement au cabinet de l'architecte de Beausire. Son talent et ses qualités l'y font très vite apprécier et il devient rapidement le collaborateur de son supérieur qui lui confie notamment la réalisation du projet du grand égout de Paris, ainsi que la construction du quai des Tuileries²⁵⁴.

Il entre au corps des Ponts et chaussées à 27 ans (1735) et il est dès l'année suivante nommé sous ingénieur (1736) puis ingénieur à Alençon en 1737²⁵⁵. C'est dans cette généralité qu'il commence par mettre en œuvre ses qualités d'ingénieur et d'administrateur²⁵⁶ ce qui le fait très vite remarquer par l'intendant Louis-François Lallemand de Levignen (1681-1767) qui le recommande à Charles-Daniel Trudaine

²⁵¹ Yvon, Michel, Jean « Rodolphe Perronet (1708-1794) », in *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150-151, p.81 à 86. Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.17 et suivantes. Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992. Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006. M., Guillot, « Un destin helvétique Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004, p.108-116.

²⁵² Ou Debeausire. Annexe 8 : biographie « de Beausire ».

²⁵³ André, Brunot, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, p.17

²⁵⁴ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p.34 -35

²⁵⁵ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°3.

²⁵⁶ André, Brunot, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, p.18 -24

(1703-1769), l'intendant des Finances ayant sous sa responsabilité le service des Ponts et chaussées et qui décide de lui confier en mars 1744 la responsabilité du bureau des dessinateurs établi à Alençon²⁵⁷.

Cette rencontre avec Charles-Daniel Trudaine va lui permettre de faire une brillante carrière et d'endosser la fonction de premier directeur des Ponts et chaussées en 1747, fonction qu'il conserve jusqu'à sa mort en 1794. En tant que directeur, Jean-Rodolphe Perronet s'est beaucoup investi à développer l'enseignement et les compétences des élèves ingénieurs. Dès son arrivée à la tête du bureau des dessinateurs à Paris, il prend en main le problème de la formation des ingénieurs dans son mémoire de juin 1747, intitulé : « *Mémoire sur les moyens de former des sujets propres à occuper les différents emplois des Ponts et chaussées* » et dans lequel il pose immédiatement les niveaux de compétences ou d'instructions qu'il est nécessaire d'acquérir d'après lui, pour devenir ingénieur. L'état d'esprit sur lequel Jean-Rodolphe Perronet souhaite que soit fondée cette école, repose sur le principe de « l'émulation ». Favoriser la compétition, la concurrence entre les élèves pour ne sélectionner que les meilleurs d'entre eux²⁵⁸. C'est une institution et un centre de formation unique en Europe que Jean-Rodolphe Perronet dirige et certains pays comme la Russie par exemple n'hésite pas à envoyer leur personnel se former à l'Ecole royale des Ponts et chaussées. Il est en effet surprenant de constater qu'au milieu du XVIIIe siècle, hors de France, les rénovations routières sont très peu entreprises, il n'y a véritablement qu'en France que les politiques de voiries sont appliquées²⁵⁹. Cela tient au fait que les liens entre le corps des Ponts et chaussées et le pouvoir royal sont très étroits car cette administration dépend dès sa création officielle en 1716 de deux grands Conseils royaux : le Conseil des finances (D'où l'importance Du Contrôleur général des finances et de l'Intendant des Finances, ce dernier étant chargé du « détail » des Ponts et chaussées) et du Conseil des affaires au-dedans²⁶⁰.

²⁵⁷ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.61-62.

²⁵⁸ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p.34.

²⁵⁹ Goger, Marcel, « Transport », in Delon, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières...*, p.1062.

²⁶⁰ http://www.enpc.fr/fr/enpc/historique/histoire_ecole.htm

Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in, Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996, p999.

« L'Etat des Ingénieurs ordinaires des ponts et chaussées qui ont été élèves de feu M. Perronet, et inscrits par rang d'ancienneté. Ponts et chaussées, 6 brumaire an XIII²⁶¹ », c'est-à-dire le 28 octobre 1804, dresse la liste des élèves de Jean-Rodolphe Perronet.

Cet état comptabilise 232 élèves, dont 95 furent ingénieurs en chef et 137 ingénieurs ordinaires, tous passés par l'enseignement du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées très certainement entre 1747 et 1789²⁶². C'est donc un nombre considérable d'ingénieurs qui furent formés par Jean-Rodolphe Perronet. L'enseignement tel que le conçoit Jean-Rodolphe Perronet repose sur l'association de l'instruction théorique et de la pratique. Les cours de mathématique d'hydraulique et de mécanique font parti des cours fondamentaux, l'un des socles théoriques que les élèves doivent absolument acquérir pour évoluer vers des niveaux supérieurs. Les cours dispensés par des ingénieurs qualifiés comme Jean-Rodolphe Perronet sont aussi très souvent donnés par les élèves eux-mêmes. C'est donc une sorte d'instruction réciproque qui se met en place à l'Ecole des Ponts et chaussées²⁶³. A ces bases théoriques s'ajoute une formation pratique dispensée par le bureau des dessinateurs dans lequel les élèves de Jean-Rodolphe Perronet apprennent à lever des cartes routières et à vérifier les calculs et les devis. Cette formation est complétée par des missions de courtes ou de longues durées dans les environs de Paris ou plus loin en province, aux cours desquels les élèves se familiarisent sur le terrain aux différentes techniques de levées de plans, de nivellement et de tracé routier²⁶⁴.

La responsabilité de Jean-Rodolphe Perronet au sein de l'Ecole des Ponts et chaussées est tel que c'est lui qui dans les années 1750 décide de l'évolution en classe supérieure ou non des élèves. Situation qui à partir de 1760 est progressivement remise en question, Jean-Rodolphe Perronet étant moins présent à l'Ecole du fait de ses obligations de Premier ingénieur. Un autre système d'évaluation par degrés d'instruction est donc établi à la fin des années 1760²⁶⁵.

²⁶¹ AN, F/14/2296/2. Annexe 17 : Liste des sources.

²⁶² Les dates exactes de la période ciblée ici pour dresser cet état ne sont pas connues, mais l'on suppose qu'il commence en 1747 (nomination de Jean-Rodolphe Perronet comme directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées) et 1789 (période révolutionnaire).

²⁶³ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p.107-111.

²⁶⁴ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p. 111-112.

²⁶⁵ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p.117-118.

Sa carrière, en plein essor en ce milieu du XVIIIe siècle se poursuit et Jean-Rodolphe Perronet en plus de réunir l'emploi de directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées est nommé en 1763 : Premier ingénieur.

Succédant aux plus grands architectes et ingénieurs du corps des Ponts et chaussées, tels, Jacques V Gabriel (1667-1742) qui occupe le poste de Premier ingénieur « pendant vingt-six ans²⁶⁶ »; Germain Boffrand (1667-1754), architecte de formation comme Jacques V Gabriel, nommé inspecteur des Ponts et chaussées en 1732 avant d'accéder à la fonction de Premier ingénieur dix ans plus tard, en 1742. A la mort de Germain Boffrand en 1754, c'est l'architecte Jean Hupeau (1710-1763) qui est appelé pour lui succéder.

Le poste de premier ingénieur est la fonction la plus importante du corps des Ponts et chaussées²⁶⁷. Le Premier ingénieur est le supérieur direct de tous les membres du corps des Ponts et chaussées et il est également l'intermédiaire entre les ingénieurs et l'administration royale, personnifiée en premier lieu par l'intendant des Finances et en second lieu par le contrôleur général des Finances. La différence avec le directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées, c'est que le directeur est responsable des élèves, de leurs formations et promotions mais pas des ingénieurs déjà qualifiés.

L'œuvre de Jean-Rodolphe Perronet au sein du Corps des Ponts et chaussées a été très importante, notamment en ce qui concerne la construction des ponts. Sur treize grands ponts du XVIIIe siècle, il en a projeté et construit onze. Il fut également chargé d'achever la construction du pont d'Orléans entre 1748 et 1758²⁶⁸ et de commencer la construction d'un dernier, le pont de Nemours, terminé en 1805.

Cette réussite et cette consécration professionnelle accompagnent une réussite sociale fondée sur une qualité : le mérite.

3. La reconnaissance sociale : l'accession à la noblesse

L'année 1763 est l'année de la consécration pour Jean-Rodolphe Perronet. En plus d'être nommé Premier ingénieur il accède en même temps, au mois de mars, à la

²⁶⁶ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.193.

²⁶⁷ Annexe 11 : Voir organigramme du corps des Ponts et chaussées.

²⁶⁸ Annexe 8 : Biographies, « Soyter, Robert ».

Michel, Yvon, *Jean Rodolphe Perronet (1708- 1794)*, dans *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150- 151, p 81 à 86.

reconnaissance suprême : l'anoblissement. Il est de plus dans le courant du même mois, nommé membre de l'ordre de Saint-Michel²⁶⁹, qui est une distinction réservée aux gentilshommes donc aux nobles français mais qui au XVIIIe siècle est surtout attribuée aux hommes de lettres, d'arts et de sciences²⁷⁰.

o *L'anoblissement*

Alors que l'anoblissement a lieu au mois de mars 1763, l'enregistrement des lettres patentes portant l'anoblissement de Jean-Rodolphe Perronet à la cour des Aides de Paris a lieu douze ans plus tard, le 1^{er} août 1775²⁷¹. La cour des Aides de Paris est une juridiction ayant en charge de juger les affaires relatives aux différents impôts (taille, gabelle, aides, etc.) et d'enregistrer les lettres patentes à caractère fiscal, comme par exemple les lettres patentes portant l'anoblissement d'un individu²⁷².

L'enregistrement des lettres patentes se fait quelques années plus tard car il faut auparavant procéder à une enquête de noblesse. La noblesse se distingue en effet par deux qualités : la première désigne une distinction lignagère, une « vertu », « la seconde une distinction publique, un statut juridique garanti par la puissance souveraine et contrôlée par elle²⁷³ ». C'est cette seconde qualité qui est intéressante car elle ne peut s'acquérir que par l'achat de lettres portant l'anoblissement, vendues par le pouvoir royal. Le nombre de lettres d'anoblissement vendues par le pouvoir royal tout au long du XVIIIe siècle (1715-1789) est estimé à mille lettres²⁷⁴. L'anoblissement s'inscrit dans un système de « hiérarchie et de mobilité sociales²⁷⁵ » qui est au XVIIIe siècle très dynamique comme l'explique très bien Jean-François Solnon : « Le XVIIIe siècle est animé par une nouvelle accélération des promotions, notamment celles dont Paris et les capitales provinciales sont le théâtre. Les contemporains sont convaincus d'une mobilité sociale sans précédent. Chacun assurent-ils paraît animé du désir de quitter son état et de réussir au plus tôt

²⁶⁹ Annexe 9 : Glossaire.

²⁷⁰ Voir p.46.

²⁷¹ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1 : « Pièces relatives à l'enregistrement à la cour des aides le 1^{er} août 1775 des dites lettres de noblesse ».

²⁷² Annexe 9 : Glossaire.

²⁷³ Jouanna, Arlette, « Noblesse, Noblesses », in, Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime...*, p.887.

²⁷⁴ Jean Meyer, cité par Arlette Jouanna, « Noblesse, Noblesses », in, Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime...*, p.890.

²⁷⁵ Solnon, Jean-François, « Hiérarchie et mobilité sociales », in, Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime...*, p.636-639.

son changement de condition²⁷⁶ ». Mais ce qui est assez surprenant dans le déroulement de l'anoblissement de Jean-Rodolphe Perronet c'est le temps écoulé entre le moment où les lettres de noblesse lui sont accordées en 1763 et le moment où l'enquête est lancée en 1775. Il s'écoule donc douze ans avant que l'enquête de noblesse ne soit lancée ce qui est très long. Par conséquent deux hypothèses sont possibles : la première est que l'enquête de noblesse concernant Jean-Rodolphe fait partie d'enquêtes générales de noblesse déclenchées par le pouvoir royal en 1775. La seconde est que certaines personnes ne soit pas disposées à aider Jean-Rodolphe Perronet dans sa réussite sociale et cherche plutôt à le ralentir. Effectivement le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées n'est pas apprécié de tous, comme en témoigne la *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot*²⁷⁷ à propos de la suppression de la corvée²⁷⁸. Sur ce sujet, Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de Condorcet (1743 – 1794)²⁷⁹ s'en prend assez fortement au corps des Ponts et chaussées et à Jean-Rodolphe Perronet qui s'oppose à la suppression de la corvée :

« Songez qu'ici vous avez affaire, non seulement à leur avidité, mais à leur orgueil, que flattait l'espèce de commandement que l'administration par corvées leur laissait exercer sur le peuple [...] Perronet qui est à la tête de toute cette partie est un homme fort ignorant et fort vain qui a institué le corps²⁸⁰ des Ponts et chaussées et qui laisserait plutôt périr le royaume que de donner atteinte à un si bel établissement²⁸¹ ».

Mais Condorcet n'est pas le seul à critiquer Jean-Rodolphe Perronet. Denis Diderot lui aussi dénonce certains traits de caractère du Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées. Bien qu'au tout début lui et Jean-Rodolphe Perronet se soit

²⁷⁶ Solnon, Jean-François, « Hiérarchie et mobilité sociales », in, Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*,...p.638.

²⁷⁷ Henry, Charles, *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779)*, Paris, Charovay, 1883, p.252-253.

Manceron, Claude, *Les hommes de la liberté .1, Les Vingt ans du Roi : De la mort de Louis XV à celle de Rousseau (1774-1778)*, Paris, Robert Laffont, 1972, p.303.

²⁷⁸ Corvée : Prestations en travail, en nature, puis en argent, fournies jusqu'à la fin du XIX^e siècle par les habitants des communes pour l'entretien des chemins vicinaux. La corvée, appelée sous l'Ancien Régime corvée royale, fut établie au XVII^e siècle. In, <http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html>

²⁷⁹ Annexe 8 : Biographie « Condorcet ».

²⁸⁰ Souligné par Condorcet.

²⁸¹ Henry, Charles, *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779)*, Paris, Charovay, 1883, p.252-253. Manceron, Claude, *Les hommes de la liberté .1, Les Vingt ans du Roi : De la mort de Louis XV à celle de Rousseau (1774-1778)*, Paris, Robert Laffont, 1972, p.303.

Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.213.

bien entendu, notamment lors de la collaboration de Jean-Rodolphe Perronet à un article de *L'Encyclopédie* pour les « pompes à feu »²⁸², celles-ci vont se détériorer par la suite. Denis Diderot va en effet, dénoncer certains agissement du Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées envers Marie-Charlotte Volland, épouse de l'ingénieur Jacques-Gabriel Legendre²⁸³ et sœur d'Henriette Volland²⁸⁴ avec laquelle Jean-Rodolphe Perronet entretient une relation²⁸⁵.

Alors que Denis Diderot souligne dans les années 1750 le « mérite » de Jean-Rodolphe Perronet, il le qualifie une dizaine d'années plus tard de : « d'homme qui sera toujours mené par le nez ; à qui il ne manque que le temps de déplaire ; ce petit plat sournois , un sot , qui mentira , inventera , une âme de laine , qui n' a pas l'ombre de la sensibilité que je lui supposais²⁸⁶ ».

Sa réussite sociale ne provoque donc pas l'unanimité chez les grands hommes des Lumières. Sûrement qu'il en va de même chez de grands hommes d'Etat qui ne voient pas d'un bon œil la réussite sociale du Premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées.

En l'occurrence ici il s'agit de prouver la qualité noble de Jean-Rodolphe Perronet, non pas par ses origines car il n'en a pas, bien que son père fils de Marie Madeleine de Crousaz, respectable famille suisse²⁸⁷, ait pu aspirer à des prétentions nobles lorsqu'il était un cadet des gardes-suisse.

S'il n'est en effet pas possible de prouver la qualité noble de Jean-Rodolphe Perronet au moyen de ses origines, celle-ci va l'être au moyen de son mérite et de ses qualités. C'est en effet l'originalité du XVIIIe siècle que de permettre aux hommes de son temps de pouvoir acquérir la noblesse de manière tout à fait exceptionnelle en se basant sur la réussite sociale et le mérite des individus, à condition bien sûr d'être un minimum fortuné et d'appartenir à un bon réseau de relations²⁸⁸.

²⁸² Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p143-167.

²⁸³ Annexe 8 : Biographie : « Legendre »

²⁸⁴ Surnommée Sophie par Diderot.

²⁸⁵ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.167-176.

²⁸⁶ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.187-188.

²⁸⁷ M. Guillot, «Un destin helvétique... », p.108.

²⁸⁸ Guy Chaussinant-Nogaret, « La noblesse », in Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, p.779.

- *La procédure de l'enquête de noblesse*

L'enquête sur les preuves de noblesse est connue grâce à «l'Etat des personnes que le sieur Perronet propose pour l'enquête à faire à la cour des aides concernant l'enregistrement de ses lettres de noblesse²⁸⁹» et qui est datée du 12 juillet 1775.

L'intérêt de cette source est de faire ressortir le réseau de relations dont se sert Jean-Rodolphe Perronet pour faire enregistrer les lettres patentes qui lui sont adressées.

Les personnes citées dans cet état figurent dans la base de données réalisée pour cette recherche²⁹⁰ et elles ont été également reprises dans le tableau suivant.

Ce tableau permet de classer et d'identifier les individus afin de faire ressortir deux éléments importants : la fonction qu'ils occupent et leurs qualités cités au moment de l'enquête c'est-à-dire en 1775. Sont ils nobles ou pas et combien d'entre eux le sont ? Pour que la classification soit plus efficace, un système de couleur a été utilisé : En vert figurent les noms des individus appartenant à la noblesse d'arme. En jaune apparaissent ceux de la noblesse de robe. Et en bleu, ceux qui évoluent dans le milieu scientifique.

²⁸⁹ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1.

²⁹⁰ Annexe 6 : Base de données.

**Tableau n°2 : Identités des personnes citées pour l'enquête de noblesse de
Jean-Rodolphe Perronet en 1775²⁹¹ :**

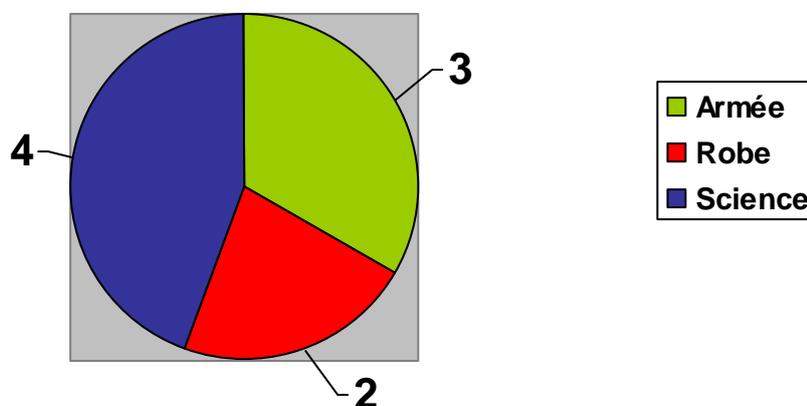
| Nom | Prénom | Dates de naissance et de mort | Qualité | Fonction citée en 1775 | Noble ? | Membre d'un ordre de chevalerie |
|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|-----------|---|---------|---------------------------------|
| Boisse | Antoine-René | 1734-1818 | Vicomte | Ancien maréchal général des logis de la cavalerie | Oui | Non |
| Borda | Jean-Charles de, dit le « Chevalier » | 1733-1799 | Chevalier | Pensionnaire de l'Académie des sciences | Oui | Saint-Louis. |
| Duséjour | Achille-Pierre Dionis | 1734-1794 | Inconnue | Conseiller au Parlement | Oui | Non |
| Guemadeu | Baudouin | Inconnues | Inconnue | Maître des requêtes | Inconnu | Inconnu |
| Hérouville, Ricouart d' | Antoine | 1713-1782 | Comte | Lieutenant général des armées du Roi | Oui | Non |
| Prevost | Inconnu | Inconnues | Inconnu | Trésorier général des Ponts et chaussées. | Non | Inconnu |
| Soufflot | Jacques-Germain | 1713-1780 | Inconnue | Contrôleur et inspecteur des bâtiments du Roi | Oui | Saint-Michel. |
| Tressan | Louis-Elisabeth de la Vergne | 1705-1783 | Comte | Lieutenant général des armées du Roi | Oui | Non |
| Voglie, | Jean-Baptiste de | Inconnues | Inconnu | Inspecteur général des Ponts et chaussées. | Inconnu | Non |

Il est possible de classer ces individus dans des catégories précises à partir de ce tableau et des éléments connus de la source: Dans ce cas présent on remarque alors que trois de ces individus cités ont fait une carrière militaire (Le comte

²⁹¹ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1. Les biographies des différents personnages se trouvent dans l'annexe n°8: Biographies. A l'exception de Baudouin Guemadeu pour lequel on ne sait rien de plus.

d'Hérrouville, le comte de Tressan et le vicomte de Boisse) ; deux d'entre eux sont des hommes de robe (Baudouin de Guemadeue et Achille-Pierre Dionis du Sejour) ; et les quatre derniers sont des hommes de sciences (le chevalier de Borda, Jacques-Germain Soufflot, Jean-Baptiste de Voglie et Gabriel Prevost). Cette classification peut également être représentée sous la forme d'un graphique en secteurs :

fig.4: Classification par activités des individus cités au moment de l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet en 1775



Ce graphique montre bien le poids des hommes de sciences dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet, puisqu'ils représentent 4 sur 9 membres de son réseau de relations par rapport aux gens de robes, minoritaires en nombre, 2 sur 9. La tendance moyenne est représentée par des hommes issus de la noblesse militaire avec 3 personnes sur 9.

En réalité, les recherches prosopographiques menées sur ces individus révèlent qu'ils sont un peu plus nombreux à avoir fait une carrière militaire. En effet, Jean-Rodolphe

Perronet cite dans son enquête de noblesse le Chevalier de Borda comme étant « pensionnaire de l'académie des sciences »²⁹², on est ainsi tenté de voir en ce « Chevalier » uniquement le scientifique alors qu'en fait il a occupé des charges dans l'armée royale, notamment celle de : capitaine de vaisseau puis un peu plus tard de lieutenant de vaisseau en 1776. On sait également qu'il est l'aide de camp du maréchal Jean-Baptiste Desmarets, marquis de Maillebois (1682-1762)²⁹³ et qu'il participe à la bataille d'Hastembeck le 26 juillet 1757²⁹⁴. Cette même bataille à laquelle participe un autre témoin cité par Jean-Rodolphe Perronet : Antoine-René, vicomte de Boisse (1734-1818)²⁹⁵.

Si Jean-Rodolphe Perronet cite le chevalier de Borda en qualité de pensionnaire de l'académie des sciences c'est principalement parce que sa carrière scientifique est beaucoup plus importante que ses exploits militaires, contrairement aux comtes d'Hérouville et de Tressan et au vicomte de Boisse.

En revanche ce que ce graphique ne met pas en valeur c'est l'importance des titres et de la qualité noble de ces individus. En effet sur les neuf individus cités dans cette enquête²⁹⁶, trois portent officiellement un titre de noblesse :

- Le comte d'Hérouville
- Le comte de Tressan
- Le vicomte de Boisse

Quatre autres sont nobles mais ne portent pas de titres:

- Achille-Pierre Dionis Du Sejour, Conseiller au Parlement
- Baudouin Guemadeu, Maître des requêtes
- Jacques-Germain Soufflot, Contrôleur et inspecteur des bâtiments du Roi, qui fut anobli en 1757.
- Jean-Charles de Borda, dit « le chevalier », pensionnaire de l'académie des sciences, probablement anobli, d'où le surnom du « chevalier ».

Seulement deux de ces personnages ne sont pas nobles :

- Jean-Baptiste de Voglie, inspecteur général des Ponts et chaussées.

²⁹² ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1.

²⁹³ www.wikipedia.fr.

²⁹⁴ Bataille qui eut lieu dans le contexte de la Guerre de Sept ans, in « Les conflits des 17^e et 18^e siècles », http://vial.jean.free.fr/new_npi/archives/arch_odb.htm.

²⁹⁵ Annexe 8 : Biographies, « Boisse ».

²⁹⁶ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1. Et tableau n° 2, p.74.

- Prevost, trésorier général des Ponts et chaussées.

La qualité des fonctions occupées par les hommes cités dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet est un facteur révélateur de la qualité du réseau de relations du premier directeur de l'École royale des Ponts et chaussées.

Parmi ces fonctions se trouvent les offices de « conseiller au Parlement » et de « maître des requêtes ». Le premier étant occupé par Achille-Pierre Dionis Du Sejour, le second par Baudouin Guemadeuc²⁹⁷. Ces deux offices sont des offices anoblissant, c'est-à-dire qu'ils donnent droit à la noblesse.

L'office de Maître des requêtes fait parti des offices qui s'achètent (offices vénaux). Ce sont des magistrats qui exercent des fonctions à la fois administratives et judiciaires. Agents du pouvoir royal, ils servent par trimestre (quartier) au Conseil privé ou Conseil des parties où ils examinent les requêtes présentées au roi. L'office de maître des requêtes offre aux plus compétents et aux plus dévoués de belles perspectives de carrière : intendant, lieutenants généraux de police, conseiller d'Etat, secrétaires d'Etat, contrôleurs généraux des Finances.

Quand à l'office de « Conseiller au Parlement » il est lui aussi anoblissant et pour pouvoir l'acquérir, il suffit d'être âgé d'au moins 25 ans et d'être titulaire d'une licence de droit. Ces offices très coûteux font des Conseillers au Parlement et des Maîtres des requêtes l'élite des grandes villes du royaume²⁹⁸.

Les fonctions de lieutenants généraux qu'exercent le comte d'Hérouville et le comte de Tressan et celle de maréchal de camp remplie par le vicomte de Boisse sont attribuées par le Roi par brevet*. Les lieutenants généraux²⁹⁹ ont en charge la direction de l'armée du roi lorsque cette armée n'est pas dirigée par le maréchal de France. Les lieutenants généraux figurent au rang d'officiers généraux, rang le plus élevé de la hiérarchie militaire en seconde position, juste avant le maréchal de France³⁰⁰.

²⁹⁷ Annexe 8 : Biographies. Excepté pour Baudouin Guemadeuc pour lequel nous n'avons rien trouvé.

²⁹⁸ Bourquin, Laurent (dir), *Dictionnaire historique de la France moderne*, p. 327-330.

²⁹⁹ Chagniot, Jean, « Officiers généraux », in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, p. 928 – 929.

³⁰⁰ Delsalle, Paul, *Vocabulaire historique de la France moderne*, Nathan, 1996, p.88, in Muchembled, Robert éd. *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, p.20

Le maréchal général des logis de cavalerie³⁰¹ appartient au rang d'officiers supérieurs, rang en dessous de celui des officiers généraux. Il exerce sensiblement les mêmes fonctions que le major général de l'infanterie : Il distribue aux maréchaux des logis des régiments de cavalerie les emplacements de campement et le logement des troupes.

Finalement les deux seuls individus cités dans cette enquête à ne pas être nobles sont Jean-Baptiste de Voglie et Gabriel Prevost. Il n'est pas surprenant de trouver des membres du corps des Ponts et chaussées cités pour l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet étant donné qu'il occupe à la fois la fonction de directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées et de Premier ingénieur.

- *Critères de sélection et critères de qualités*

La surreprésentation de la noblesse dans le cadre de l'enquête de Jean-Rodolphe Perronet témoigne de la force de son réseau de relations composé de sept représentants de la noblesse à la fois militaire et de robe mais également une noblesse « savante ou scientifique » incarnée par Jacques-Germain Soufflot (1713-1780), Contrôleur et inspecteur des Bâtiments du roi, noble depuis 1757 et Jean-Charles de Borda, dit « le Chevalier » (1733-1799), pensionnaire de l'Académie royale des Sciences depuis 1756. La qualité noble des témoins cités dans le cadre d'une enquête de noblesse est donc déterminante pour l'enregistrement des lettres patentes portant l'anoblissement. Cette vérité est confirmée par Arlette Jouanna qui dans son article sur la « Mémoire nobiliaire »³⁰² insiste bien sur l'importance des critères de qualité des témoins interrogés :

« Le choix des témoins est important, il ne doit pas y avoir de liens de parenté. Les témoins doivent être assez vieux pour avoir connu parents et grands-parents (preuves sur trois générations) et surtout de bonne qualité. C'est la garantie de la sincérité et de la véracité du témoin (en plus ils doivent prêter serment)³⁰³ ».

³⁰¹ Bodinier, Gilbert, « Maréchal général des logis de cavalerie », in Bluche, François, ed., *Dictionnaire du grand siècle*, Paris, Fayard, 2005, (1^{er} ed, 1990), p.965.

³⁰² Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire. Le rôle de la réputation dans les preuves de noblesse : l'exemple des barons des Etats de Languedoc », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 197- 206.

³⁰³ Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire... », p.199-203.

En plus de la qualité des témoins, Arlette Jouanna met en avant deux autres critères : le lien de parenté et l'âge. Il est donc intéressant de voir si ces critères sont respectés dans le cadre de l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet.

Pour cela on peut s'appuyer sur le résultat des assignations à comparaître de quatre des témoins cités par Jean-Rodolphe Perronet. Les témoins sont appelés à comparaître par le « procureur général de la cour » le sieur Husson dans une lettre du 28 juillet 1775 :

« Nous [Louis-Nicolas Husson] soussigné avons donné assignation à :

Borda, lieutenant de vaisseau pensionnaire de l'académie roiale des sciences demeurant à Paris rue et près les Capucines.

Monsieur Achille Pierre Dionis Du Sejour conseiller au parlement membre de l'académie des sciences de Paris et de la société roiale de Londres demeurant à paris rue Sainte-Assié.

Monsieur Soufflot, chevalier de l'ordre du roi controlleur et inspecteur des bâtimens du roi, demeurant à Paris cul de sac de l'Orangerie

Monsieur Prevost trésorier général des ponts et chaussées demeurant à Paris rue des Quatre-Fils au Marais.

A comparoir le lundy trente un du présent mois neuf heures du matin en l'hôtel et par devant Monsieur Dionis Du Sejour six rue Sainte-Avoye paroisse Saint-Merry pour déposer vérité en l'enquête ordonnée par le dit arrêt du vingt quatre may dernier ³⁰⁴ ».

La comparution des témoins doit se faire devant « Monsieur Louis-Achille Dionis Du Sejour » (1702-1794), conseiller du Roi, chargé de cette enquête et qui rapporte dans le procès verbal dressé le lundi 31 juillet 1775, les témoignages des quatre témoins³⁰⁵.

Il s'agit bien du père d'Achille-Pierre Dionis Du Sejour (1734-1794) qui est commissionné pour recueillir les témoignages de cette enquête³⁰⁶.

³⁰⁴ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1.

³⁰⁵ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1.

³⁰⁶ Une erreur est à signaler sur la source qui nomme Achille-Nicolas Dionis du Séjour au lieu d'Achille-Pierre Dionis Du Sejour. Annexe 8 : Biographies.

Sur les neuf individus pouvant témoigner dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet, seuls les sieurs : Achille-Pierre Dionis Du Sejour, Jean-Charles de Borda, Jacques-Germain Soufflot et Gabriel Prevost sont interrogés³⁰⁷.

Pour savoir si tous les critères définis par Arlette Jouanna³⁰⁸ sont respectés dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet on a décidé de rassembler tous les éléments et de les classer dans un tableau³⁰⁹. Tous les témoins interrogés dans le cadre de cette enquête prêtent serment et tous assurent n'avoir aucun lien de parenté ni d'alliance avec le sieur Jean-Rodolphe Perronet. Comme le dit très bien le sieur Jean-Charles de Borda qui déclare « N'être parent, allié, serviteur, ni domestique du sieur Jean-Rodolphe Perronet³¹⁰ ».

Concernant le critère de « l'âge », on constate que le caractère « d'ancienneté des témoins » qui sont en principe suffisamment âgés pour avoir connus « le père et le grand-père » du sujet de l'enquête de noblesse n'est pas respecté.

En effet la moyenne d'âge des témoins interrogés par Louis-Achille Dionis Du Sejour³¹¹ est de : 49 ans. Les deux plus jeunes, le sieur Jean-Charles de Borda³¹² et le sieur Achille-Pierre Dionis Du Sejour sont âgés de 42 ans. Le sieur Jacques-Germain Soufflot, le doyen des témoins de cette enquête est âgé, lui, de 62 ans.

Non seulement ils ne sont pas assez âgés pour avoir connus au moins David Perronet, le père de Jean-Rodolphe Perronet qui est en plus décédé depuis cinquante sept ans (1718), mais ils n'ont de surcroît pas connu le grand-père de Jean-Rodolphe Perronet, Albert Perronet qui vivait en Suisse.

L'âge n'est donc pas un critère déterminant dans cette enquête de noblesse ou ce sont en réalité les « qualités » attribuées à Jean-Rodolphe Perronet par les témoins qui vont être importantes.

³⁰⁷ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1, « Lettre appelant les sieurs Dusejour, Achille-Nicolas Dionis, Borda, Soufflot, Prevost à comparaître pour déposer vérité sur l'enquête ordonnée par le dit arrêt du vingt quatre may dernier ».

³⁰⁸ Voir p.72-71.

³⁰⁹ Annexe 16: Voir exemple d'un des tableaux réalisés pour faire ressortir les différents critères lors de l'enquête de noblesse concernant Jean-Rodolphe Perronet.

³¹⁰ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1, « Lettre appelant les sieurs Dusejour, Achille-Nicolas Dionis, Borda, Soufflot, Prevost à comparaître pour déposer vérité sur l'enquête ordonnée par le dit arrêt du vingt quatre may dernier ».

³¹¹ ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1, « Lettre appelant les sieurs Dusejour, Achille-Nicolas Dionis, Borda, Soufflot, Prevost à comparaître pour déposer vérité sur l'enquête ordonnée par le dit arrêt du vingt quatre may dernier ».

³¹² D'après la source ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1. Il est né le 4 mai 1733 il a en fait 42 ans étant donné que les deux actes sont datés de juillet.

Au premier abord, ce que l'on peut dire, c'est que les qualités en question ne relèvent pas du domaine religieux ou des mœurs. D'ailleurs parmi ces quatre témoins (Borda, Dionis Du Sejour, Soufflot et Prevost) un seul affirme connaître les origines suisses de Jean-Rodolphe Perronet. Il s'agit du Chevalier de Borda qui dit savoir: «Qu'il [Jean-Rodolphe Perronet] est issu d'une famille originaire de Suisse³¹³». Les autres témoins n'en parlent pas, soient parce qu'ils ignorent que Jean-Rodolphe Perronet est Suisse d'origine, ce qui est en réalité peu probable lorsque l'on sait que ces témoins connaissent depuis très longtemps le sieur Jean-Rodolphe Perronet :

Jean-Charles de Borda a «Déposé qu'il connoit très particulièrement le sieur Perronet ».

Achille-Pierre Dionis Du Sejour « Dépose qu'il connoit depuis nombre d'années le Sieur Perronet pour un génie supérieur ».

Jacques-Germain Soufflot « Dépose connaître le Sieur Perronet et avoir connoissance que depuis environ trente huit ans il n'a cessé d'être occupé en qualité d'Ingénieur du Roi, et ensuite d'Inspecteur général de ses Ponts et chaussées ».

Gabriel Prevost « Dépose qu'il y a longtemps qu'il connoit le Sieur Perronet³¹⁴ ».

En réalité il est plus probable qu'ils omettent volontairement ce « détail » qui pourrait peut être, nuire au premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées. On est encore loin de l'Edit de Tolérance signé en novembre 1787 par Louis XV et qui reconnaît un état-civil à tous les non-catholiques.

Voici à ce propos le récapitulatif des témoignages tenus par chacun des témoins concernant les qualités de Jean-Rodolphe Perronet. Ce récapitulatif est dressé dans un tableau pour permettre une meilleure lisibilité et faciliter les comparaisons. Les qualités mises en avant ont été soulignées en gras.

³¹³ Témoignage du Chevalier de Borda, in ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1 « Acte émanant de Louis-Achille Dionis Du Sejour ».

³¹⁴ Témoignage du Chevalier de Borda, in ENPC, MS 275, Archives familiales de Perronet, dossier n°1 « Acte émanant de Louis-Achille Dionis Du Sejour ».

Tableau n° 3: Qualités morales et professionnelles citées par les témoins dans le cadre de l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet³¹⁵.

| Jean-Charles de Borda | Achille-Pierre Dionis Du Séjour | Jacques-Germain Soufflot | Gabriel Prevost |
|---|---|--|--|
| « Mérite personnel l' a fait parvenir à être associé de l'Académie des sciences de Paris, membre de celle royale d'architecture, associé de celle des arts et belles lettres de Lyon, et de la Société royale des sciences, Belles-lettres de Metz et de celle de Soissons pour l'agriculture [...] ». | « Dépose qu'il connoit depuis nombre d'années le S. Perronet pour un génie supérieur et dont les rares talents lui ont mérité les dignités dont il est revêtu et les places d'ingénieur du Roi et d'Inspecteur général des Ponts et chaussées ». | « Les autres connoissances relatives aux Etats auxquels ils étoient destinés et cela avec des soins soutenus et un désintéressement qui caractérise les qualités de son cœur et sont zèle pour le service de sa Majesté | « Avec autant d'honneur que de distinction la place d'Ingénieur du Roi et celle d'Inspecteur général des Ponts et chaussées [...] il s'en est acquitté avec autant d'intelligence que d'économie et de désintéressement. [...] faire juger de ses qualités de son cœur et de son zèle pour le service de sa Majesté |

En plus de souligner les qualités de l'homme, les témoins mettent en valeur ses compétences professionnelles. Ils mettent en avant : « son mérite, son génie supérieur et ses rares talents, son intelligence, son honneur et sa distinction, son désintéressement et son zèle ». Ses aptitudes à prétendre à la noblesse relèvent donc de son mérite personnel. On cite également les fonctions prestigieuses et

³¹⁵ ENPC, MS 275, « Archives familiales de Perronet », dossier n°1 (1763-1775).

importantes qu'il occupe (Premier ingénieur et Inspecteur général des Ponts et chaussées de France) ainsi que les nombreuses académies auquel il est appartient (Académie royale des sciences, d'architecture, celle de Metz, de Lyon). La référence au « mérite » n'a rien d'original au XVIII^e siècle car c'est justement sur ce critère que s'affirme « la nouvelle noblesse » : « A l'ancienne hiérarchie fondée sur les dignités se substituent pour fixer la place de chacun dans la société, les critères du mérite, du talent, de l'utilité³¹⁶ ». Et cette accession à la noblesse, cette reconnaissance sociale n'est pas le seul fait du « mérite » que l'on reconnaît à Jean-Rodolphe Perronet. L'argent et les relations ont joué un rôle déterminant.

o *Les liens de clientélisme*

Les relations entretenues par Jean-Rodolphe Perronet avec l'ensemble des témoins auditionnés pour son enquête de noblesse et même avec ceux qui n'ont pas été interrogés, s'assimilent à des liens de clientélisme. En effet la qualité de son réseau est impressionnante : 7 nobles sur 9 et se sont uniquement les personnes cités par Jean-Rodolphe Perronet pour être assignés à comparaître dans le cadre de son enquête de noblesse, on ne connaît donc pas « les autres personnes » c'est-à-dire ceux qui appartiennent à son réseau de relations mais qui n'ont pas été sollicités ici par Jean-Rodolphe Perronet.

Face à ces nobles, à ces « patrons », Jean-Rodolphe Perronet apparaît comme un « client » qui en 1775 a besoin de leur intervention, de leur soutien, pour faciliter l'enregistrement de ses lettres de noblesses. Ce qui est d'autant plus aisé et habile que l'un de ses témoins est le fils du conseiller du Roi qui a en charge cette enquête : Louis-Achille Dionis Du Sejour (1702-1794). Heureuse coïncidence donc, que cette enquête soit menée par cet homme dont les liens avec Jean-Rodolphe Perronet existent directement et non pas uniquement par l'intermédiaire de son fils : Achille-Pierre Dionis Du Sejour.

En effet un document comptable témoigne de l'existence de ces liens et de l'importance de ceux-ci puisqu'ils concernent le prêt d'une somme d'argent par Louis-Achille Dionis Du Sejour à Jean-Rodolphe Perronet pour l'enregistrement de ses lettres de noblesse.

³¹⁶Solnon, Jean-François, « Hiérarchie et mobilité sociales », in, Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*,... p.638.

Ce document intitulé : « Etat de ce qui a été déboursé pour l'enregistrement en la cour des aides des lettres de noblesse de Monsieur Perronet³¹⁷ » reprend les transactions financières entre Louis-Achille Dionis Du Sejour et Jean-Rodolphe Perronet. Cet état retrace les sommes d'argent prêtées par le Conseiller du Roi au Premier ingénieur en indiquant le montant de la somme et ce qu'elle a permis de payer. On trouve ainsi le versement de³¹⁸ :

« 130 lt.1,9 pour le parquet des gens du roi. 22lt. 17.8 pour Monsieur Moreau a païé. 28.lt. 17 pour le greffe de Monsieur Lambert. 139lt.14 au greffe de Monsieur Terreau³¹⁹ ».

Ce qui fait un total de 321 lt. 10, 5³²⁰ prêté par Louis-Achille Dionis Du Sejour et remboursé par Jean-Rodolphe Perronet le « 14 août 1774 » :

« Le 14 aoust 1774, le sieur Perronet a remboursé Monsieur Dusejour Père de l'avence qu'il avait bien voulu faire de ses livres tournois³²¹ ».

Dans la jurisprudence de l'Ancien Régime, « les Gens du Roi, est un terme générique qui dans une signification étendue comprend tous les officiers du roi, soit de judicature, de finance, ou même d'épée³²² » et le parquet désigne l'endroit où siègent ces magistrats³²³. En plus d'acheter les lettres de noblesse, l'acquéreur se doit aussi de payer le personnel de la cour souveraine qui a eu en charge l'instruction de l'enquête de noblesse. Malheureusement les recherches menées sur le personnel qui est ici cité : Monsieur Moreau, Monsieur Lambert, Monsieur Terreau » sont restées infructueuses.

Louis-Achille Dionis Du Sejour fait figure d'un « patron » important dans le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet, il est à la fois un soutien politique et également financier pour le Premier ingénieur de France qui a nécessairement besoin de son soutien pour poursuivre son ascension sociale. Non seulement c'est lui [Achille-Pierre Dionis Du Sejour] qui avance le financement pour la procédure

³¹⁷ ENPC, MS 275, « Archives familiales de Jean-Rodolphe Perronet », dossier n°1.

³¹⁸ L'abréviation « lt » signifie livres.

³¹⁹ ENPC, MS 275, « Archives familiales de Jean-Rodolphe Perronet », dossier n°1.

³²⁰ Détail du calcul : 130+22+28+139= 319 lt.

1.9+17.8+17+14=50, 7 sols.

50,7 sols équivalent à 2,5 livres. Sachant qu'une livre = 20 sols alors une demie livre = 10 sols. On a donc bien 321 lt. 10,5

³²¹ ENPC, MS 275, « Archives familiales de Jean-Rodolphe Perronet », dossier n°1.

³²² « Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts, des sciences et des métiers », in, http://portail.atilf.fr/cgi-bin/getobject_?a.52:160:5./var/artfla/encyclopedie/textdata/IMAGE/

³²³ Dictionnaire de l'académie française : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?22;s=417810105>

d'enregistrement des lettres de noblesse mais c'est en plus lui qui mène l'enquête et relève les témoignages. Par conséquent le rôle du patron dans les relations de clientélismes est incontournable car l'ensemble des « ressources³²⁴ » dont il dispose sont une clé pour la réussite sociale et professionnelle de son ou de ses clients. Ces ressources sont très importantes et se déclinent de différentes manières :

- ressources relationnelles, c'est-à-dire agrandissement du réseau de relations ou du moins des « connaissances » d'un client par l'intermédiaire de son patron qui lui présente d'autres personnes.
- ressources informationnelles : Diffusion de l'information du patron vers le client. Les informations sont de natures très diverses : politiques, économiques, scientifiques, artistiques, etc.
- ressources monétaires ou financières : Prêt d'argent, donation, legs.

La ressource monétaire est très clairement affichée ici par le prêt d'argent. La ressource relationnelle est également visible par le biais des différents témoins. Il est certain que Jean-Rodolphe Perronet n'a pas connu par hasard le Conseiller du Roi, Louis-Achille Dionis Du Sejour, ni les comtes d'Hérouville et de Tressan qui ont occupé des fonctions très importantes dans l'armée royale et qui sont nobles de naissance. La ressource relationnelle se constitue par « paliers », progressivement, une rencontre en incluant une autre. Ainsi c'est sa rencontre avec Achille-Pierre Dionis Du Sejour qui est nommé en même tant que Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie des sciences en 1765 qui doit être « le lien relationnel » avec les autres personnes qu'il cite pour comparaître dans son enquête de noblesse et plus particulièrement avec ces grands personnages : le Comte d'Hérouville, le Comte de Tressan, le Vicomte de Boisse, le Chevalier de Borda qu'il a sans doute pu rencontrer par l'intermédiaire d'Achille-Pierre Dionis Du Sejour ou de son père Louis-Achille Dionis Du Sejour.

Afin de montrer de la manière la plus claire qui soit, l'interaction qui existe entre les trois différents groupes (Celui des hommes de robes, d'armes et de sciences) qui constituent le réseau global de Jean-Rodolphe Perronet pour son enquête de noblesse, on a choisi d'utiliser un diagramme et un graphique pour le représenter.

³²⁴ Terme emprunté à Vincent, Lemieux, in, Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, p. 113.

Le graphique permet de visualiser les liens entre Jean-Rodolphe Perronet et les différents individus cités au cours de l'enquête de noblesse qui le vise. On a procédé à un regroupement par « famille » d'individus. Ainsi on retrouve ensemble ceux appartenant à la noblesse de robe (jaune), militaire (vert) et enfin au monde scientifique (bleu).

A la suite de ce graphique, un diagramme est représenté. Ce diagramme qui ne permet pas et ne sert pas à chiffrer ou à évaluer des données est en revanche très utile pour montrer les croisements qui existent entre les différentes catégories de personnes. Chaque catégorie est constituée de personnes formant un groupe ou « famille » à part entière qui se définissent ici essentiellement par la nature de leurs charges ou de leurs emplois.

Dans chacune de ces deux représentations, Jean-Rodolphe Perronet est signalé seul puisque c'est autour de lui que gravitent ces personnages et que c'est par lui qu'ils sont sollicités. Enfin un tableau accompagne ces deux représentations, il sert de répertoire.

Fig.5 : Les relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de la noblesse de robe, d'armée, et du milieu scientifique lors de l'enquête de noblesse de 1775 (ENPC, MS 275 « Archives familiales de Perronet »)

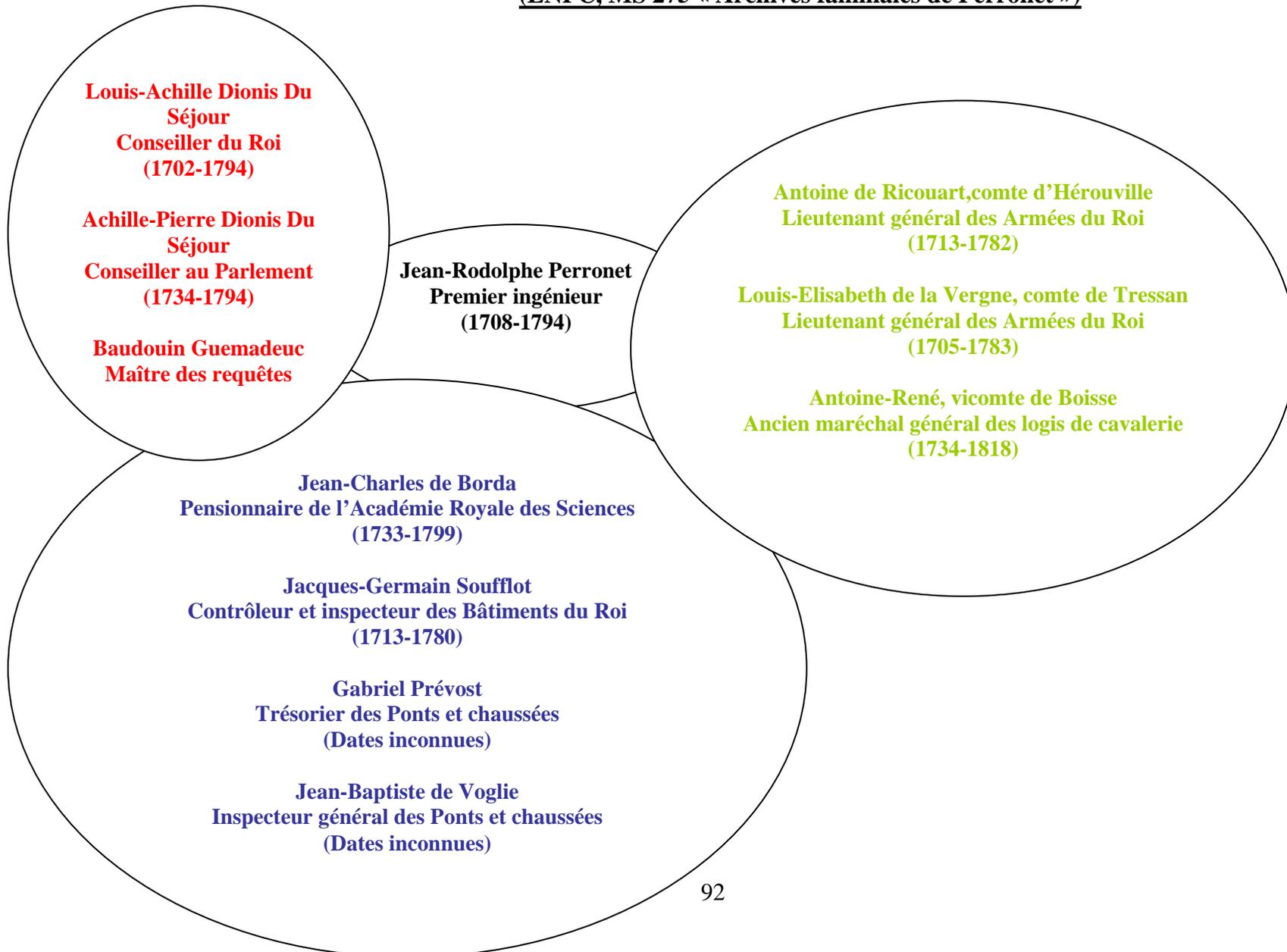


Tableau n°4 : Répertoire des individus cités dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet et figurant comme ses « patrons » ou du moins comme des membres de son réseau de relations.

| Noblesse de robe | Noblesse d'arme | Hommes de science |
|---|---|--|
| -Louis-Achille Dionis Du Sejour (1702-1794) Conseiller du Roi. -Achille-Pierre Dionis Du Sejour (1734-1794), Conseiller au Parlement. -Baudouin Guemadeuc, (dates inconnues) Maître des requêtes. | -Antoine de Ricouart, comte d'Hérouville (1713-1782), Lieutenant général des Armées du roi. -Louis- Elisabeth de la Vergne, comte de Tressan (1705-1783) -Antoine-René, vicomte de Boisse, (1734-1818) Maréchal général des logis de cavalerie. | -Jean-Charles de Borda (1733-1799), pensionnaire de l'Académie des sciences. -Jacques-Germain Soufflot (1713-1780), Contrôleur et inspecteur des Bâtiments du Roi. -Jean-Baptiste de Voglie (dates inconnues) Inspecteur général des Ponts et chaussées. -Gabriel Prevost (dates inconnues) Trésorier des Ponts et chaussées. |

On voit bien que le premier directeur des Ponts et chaussées à des protecteurs dans toutes les hautes sphères de la société à l'exception des deux ingénieurs, Jean-Baptiste de Voglie et Gabriel Prevost qui ne sont pas nobles et qui sont plus des alliés que des protecteurs, se plaçant par conséquent plus dans la clientèle de Jean-Rodolphe Perronet que dans son patronat. Ces grands personnages rassemblés d'après la nature de leurs emplois constituent certes des réseaux particuliers mais ne sont pas des cercles fermés. Les échanges entre les différents groupes existent bel et bien, c'est d'ailleurs un système assez «flexible» ou un homme issu de la noblesse militaire comme par exemple le Chevalier de Borda se retrouve en fait à préférer et à fréquenter d'avantage le milieu des scientifiques³²⁵. Son exemple n'est pas un cas unique, le comte de Tressan qui occupe de grandes fonctions militaires côtoie également le milieu des hommes de

³²⁵ Annexe 8 : Biographie « Jean-Charles de Borda ».

sciences, il fut d'ailleurs nommé lui aussi membre de l'Académie royale des sciences en 1749³²⁶. Il en va de même pour le conseiller au Parlement Achille-Pierre Dionis Du Séjour qui est admis à l'Académie royale des sciences en 1765.

Finalement l'enquête de noblesse menée en 1775 sur Jean-Rodolphe Perronet se déroule sans problèmes. Les lettres patentes que lui octroie le Roi Louis XV (1715-1774) ne risquent pas de lui être retirées malgré le changement de règne opéré il y a tout juste un an au moment où démarre l'enquête car l'anoblissement, rappelons le, est une ressource financière supplémentaire pour le Pouvoir royal qui en ce dernier quart du XVIIIe siècle est bien obligé de multiplier les anoblissements pour répondre à des besoins fiscaux toujours croissants³²⁷. Cependant on remarque que cette procédure est étonnamment longue (1763-1775) et s'il est certain que Jean-Rodolphe Perronet bénéficie de l'appui d'un bon réseau de relations (famille Dionis Du Séjour), la lenteur de la procédure démontre également qu'il a dû rencontrer certaines difficultés, certaines oppositions à son anoblissement. Mais les liens de clientélisme sont plus forts et ce fils d'un cadet des gardes-suissees réussit une belle ascension sociale et professionnelle, parvenant à s'entourer de grands personnages de la noblesse de robe, d'armes et de brillants architectes de son temps, comme Jacques-Germain Soufflot (1713-1780), le « créateur du Panthéon ». Jean-Rodolphe Perronet doit certes sa brillante carrière à son mérite, son « génie » dans l'art de l'ingénieur, mais il le doit encore plus à son réseau de relations et tout particulièrement à Charles-Daniel Trudaine (1703-1769), l'intendant des Finances qui le nomme directeur de l'École royale des Ponts et chaussées en 1744. C'est dans cette même période que Jean-Rodolphe Perronet cesse de se faire appeler *Louis-David ou David-Rodolphe* pour revenir à son prénom de baptême. Il comprend bien que pour faire carrière au sein du corps des Ponts et chaussées il doit arrêter d'afficher ses origines suisses. Dès lors, celles-ci vont être cachées mais elles ne disparaissent pas comme le montre la carrière de Jean-Rodolphe François Marmilliod, son parent qui est ingénieur des Ponts et chaussées³²⁸. En 1763, Jean-Rodolphe Perronet grimpe encore une étape dans sa carrière en devenant premier ingénieur, mais il n'évoluera plus. En revanche on lui

³²⁶ Annexe 8 : Biographie « comte de Tressan ».

³²⁷ Guy Chaussinant-Nogaret, « La noblesse », in Delon, *Dictionnaire européen des Lumières*, p. 780.

³²⁸ Soulignons ici que les deux hommes portent le même prénom : Jean-Rodolphe.

reconnaît cette année là, le droit à la noblesse, dont l'attribution a complètement changé sous l'influence des idéaux des Lumières qui prônent désormais un nouvel idéal nobiliaire fondé sur le mérite personnel et non plus sur l'hérédité et les privilèges qui jusque là caractérisent la supériorité de cet ordre.

Ce changement de mentalité se traduit également par deux autres reconnaissances délivrées à Jean-Rodolphe Perronet : Sa nomination à l'Ordre de Saint-Michel et son entrée dans une loge maçonnique : la loge d'Uranie³²⁹. Il existe là des pistes nouvelles qu'il faudrait pouvoir creuser, mais faute de temps et de sources cela n'a pas pu être le cas dans ce mémoire. Mais la matière existe, on peut entrevoir déjà à ce niveau les liens qui existent dans l'ordre de Saint-Michel, comme le prouvent les différents individus qui en sont membres et qui connaissent également Jean-Rodolphe Perronet : On retrouve là encore, l'architecte Jacques-Germain Soufflot, qui reçoit en 1757 la distinction du cordon de Saint-Michel. Il est également possible d'élargir aux autres ordres de chevalerie, comme celui de Saint-Louis par exemple qui récompense surtout les nobles s'étant distingués par leurs prouesses militaires³³⁰. Du côté de la franc-maçonnerie il y a également des pistes à explorer comme a déjà commencé par le faire Claude Vacant³³¹ mis à part qu'elle ne traite pas du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de la loge-maçonnique à laquelle il appartient. En plus de ces différentes pistes exploitables, une autre vient se greffer : celles des réseaux de relations au sein des différentes académies parisiennes, provinciales et européennes.

L'exemple de réseau de relations constitué au sein de la noblesse dans le cadre de l'attribution des lettres de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet met en évidence le caractère assez peu hétérogène de son réseau de relations. Réseau dans lequel s'entremêlent des aires et des hommes d'influences assez proche les uns des autres. En effet ce qui ressort de cette étude c'est que les membres du réseau de relation de Jean-Rodolphe Perronet sont issus majoritairement d'un seul ordre : la noblesse, mais des différentes catégories de cette dernière. Autrement dit, Jean-Rodolphe Perronet doit en partie sa réussite professionnelle et sociale aux membres de son réseau, majoritairement issue de la noblesse. Il

³²⁹ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.239 à 246. Une source existe à la BNF, cote : FM²126.

³³⁰ Annexe 9 : Glossaire, « Ordres de chevaleries ».

³³¹ Vacant, Claude, « Le vénérable d'honneur » in, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p. 239 à 246.

est important de souligner ici que cette étude a mis en avant une partie du réseau de relations du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées. Il manque cependant des sources³³² pour pouvoir retracer complètement le réseau de relations que s'est constitué Jean-Rodolphe Perronet parmi les gens de la noblesse.

En dehors de cet ordre, les liens se nouent aussi au sein du Corps des Ponts et chaussées. Elèves et ingénieurs entrent dans le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet, pour l'aider à faire reconnaître l'invention qu'il a mis au point : « l'odomètre ». Et au cœur de ce réseau activé pour l'odomètre, on retrouve un des personnages déjà cités précédemment lors de l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet³³³ : Jean-Baptiste de Voglie (dates inconnues).

³³² Notamment des correspondances privées.

³³³ Voir p.72-76.

CHAPITRE 3 : Le réseau de relations de l'ingénieur Jean-Rodolphe Perronet en 1752

Au XVIII^e siècle, la fonction d'ingénieur est une fonction importante car elle représente en partie le pouvoir de l'Etat monarchique. En effet, ces hommes du savoir scientifique et techniques contribuent à la puissance économique du pays par le biais de l'amélioration des techniques, de la création de nouvelles inventions et de l'encadrement des innovations techniques. Ils participent donc à l'amélioration de la productivité et de la circulation des richesses³³⁴

Face aux problèmes que l'ingénieur rencontre au cours de ses activités, c'est à dire lors de ses tournées dans les généralités, sur les chantiers de constructions des ponts ou des routes, l'ingénieur se doit de chercher et de proposer des solutions.

Ainsi en 1752, Jean-Rodolphe Perronet dans un mémoire intitulé « Moyen proposé pour faire les épuisements à la tâche³³⁵ » propose une solution pour limiter le sabotage des ouvriers sur les chantiers de constructions des ponts et promouvoir en plus l'émulation dans leur travail. C'est ainsi qu'il fait connaître pour la première fois sa machine qu'il appelle « Odomètre ». Cette machine a pour but de « mesurer le travail des chapelets³³⁶ » utilisés sur les chantiers de construction des ponts. Les chapelets ou « pompes à chapelets » sont des machines utilisées pour élever l'eau³³⁷ [au moyen de manivelles] lorsque l'on procède à un « épuisement » c'est-à-dire lorsque l'on vide un bassin de l'eau qu'il contient. C'est ainsi que l'on rend la construction d'un pont possible. Le nombre de tours effectués par ces hommes sur une pompe à chapelet est calculé par l'odomètre qui détermine ainsi à la fin de la journée, la rémunération de ces ouvriers. Ces machines sont actionnées manuellement par les ouvriers qui en tournant les manivelles maintiennent l'eau à un certain niveau.

³³⁴ Vérin, Hélène, *La gloire des ingénieurs...*, Paris, Albin Michel, 1993, p.184.

³³⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

³³⁶ Mémoire de Jean-Rodolphe Perronet, « Moyen proposé pour faire les épuisements à la tâche », AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

³³⁷ Définition de chapelet sur : www.academie-française.fr/dictionnaire.

Mais, comme l'explique Jean-Rodolphe Perronet [et c'est pour cela qu'il a mis au point son odomètre] les ouvriers qui sont employés au travail des chapelets et plus particulièrement ceux qui travaillent de nuit ne font pas toujours correctement leur travail, de sorte que l'eau remonte pendant la nuit, freinant ainsi l'avancée des travaux :

« Il arrive même quelquefois, surtout pendant la nuit, que les ouvriers tournent les manivelles en contre sens ou qu'ils les mènent fort lentement, et pour lors, loin de faire baisser l'eau, on la trouve plus élevée le matin³³⁸ ».

Jean-Rodolphe Perronet explique ce « sabotage » des ouvriers par le fait qu'ils sont payés « proportionnellement au temps qu'ils travaillent³³⁹ », ce qui ne les motive pas pour accomplir correctement ce travail physiquement éprouvant. C'est donc pour répondre à ce problème qu'il crée l'odomètre. Cette machine placée sur un chapelet mesure le travail des ouvriers en comptant le nombre de tours de manivelles qu'ils font en une minute. L'odomètre induit donc un nouveau système de paiement des ouvriers qui sont désormais payés à la tâche, c'est-à-dire au nombre de tours effectués :

« Pour remédier à ces inconvénients, il faudrait faire travailler les ouvriers à leur tâche c'est-à-dire les payer à raison du cent de tours de manivelles, c'est ce que l'on ferait aisément au moyen de l'odomètre³⁴⁰ ».

La rédaction d'un mémoire constitue la première étape pour un ingénieur ou un inventeur qui souhaite faire connaître son invention. Le détail du mémoire de Jean Rodolphe Perronet pourrait être l'objet d'une étude plus approfondie, ce ne sera cependant pas le cas ici. Le mémoire étant utilisé uniquement dans l'optique de mettre en valeur les contacts, de cet ingénieur.

Précisons ici que Les informations relevées dans les divers documents des dossiers des Archives Nationales et de l'ENPC³⁴¹ ont été classées dans un tableau afin de faire ressortir la chronologie des événements qui se dessinent au travers de ces lettres, ainsi que les différents individus cités pour en faire ressortir le réseau de relations de l'inventeur Jean-Rodolphe Perronet. Ce tableau

³³⁸ Mémoire de Jean-Rodolphe Perronet, « Moyen proposé pour faire les épuisements à la tâche », AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

³³⁹ Mémoire de Jean-Rodolphe Perronet, « Moyen proposé... », AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

³⁴⁰ Mémoire de Jean-Rodolphe Perronet, « Moyen proposé ...t », AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

³⁴¹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

intitulé « Chronologie et relations de l'inventeur Jean-Rodolphe Perronet pour son invention appelé « Odomètre » (1752-1765) » est réalisé à partir des sources précédemment citées³⁴².

1. Les personnes contactées par Jean Rodolphe Perronet

○ *Charles-Daniel Trudaine*

Le lieu de rédaction du mémoire écrit par Jean-Rodolphe Perronet le 5 août 1752 (Doc 1) n'est pas mentionné. Mais on peut néanmoins supposer que c'est depuis Paris qu'il écrit ce mémoire, étant donné qu'il est revenu s'installer sur la capitale après sa nomination à la tête du « Bureau des dessinateurs du Roi » en 1747³⁴³. On sait en revanche qu'il est destiné au « Sieur De Montigny³⁴⁴, membre de l'Académie Royale des sciences »³⁴⁵. La encore si le lieu du destinataire n'est pas non plus indiqué sur le mémoire, l'on peut supposer étant donné la qualité du Sieur De Montigny, qui est : « membre de l'Académie Royale des sciences », que le mémoire est envoyé à Paris là où se trouve cette institution et comme le prouve aussi la lettre du 8 décembre 1752 du Sieur De Montigny, relative à l'invention de Jean Rodolphe Perronet et écrite depuis Paris³⁴⁶.

Le mémoire du dossier des Archives Nationales ne révèle pas grand-chose sur les personnes contactées par Jean Rodolphe Perronet pour faire connaître son invention. En effet la seule personne qui ressort est le sieur de Montigny cité en qualité de « Membre de l'Académie royale des sciences »³⁴⁷. En revanche le mémoire conservé au fond ancien de l'ENPC³⁴⁸ met à jour d'autres individus contactés par Jean Rodolphe Perronet pour faire connaître son invention. Ils sont connus grâce à une annotation rédigée sur le mémoire³⁴⁹ :

³⁴² Annexe 5 : Chronologie et relations de l'inventeur Jean Rodolphe Perronet, pour son invention appelée « Odomètre » (1752-1765).

³⁴³ www.enpc.fr, arrêt du Roi du 14 février 1747.

³⁴⁴ Deux orthographes sont possibles : Demontigny ou De Montigny, on conservera la deuxième qui est l'orthographe moderne de ce nom.

³⁴⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

³⁴⁶ Voir Annexe 5 : Chronologie et relations de l'inventeur Jean Rodolphe Perronet, pour son invention appelée « Odomètre » (1752-1765). Et AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3, « Avis du sieur Demontigny du 8 décembre 1752 ».

³⁴⁷ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

³⁴⁸ ENPC, MS 2125.

³⁴⁹ Celui de l'ENPC, MS 2125.

« Le 19 août 1752 envoyé copie de ce mémoire et des dessins à de Voglie. J'en avais remis autant à Monsieur Trudaine le 6 dudit mois. J'ai cependant fait plusieurs changements au présent mémoire le 21 dudit. J'ai fait pareil envoi à Monsieur Soyer et à Monsieur Dié Gendrier³⁵⁰. Envoyé copie à Monsieur Bélidor le 22 août³⁵¹ ».

Jean Rodolphe Perronet envoie donc des copies de son mémoire et des dessins de sa machine « Odomètre » (d'où les nombreux exemplaires que l'on retrouve aux Archives nationales et à l'ENPC) à cinq personnes. Afin de mieux rendre compte des relations qu'entretiennent ces individus avec le premier directeur de l'Ecole des ponts et chaussées, l'analyse des réseaux de relations est étudiée selon un ordre bien spécifique. Tout d'abord Charles- Daniel Trudaine qui est à la tête du service des ponts et chaussées. Ensuite les ingénieurs Dié Gendrier et Bernard Forest de Bélidor qui sont des ingénieurs issus de la même génération que Jean-Rodolphe Perronet. Et pour finir ceux qui à un moment ont été sous ses conseils comme : Jean-Baptiste de Voglie et Robert Soyer.

« Monsieur Trudaine », dont le nom complet est Charles-Daniel Trudaine de Montigny (1703-1769) occupe la fonction d'intendant des Finances et c'est à lui que l'on doit la création en 1744 du « Bureau des dessinateurs du Roi ».

Il ne faut pas le confondre avec son fils Jean-Charles Philibert Trudaine de Montigny âgé de 19 ans en 1752 et qui n'est pas encore membre de l'Académie royale des sciences à la différence de son père, mais qui travaille déjà à ses côtés, participant même aux séances de l'Assemblée des Ponts et chaussées, comme l'atteste « le registre des délibérations de l'Assemblée générale des ponts et chaussées³⁵² », sur lequel on reviendra plus loin.

Depuis 1743, Charles-Daniel Trudaine est intendant des Finances, c'est-à-dire qu'il occupe une des fonctions les plus élevées de l'administration centrale (après celle de Contrôleur général des Finances) car elle concerne la vérification, le contrôle des Finances royales et du budget de l'Etat. Mais en plus de cette responsabilité, l'intendant des Finances est aussi chargé avec le contrôleur général des Finances du « détail » des Ponts et chaussées, c'est-à-dire de l'administration et de l'organisation de ce corps. Instigateur du « Bureau des dessinateurs », bureau qui

³⁵⁰ Problème de transcription.

³⁵¹ ENPC, MS 2125.

³⁵² ENPC, MS 266.

deviendra en 1747 « l'Ecole » (De manière officieuse jusqu'en 1775) du corps royal des ponts et chaussées, c'est lui qui a choisi de placer Jean-Rodolphe Perronet à sa tête. Depuis le 27 avril 1743 il est également membre honoraire de l'académie des sciences³⁵³, en 1744 il en est le vice-président et en 1745, le président. C'est donc un membre influent dans le domaine politique par sa fonction d'Intendant des Finances et dans le domaine scientifique par sa position au sein de l'académie royale des sciences de Paris.

Leur rencontre remonte probablement aux années 1736-1737 lorsque Jean-Rodolphe Perronet est nommé ingénieur de la généralité d'Alençon. Mais il est très probable que Charles-Daniel Trudaine connaisse déjà de « nom » Jean-Rodolphe Perronet lorsque celui-ci travaillait pour l'architecte Jean-Baptiste-Augustin De Beausire à Paris, pour lequel il s'occupa de la construction du Grand égout de Paris³⁵⁴.

A cette époque (1736-1737), l'ingénieur en chef d'Alençon est un dénommé Gueroult³⁵⁵, dont le travail et les compétences sont assez « critiqués » par ses supérieurs hiérarchiques. C'est pour résoudre ce problème que les membres les plus hauts placés du corps des ponts et chaussées (Contrôleur général des Finances, intendant des Finances)³⁵⁶ décident d'envoyer là-bas un sous-ingénieur. Jean-Rodolphe Perronet est alors recommandé par son protecteur, l'architecte Jean-Baptiste-Augustin de Beausire³⁵⁷, pour remplir cette fonction. Son premier travail consiste à lever des cartes et des plans de cette partie du royaume. Ce travail lui permet de mettre en avant ses qualités d'ingénieur et d'administrateur et de gagner ainsi l'estime de l'intendant, Louis-François Lallemand de Lévignen (1681-1767), grâce auquel Jean-Rodolphe Perronet est nommé définitivement au poste d'ingénieur de la généralité d'Alençon en 1737. En effet, Louis-François Lallemand de Lévignen a depuis longtemps des relations avec le « milieu politique parisien » (L'intendance d'Alençon lui fut confiée grâce à l'intervention du Cardinal

³⁵³ www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam_liste_alphabetique_T.htm. Consulté le 22 août 2006.

³⁵⁴ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006, p.31-32.

³⁵⁵ Prénom et dates inconnues.

³⁵⁶ Annexe 11 : Organigramme du corps des ponts et chaussées.

³⁵⁷ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, 2006, p.32.

de Fleury³⁵⁸) et c'est lui qui a vraisemblablement recommandé Jean-Rodolphe Perronet auprès de Charles-Daniel Trudaine pour le poste de directeur du « bureau des dessinateurs » en 1747³⁵⁹.

En poste depuis 1726³⁶⁰ à Alençon, c'est lui [Louis-François Lallemand de Léviguen] qui demande à Henri 1^{er} François-de-Paule Lefèvre d'Ormesson (1681-v.1750), intendant des Finances depuis 1722, la révocation de l'ingénieur Gueroult et son remplacement par Jean-Rodolphe Perronet. D'Ormesson transmet sa requête au Contrôleur général de l'époque, Philibert Orry (1689-1747) qui accepte cette révocation. Le 3 décembre 1737, la lettre sur arrêt commettant Jean-Rodolphe Perronet comme ingénieur des Ponts et chaussées de la généralité d'Alençon en remplacement de l'ingénieur Gueroult est promulguée³⁶¹.

En 1752, cela fait donc environ dix ans que Charles-Daniel Trudaine et Jean-Rodolphe Perronet se connaissent, qu'ils se fréquentent au sein du corps des ponts et chaussées dans leurs activités professionnelles. Claude Vacant³⁶² fait remonter à 1735 les premières rencontres entre ces deux hommes. Elle explique en effet que leurs « excellentes relations »³⁶³ datent de l'époque (1735-1755) où Jean-Rodolphe Perronet effectue des études pour l'embellissement du château du parc de Montigny, propriété de Charles-Daniel Trudaine. Information intéressante, mais l'auteur ne cite pas sa source.

- *Dié Gendrier*

Le deuxième contact est l'ingénieur Dié Gendrier (1705-1791), ingénieur en chef de la généralité de la Rochelle depuis 1737. Lui et Jean-Rodolphe Perronet ont été nommés la même année ingénieur en chef, ils sont donc de la même génération et de la même « promotion ».

³⁵⁸ Duval, Louis, Lallemand de Léviguen, intendant d'Alençon. Son mémoire sur la généralité d'Alençon en 1727, Caen, Henri Deslesques, 1910, p.12.

³⁵⁹ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, p 34.

³⁶⁰ Duval, Louis, Lallemand de Léviguen, intendant d'Alençon. Son mémoire sur la généralité d'Alençon en 1727, Caen, Henri Deslesques, 1910, p.5.

³⁶¹ ENPC, MS 275 (3) et Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, 2006, p.35.

³⁶² Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, Paris, 2006, p.209.

³⁶³ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, Paris, 2006, p.209.

Ils sont envoyés chacun dans des généralités éloignées l'une de l'autre³⁶⁴. Perronet à Alençon, à l'Est de Paris, entre Tours et Rouen ou entre Caen et Paris. Et Dié Gendrier à La Rochelle, au Sud-Est du royaume entre Poitiers et Bordeaux. Il est difficile de savoir comment les deux hommes se sont connus. En tout les cas ils ne sont pas obligés de se connaître « physiquement » pour pouvoir correspondre ensemble. En tant que membre d'un même corps, il est possible qu'ils aient un interlocuteur, une connaissance commune qui les a mis en relations. Tout de suite il est possible d'avancer une hypothèse sur l'identité de cet interlocuteur. Il est en effet très probable que ce dernier soit Jacques V Gabriel (1667-1742), neveu des architectes François Mansart et Jules Hardouin-Mansart et « Premier ingénieur » des Ponts et chaussées de 1716 à 1742. En tant que Premier ingénieur des Ponts et chaussées, Jacques V Gabriel connaît les différents individus (élèves, sous-ingénieurs, ingénieurs...³⁶⁵) qui fréquentent le corps des ponts et chaussées et il sait également dans quelles généralités les ingénieurs en chef exercent leurs fonctions. De plus, la nomination de Dié Gendrier à La Rochelle n'est pas anodine, puisqu'il est chargé de remplacer là bas Jacques V Gabriel dans la direction des travaux de la cathédrale de cette ville. Il est donc très probable que les deux hommes se soient rencontrés à cette occasion. On a déjà vu les relations qu'entretiennent Jean-Rodolphe Perronet et l'intendant des Finances Charles-Daniel Trudaine, il est possible que se soit par l'intermédiaire de ce dernier que Jean-Rodolphe Perronet ait connu Jacques V Gabriel. Et par l'intermédiaire de Gabriel, qu'il ait connu Dié Gendrier.

- *Bernard-Forest de Bélidor*

Jean Rodolphe Perronet cite également l'ingénieur « Bélidor »³⁶⁶. Il s'agit de Bernard Forest de Bélidor (1693 -1761), ingénieur militaire reconnu dès son époque pour être l'auteur de nombreux ouvrages sur l'architecture civile, l'architecture militaire et les fortifications, la balistique, l'architecture hydraulique. Son œuvre la plus connue est « *L'architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie* », publiée en

³⁶⁴ Annexe 13 : Les ingénieurs en chef des généralités françaises en 1752.

³⁶⁵ Annexe 11 : Organigramme du corps des ponts et chaussées.

³⁶⁶ ENPC, MS2125, mémoire de Jean Rodolphe Perronet du 5 août 1752.

1737 et rééditée en 1758. Cet homme qualifié « d'ami » de Jean-Rodolphe Perronet³⁶⁷ donne des cours de mathématiques aux élèves du corps des Ponts et chaussées dès la création de cette école, comme en atteste une lettre de l'ingénieur Lallié écrite en 1748³⁶⁸. De plus Bernard Forest de Bélidor est membre de l'Académie royale des sciences de Paris en tant que correspondant de Saulmon (13 mai 1722), puis d'Henri Pitot (24 mars 1734), tout comme Charles-Daniel Trudaine qui le rejoint mais comme membre honoraire à partir de 1743.

Il est donc possible que Jean-Rodolphe Perronet et Bernard Forest de Bélidor se connaissent par l'intermédiaire de Charles-Daniel Trudaine, puisque les deux hommes [Bélidor et Trudaine] fréquentent l'Académie royale des sciences.

Ou bien par l'intermédiaire de l'ingénieur Henri Pitot (1695-1771), membre de l'Académie royale des sciences de Paris depuis 1724, pensionnaire en 1733 et en 1742 (pensionnaire vétérane) et correspondant de Bélidor depuis le 24 mars 1734 au sein de cette académie. Henri Pitot a été le directeur des travaux publics en Languedoc (Nîmes et Beaucaire) en 1740. Ce n'est pas étonnant qu'il soit désigné comme correspondant de Bernard Forest de Bélidor car ils sont tous les deux spécialistes de l'hydraulique comme en témoignent les écrits laissés par ces deux ingénieurs [Pitot³⁶⁹ et Bélidor³⁷⁰].

Au sein du corps des Ponts et chaussées, Jean-Rodolphe Perronet reste tout de même le supérieur hiérarchique d'Henri Pitot, en tant que Directeur de l'Ecole du corps royal des Ponts et chaussées. Cet ingénieur peut être le lien entre Bernard Forest de Bélidor et Jean-Rodolphe Perronet dans la mesure où, Henri Pitot connaissant Bélidor en « premier » qui l'a très certainement recommandé à Jean-Rodolphe Perronet pour donner les cours de mathématiques aux élèves des Ponts et chaussées, ce qui expliquerait que dès 1748, Bernard Forest de Bélidor donne des cours dans cette « Ecole ».

³⁶⁷ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, Paris, 2006, p.87.

³⁶⁸ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, Paris, 2006, p.86-87.

³⁶⁹ *Sur la forme que l'on doit donner aux cintres dans la construction des grandes voûtes et des arches de ponts (1726), Sur le mouvement de l'eau (1730), Sur la théorie des pompes (1736).* Annexe 8: Biographies.

³⁷⁰ *L'architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie (1738).* Annexe 8 : Biographies.

o *Jean-Baptiste de Voglie*

Le quatrième homme à recevoir une copie de ce mémoire et des dessins qui l'accompagnent est le sieur Jean-Baptiste de Voglie³⁷¹.

D'origine italienne (De Bentivoglio³⁷²), il était sous les ordres de Perronet lorsque celui-ci était ingénieur de la généralité d'Alençon en 1740. En 1744, constatant que les plans prescrits par le « Mémoire instructif sur la réparation des chemins » de Philibert Orry (1738) dont le but est de poser des règles, des normes de travail aux ingénieurs à une époque où ces derniers étaient parfois un peu trop « laxistes », ne sont toujours pas respectés comme l'écrit lui-même Philibert Orry :

« J'ai vu avec plus de peine que je ne puis l'exprimer combien peu d'ingénieurs sont attentifs à dresser régulièrement leurs devis et les estimations qui doivent en résulter. Cette épreuve disgracieuse de négligence ou d'incapacité dans ces officiers m'a fait penser qu'il était indispensable de leur donner des modèles³⁷³ ».

Trudaine rappelle ces instructions, dont l'une d'elles consistent à faire connaître « Le nombre, l'étendue et la qualité des chaussées de toutes espèces faites et à faire³⁷⁴ ». Il [Trudaine] établit à Paris un « bureau des dessinateurs » et, parallèlement, donne des instructions particulières à Jean-Rodolphe Perronet le 26 mars 1744 pour mettre en place à Alençon un bureau de deux dessinateurs (Lallié et Duchesne), auquel on adjoint en même temps, Jean-Baptiste de Voglie, qualifié alors d'élève³⁷⁵.

A l'époque Jean-Baptiste de Voglie s'est distingué par la levée d'un grand nombre de plans et de routes, ce qui lui vaut d'être appelé en 1746 à la généralité de Paris pour parfaire sa formation d'ingénieur déjà commencée à Alençon. En effet le principal « bureau des dessinateurs » se trouve à Paris où il est, à l'origine, placé sous la surveillance de Robert Pitrou (Inspecteur général des ponts et chaussées) qui supervise l'exécution des travaux qui s'y déroulent et qui sont dirigés par le géographe Mariaval. Ce bureau des dessinateurs constitue dès son origine le principal « vivier » de recrutement des ingénieurs et on doit cette idée à Charles-

³⁷¹ Lieu et dates de baptêmes et de sépultures inconnus.

³⁷² Notices de Saint Hardouin, p.33.

³⁷³ H. Marcel, « Les débuts de Jean-Rodolphe Perronet ingénieurs des Ponts et chaussées de la généralité d'Alençon », *Annales des Ponts et chaussées*, juillet-août 1948, p.421, in Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne...*, Paris, Presses de l'Enpc, 1992, p.32.

³⁷⁴ Mémoire instructif d'Orry (1738), article 22, in Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des ponts et chaussées*, Paris, 1982, p.13.

³⁷⁵ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, 2006, p.34.

Daniel Trudaine qui a voulu «faire de ce bureau un véritable centre de formation technique pour les ingénieurs »³⁷⁶.

Cinq ans plus tard Jean-Baptiste de Voglie est nommé ingénieur en chef de la généralité de Tours³⁷⁷, en remplacement de l'ingénieur Mathieu Bayeux promu Inspecteur de la même généralité. En 1752, cela fait donc seulement un an que l'ancien élève de Jean-Rodolphe Perronet exerce les fonctions d'ingénieur en chef. Jean-Rodolphe Perronet envoie donc une copie de son mémoire à son « ancien apprenti ». Il est sûrement plus approprié de parler d'un « collaborateur » auquel fait appel Jean-Rodolphe Perronet pour faire évaluer et sanctionner son odomètre. Il envoie son mémoire à un homme qui a été sous ses ordres et pouvons nous dire également « sous ses conseils et sous son enseignement », mais surtout à un homme avec qui Jean-Rodolphe Perronet a travaillé directement pendant près de deux ans (de mars 1744, date de la création du bureau des dessinateurs à Alençon à 1746, date à laquelle Jean-Baptiste de Voglie est appelé à la généralité de Paris). Donc pendant ses deux ans, ces deux hommes se sont côtoyés, ont travaillé ensemble ce qui a permis à Jean-Rodolphe Perronet de distinguer les qualités professionnelles de Jean-Baptiste de Voglie et de pouvoir ainsi le contacter en toute confiance.

- *Robert Soyer*

Enfin Jean-Rodolphe Perronet contacte « Robert Soyer », lui aussi ingénieur des Ponts et chaussées. Sa date de naissance est inconnue mais on sait en revanche qu'il est décédé à Orléans le 30 septembre 1802. Il a été promu ingénieur en chef de la généralité d'Orléans³⁷⁸ en 1751, la même année que Jean-Baptiste de Voglie. On peut donc supposer que tous les deux ont suivi le même parcours d'apprentissage avant de pouvoir exercer entièrement la fonction d'ingénieur en chef. Robert Soyer a participé à la construction du pont d'Orléans (1748-1758) et de la rue Royale qui y mène. Travaux qui sont placés sous la direction de Jean Hupeau et de Jean-Rodolphe Perronet. En 1752, cela fait donc un an que Robert

³⁷⁶ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)...*, Paris, 2006, p.77.

³⁷⁷ Annexe 15 : Généralité ou résident les ingénieurs en relations avec Jean-Rodolphe Perronet en 1752.

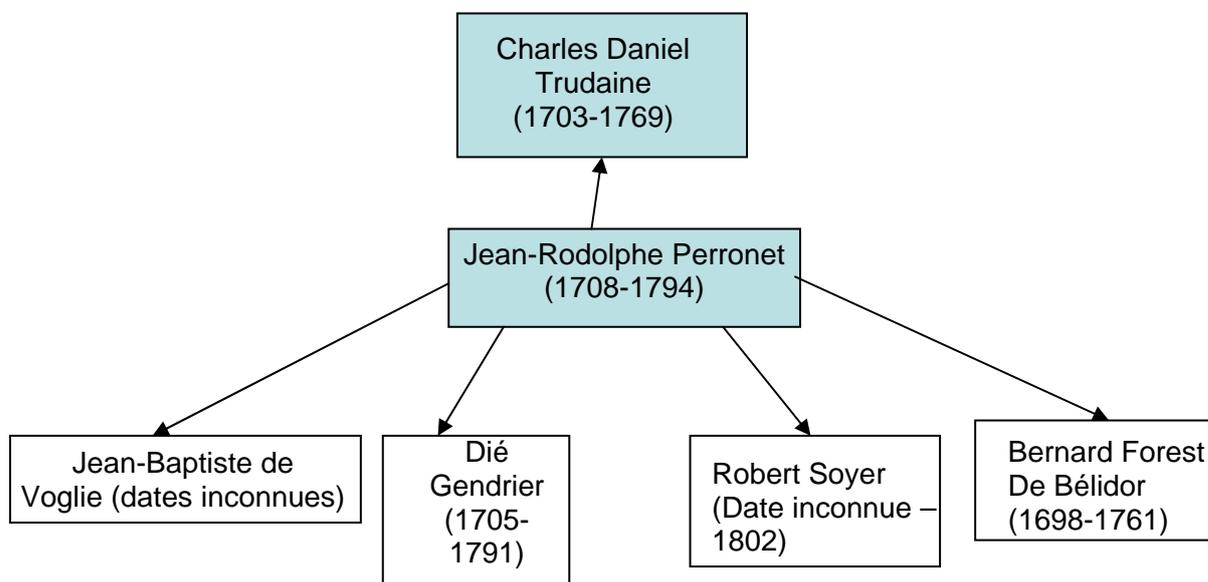
³⁷⁸ Annexe 13 : Les ingénieurs en chef des généralités françaises en 1752.

Soyer est l'ingénieur en chef de la généralité d'Orléans et cela fait également quatre ans qu'il travaille sous les directives de Jean-Rodolphe Perronet.

- *Représentation graphique de ce premier réseau*

Ce premier groupe de personnes est constitué de : Charles-Daniel Trudaine (1703-1769), Bernard Forest de Bélidor (1698-1761), Jean-Baptiste de Voglie (dates inconnues) et Robert Soyer (décédé en 1802). Il peut être représenté sous la forme d'un diagramme circulaire, avec en son centre : Jean-Rodolphe Perronet, le principal acteur de son réseau de relations, comme il est possible de le voir :

Fig.6: Représentation graphique du premier groupe de personnes contactées par Jean-Rodolphe Perronet en 1752



Jean Rodolphe Perronet ne s'adresse donc pas à n'importe qui. Il ne s'adresse qu'à des hommes de renoms comme l'intendant des Finances Charles-Daniel Trudaine (1703 -1769) ou bien encore l'ingénieur Bélidor. Il ne s'adresse également qu'à des hommes appartenant au Corps royal des Ponts et chaussées. Parmi les contacts de Jean Rodolphe Perronet se trouvent uniquement des hommes de qualité : Des ingénieurs, des hommes des Lumières qui s'avèrent être des collaborateurs. Si Charles-Daniel Trudaine confie à Jean-Rodolphe Perronet le poste à haute responsabilité que représente la direction de l'Ecole des Ponts et chaussées, qui, il ne faut pas l'oublier, était encore une institution en « construction » au début des années 1750, comme en témoignent les modifications apportées à l'organisation du corps en 1743 (Création du personnel de sous ingénieurs et de sous inspecteurs ; création du poste de premier ingénieur) et en 1750 (modification du nombre d'inspecteurs et d'ingénieurs qui

prennent le titre « d'ingénieur en chef »)³⁷⁹, c'est parce qu'il a reconnu les qualités d'ingénieurs, d'experts et d'administrateurs de Jean-Rodolphe Perronet.

Si certains éléments montrent qu'effectivement en 1752, les relations entre l'intendant des Finances et le premier directeur des ponts et chaussées existent depuis déjà longtemps et sont plutôt cordiales, il ne faut pas oublier non plus la prédominance de la hiérarchie sociale dans ce dossier.

Jean-Rodolphe Perronet présente ici son invention, l'« odomètre », il se place donc dans la position d'un ingénieur, sa fonction de directeur n'est absolument pas mise en avant dans ce dossier. A travers son mémoire sur l'« odomètre »³⁸⁰, ressort son côté « inventeur-ingénieur », qui demande à être sanctionné positivement ou négativement par son supérieur hiérarchique, Charles-Daniel Trudaine. Mais la sanction ne peut être donnée de manière arbitraire par l'intendant des Finances qui a besoin de prendre les avis d'autres ingénieurs des Ponts et chaussées.

2) Elargissement du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet

- *Un lieu : l'Assemblée générale des Ponts et chaussées*

L'élargissement du réseau de relations se fait par Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) lors de la séance du 10 décembre 1752 de l'Assemblée des Ponts et chaussées³⁸¹. Ce réseau, comme le précédent a été mis en évidence par une annotation écrite de la main de Charles-Daniel Trudaine sur un rapport, intitulé : « Avis sur la machine proposée par Monsieur Perronet sous le nom d'odomètre propre à mesurer le travail des chapelets pour mettre les épaissements à la tâche »³⁸². Ce document existe en trois exemplaires dans le dossier des Archives nationales³⁸³ et en quatre dans le dossier de l'ENPC³⁸⁴.

³⁷⁹ Bély, Lucien (Dir.), « Ponts et chaussées », in *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996.

³⁸⁰ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

³⁸¹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et MS 2125.

³⁸² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125. Annexe 4 : Liste des documents trouvés aux A.N, F/14/3193 et à l'E.N.P.C, MS 2125, concernant l'odomètre (1752-1765).

³⁸³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

³⁸⁴ ENPC, MS 2125.

L'annotation écrite en haut à gauche de cet « Avis » stipule que cette machine a été : « proposée à messieurs : Bayeux de Tours, Gendrier de Bourges, Gendrier de la Rochelle, Baudouin, Gourdain, Le Gendre »³⁸⁵ et qu'il a été « Lu à l'assemblée du 10 décembre 1752 »³⁸⁶.

Ce second réseau de relations dérive du premier et le complète. Il fait apparaître de nouveaux ingénieurs des ponts et chaussées appelés eux aussi à rendre leurs avis sur l'odomètre.

Il est important de s'arrêter ici sur la spécificité de ce réseau, le lieu dans lequel il est né : l'Assemblée des Ponts et chaussées. Depuis 1747, Charles-Daniel Trudaine en tant que responsable du service des ponts et chaussées s'est doté d'un « conseil qui agissait sous la forme d'une assemblée », conseil qui réunit chez lui, soit à Paris, soit à Montigny-Lencoup (où se trouve le château des Trudaine)³⁸⁷, les membres les plus importants du corps, c'est-à-dire : Le premier ingénieur, les inspecteurs généraux, Jean-Rodolphe Perronet et les ingénieurs en chef de passage à Paris³⁸⁸. Si de prime abord, ces séances peuvent faire penser aux nombreux « salons »³⁸⁹ très répandus à l'époque, il n'y a en fait rien de comparable avec eux. En effet contrairement aux « salons », l'Assemblée est tout particulièrement un univers d'homme et surtout un univers d'ingénieur. On ne rencontre aucun philosophe, seulement des membres du corps des ponts et chaussées et certaine fois des membres de l'Académie des sciences³⁹⁰. C'est au cours de ces assemblées que sont discutées toutes les questions relatives au service et au corps des ponts et chaussées, aux différents projets de constructions, des inventions ou machines imaginées par les ingénieurs.

³⁸⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet, n°3.

³⁸⁶ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

³⁸⁷ André, Brunot, Coquand, René, *Le corps des ponts et chaussées*, Paris, 1982, p.33. Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'École des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006, p.202-203.

³⁸⁸ Harouel, Jean-Louis, " Ponts et chaussées ", in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, p.1000.

³⁸⁹ Pascal, Jean-Noël, « Salons », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.971-974.

³⁹⁰ ENPC, MS 233 t.13, « Précis des Assemblées des ponts et chaussées tenues chez Monsieur Trudaine pour examen de différents projets (1747-1764) », on trouve mention certaine fois de membres de l'Académie des sciences présents à certaines séances.

o *L'Assemblée du 10 décembre 1752*

Le « registre des délibérations de l'Assemblée générale des Ponts et chaussées³⁹¹ » permet de confirmer la tenue d'une séance de l'Assemblée des Ponts et chaussées chez Monsieur Trudaine, le 10 décembre 1752³⁹². En plus de prouver que la séance du 10 décembre 1752 a bien eu lieu, ce registre contient d'autres précieux renseignements comme les noms des membres présents lors de la tenue d'une Assemblée.

En l'occurrence pour la séance du 10 décembre 1752, on trouve présent les ingénieurs suivants³⁹³ : « Messieurs .Hupeau, Pollart, Bayeux, Aubry, De Règemorte, Montigny père et fils, Denizet, Lecamus, Delongpres ».

Tout de suite on peut remarquer une chose : tous les individus cités précédemment que ce soit dans le premier réseau formé par Jean-Rodolphe Perronet ou bien dans celui constitué par Charles-Daniel Trudaine dans son « Avis »³⁹⁴ sont absents de cette assemblée à l'exception de l'inspecteur général Mathieu Bayeux, de Charles-Daniel Trudaine qui préside cette assemblée et de Jean-Rodolphe Perronet qui tient le registre. En revanche des ingénieurs jusque là inconnus des sources³⁹⁵ sont présents et ce que l'on peut dire à leur sujet c'est qu'ils constituent en 1752, l'«élite» du corps des Ponts et chaussées. En effet si l'on regarde dans le registre des Assemblées³⁹⁶, on voit bien que se sont ces mêmes ingénieurs qui reviennent tout le temps³⁹⁷. C'est une assemblée très « statique », figée autour des mêmes ingénieurs, les plus grands des ponts et chaussées à cette époque et qui sont : Boffrand, Hupeau, Trudaine père et fils, Delonpres, Denizet, Le Camus, Bayeux, Pollart, Aubry (à partir du mois de mars 1752) et De Règemorte. De temps en temps d'autres ingénieurs sont conviés à l'une des assemblées comme par exemple les ingénieurs Bouchet et De Bellisle présents lors de la séance du 30

³⁹¹ ENPC, MS 266, registre « entièrement écrit de la main de Perronet ».

³⁹² ENPC, MS 266, « registre des délibérations de l'Assemblée... », Dernière page de l'année 1752.

³⁹³ ENPC, MS 266, « registre des délibérations de l'Assemblée... », Dernière page de l'année 1752.

³⁹⁴ Voir pages précédentes l'annotation sur l'Avis de Charles-Daniel Trudaine concernant l'odomètre. AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

³⁹⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS2125.

³⁹⁶ ENPC, MS 266, « registre des délibérations de l'Assemblée... ».

³⁹⁷ Annexe 15 : Liste de tous les ingénieurs présents lors des Assemblées tenues en 1752.

janvier 1752 ou bien encore l'ingénieur civil Bernard Forest de Bélidor qui est présent à la séance du 26 février 1752³⁹⁸.

Jean-Rodolphe Perronet a noté dans ce registre que lors de la séance du 10 décembre 1752, le projet de l'odomètre a été discuté et que certains des membres l'ont approuvé, d'autres non :

« Monsieur De Montigny a fait son rapport et approuvé la machine que je [Perronet] propose d'employer pour faire les épuisements à la tâche. Monsieur Hupeau et Pollart ne l'ont pas approuvé, ni de Règemorte. Monsieur Bayeux et Monsieur Aubry ont été d'avis différents³⁹⁹ ».

Voilà donc pourquoi les ingénieurs De Règemorte, Hupeau et Pollart ne sont pas cités dans l'annotation sur l'Avis concernant l'odomètre de Charles-Daniel Trudaine. N'ayant pas approuvé la machine, ils ne sont pas consultés pour rendre par écrit leurs avis. En revanche on ne sait pas pourquoi l'ingénieur Nicolas Aubry (dates inconnues)⁴⁰⁰ qui a approuvé avec l'ingénieur Mathieu Bayeux (1692-1777) l'odomètre de Perronet n'a pas eu à rendre par écrit son avis. En ce qui concerne les autres ingénieurs présents lors de cette séance : « Denizet, Lecamus », un ingénieur inconnu et Jean-Charles Philibert Trudaine de Montigny (1733 – 1777)⁴⁰¹, on ne sait rien de leurs opinions concernant cette machine. Quoiqu'il en soit, les individus cités par Charles Daniel-Trudaine que ce soit en annotation sur son « avis de l'odomètre »⁴⁰² ou dans le registre des Assemblées⁴⁰³ sont tous membres du corps royal des ponts et chaussées, même le sieur Baudouin⁴⁰⁴ ainsi que l'ingénieur inconnu pour lequel on ne sait rien pour l'instant à cause d'un problème de transcription qui rend difficile son identification.

³⁹⁸ ENPC, MS 266, « registre des délibérations de l'Assemblée... ». Et annexe tableau dressant la liste de tous les ingénieurs présents lors des Assemblées tenues en 1752.

³⁹⁹ ENPC, MS 266, « registre des délibérations de l'Assemblée... », Dernière page de l'année 1752.

⁴⁰⁰ Annexe 8 : Biographie, « Aubry ».

⁴⁰¹ Annexe 8 : Biographie, « Trudaine de Montigny ».

⁴⁰² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁴⁰³ ENPC, MS 266.

⁴⁰⁴ Annexe 8 : Biographie, « Baudouin ».

- *Descriptif du réseau formé par Charles-Daniel Trudaine pour Jean-Rodolphe Perronet*

Avant de donner tous les renseignements trouvés sur les différents individus cités par Charles-Daniel Trudaine de Montigny, il faut expliquer tout d'abord que les noms de lieu qui suivent un nom de famille ne sont pas comme on peut le croire au premier abord un titre de noblesse, mais tout simplement la référence au lieu où l'individu exerce son métier d'ingénieur. Par exemple le « Sieur Bayeux de Tours » exerce sa fonction d'ingénieur à Tours.

Les sieurs « Le Gendre ou Legendre⁴⁰⁵, Gendrier Claude et Dié, Gourdain et Bayeux » étaient tous les cinq ingénieurs⁴⁰⁶ :

Bayeux, Mathieu, dit l'Aîné (1692-1777) car il a un autre frère lui aussi ingénieur : Guillaume. Ingénieur en chef de la généralité de Tours depuis le 26 avril 1740 (date de sa nomination) est également inspecteur général depuis le 26 février 1743. Agé en 1752 de soixante ans, Mathieu Bayeux est donc un ingénieur confirmé, l'un des plus anciens des Ponts et chaussées à cette époque⁴⁰⁷. Si les sources ne révèlent pas de liens directs entre cet ingénieur et Jean-Rodolphe Perronet, on peut cependant avancer que les deux hommes se connaissent et que s'il est impossible à ce stade des recherches, d'avancer l'origine exacte de leur rencontre, on peut néanmoins dire qu'ils ont dû collaborer ensemble sur le chantier de construction du pont de Tours (chantier dirigé par l'ingénieur Soyer cité précédemment), étant donné que Jean-Rodolphe Perronet a participé à la réalisation des plans de constructions de ce pont et que Mathieu Bayeux participa à cette réalisation en tant qu'inspecteur général⁴⁰⁸. Les deux autres individus cités par Charles-Daniel Trudaine, sont Claude Gendrier (v.1726-1755)⁴⁰⁹, dit « Gendrier de Bourges » et son frère Dié (1705-1791), dont la biographie a été vue précédemment⁴¹⁰. La vie de Claude Gendrier est moins bien connue⁴¹¹. On sait

⁴⁰⁵ L'orthographe n'étant pas fixe au XVIII^e siècle, les deux écritures sont acceptables.

⁴⁰⁶ André, Brunot, Coquand, René, « répertoire alphabétique des ingénieurs », in « *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Éditions-Histoire de l'administration française, 1982.

⁴⁰⁷ Annexe 8 : Biographie, « Bayeux ».

⁴⁰⁸ Annexe 8 : Biographies, « Perronet, Bayeux Mathieu et Robert Soyer ».

⁴⁰⁹ Ces dates correspondent approximativement à sa carrière au sein du corps des Ponts et chaussées. ENPC, MS 266, « Registre des délibérations de l'Assemblée... », Dernière page de l'année 1752.

⁴¹⁰ Voir p.97-98.

⁴¹¹ Dates de baptême et de sépulture inconnues.

qu'il est en 1752 l'ingénieur en chef de la généralité de Bourges⁴¹², poste qu'il occupe depuis le 27 novembre 1731⁴¹³.

L'ingénieur Jacques-Gabriel Legendre⁴¹⁴ (décédé en 1770) est entré aux Ponts et chaussées en 1744⁴¹⁵. Nommé sous ingénieur à Tours, il est rapidement nommé ingénieur en chef de la généralité de Champagne à Chalons le 17 mai 1744⁴¹⁶.

Le dernier individu, dont la vie est la encore moins bien connue, est l'ingénieur Jérôme Gourdain⁴¹⁷, et qui est en 1752, le nouvel ingénieur en chef de la généralité de Metz. Poste qu'il occupe depuis le 29 décembre 1750⁴¹⁸.

On ne connaît ni les dates de baptêmes et de sépultures ni le prénom de l'ingénieur Baudouin⁴¹⁹. On sait seulement qu'il a été nommé ingénieur des Ponts et chaussées en 1749⁴²⁰.

- *Reconstitution du réseau « général » formé par Jean-Rodolphe Perronet et par Charles-Daniel Trudaine*

Le réseau qui se dégage de ces sources est un réseau qu'on peut qualifier de « vertical » : Jean-Rodolphe Perronet s'adresse à ses collègues ou subalternes ainsi qu'à son supérieur hiérarchique Charles-Daniel Trudaine De Montigny, administrateur du Corps des Ponts et chaussées et membre de l'Académie Royale des sciences.

Il est possible de reconstituer ce réseau de relations au moyen d'un « graphe »⁴²¹ comme a pu s'en servir Vincent Lemieux⁴²².

Cependant cette représentation graphique également appelée « en toile d'araignée⁴²³ » telle que la présente Vincent Lemieux comporte certaines limites

⁴¹² Annexe 13 : Les ingénieurs en chef des généralités françaises en 1752.

⁴¹³ ENPC, Fond Richard, lettre F-G.

⁴¹⁴ D'après les sources du fonds anciens de l'ENPC, Cote : ING-LE.

⁴¹⁵ Brunot, André, Coquand, René, « Répertoire alphabétique des ingénieurs », *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

⁴¹⁶ BnF, Manuscrits occidentaux : NV 206, MF 14358. Lettre datant de Juin 1765, émanant de Louis Pierre d'Hozier.

⁴¹⁷ Dates de baptême et de sépulture inconnues.

⁴¹⁸ ENPC, Fichier Richard, Lettre G-H.

⁴¹⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3, Avis du Sieur De Montigny du 8 décembre 1752.

⁴²⁰ Brunot, André, Coquand, René, « Répertoire alphabétique des ingénieurs », *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

⁴²¹ Lemieux, Vincent, *Les coalitions, liens, transactions et contrôles*, Paris, Puf, 1998, p.62 -63.

⁴²² Lemieux, Vincent, *Les coalitions...*, Paris, Puf, 1998.

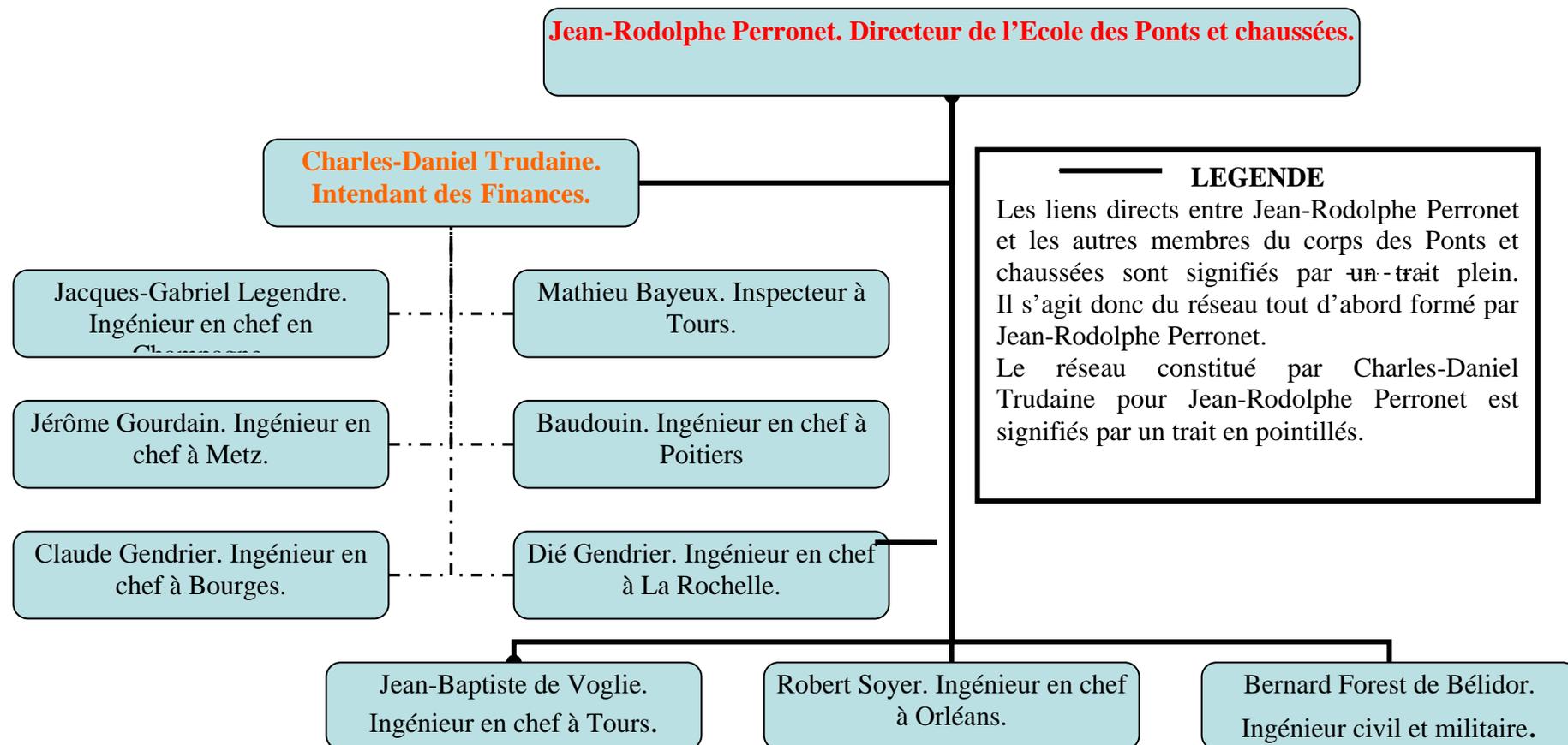
⁴²³ Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2005, n°52-2, p.88-112.

qu'il est nécessaire de présenter. Ces limites sont détaillées dans l'article de Claire Lemerrier⁴²⁴ qui explique que ce genre de graphique ne représente pas tout les éléments, en particulier, il ne montre pas l'inégalité des échanges et de ce fait son utilité se restreint à des réseaux de faibles densités.

Ce qui est le cas ici puisque les sources des Archives nationales n'ont pas révélé pour l'instant un réseau très développé. Le réseau qui a pu être mis en lumière contient onze personnes au total : Jean-Rodolphe Perronet, Charles-Daniel Trudaine de Montigny, Beaudouin, Jérôme Gourdain, Mathieu Bayeux, Claude Gendrier, Dié Gendrier, Jacques-Gabriel Legendre, Jean-Baptiste de Voglie, Robert Soyer, Bernard Forest de Bélidor.

⁴²⁴ Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire »...avril juin 2005, p.88 – 112.

Fig.7 : Réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet constitué par lui-même et par son supérieur Charles-Daniel Trudaine, en 1752



Si l'on considère les définitions de « réseaux » et de « quasi-réseaux » que donne Vincent Lemieux⁴²⁵ la représentation graphique du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet fait plus figure de quasi-réseaux. En effet un réseau se doit être un ensemble fortement « connexe », c'est-à-dire dans lequel tous les individus sont en contacts directs. Or dans le cas présent, tous les individus cités dans les dossiers de l'odomètre⁴²⁶ ne sont pas directement liés. En effet ce réseau se divise déjà en deux : il y a d'un côté les individus contactés par Jean-Rodolphe Perronet et de l'autre ceux contactés pour Jean-Rodolphe Perronet, par Charles-Daniel Trudaine. On a donc de chaque côté un quasi-réseau qui unit à l'autre forme un réseau intégral.

A la tête de chaque quasi-réseau se trouve un individu principal : Jean-Rodolphe Perronet pour le premier cas, Charles-Daniel Trudaine dans le second. Et l'on voit bien que sauf l'exception de l'ingénieur Dié Gendrier, aucun des ingénieurs contactés par Jean-Rodolphe Perronet ne l'est aussi par Charles Daniel Trudaine, et inversement.

Il y a donc bien deux groupes distincts, deux quasi-réseaux qui se rassemblent cependant en la personne de Dié Gendrier, contacté à la fois par Jean-Rodolphe Perronet et par Charles-Daniel Trudaine.

Les personnes contactées par Charles-Daniel Trudaine pour examiner l'invention de Jean Rodolphe Perronet sont tous des ingénieurs qualifiés. C'est donc un réseau qui se fait strictement au sein du corps des Ponts et chaussées comme le montre le tableau ci-après :

⁴²⁵ Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux,...*, p. 21-22, et 123.

⁴²⁶ AN, F/14/3193 dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

Tableau n°5: Relevé des fonctions occupées par les ingénieurs cités dans l' « Avis » du Sieur de Montigny du 8 décembre 1752

| Nom | Prénom | Dates | Qualité | Date de nomination |
|-----------|---------------------------------|----------------------------------|---|--------------------|
| Bayeux | Mathieu | (1692- 1777) | Inspecteur général | 26 février 1743 |
| Gendrier | Claude | Inconnues | Ingénieur en chef de la généralité de Bourges | 27 novembre 1731. |
| Gendrier | Dié | (v. 1705-1791) | Ingénieur en chef de la généralité de la Rochelle | 1737 |
| Le Gendre | Jean Gabriel ou Jacques Gabriel | (Naissance inconnue - août 1770) | Ingénieur de la généralité de Champagne | 17 mai 1744 |
| Gourdain | Inconnu | Inconnues | Ingénieur en chef de la généralité de Metz | 29 décembre 1750. |
| Baudouin | | | Ingénieur à Poitiers | 1749 |

Ce tableau reprend pour chacun des ingénieurs cités dans l' « Avis sur la machine proposée par Monsieur Perronet sous le nom d'odomètre propre à mesurer le travail des chapelets pour mettre les épaissements à la tâche »⁴²⁷, daté du 8 décembre 1752, les informations trouvées sur eux : le nom, le prénom, les dates de vie et de mort lorsqu'elles sont connues, la qualité de l'individu c'est-à-dire la fonction exercée en 1752 au moment où ils sont sollicités par Charles-Daniel Trudaine de Montigny pour donner leurs avis sur l' « odomètre » et enfin la date à laquelle ils ont pris leurs fonctions.

On remarque que les cinq individus qui ont été identifiés (Bayeux, Gendrier Claude et Gendrié Dié, Gourdain et Le Gendre) occupent tous en 1752 un poste important au sein du corps des Ponts et chaussées : Le sieur Bayeux est inspecteur général depuis 1743 ; les deux frères Gendrier sont ingénieurs en chef de Bourges (depuis 1731) et de La Rochelle (1737) ; le sieur Le Gendre est ingénieur de la généralité de Champagne en 1744 et le sieur Gourdain, ingénieur en chef de la généralité de Metz. L'ingénieur Baudouin est lui aussi ingénieur des ponts et chaussées de la généralité de Poitiers depuis 1749.

⁴²⁷ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

On remarque ici que leurs fonctions correspondent tout à fait avec celles mentionnées par Jean-Louis Harouel dans son article sur les « Ponts et chaussées »⁴²⁸ : « Il [Trudaine de Montigny] prit en effet l'habitude, à partir de 1747, de réunir chez lui chaque dimanche, de manière informelle, l'élite du corps (le premier ingénieur, les inspecteurs généraux, Perronet, les ingénieurs en chefs de passage à Paris, etc.)».

A noter, le premier ingénieur de l'époque qui incarne la seconde plus importante personnalité des Ponts et chaussées après Trudaine de Montigny, le sieur Germain Boffrand (1667-1754) qui occupe ce poste depuis déjà dix ans (1742) n'est pas cité. Il n'est d'ailleurs mentionné nulle part, ni dans les sources des Archives nationales⁴²⁹ ni dans celles de l'ENPC⁴³⁰. En fait cette absence s'explique par une raison simple : l'âge. En effet en 1752, Germain Boffrand est âgé de 85 ans. Il n'est donc plus tout à fait apte à remplir ses fonctions de premier ingénieur et s'il en conserve le titre il est dans la réalité déjà remplacé par l'ingénieur Jean Hupeau (1710-1763) qui prendra officiellement le titre de Premier ingénieur à la mort de son prédécesseur en 1754 et qu'il conservera jusqu'à sa propre mort en 1763. C'est donc lui qui remplace Germain Boffrand à la séance du 10 décembre 1752⁴³¹.

En plus de souligner l'importance des fonctions exercées par les ingénieurs présents lors de cette séance⁴³², il est intéressant également d'étudier l'âge de ces derniers pour les comparer avec celui de Jean-Rodolphe Perronet et de Charles-Daniel Trudaine.

Le tableau suivant permet de donner l'âge, lorsque cela est possible de le calculer et également de rappeler la date de nomination au poste d'ingénieur des individus cités précédemment, pour voir ainsi s'ils sont issus de la même « promotion ».

⁴²⁸ Harouel, Jean-Louis, " Ponts et chaussées ", in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire...*p. 997-1000.

⁴²⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁴³⁰ ENPC, MS 2125.

⁴³¹ P.104-105.

⁴³² Annexe 11:Organigramme du corps des ponts et chaussées.

Tableau n°6: Classification par âge du personnel des ponts et chaussées cité dans les sources⁴³³

| | Dates ⁴³⁴ | Age ⁴³⁵ | Date de la première nomination au poste d'ingénieur |
|-----------------------------------|--------------------------|--------------------|---|
| Bélicor, Bernard Forest de | 1698-1761 | 54 | Inconnue ⁴³⁶ |
| Bayeux, Mathieu | 1692-1777 | 60 | 26 avril 1740 |
| Gendrier, Claude | Inconnues ⁴³⁷ | Inconnu | 27 novembre 1731 |
| Gendrier, Dié | 1705-1791 | 47 | 1737 |
| Gourdain, Jérôme | Inconnues | Inconnu | 29 décembre 1750 |
| Le Gendre, Jacques-Gabriel | Mort en 1770 | Inconnu | 17 mai 1744 |
| Perronet, Jean-Rodolphe | 1708-1794 | 44 | 1737 |
| Soyer, Robert | Inconnues | Inconnu | 1751 |
| Trudaine, Charles-Daniel | 1703-1769 | 49 | Inconnue ⁴³⁸ |
| Voglie, Jean-Baptiste de | Inconnues | Inconnu | 1751 |

⁴³³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3. ENPC, MS 2125.

⁴³⁴ Dates de vie et mort, lorsque celles-ci sont connues.

⁴³⁵ Il s'agit de l'âge des individus au moment qui nous intéresse, c'est-à-dire en 1752.

⁴³⁶ Bernard Forest de Bélicor est le seul ingénieur civil et militaire de ce dossier à ne pas être membre du Corps royal des ponts et chaussées.

⁴³⁷ Les seules dates concernant Claude Gendrier sont celles qui le situent vers 1726 -1755 et qui correspondent très certainement à ses dates de carrières au sein du corps des Ponts et chaussées.

⁴³⁸ Charles-Daniel Trudaine n'est pas ingénieur, il ne l'a jamais été. Il est en revanche intendant des finances depuis 1743.

On peut connaître avec certitude l'âge de quatre des membres du corps des Ponts et chaussées : Mathieu Bayeux (60 ans), Dié Gendrier (47 ans), Jean-Rodolphe Perronet (44 ans), Charles-Daniel Trudaine (49 ans). Et d'un ingénieur civil : Bernard Forest de Bélidor (54 ans). Pour les autres, les dates manquent, mais l'on peut tout de même distinguer trois générations :

1. Celle des « aînés », nés avant 1700 : Bernard Forest de Bélidor et Mathieu Bayeux qui sont les deux plus âgés.
2. Celle des « hommes d'âges mûrs » nés entre 1700 et 1710 : Charles-Daniel Trudaine, Dié Gendrier, Jean-Rodolphe Perronet, Claude Gendrier⁴³⁹.
3. Celle des « plus jeunes » probablement⁴⁴⁰ nés après 1710 : Jean-Baptiste de Voglie, Robert Soyer, Jérôme Gourdain.

L'ingénieur Legendre reste un sujet difficile à placer. Décédé en 1770 il peut tout aussi bien appartenir à la première génération qu'à la seconde. Dans le doute on préfère le laisser à part tout en gardant bien à l'esprit qu'il est de toute façon très proche en âge des autres membres du corps des ponts et chaussées.

De ces trois générations descendent trois « promotions » au sein du corps des ponts et chaussées :

1. La promotion des ingénieurs des années 1730 : Claude Gendrier (1731), Dié Gendrier (1737), Jean-Rodolphe Perronet (1737), Bernard Forest de Bélidor qui bien que n'étant pas membres de ce corps est reconnu ingénieur civil et militaire dès les années 1720⁴⁴¹ lorsqu'il entre à l'académie des sciences.
2. Celle des années 1740 : Mathieu Bayeux (1740) et Jacques-Gabriel Legendre (1744).
3. Celle des années 1750 : Jérôme Gourdain (1750), Jean-Baptiste de Voglie (1751), Robert Soyer (1751).

En général, tous ces hommes sont de la même génération (si on globalise) du début du XVIIIe siècle, tous nés avant 1710 pour la majorité d'entre eux et accédant aux fonctions d'ingénieur en chef entre 1730 et 1740. Pour les plus

⁴³⁹ Claude Gendrier dont la date de naissance est inconnue mais c'est l'aîné de la famille Gendrier, il a donc du naître quelques années avant son frère Dié entre 1700 et 1705.

⁴⁴⁰ « Probablement » car leurs dates de naissances sont inconnues à chaque fois.

⁴⁴¹ Annexe 8 :Bographie, « Bélidor ».

tardifs d'entre eux : Jérôme Gourdain, Robert Soyer et Jean-Baptiste de Voglie qui n'accèdent aux fonctions d'ingénieur en chef qu'à partir de 1750, ils forment la nouvelle génération d'ingénieurs, celle qui a vu se développer l'administration de l'Ecole des ponts et chaussées et du même coup s'est vue imposer un nouveau règlement⁴⁴² sur la formation des ingénieurs, comme le montre certains articles de ce règlement, comme par exemple :

« Article 14 : Pendant l'été et lorsque la saison sera favorable aux travaux de la campagne, on distribuera les employés du bureau, soit sur les principaux ouvrages qui se feront à portée, soit pour lever des cartes et plans ».

Le « bureau » des cartes et plans à Paris est aussi au début l'Ecole des Ponts et chaussées, les élèves y passent pour y parfaire leurs formations. Auparavant ce dispositif n'existe pas et les ingénieurs Jean-Baptiste de Voglie, Robert Soyer et Jérôme Gourdain sont parmi les premiers à connaître le passage par le « bureau » de Paris, ainsi que les travaux saisonniers qui doivent compléter leurs enseignements.

Quoiqu'il en soit ces ingénieurs, qu'ils soient encore « novices » dans le domaine où déjà très expérimentés sont appelés à donner leurs avis sur l'invention proposée par leur collègue et supérieur hiérarchique direct : Jean-Rodolphe Perronet. Il est donc intéressant d'étudier ici les avis rendus par ces ingénieurs, au sujet de l'Odomètre.

3) Etude des comptes-rendus des ingénieurs concernant l'odomètre de Jean-Rodolphe Perronet⁴⁴³

Le dossier sur l'odomètre⁴⁴⁴ fait ressortir les qualités et l'intelligence technique de Jean-Rodolphe Perronet. L'homme est ici et avant tout un ingénieur jugé par ses confrères à travers les avis qu'ils rendent sur l'odomètre.

D'après une ancienne déclaration faite par Charles-Daniel Trudaine lors d'une séance de l'Assemblée tenue le dimanche 14 mai 1747, toutes les observations,

⁴⁴² Il s'agit de l'instruction du 14 février 1747, in Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des ponts et chaussées...*, p. 27.

⁴⁴³ ENPC, MS 2125.

⁴⁴⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

les critiques faites au cours de ces séances le sont pour l'instruction des ingénieurs et pour l'amélioration du service des ponts et chaussées:

« Monsieur Trudaine a déclaré que les observations en générale, faites à l'assemblée sur les devis et détails estimatif ne doivent point être regardés de la part des ingénieurs comme des décisions, mais des instructions, qui doivent tendre à les instruire et à se rectifier eux-mêmes pour le bien du service⁴⁴⁵ ».

Il s'agit donc de faire ressortir des critiques positives qui permettront à l'ingénieur d'améliorer son projet et par conséquent de contribuer à l'amélioration du service des ponts et chaussées, pour la gloire de l'Etat. Il est clair qu'à travers cette « politique de critiques positives » menée au sein de l'Assemblée des Ponts et chaussées, Charles-Daniel Trudaine entend prendre clairement le parti de son « protégé » : Jean-Rodolphe Perronet, en négligeant d'avance de prendre en considération les critiques négatives qui peuvent être faites à l'encontre de l'odomètre. On n'est donc pas étonné de ne trouver aucun avis des ingénieurs (Louis de Règemortes et Louis Pollart) qui se sont opposés dès le début à cette invention, puisque l'intérêt est de juger et de critiquer positivement la machine avec pour seul objectif d'apporter des éléments servant à l'améliorer.

Il faut donc étudier les rapports ou lettres d' « Avis » écrits par certains de ces ingénieurs⁴⁴⁶. Trois avis d'ingénieurs, sur les onze contactés pour donner leur opinion sur cette invention sont connus des sources⁴⁴⁷. Il s'agit des ingénieurs Claude Gendrier (à Bourges), Robert Soyer (à Orléans) et Jean-Baptiste de Voglie (à Tours).

Le quatrième et dernier avis connu est celui de l'intendant des finances Charles-Daniel Trudaine⁴⁴⁸ (à Paris).

○ *L'avis de l'ingénieur Jean-Baptiste de Voglie*

Le premier à donner son avis sur l'odomètre est l'ingénieur Jean-Baptiste de Voglie (dates inconnues), dans une lettre écrite le 2 octobre 1752 depuis Saumur à Jean-Rodolphe Perronet. Rappelons que c'est Jean-Rodolphe Perronet qui a contacté

⁴⁴⁵ ENPC, MS 266, extrait du « Précis des Assemblées des Ponts et chaussées, tenues chez Monsieur Trudaine, pour l'examen des différents projets ».

⁴⁴⁶ ENPC, MS 2125.

⁴⁴⁷ ENPC, MS 2125.

⁴⁴⁸ ENPC, MS 2125 et AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

Jean-Baptiste de Voglie et lui a envoyé une copie de son mémoire le « 19 août 1752 »⁴⁴⁹. Ce choix n'est pas dû au hasard, tout d'abord les deux hommes se connaissent depuis quelques années déjà, ils ont travaillé ensemble à Alençon de 1744 à 1746. Ensuite Jean-Baptiste de Voglie est en 1752 l'ingénieur en chef de Tours, chargé du chantier de construction du Pont de Saumur. Chantier que certains chercheurs⁴⁵⁰ ont fait commencer en 1753, alors qu'en réalité la construction a véritablement débuté en 1752, comme l'écrit Jean-Baptiste de Voglie dans cette lettre :

« J'oubliais de vous [Jean-Rodolphe Perronet] dire que la première pierre de ce pont fut posée hier premier d'octobre »⁴⁵¹.

Les dates de construction de ce pont ne sont donc pas 1753-1764, mais 1752-1764.

Ce chantier est très important car il est le premier lieu où l'odomètre a été essayé. Et cette première expérience est un succès. Jean-Baptiste de Voglie commence d'ailleurs sa lettre en écrivant :

« L'expérience vient de confirmer le succès que je m'étais promis de l'établissement de l'odomètre dont vous avez bien voulu m'envoyer les dessins. Je l'ai fait exécuter avec toute la précision possible et il s'est trouvé en tout point conforme au détail que vous m'en avez fait »⁴⁵².

Jean-Baptiste de Voglie a donc fait construire un odomètre d'après les dessins et les détails décrits dans le mémoire de Jean-Rodolphe Perronet. Il l'a mis en application sur le chantier du pont de Saumur et après avoir donné dans sa lettre les premiers résultats de cette expérience, il donne son avis sur la machine et écrit que contrairement à ce que l'on aurait pu croire les ouvriers ont plutôt bien accepté cette machine, même s'ils la surnomment le « Judas » (l'odomètre instaure tout de même le paiement des ouvriers à la tâche) :

« Cette machine que les ouvriers nomment le Judas ne produit pas la répugnance que je croyais qu'elle ferait naître »⁴⁵³.

⁴⁴⁹ ENPC, MS 2125, annotation sur le mémoire de l'odomètre : « Le 19 août 1752 envoyé copie de ce mémoire et des dessins à de Voglie ».

⁴⁵⁰ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...* Paris, 2006, p.170.

⁴⁵¹ ENPC, MS 2125, lettre de De Voglie à Jean-Rodolphe Perronet, le 2 octobre 1752.

⁴⁵² ENPC, MS 2125, lettre de De Voglie à Jean-Rodolphe Perronet, le 2 octobre 1752.

⁴⁵³ ENPC, MS 2125, lettre de De Voglie à Jean-Rodolphe Perronet, le 2 octobre 1752.

Il semble que ce surnom péjoratif soit d'ailleurs la seule marque de désapprobation des ouvriers. Cette machine qui aurait pu faire naître de nombreuses contestations chez les ouvriers semble donc plutôt bien acceptée. En tous les cas l'ingénieur Jean-Baptiste de Voglie ne fait aucune référence à d'autres formes de mécontentements ou de désapprobations engendrées par cette machine. Pour lui comme pour Jean-Rodolphe Perronet⁴⁵⁴ cette machine possède de nombreux avantages : En plus d'instaurer la rémunération à la tâche et donc favoriser l'« émulation » (entendons par là la concurrence) des ouvriers à travailler plus, cette machine va permettre de réduire les dépenses en écartant les travailleurs les moins appliqués et en faisant gagner du temps puisque les épuisements⁴⁵⁵ iront plus vite.

Jean-Baptiste de Voglie est donc d'avis que cette machine est un véritable succès et qu'elle est très utile pour le service du Roi :

« Je vous répond pour l'année prochaine du succès de ces odomètres car pour le présent nous sommes à la fin de nos épuisements. Je présume avec fondement que cet établissement doit opérer un tiers de diminution sur la dépense, un avantage non moins sensibles sur l'emploi total du temps et conséquemment sur la vitesse des épuisements. Il est dès lors aisé de concevoir de quelle utilité cela doit être pour le service du Roi »⁴⁵⁶.

o *L'avis de Charles-Daniel Trudaine*

Le second individu à rendre son avis sur l'odomètre est Charles-Daniel Trudaine, qui le rédige le 8 décembre 1752 à Paris⁴⁵⁷. Les deux premiers paragraphes de son « Avis sur la machine proposée par Monsieur Perronet sous le nom d'odomètre propre à mesurer le travail des chapelets pour mettre les épuisements à la tâche » reprennent les deux grands avantages développés dans le mémoire sur l'odomètre, à savoir : payer les ouvriers à la tâche et « exciter et entretenir de l'émulation dans

⁴⁵⁴ Annexe 14 : Transcription des Actes, « mémoire de Perronet sur l'Odomètre en 1752 ».

⁴⁵⁵ Action de vider un contenant du liquide qu'il contient.

⁴⁵⁶ ENPC, MS 2125, lettre de De Voglie à Jean-Rodolphe Perronet, le 2 octobre 1752.

⁴⁵⁷ ENPC, MS 2125 et AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

les ateliers nombreux »⁴⁵⁸. Pour lui l'odomètre de Jean-Rodolphe Perronet semble correspondre parfaitement au moyen de répondre à ces deux avantages : « La machine proposée par Monsieur Perronet pour mesurer le travail des chapelets dans les épuisements me paroist très propre à remplir les deux objets dont je viens de parler ».

Par la suite il reprend sur trois pages les explications et la description de la machine décrite dans le mémoire de Jean-Rodolphe Perronet. Et il finit par conclure : « Tous ces avantages réunis me portent à croire que la machine proposée par Monsieur Perronet peut être très utilement appliquée aux chapelets et qu'il doit en résulter pour l'Etat une épargne assez considérable⁴⁵⁹ ».

Dans l'ensemble le rapport dressé par le sieur De Montigny reprend le mémoire sur l'Odomètre de Jean-Rodolphe Perronet. Il n'y a pas de critiques sur la machine, aucune mesure n'est remise en question, aucun doute sur l'application n'apparaît dans cet « avis ». Des doutes il ne peut pas en avoir puisqu'il a déjà vu fonctionner en vrai cette machine et qu'il a donc pu juger concrètement de son efficacité sur le chantier du pont de Saumur : « Par les observations que j'ai faites aux épuisemens du Pont de Saumur⁴⁶⁰ ». Efficacité attestée par le rapport de l'ingénieur Jean-Baptiste de Voglie comme on a pu le voir précédemment. Cette efficacité n'est pas remise en cause par les deux autres ingénieurs, Robert Soyer à Orléans et Claude Gendrier à Bourges. Mais l'ingénieur en chef de Bourges souligne tout de même quelques points qu'il faudrait améliorer.

Informés par Charles-Daniel Trudaine de l'invention mise au point par Jean-Rodolphe Perronet, comme le confirme l'annotation écrite de la main de l'intendant des Finances sur la lettre du 8 décembre 1752 : «Leurs fait faire des copies du mémoire de Monsieur Perronet, de celui-ci contre et des plans. Il suffira de faire faire deux copies et de les passer successivement »⁴⁶¹. Les ingénieurs vont avoir à rendre leurs avis sur cette machine.

⁴⁵⁸ ENPC, MS 2125, Avis sur la machine proposée par Monsieur Perronet, de Charles-Daniel Trudaine.

⁴⁵⁹ ENPC, MS 2125, Avis sur la machine proposée par Monsieur Perronet de Charles-Daniel Trudaine.

⁴⁶⁰ ENPC, MS 2125, Avis sur la machine proposée par Monsieur Perronet de Charles-Daniel Trudaine.

⁴⁶¹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

Les copies ont bien été faites. S'il n'y a pas de copies du mémoire de Jean-Rodolphe Perronet dans le dossier⁴⁶², il y a en revanche les copies de la lettre de Trudaine de Montigny du 8 décembre 1752.

Ces ingénieurs ont bien eu connaissance de l'invention mise au point par Jean Rodolphe Perronet et ils ont bien reçu les copies du mémoire et de l'avis du sieur Trudaine de Montigny conformément à ses souhaits car il existe des preuves écrites qui attestent de la réception des copies du mémoire et de l'« Avis » par les sieurs Le Gendre, Gendrier et Bayeux.

On sait par exemple que le sieur Jacques-Gabriel Le Gendre les a reçus en décembre 1752, d'après l'annotation qui se trouve sur l'une des copies de l'« Avis » du sieur de Montigny du 8 décembre 1752 dans le dossier de l'ENPC⁴⁶³: « Envoyé copie à Monsieur Le Gendre le 12 décembre 1752 ».

Les copies sont donc rapidement envoyées au sieur Jacques-Gabriel Le Gendre, deux jours après l'« assemblée » tenue chez Monsieur Trudaine de Montigny. Il est donc le premier à les recevoir. Cependant l'« avis » qu'il a pu donner sur cette machine n'est pas connue. Elle n'existe pas en tous les cas dans les sources consultées sur le dossier de l'odomètre⁴⁶⁴.

- *Les avis des sieurs Gendrier et Bayeux*

Le sieur Gendrier et le sieur Bayeux en ont eux pris connaissance dès 1753, comme le prouve la lettre envoyée par Monsieur Bayeux à Monsieur Gendrier le 25 janvier 1753⁴⁶⁵ :

« Je vous envoie Monsieur⁴⁶⁶ un mémoire que Monsieur Perronet a fait sur une nouvelle machine nommée Odomètre qu'il a inventé pour pouvoir faire faire les épaissements à la tâche j'y joins les plans, profils coupe et élévations de cette machine, copie de l'avis qui a été donné sur cette nouvelle invention par Monsieur De Montigny membre de l'Académie des sciences »⁴⁶⁷.

⁴⁶² Il n'existe en tout que deux exemplaires du mémoire sur l'odomètre. Un conservé à l'ENPC, MS 2125 et l'autre aux Archives nationales, AN, F/14/3193 dossier Perronet n°3.

⁴⁶³ ENPC, MS 2125, « Avis sur la machine du sieur Perronet... » 8 décembre 1752.

⁴⁶⁴ ENPC, MS 2125 et AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁴⁶⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

⁴⁶⁶ Sous entendu Gendrier de Bourges.

⁴⁶⁷ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3.

Le sieur Gendrier a bel et bien eu la copie du mémoire de Jean Rodolphe Perronet ainsi que celle de l' « Avis » du Sieur de Montigny car il rédige le 16 février 1753 soit environ trois semaines après les avoir reçues (lettre de Bayeux à Gendrier du 25 janvier 1753), un rapport, depuis Bourges dont le destinataire est mentionné implicitement dans la lettre par la formule suivante : « Je désire que les réflexions qu'il contient vous paraissent Monsieur[Trudaine] mériter que Monsieur Perronet s'y arrête et qu'elles puissent l'engager à perfectionner cette invention qui lui fait honneur»⁴⁶⁸. Il est évident que cet ingénieur s'attend à ce que ses critiques soient prises en compte, c'est pour cela qu'il les adresse à Charles-Daniel Trudaine qui peut seul influencer Jean-Rodolphe Perronet et le pousser à prendre en compte les critiques qui sont faites sur sa machine.

Dans son rapport il souligne lui aussi l'intérêt de cette machine en expliquant cependant que certains changements peuvent y être faits :

« J'ai l'honneur de vous⁴⁶⁹ renvoyer les dessins et le mémoire de Monsieur Perronet sur l'odomètre qu'il a inventé pour faire les épuisements à la tache ; j'y joins mes observations sur cette machine, dont il m'a paru qu'on pouvoit faire une heureuse application a un chapelets dans les épuisements de longue durée, surtout en y changeant comme je le propose la situation de quelques pièces⁴⁷⁰ ».

Il explique également que si l'odomètre peut être utile pour les longs épuisements, il risque en revanche de l'être beaucoup moins pour les épuisements plus courts, qui prennent moins de temps et qu'il serait sans doute utile de soumettre à nouveau l'odomètre à une expérience en y appliquant les conseils qu'il vient de donner:

« Je pense au surplus que l'usage en deviendroit nul et même à charge dans les courts épuisements où l'on n'auroit point le tems de regagner les frais de construction et d'entretien de ces machines cependant il seroit bon avant de s'en servir, de connoistre au juste l'épargne qu'elles pourront produire, en faisant une nouvelle expérience avec les précautions que j'indique dans mon mémoire ».

⁴⁶⁸ ENPC, MS 2125, lettre du sieur Gendrier du 16 février 1753.

⁴⁶⁹ Il s'adresse à Charles Daniel Trudaine.

⁴⁷⁰ ENPC, MS 2125, lettre du sieur Gendrier du 16 février 1753.

Cet ingénieur est le seul connu des sources à proposer des changements à l'odomètre. Des critiques positives donc, qui visent seulement à « perfectionner cette invention qui lui [Perronet] fait honneur⁴⁷¹ ».

- *L'avis de l'ingénieur Robert Soyer*

Le troisième ingénieur à donner son avis sur l'odomètre est Robert Soyer. Dans sa lettre écrite depuis Orléans à Jean-Rodolphe Perronet, le 4 septembre 1752, cet ingénieur souligne également l'aspect de « nouveauté et d'utilité » de l'odomètre : « Le moyen de mettre à la tâche le service des chapelets est nouveau et me paroît devoir être fort utile⁴⁷² ».

A la différence de l'ingénieur Claude Gendrier, Robert Soyer ne propose pas d'apporter de modifications ou d'améliorations à l'invention. Il souligne à son tour l'avantage important de cette machine qui est de résoudre, en partie, à l'oisiveté des ouvriers les moins motivés. Sa lettre se termine par une demande à Jean-Rodolphe Perronet : celle de porter à sa connaissance les renseignements sur une « nouvelle pompe » mise au point par Perronet :

« Je seray for charmé, Monsieur, de connoitre la nouvelle pompe que vous avés imaginé, pourvu que ce ne fut point abuser de votre complaisance⁴⁷³ ».

Il existe également un dernier rapport intitulé : « Description de trois machines proposées par le Sieur Perronet premier ingénieur des Ponts et chaussées, dont les modèles ont été présentés à l'Académie des Sciences »⁴⁷⁴, daté du 8 mai 1765 et émanant de l'Académie royale des sciences qui n'a pu être étudié dans le détail à cause des nombreux inconvénients qu'il présente et qui ont été cités plus haut⁴⁷⁵.

⁴⁷¹ ENPC, MS 2125, rapport de Gendrier du 16 février 1753.

⁴⁷² ENPC, MS 2125, lettre de Robert Soyer à Perronet, le 4.7.bre.1752.

⁴⁷³ ENPC, MS 2125, lettre de Robert Soyer à Perronet, le 4.7.bre.1752.

⁴⁷⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet.

⁴⁷⁵ Voir page.25.

On peut conclure ce chapitre en revenant sur l'importance du rôle joué par Charles-Daniel Trudaine dans le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet⁴⁷⁶. En effet, l'intendant des Finances a joué un rôle important dans le réseau de relation de Jean-Rodolphe Perronet en faisant jouer ses fonctions et ses relations en faveur du premier directeur de l'École des Ponts et chaussées. Soumise aux jugements et aux critiques uniquement positifs d'ingénieurs soigneusement choisis par Charles-Daniel Trudaine, cette machine ne pouvait être qu'approuvée. En tous les cas, en 1752, cette action de l'intendant des Finances en faveur d'un des membres du corps des ponts et chaussées est unique. En effet le registre des délibérations de l'Assemblée⁴⁷⁷ montre que Charles-Daniel Trudaine manifeste assez rarement ses opinions en faveur ou en défaveur des ingénieurs. En fait en 1752, Jean-Rodolphe Perronet ne mentionne que trois interventions de l'intendant des finances :

La première a lieu le 11 juin 1752 : Trudaine intervient pour présenter un projet de pont en Berry proposé par l'ingénieur Pitres. C'est une simple présentation et Jean-Rodolphe Perronet qui tient ce registre ne précise pas si Charles-Daniel Trudaine donne son avis concernant ce projet.

La seconde concerne l'odomètre, lors de l'Assemblée du 10 décembre 1752, au cours de laquelle l'intendant des Finances a très clairement « approuvé » la machine que propose Jean-Rodolphe Perronet.

La dernière a lieu lors de la séance du 24 décembre, séance au cours de laquelle Charles-Daniel Trudaine a pris position contre le projet d'un pont de pierre proposé par l'ingénieur Jérôme Gourdain.

Le manque de temps nous a restreint à l'étude d'une seule année, 1752, mais il serait intéressant d'étendre la comparaison aux autres années, pour voir là encore le rôle et le poids des interventions de l'intendant des Finances Charles-Daniel Trudaine dans les projets des ingénieurs.

L'étude du dossier de l'odomètre permet de faire ressortir le type de réseau dans lequel s'inscrit Jean-Rodolphe Perronet. Ses relations avec Charles-Daniel Trudaine et l'aide que lui apporte ce dernier et qui fait du réseau constitué autour de l'odomètre, un réseau de clientélisme⁴⁷⁸. Un client face à son patron, un subalterne face à son supérieur hiérarchique, voilà comment se positionne Jean-

⁴⁷⁶ Voir à ce propos le schéma représentant le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet, p.110.

⁴⁷⁷ ENPC, MS 266.

⁴⁷⁸ Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Puf, 1999, p.113-122.

Rodolphe Perronet face à Charles-Daniel Trudaine. En effet, bien qu'il soit en 1752 le directeur du bureau des dessinateurs qui est certes un poste important, il a cependant encore besoin d'un « protecteur » au sein du corps des ponts et chaussées pour pouvoir s'affirmer et s'imposer face aux « aînés » qui sont par exemple : Jean Hupeau, Louis-François Pollart, Louis de Règemortes. En fait, ce n'est pas tant le protecteur qui est intéressant mais plus les « ressources » que ce dernier peut apporter, et en l'occurrence en 1752, Jean-Rodolphe Perronet a surtout besoin des « ressources relationnelles »⁴⁷⁹ de Charles-Daniel Trudaine car il doit encore faire ses preuves. En effet si ses qualités d'administrateurs et de géographes ont pu être très appréciées lors de son passage à Alençon, il doit encore montrer ses talents d'ingénieurs, car en 1752, ses constructions et réalisations personnelles en matière d'ouvrages d'arts sont encore peu nombreuses et très modestes : « un ponceau de deux arches de 2 m d'ouverture en 1738, sur le gué d'Ollens près de Bellesme ; une tour carrée à l'Eglise d'Alençon⁴⁸⁰ ». On comprend donc mieux pourquoi il est absolument capital pour lui de faire reconnaître son odomètre. D'ailleurs les seuls ingénieurs à s'opposer à cette machine sont des ingénieurs qui se sont déjà fait un nom au sein du corps des Ponts et chaussées : Jean Hupeau (1710-1763), architecte du roi, remplaçant de Germain Boffrand dans ses fonctions de Premier ingénieur.

Louis-François Pollart⁴⁸¹ (décédé vers 1760), inspecteur général des ponts et chaussées depuis 1743, il a fait construire un grand nombre de ponts, notamment celui de Pau, Tarbes et Auch.

Louis De Règemortes (1715-1776) est l'héritier d'une grande lignée d'ingénieur⁴⁸².

Nommé en 1743 ingénieur des turcies et levées de la Loire à la place de son frère Noël et directeur des canaux d'Orléans et du Loing, il s'occupe en 1745 de la construction du pont de Vouvray sur la Cisse. De 1748 à 1756 il est responsable de la construction d'un canal latéral à l'Ourcq pour le duc d'Orléans (canal des Ducs). En 1750 il a également été commis pour faire le projet de construction du pont de Moulins⁴⁸³.

⁴⁷⁹ Terme emprunté à Vincent Lemieux, *Les réseaux d'acteurs sociaux...*, p. 113.

⁴⁸⁰ Vacant, Claude, Jean-Rodolphe Perronet, Paris, ..., p.209.

⁴⁸¹ Tarbé de Saint-Hardouin, E-P-H, *Notices biographiques sur les ingénieurs...*, Paris, ...1884, p. 28.

⁴⁸² Annexe 8 : Biographie, « De Règemorte ».

⁴⁸³ <http://fr.structurae.de/>

Contrairement à Jean-Rodolphe Perronet, ces ingénieurs n'ont plus à faire leurs preuves. Leurs qualités et leurs talents en matière de construction de ponts ont déjà pu être vérifiés, ils se posent donc en rivaux de Jean-Rodolphe Perronet. Des rivaux sans doute offusqués de voir que l'ascension sociale du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées est due à l'intervention de leur supérieur hiérarchique Charles-Daniel Trudaine.

Finalement cette opposition à l'odomètre de Jean-Rodolphe Perronet ne va pas lui causer de tort puisque ce ne sont que les avis qui lui sont favorables qui sont retenus et une étude lexicographique menée à partir des rapports des ingénieurs Jean-Baptiste de Voglie, Robert Soyer, Claude Gendrier et de celui de Charles-Daniel Trudaine de Montigny va terminer d'attester de la réussite de Jean-Rodolphe Perronet pour faire reconnaître sa machine.

Sur ces quatre rapports, les deux grandes occurrences qui reviennent pour qualifier l'odomètre de Jean-Rodolphe Perronet sont : « l'utilité et l'avantage ». Les expressions soulignant son « utilité, sa principale utilité, son autre utilité » sont employées à cinq reprises. Celles concernant l'avantage apporté par cette machine reviennent à trois reprises : « un grand avantage, tous ces avantages, un autre avantage ». Deux fois on trouve écrit le terme de « succès » pour désigner l'odomètre : « cette machine qui est un véritable succès ».

Ce succès permet à Jean-Rodolphe Perronet d'affirmer sa position d'ingénieur au sein du corps des ponts et chaussées et face à ceux qui se présentent comme des rivaux. Les années 1750 marquent donc le « nœud » fondamental dans la carrière professionnelle de Jean-Rodolphe Perronet et dans son ascension sociale. C'est à cette époque qu'il se construit son réseau de relations et apparaît également dans les réseaux de relations d'inventeurs et d'ingénieurs.

CHAPITRE 4 : Jean-Rodolphe Perronet face aux inventeurs et aux ingénieurs (1757-1791)

Il est apparu utile d'établir la distinction entre les « inventeurs » d'un côté et les « ingénieurs » de l'autre. La différence entre ces deux groupes est simple : elle réside dans l'appartenance ou non au corps des Ponts et chaussées. Cette différence est importante car elle va permettre de voir et de dissocier deux types de relations: celui tout d'abord des inventeurs avec Jean Rodolphe Perronet. Puis celui des ingénieurs face à leur supérieur hiérarchique.

1) Jean-Rodolphe Perronet un contact incontournable pour les inventeurs

L'analyse proposée ici des réseaux de relations a été exclusivement faite à partir des dossiers d'inventeurs des Archives Nationales de la série F/14/3186 – 3196. Ces dossiers restent dans l'ensemble très partiels, généralement ils ne contiennent que deux ou trois lettres. C'est donc trop peu pour pouvoir reconstituer entièrement un réseau de relations, mais tout de même suffisant pour mettre en lumière les principaux contacts de ces inventeurs, ainsi que la place occupée par Jean Rodolphe Perronet dans ces réseaux.

Sur les quatorze⁴⁸⁴ dossiers d'inventeurs retenus pour l'étude des réseaux de relations, Jean Rodolphe Perronet apparaît comme étant le premier « contact » des

⁴⁸⁴ Quatorze et non pas seize car il faut retirer le dossier de l'abbé Demandres et le dossier dans lequel Perronet est lui-même un inventeur (AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3).

inventeurs à quatre reprises (soit dans environ 30% des cas c'est-à-dire 4 cas sur 14).

La présentation des différents dossiers a été classée par ordre chronologique.

- *Les inventeurs : Chatelle et Menassier de Jussy*

Le premier dossier dans lequel Jean Rodolphe Perronet apparaît comme étant le contact privilégié des inventeurs est le dossier Perronet n°10⁴⁸⁵ dont les documents datent de 1779 et de 1782.

Dans ce dossier, l'inventeur le Sieur Chatelle et son « associé »⁴⁸⁶ le Sieur Menassier de Jussy sont les signataires d'un « Mémoire »⁴⁸⁷ daté du 19 mars 1779 et adressé au Sieur Perronet.

Tableau n°7 récapitulatif des sources du dossier des inventeurs Chatelle et Menassier de Jussy, AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc 4 | Doc 5 |
|-------------------------|---|---------------------|---------------------|-----------------|--------------|
| Type | Mémoire | Lettre (Rapport) | Lettre (Rapport) | Lettre | Lettre |
| Date | 19 mars 1779 | 8 avril 1779 | 22 janvier 1782 | 14 février 1782 | Inconnue |
| Expéditeur(s) | J. Chatelle et Menassier de Jussy | Perronet | Perronet | Amelot | Inconnu |
| Lieu d'envoi | inconnu | inconnu | Inconnu | Versailles | Inconnu |

⁴⁸⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10.

⁴⁸⁶ AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 10, voir la lettre intitulée « Mémoire » datée du 19 mars 1779.

⁴⁸⁷ AN, F/14/3188

| | | | | | |
|--------------------------|---|-----------------------------|---|--|------------------|
| Destinataire | Perronet | Aucun | Aucun | (de La Millière) | Inconnu |
| lieu de réception | Inconnu | inconnu | Inconnu | inconnu | Inconnu |
| Personnes Citées | M. Semillard et son confrère (notaires) | Chatelle Menassier de Jussy | Officiers de la marine de Rochefort, Chatelle | Joly de Fleury, De la Millière, Chatelle, Menassier de Jussy, Perronet | Perronet, Amelot |

Ce mémoire a pour but de présenter les inventions du Sieur Chatelle : « D'une drague, d'un cabestan et d'un mouton »⁴⁸⁸. Le Sieur Jean-Baptiste Chatelle⁴⁸⁹ se présente comme étant : « Ingénieur machiniste, serrurier »⁴⁹⁰. Le sieur Menassier de Jussy est présenté par Jean Rodolphe Perronet dans son rapport du 8 avril 1779⁴⁹¹, comme étant un : « Ancien contrôleur de la Marine et compagnie »⁴⁹². Les deux hommes se sont associés en octobre 1778 chez un notaire : « Cette société a été formée par acte passé devant Monsieur Semillard et son confrère notaire à Paris le 1^{er} octobre 1778 »⁴⁹³.

Le notaire en question semble être le Sieur Semilliard François (dates de vie et de mort inconnues), notaire du 8 octobre 1762 au 7 juillet 1785, à Paris rue de Montmartre⁴⁹⁴.

Ce mémoire a été l'objet d'un rapport du Sieur Perronet comme en témoigne l'annotation sur le mémoire du 19 mars 1779 : « Voyez le rapport y joint du Sieur Perronet du 8 avril 1779. »

Dans le troisième rapport que rédige Jean Rodolphe Perronet le 22 janvier 1782, intitulé : « Rapport du Sieur Perronet sur la requête au Conseil présentée par le Sieur Chatel », il fait référence « aux officiers de la marine de Rochefort ». Aucun

⁴⁸⁸ AN, F/143193, dossier Perronet n°10. Annexe 9 : Glossaire.

⁴⁸⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10, lettre du 19 mars 1779.

⁴⁹⁰ AN ; F/14/3193, « Mémoire » daté du 19 mars 1779 et « Rapport du Sieur Perronet sur la requête au Conseil présentée par le Sieur Chatel » daté du 22 janvier 1782.

⁴⁹¹ Voir p.128, tableau récapitulatif du dossier Perronet n°10.

⁴⁹² AN, F/ 3193, dossier Perronet n°10, lettre du 8 avril 1779.

⁴⁹³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 10, document 2 : rapport daté du 8 avril 1779. La date sur cette source est écrite : 1^{er}. 8. bre.1778.

⁴⁹⁴ Base de donnée « ETANOT » sur les minutes notariales, consulté sur www.archivesnationales.culture.gouv.fr.

nom d'officier n'est donné mais l'on sait que ces officiers ont joué un rôle important puisqu'ils ont pu donner leur avis sur les machines du sieur Chatelle et notamment sur la « drague ». Ils ont d'ailleurs rendu un avis très favorable comme en témoigne la citation suivante : « Les officiers de la Marine de Rochefort en ont rendu un très bon témoignage dans leur rapport du 24 mai 1777 »⁴⁹⁵. Il est très probable que ce soit grâce à l'intervention de son associé le sieur Menassier de Jussy, ancien contrôleur de la Marine que le sieur Chatelle a pu soumettre sa « drague » aux officiers de la Marine de Rochefort.

Si Jean Rodolphe Perronet s'avère effectivement être le premier contact de cet inventeur au sein du Corps des Ponts et chaussées, il n'est cependant pas le premier à avoir été sollicité par les Sieurs Chatelle et Menassier de Jussy pour l'examen de ces machines. En effet on apprend dans ce mémoire que l'utilité de ces machines a été constatée par différents certificats et notamment par « Un extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences expédié en parchemin le 14 décembre 1776 »⁴⁹⁶ et « Par la décision du Ministre de la Marine et les délibérations et procès verbaux de Messieurs les officiers généraux et commissaires de la marine des 2 et 24 mai 1777 »⁴⁹⁷.

Un autre personnage apparaît dans une lettre datée du 14 février 1782⁴⁹⁸ depuis Versailles. Il s'agit du sieur Amelot. On ne sait pas trop à qui cette lettre est destinée car on trouve mentionné, en haut le nom de « de la Millière, 20 février 1782 », et en bas de la lettre le nom de « Joly de Fleury ».

L'auteur, Antoine -Jean Amelot de Chaillou, (1732- 1795) qui fut intendant des Finances en 1774 et qui occupe depuis 1776 la fonction de Secrétaire d'Etat au département de la Maison du roi. Commandeur des ordres du Roi. Membre honoraire de l'Académie royale des sciences et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres⁴⁹⁹.

Cette lettre est relative au privilège exclusif que réclament les sieurs Chatelle et Menassier de Jussy, demande dont il va «Rendre compte à sa majesté au prochain Conseil des Dépêches»

⁴⁹⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10 lettre du 22 janvier 1782.

⁴⁹⁶ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10, « mémoire du 19 mars 1779 ».

⁴⁹⁷ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10, « mémoire du 19 mars 1779 ».

⁴⁹⁸ Voir, p.128, tableau n°5.

⁴⁹⁹ Annexe 8 : Biographies, « Amelot de Chaillou ».

Antoine-Jean Amelot de Chaillou connaît le dossier de l'inventeur Chatelle. Il n'est indiqué dans aucune lettre le nom de celui qui lui a communiqué le dossier Chatelle mais il est très probable que se soit le sieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746-1803) qui est depuis 1781 à la tête de l'administration des Ponts et chaussées. Antoine-Jean Amelot de Chaillou dit qu'il est d'accord avec la personne « inconnue » qui l'a informé de cette affaire, ainsi que le sieur Jean-Rodolphe Perronet et que le Sieur Chatelle mérite le privilège exclusif pour la drague. Seulement il émet une réserve concernant la durée du privilège : Il pense qu'il ne sera pas délivré pour une durée de 25 ans, car « la règle est de ne pas étendre au-delà de 15 années⁵⁰⁰ ».

○ *Le dossier de l'inventeur De La Chapelle*

Le second dossier à être traité par Jean-Rodolphe Perronet est celui que lui envoie le sieur De la Chapelle en 1786 (dossier Perronet n°24⁵⁰¹). Ce dossier ne contient qu'un seul document, un rapport intitulé :

« Avis du Sieur Perronet sur la lettre de Monsieur De la Chapelle du 18 octobre 1786⁵⁰² pour ce qui concerne l'excavation des rochers avec de la poudre »⁵⁰³.

Ce rapport a été écrit par Jean Rodolphe Perronet le 3 novembre 1786⁵⁰⁴ au sujet d'une lettre datée du 18 octobre 1786 que lui aurait envoyé l'inventeur de la Chapelle mais qui n'est pas dans ce dossier.

Ce rapport très technique concernant la méthode proposée par le Sieur De la Chapelle reprend entièrement la démarche soumise par cet inventeur dans sa lettre du 18 octobre 1786, de sorte qu'elle ne fait apparaître aucun autre nom que celui de Jean Rodolphe Perronet.

Il est donc impossible d'élargir ce réseau de relation à partir de la seule source des Archives Nationales. Aucune trace de ce dossier n'a été retrouvée au fonds historique de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées.

⁵⁰⁰ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10, lettre du 14 février 1782.

⁵⁰¹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 24.

⁵⁰² Daté 18.8.bre.1786 dans la source (AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 24).

⁵⁰³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 24.

⁵⁰⁴ Daté 3. 9. bre. 1786, dans les sources.

- *L'inventeur Jean-Delarue*

Le troisième dossier concerne l'inventeur Jean Delarue⁵⁰⁵, daté de 1787⁵⁰⁶:
Voir tableau page suivante.

Tableau n°8: Récapitulatif des sources du dossier Delarue, Jean (1787)

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 |
|--------------------------|--|-------------------------------|----------------------------|
| Type | Lettre | Lettre d' « Observations » | Lettre (note) |
| Date(s) | Rédaction : 10 mai 1787 réception : 12 mai 1787 | Rédaction : 19 mai 1787 | Rédaction : 22 mai 1787 |
| Expéditeur | Delarue, | Perronet | M. de La Millière |
| Lieu d'envoi | Alençon | Inconnu ⁵⁰⁷ | Paris |
| Destinataire | Perronet | Inconnu | Delarue |
| Lieu de réception | Paris | Inconnu | Alençon |
| Personnes citées | Aucune | Mr Delarue ⁵⁰⁸ | Aucune |

Ce tableau fait ressortir la chronologie du dossier de l'inventeur Delarue⁵⁰⁹ qui mise ainsi en valeur, permet de montrer que le premier contact de cet inventeur a bien été Jean Rodolphe Perronet.

En effet, Delarue s'adresse directement au premier ingénieur des Ponts et chaussées, dans une lettre du 10 mai 1787, écrite depuis Alençon et reçu deux

⁵⁰⁵ www.alencon-histoire.chez-alice.fr/delarue.htm

⁵⁰⁶ AN, F/14/3188, dossier Delarue.

⁵⁰⁷ Le lieu d'envoi n'est pas mentionné sur le document, on peut supposer qu'il s'agit de Paris.

⁵⁰⁸ Orthographié De la Rue dans ce document.

⁵⁰⁹ AN, F/14/3188, dossier Delarue.

jours plus tard (Le 12 mai 1787⁵¹⁰) par Jean Rodolphe Perronet. Cette lettre de petit format accompagne très certainement un mémoire, aujourd'hui disparu du dossier mais que cite l'auteur dans sa lettre : «L'essai présent dans ce dossier»⁵¹¹. L'objectif de cette lettre est de faire connaître au premier ingénieur des Ponts et chaussées l'invention qu'il vient de mettre au point. Son intention apparaît dès la première ligne, puisqu'il prie monsieur Perronet de : « Bien vouloir accueillir favorablement son nouveau procédé»⁵¹², intitulé: « Nouvelle manière économique de couvrir les bâtiments »⁵¹³.

Ce premier contact avec Jean Rodolphe Perronet va être bénéfique pour cet inventeur puisqu'après avoir rédigé son rapport intitulé :

« Observations du Sieur Perronet sur l'ouvrage de Monsieur Delarue⁵¹⁴ intitulé premier essai d'une nouvelle couverture en tuiles sur plancher de charpente»⁵¹⁵.

Et dans lequel il rend un avis très positif sur le nouveau procédé mis au point par monsieur Delarue, Jean Rodolphe Perronet transmet à son supérieur le sieur Chaumont de la Millière (1746- 1803) le mémoire de cet inventeur avec très certainement en plus le rapport qu'il vient de rédiger à ce propos.

C'est en tout les cas la lettre écrite le 22 mai 1787 par le sieur Chaumont de la Millière (1746- 1803) pour l'inventeur Delarue⁵¹⁶ qui montre que l'administrateur des Ponts et chaussées a bien eu connaissance de l'invention de Delarue, puisqu'il écrit :

« J'ai reçu Monsieur avec la lettre que vous m'avez écrite le 10 de ce mois l'essai qui y était joint d'une nouvelle manière de couvrir les bâtiments. Je vous remercie de votre attention à cet égard et je devine beaucoup que ce moyen qui parait économique ait le succès que vous en attendez. »⁵¹⁷

Le sieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746 -1803)⁵¹⁸ est à la tête de l'administration des Ponts et chaussées de 1781 au 10 août 1792, succédant ainsi

⁵¹⁰ AN, F/14/3188, annotation de Perronet « reçu le 12 mai 1787 » sur la lettre du 10 mai 1787.

⁵¹¹ AN, F/14/3188, dossier Delarue, lettre du 10 mai 1787.

⁵¹² AN, F/14/3188, lettre du 10 mai 1787.

⁵¹³ AN, F/14/3188, lettre du 10 mai 1787

⁵¹⁴ Orthographié De la Rue par Jean Rodolphe Perronet.

⁵¹⁵ AN, F/14/3188, dossier Delarue, lettre du 19 mai 1787.

⁵¹⁶ Voir, p.132, tableau n°9.

⁵¹⁷ AN, F/14/3188, dossier Delarue.

⁵¹⁸ Annexe 8 : Biographie, « Chaumont de la Millière ».

aux deux Trudaine (père et fils). Il porte alors non pas le titre d'intendant des Finances comme ses prédécesseurs, mais celui d'Intendant des Ponts et chaussées⁵¹⁹.

Le réseau forme ici un triangle entre l'inventeur, le premier ingénieur Jean Rodolphe Perronet et l'administrateur des Ponts et chaussées de l'époque, Antoine-Louis Chaumont de la Millière.

Les informations trouvées sur l'inventeur Delarue⁵²⁰ renseignent sur le fait qu'il réside à Alençon, l'ancienne généralité où était en poste Jean Rodolphe Perronet avant qu'il ne soit appelé à la charge de directeur de l'école des Ponts et chaussées. En 1747, cela fait déjà plus de trente ans (1747-1787) que Jean-Rodolphe Perronet a quitté Alençon pour Paris. Comme on ne connaît pas l'âge de l'inventeur Delarue on ne peut pas savoir s'il existe une chance pour que les deux hommes se soient connus là bas.

- *Le dossier de l'inventeur Dejean*

Jean-Rodolphe Perronet intervient dans le dossier de l'inventeur Jean-François-Aimé Dejean (Comte de), né le 6 octobre 1749 et décédé le 12 mai 1824. Ingénieur ordinaire et lieutenant (réformé en 1770), il est l'un des administrateurs du nouveau département de la Somme en 1790, puis ingénieur en chef de ce département en 1791. Si cet inventeur est cité en qualité d' « ingénieur » dans le dictionnaire d'Anne Blanchard⁵²¹ il ne figure pas en revanche dans le « Répertoire alphabétique des ingénieurs »⁵²², ce qui signifie qu'il n'est pas membre du corps des ponts et chaussées. C'est pour cette raison que malgré le titre qu'il porte « d'ingénieur », il a été classé avec les « inventeurs ».

Sa biographie correspond tout à fait avec les données des sources, qui citent également ce monsieur Dejean comme étant « l'un des administrateurs du département de la Somme ». On retrouve cela dans l'unique document de ce

⁵¹⁹ Harouel, Jean-Louis, " Ponts et chaussées ", in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire...*p. 997-1000.

⁵²⁰ Annexe 8 : Biographie, « Delarue ».

⁵²¹ Blanchard, Anne, *Dictionnaire des ingénieurs militaires (1691- 1791)*, Montpellier, Centre d'histoire militaire de l'université Paul Valéry, collection du centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1981.

⁵²² André, Brunot, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

dossier qui est un rapport de Jean Rodolphe Perronet, écrit le 23 août 1791⁵²³ intitulé :

« Observations faites sur la lettre de Messieurs les administrateurs du Directoire du Département de la Somme, écrite d'Amiens le 29 juin 1791 concernant une nouvelle méthode de nivellement proposée par Monsieur Dejean, l'un des administrateurs de ce département. »⁵²⁴

Ce n'est pas l'inventeur lui-même qui contacte Jean Rodolphe Perronet, mais ses « collègues » : « Sur la lettre de Messieurs les administrateurs du Directoire du Département de la Somme ». On ne connaît pour l'instant aucune identité des autres membres du Directoire du Département de la Somme, en poste en 1791 avec l'inventeur Dejean. Aucune information concernant ces administrateurs n'est donnée dans ce rapport.

Bien que ce document mette à jour l'existence de ces intermédiaires, il n'est pas assez riche pour aider à reconstituer entièrement le réseau de relations de cet inventeur. Les seuls contacts qui ressortent sont donc les confrères de l'inventeur Dejean qui écrivent directement à Jean Rodolphe Perronet. Ils ne passent par aucun autre intermédiaire que le premier ingénieur des Ponts et chaussées. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'en 1791, le corps royal des Ponts et chaussées est déjà largement institutionnalisé, avec des rouages fixes et une administration parfaitement établie. Les administrateurs de la Somme savent donc parfaitement à qui s'adresser.

Jean Rodolphe Perronet apparaît bien comme le premier contact de ces inventeurs. Les inventeurs étudiés précédemment s'adressent au premier ingénieur des Ponts et chaussées dans une période bien déterminée, couvrant la fin du XVIIIe siècle et même la fin de l'Ancien Régime puisque les dossiers vont de 1779 à 1791.

Voyons maintenant si Jean-Rodolphe Perronet a joué le même rôle de « premier contact » pour les ingénieurs, membres du corps des Ponts et chaussées.

⁵²³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°34.

⁵²⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n 34.

2) Les ingénieurs et Jean-Rodolphe Perronet

Sa qualité de premier ingénieur et de premier directeur des Ponts et chaussées confère à Jean Rodolphe Perronet une place centrale dans le réseau de relations des ingénieurs.

Les sources des Archives Nationales⁵²⁵ en donnent quelques exemples à travers les dossiers des ingénieurs Isnard, Pirault Vallée et de Cessart. Les sources du fonds historique de l'ENPC peuvent venir compléter et enrichir ces exemples.

De même que pour les inventeurs, les dossiers étudiés ici ont été classés par ordre chronologique, afin de pouvoir déterminer la période pendant laquelle, Jean-Rodolphe Perronet a été sollicité par les ingénieurs de son corps⁵²⁶.

o *L'ingénieur Pirault*

Le premier ingénieur à faire appel à Jean-Rodolphe Perronet, est l'ingénieur cité dans le dossier Perronet n°5 : Pirault⁵²⁷. Né vers 1725, de prénom inconnu, il est nommé sous-ingénieur à Besançon en 1756. Un an plus tard il rédige un mémoire en date du 19 mars 1757 qu'il adresse à Jean Rodolphe Perronet et qui s'intitule : «Nouvelle méthode proposée pour la construction des ponts par le Sieur Piraut, sous ingénieur des Ponts et chaussées de Champagne⁵²⁸ ».

Dans son mémoire il fait référence à un certain monsieur Pitot⁵²⁹ qui a mis au point une méthode pour la construction des arches des ponts qui semblent être devenu la référence en la matière.

Le second document de ce dossier est le rapport fait par Jean-Rodolphe Perronet sur le mémoire du Sieur Pirault, intitulé : « Rapport du Sieur Perronet sur une nouvelle construction pour les ponts par Monsieur Pirault, en date du 6 avril 1757 »⁵³⁰.

⁵²⁵ AN, F/14/3186-3196.

⁵²⁶ Toujours à partir des sources des AN, F/14/3186-3196.

⁵²⁷ Annexe 8: Biographie, « Piraut ».

⁵²⁸ AN, F/14/3193, dossier Perronet et Piraut.

⁵²⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet et Piraut.

⁵³⁰ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°5.

○ *L'ingénieur De Cessart*

Ensuite vient le dossier de l'ingénieur de Cessart⁵³¹ qui est celui qui rend le mieux compte des liens entre Jean-Rodolphe Perronet et les ingénieurs des Ponts et chaussées. Jusque là le premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées est apparu comme un « simple récepteur » des mémoires que lui envoient les ingénieurs et aussi les inventeurs. Aucun autre type de relation n'est ressorti des précédents dossiers. Mais le cas du dossier de Cessart⁵³² est particulier car il fait ressortir certains liens entre les ingénieurs d'une part et entre les ingénieurs et le premier directeur des Ponts et chaussées d'autre part.

Il est nécessaire de commencer par présenter les différents protagonistes de poursuivre l'analyse de ce dossier.

Tout d'abord l'ingénieur Henri Frignet (Né en 1731)⁵³³, ingénieur des Ponts et chaussées, depuis 1765. Il est au moment des faits ingénieur en chef de la Bretagne, en poste à Rennes depuis 1771. Ingénieur en chef, cela signifie qu'il est l'ingénieur à la tête de la généralité de Bretagne, il est donc le supérieur hiérarchique de tous les ingénieurs en poste dans cette généralité, celui à qui ils doivent rendre des comptes et qui en retour doit se référer au premier ingénieur des Ponts et chaussées. Il a donc sous ses ordres les ingénieurs des Ponts et chaussées nommés pour exercer leurs fonctions en Bretagne, comme l'ingénieur Chevalier, « prénom inconnu » (v.1728- 1809)⁵³⁴, appelé également « Chevalier père », par opposition à son fils également ingénieurs des Ponts et chaussées⁵³⁵. Nommé ingénieur en 1753, il est Inspecteur à Riom en 1771 puis à Perpignan en 1779. On n'a pas trouvé dans sa biographie de renseignements concernant un éventuel poste en Bretagne, mais étant donné qu'il est le seul ingénieur de l'époque à porter ce nom (son fils n'ayant que onze ans à l'époque), on pense qu'il s'agit bien de lui.

Le troisième individu cité dans cette source est Louis-Alexandre de Cessart (1719-1806), sous ingénieur en 1751⁵³⁶ de la généralité de Tours où il était sous inspecteur au pont de Saumur et sous les ordres de l'ingénieur de Voglie, avant

⁵³¹ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de).

⁵³² AN, F/14/3187, dossier Cessart (de).

⁵³³ ENPC, Fichier Richard, lettre F.

⁵³⁴ Mentionné vers 1728-1809.

⁵³⁵ Fichier Richard, lettre C.

⁵³⁶ Annexe 8 : Biographie, « Piraut ».

d'être promu ingénieur en chef à Alençon en 1767, d'Amiens en 1774 et de Rouen en 1775.

Ce dossier contient trois documents, trois lettres faisant ressortir un conflit qui s'est déroulé entre plusieurs ingénieurs en 1777. L'affaire est complexe et pour comprendre les relations entre les ingénieurs et le premier directeur des Ponts et chaussées, il convient d'expliquer ces documents un par un et de rendre compte aussi des lacunes de cette source (problème de discontinuité de la source ; de dispersions)

Tableau n°9: Sources du dossier de Cessart (1777- 1789), AN, F/14/3187

| | Lettre 1 | Lettre 2 | Lettre 3 |
|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| Date | 30 avril 1777 | 19 juillet 1788 | 16 janvier 1789 |
| Expéditeur | Frignet | Perronet | Perronet |
| Destinataire | Inconnu | Chaumont de la Millière | Chaumont de la Millière |
| Personnes citées | Conjeu (ou Coujeu), Chevalier | Prony, Ceard, Cessart de Voglie | Céard De Voglie Prony |

Tout commence le 23 avril 1777 lorsqu'un membre du Corps des Ponts et chaussées, non identifié, écrit à l'ingénieur Frignet au sujet d'une machine à receper les pieux, envoyée à l'Académie Royale des sciences, par un certain « Chevalier », lui-même ingénieur. Précisons que cette lettre du 23 avril 1777 est absente de ce dossier, son existence est connue car elle est mentionnée dans une autre lettre écrite le 30 avril 1777 :

«J'ai reçu seulement avant-hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 du courant au sujet de la machine à receper des pieux envoyée à l'Académie des sciences par le Sieur Chevalier, ingénieur de l'un des départements de Rennes»⁵³⁷.

⁵³⁷ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de), lettre du 30 avril 1777.

Le destinataire inconnu a donc dans un premier temps pris contact avec l'ingénieur en chef Frignet (lettre du 23 avril 1777), qui lui répond quelques jours plus tard (lettre du 30 avril 1777). C'est donc cet inconnu qui informe l'ingénieur Frignet qu'une machine à receper les pieux créée par un certain monsieur Chevalier a été envoyée à l'Académie royale des sciences.

Un premier contact entre les deux hommes (Frignet et le destinataire inconnu) a donc été établi le 23 avril 1777.

Aucun destinataire n'est mentionné dans cette lettre, et on ne sait pas non plus quand ce destinataire inconnu a pu recevoir cette lettre.

Mais si on prend exemple sur le délai de la première lettre (Du 23 avril 1777) qui est de cinq jours (23 au 28 avril 1777), on peut supposer que le destinataire a reçu la lettre de Frignet aux alentours du 5 mai. Estimation plausible, étant donné que dans une note rédigée sur ce premier document (Lettre du 30 avril 1777), le destinataire dit qu'il a répondu à Monsieur Frignet le 6 mai 1777 :

« Bretagne, Monsieur Frignet concernant la scie à scier⁵³⁸ par le pilots le pilotis sous l'eau de Monsieur Chevalier. Répondu le 6 mai 1777. A joindre avec la note du Sieur Perronet remise à Monsieur Coujeu⁵³⁹ à l'Académie des sciences le 29 avril précédent ».

Un jour seulement avant que Frignet ne rédige sa lettre du 30 avril 1777, une note écrite par Jean Rodolphe Perronet a été envoyée à un membre de l'Académie Royale des Sciences : Monsieur Coujeu, pour lequel on ne sait rien pour l'instant. Étant donné que ce destinataire mentionne la note de Perronet et étant donné les délais très courts entre l'envoi de la note daté du 29 avril 1777 et la réception de la lettre envoyée par l'ingénieur Frignet (30 avril 1777) que le destinataire a du recevoir deux ou trois jours plus tard, on peut émettre l'hypothèse que le destinataire en question soit Jean Rodolphe Perronet, car il paraît peu probable que dans cet espace de temps limité à 8 jours (29 avril – 6 mai 1777) une autre personne est pu être informée de l'envoi de cette note à l' Académie des sciences.

Le problème qui se pose ici semble être un problème de subordination, de soumission à l'autorité des Ponts et chaussées et à l'autorité du premier directeur de l'École des Ponts et chaussées qui ne semble pas être toujours respectée. En

⁵³⁸ Problème de transcription on n'est pas sûr qu'il s'agisse du verbe « scier ».

⁵³⁹ Problème de transcription : Coujeu ou Conjeu.

effet l'ingénieur Chevalier a vraisemblablement envoyé son invention à l'Académie des sciences sans passer auparavant par Jean Rodolphe Perronet : « Au sujet de la machine à receper des pieux envoyée à l'Académie des Sciences par le Sieur Chevalier ».

Ce qui ne semble pas du goût du premier directeur des Ponts et chaussées ni de l'ingénieur Frignet qui écrit en parlant de l'ingénieur Chevalier :

« Comme on ne doute de rien dans ce pays ci, je ne suis point du tout étonné, que cet ingénieur bien certainement le plus borné d'entre tous ses confrères ait eu le front d'adresser sa machine toute imparfaite qu'elle est à l'Académie »⁵⁴⁰

Sans doute l'Académie des Sciences a-t-elle dû contacter Jean Rodolphe Perronet pour le mettre au courant que l'un des ingénieurs de son corps lui avait envoyé sa machine. Il est possible que se soit Monsieur Coujeu dont il est fait référence dans l'annotation de la lettre du 30 avril 1777 : « A joindre avec la note du Sieur Perronet remise à Monsieur Coujeu⁵⁴¹ à l'Académie des sciences le 29 avril précédent »⁵⁴², qui a averti qu'une machine d'un des ingénieurs des Ponts et chaussées se trouve à l'Académie royale des sciences. L'ingénieur a-t-il cherché à faire jouer la concurrence entre les deux institutions ? L'Académie des Sciences et les Ponts et chaussées sont deux grandes institutions qui fonctionnent ensemble. La procédure habituelle est en effet de s'en remettre d'abord aux Ponts et chaussées et à l'avis de ses experts, dont le Premier directeur qui rendent leurs avis sur l'invention et disent si celle-ci peut être soumise au jugement de l'Académie des Sciences ou pas, car seule cette dernière est habilitée à donner les privilèges exclusifs que réclament les inventeurs. C'est par exemple le cas dans le dossier de l'inventeur Chatelle⁵⁴³ ou Jean Rodolphe Perronet dans son rapport sur le mémoire du « Sieur Chatelle » qu'il rédige le 8 avril 1779, explique qu'il faut que cet inventeur soumette son invention qu'il appelle « Cabestan » à l'Académie des sciences pour savoir si elle est nouvelle et si elle mérite de recevoir un privilège exclusif :

« Pour ce qui est du Cabestan il dit qu'il faut faire reproduire le modèle en grand et le faire examiner par l'Académie Royale des sciences afin de savoir s'il

⁵⁴⁰ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de) lettre du 30 avril 1777.

⁵⁴¹ Problème de transcription : Coujeu ou Conjeu.

⁵⁴² AN, F/14/3187 dossier Cessart (de) lettre du 30 avril 1777.

⁵⁴³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10.

est d'invention nouvelle et à ce moment là alors on pourra décider si l'on peut l'ajouter au Privilège exclusif. »

L'ingénieur Chevalier en envoyant directement son invention à l'Académie des sciences a donc enfreint « la procédure ». Ce qui est d'autant plus gênant qu'il est lui-même un ingénieur des Ponts et chaussées.

Par la suite l'ingénieur Chevalier disparaît de ce dossier, il n'apparaît dans aucun des deux autres documents qui sont largement postérieurs au premier. En effet ils datent de 1788 et 1789 soit onze ans après cette affaire avec l'ingénieur Chevalier. Les sources de ce dossier Cessart⁵⁴⁴ sont discontinues et dispersées.

On ne connaît pas le dénouement de cette affaire. L'invention de Chevalier a-t-elle été reconnue par l'Académie des Sciences ? L'ingénieur Chevalier a-t-il été sanctionné ? Il est difficile d'évaluer le degré d'importance de cette affaire étant donné qu'il n'y a qu'un seul document qui en parle, mais cet unique document a au moins le mérite de faire connaître cette histoire et de montrer les relations qui existent entre l'inspecteur en chef de Bretagne, Frignet et Jean Rodolphe Perronet. Après avoir été informé par l'Académie des sciences qu'une invention d'un de ses membres se trouve dans ses murs, sans que les Ponts et chaussées ne soient au courant, Jean Rodolphe Perronet a directement écrit à Frignet, l'inspecteur en chef qui avait sous ses ordres le « faiseurs de troubles », l'ingénieur Chevalier.

Si l'ingénieur Chevalier n'apparaît plus dans les deux autres documents du dossier Cessart⁵⁴⁵, on retrouve néanmoins le même type d'invention qu'il avait créé : « d'une machine à receper les pieux ou scie ». C'est le type d'invention qui est le fil conducteur de ce dossier, car on le retrouve dans les deuxième et troisième documents.

Le deuxième document est une lettre rédigée par Jean Rodolphe Perronet à Paris le 19 juillet 1788 et adressée à Monsieur de la Millière⁵⁴⁶. Il existe une copie de cette lettre dans les archives de l'Ecole des ponts et chaussées⁵⁴⁷.

Beaucoup d'ingénieurs des Ponts et chaussées sont cités dans cette lettre : Nicolas Ceart, nommé ingénieur en 1774 ; Jean Baptiste de Voglie, nommé ingénieur en 1751 ; Gaspard Riche de Prony, nommé ingénieur en 1780 ; et

⁵⁴⁴ AN, F/14/3187.

⁵⁴⁵ AN, F/14/3187.

⁵⁴⁶ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de).

⁵⁴⁷ Cote : MS 2320, Perronet Jean-Rodolphe, *Rapport sur une expérience faite par M. Ceard pour receper les pieux jusqu'à six pieds sous le fond du lit des rivières.*

monsieur de Cessart, qui apparaît dans deux notes écrites en haut de la lettre : « Rapportée au retour de Mr de Cessart ce 20 juillet 1788 » et : « Mr de Cessart pour me faire connaître son opinion sur les doutes de Mr Ceart⁵⁴⁸, ce 16 janvier 1789».

Pour l'instant on ne sait rien sur ces deux annotations, ni par qui elles ont été écrites, ni ce qu'elles signifient exactement.

Cette lettre est relative à l'invention de l'ingénieur de Voglie d'une « scie pour receper les pieux sous l'eau »⁵⁴⁹.

Cette invention est l'objet de controverse au sein des ingénieurs des Ponts et chaussées. Elle divise : d'un côté Jean Rodolphe Perronet et De Proсны⁵⁵⁰ qui estiment que la machine peut scier les pieux plus en profondeur à au moins « 20 à 25 pieds », et de l'autre l'ingénieur Céard⁵⁵¹ :

« Je ne concevais pas pourquoi Monsieur Céard pense que la scie de Mr de Voglie que j'ai vu agir avec le plus grand succès au Pont de Saumur jusqu'à 15 pieds 2 pouces sous l'eau ne pourrait pas suffire pour descendre à 20. 25 pieds après l'explication que lui avait déjà faite Monsieur de Proсны d'après un dessin en grand de cette scie »⁵⁵².

Si l'on part du principe que 3 pieds = 1 mètre et qu'un pouce = 2,5 cm⁵⁵³, alors, 15 pieds et deux pouces = 5.05m et 20 à 25 pieds égalent entre 6 et 8 mètres.

Il donne un deuxième avis sur cette machine puisque le premier a été émis par l'ingénieur Nicolas Ceard. Les deux avis sont différents puisque Jean Rodolphe Perronet estime qu'il est tout à fait possible que cette scie puisse agir encore en profondeur, tandis que Monsieur Ceard pense que ce n'est pas possible.

Comme il l'écrit, il ne fait que donner son avis : « Ce n'est d'ailleurs que mon opinion et vous pourrez Monsieur en trouver autant de différents dans les autres ingénieurs que vous consulterez »⁵⁵⁴

⁵⁴⁸ Ceart ou Ceard, les deux orthographes sont possibles. L'usage moderne est Ceard.

⁵⁴⁹ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de), lettre du 19 juillet 1788.

⁵⁵⁰ De Proсны ou De Prony, les deux orthographes sont possibles, mais l'usage moderne est d'écrire De Prony.

⁵⁵¹ On trouve dans le texte : Ceart et non pas Ceard. L'usage est de garder l'écriture moderne de Ceard.

⁵⁵² AN, F/14/3187, dossier Cessart (de).

⁵⁵³ Vassal, Philippe, *Les eaux de Paris en Révolution 1775-1825*, Paris, éditions Graphein, 1997

⁵⁵⁴ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de), lettre du 19 juillet 1788.

Cet avis Jean Rodolphe Perronet le donne sûrement sur la demande de son supérieur De la Millière pour qu'il puisse trancher entre les deux camps et décider si celle ci pourra être utilisée seulement jusqu' à 15 pieds ou au-delà :

« Et il vous restera à vous décider sur le choix, mais l'incertitude doit être moins grande quand il ne s'agira que de quelques changements comme dans le cas présent à un moyen mécanique qui a tout le succès qu'on peut désirer »⁵⁵⁵.

La source utilisée pour cette étude⁵⁵⁶ fait apparaître les liens entre les ingénieurs des Ponts et chaussées et Jean-Rodolphe Perronet, comme des liens purement professionnels.

Des liens qui peuvent être de nature conflictuelle comme c'est le cas dans l'affaire de l'invention de l'ingénieur Chevalier. Mais l'ingénieur Chevalier apparaît tout de même comme un cas marginal, seul à se dresser contre l'institution des Ponts et chaussées incarnées dans la personne de Jean-Rodolphe Perronet. Mais les principaux liens qui ressortent sont des liens de « subordination » des ingénieurs au premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées et de l'ensemble des membres du corps des Ponts et chaussées (Ingénieurs et Premier directeur compris) à l'administrateur en chef Monsieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière.

Les relations semblent se dessiner sous la forme de palier, ou d'étage avec au sommet Monsieur de la Millière, administrateur des Ponts et chaussées entre 1781 et 1792 ; au centre Jean Rodolphe Perronet, et au premier palier les ingénieurs, avec évidemment des différences entre les ingénieurs puisque certains d'entre eux seront véritablement des collègues privilégiés de Jean Rodolphe Perronet, comme par exemple De Prony, ou Frignet à qui il s'est adressé dans le cas de l'affaire Chevalier.

- *L'ingénieur Vallée*

Le troisième ingénieur qui contacte Jean-Rodolphe Perronet, est l'ingénieur Philippe Vallée⁵⁵⁷. Nommé ingénieur ordinaire en 1773, il écrit à son supérieur

⁵⁵⁵ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de), lettre du 19 juillet 1788.

⁵⁵⁶ Dossiers d'inventions, AN, F/14/3186-3196.

hiérarchique dans le but de lui soumettre le mémoire qu'il a rédigé et qui s'intitule : « Mémoire sur l'emploi des planches à la construction des voutes, planchers à plafonds et poutres artificielles »⁵⁵⁸ dont la date de rédaction est inconnue, mais dont on connaît en revanche la date de réception annotée par Jean-Rodolphe Perronet : « Perronet ce 7 février 1784 »⁵⁵⁹. Le mémoire a donc pu être rédigé entre la fin de l'année 1783 et le tout début de l'année 1784.

○ *L'ingénieur Isnard*

Le dossier de l'ingénieur Isnard⁵⁶⁰ est le dernier exemple des sources. Prénommé Achille-Nicolas Isnard (Carcassonne, 1748-1803), sa biographie est conservée à l'Ecole nationale des Ponts et chaussées⁵⁶¹. Celle-ci renseigne uniquement sur le parcours professionnel de cet homme. Elève de troisième classe à l'école des Ponts et chaussées le 9 décembre 1767, de seconde classe en 1770, puis de 1^{er} classe en 1772. Il est nommé sous ingénieur à Besançon en 1775, puis sous ingénieur à Rouen en 1786.

Les lettres conservées dans son dossier rendent compte de l'existence d'une correspondance entre lui et Jean Rodolphe Perronet entre 1785 et 1786 c'est-à-dire à l'époque où il exerce ses fonctions à Rouen.

En effet, dans une lettre datée du 14 avril 1786 sur « Le détail d'une expérience faite pouvant enflammer de la poudre dans l'eau au moyen de l'électricité »⁵⁶², adressée au Sieur de la Millière, Isnard⁵⁶³ évoque l'envoi d'un mémoire écrit le 19 février 1785 à Jean Rodolphe Perronet : « Cette expérience sert d'appui à un mémoire que j'ai adressé le 19 février dernier à Monsieur Perronet ». Deux mois avant la rédaction de sa lettre au sieur de la Millière, l'ingénieur avait déjà contacté Jean-Rodolphe Perronet pour lui envoyer le mémoire concernant sa découverte. Jean-Rodolphe Perronet est donc le premier contact de l'ingénieur Isnard, qui écrit dans un deuxième temps au Sieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière pour lui rendre compte à lui aussi du détail de son expérience. Le mémoire de cet ingénieur

⁵⁵⁷ AN, F/14/3196

⁵⁵⁸ AN, F/14/3196

⁵⁵⁹ AN, F/14/3196

⁵⁶⁰ AN, F/14/3191, dossier Isnard.

⁵⁶¹ Fichier Richard, lettre I

⁵⁶² AN, F/14/3191, dossier Isnard, extrait de la lettre du 14 avril 1786.

⁵⁶³ AN, F/14/3191, dossier Isnard.

(daté du 19 février 1785) relatif à son nouveau procédé ou moyen pour « enflammer de la poudre dans l'eau au moyen de l'électricité » n'est pas présent dans le dossier de l'inventeur Isnard⁵⁶⁴. L'ingénieur est bel est bien en poste à Rouen lorsqu'il envoie sa lettre du 14 avril 1786, car le lieu de son domicile y est précisé : « Rouen au Lieu du Sieur Ingénieur»⁵⁶⁵.

Dans ces quatre cas de figures, Jean-Rodolphe Perronet est effectivement ressorti comme étant le premier contact des ingénieurs des ponts et chaussées, qui font appel à lui tout au long de la seconde moitié du XVIII^e siècle, plus précisément ici entre 1757 et 1791, avec une plus grande importance durant les années 1780.

Au premier abord et après la lecture faite de l'article de Claire Lemerrier⁵⁶⁶, Perronet est apparu comme un intermédiaire incontournable, un homme au centre de toutes les relations et en véritable position de force.

Il semble s'apparenter au *Broker* c'est-à-dire celui qui : « représente le seul lien, le passage obligé entre deux groupes, qui par ailleurs s'ignorent »⁵⁶⁷. Après réflexion il convient de nuancer cette position que détiendrait le premier directeur des Ponts et chaussées. S'il est en effet un intermédiaire important et incontournable pour les inventeurs, qui apparaît forcément à un moment donné dans le traitement du dossier de l'inventeur, il n'est malgré tout, pas toujours ce *broker* que l'on aurait aimé trouver en lui en particulier dans ses relations avec les autres ingénieurs des Ponts et chaussées car comme le dit la définition, le *broker* est celui qui représente le seul lien entre deux groupes qui par ailleurs s'ignorent. Or les sources décrivent les membres (Ingénieurs, Premier directeur et administrateur) des Ponts et chaussées comme formant un groupe unique. Et non pas deux groupes distincts. Mis à part la position, le statut occupé dans cette institution, il n'y a pas de différences entre les ingénieurs. Par conséquent Jean Rodolphe Perronet n'est en rien le seul et unique lien entre les ingénieurs et monsieur de la Millière.

En effet les ingénieurs sont libres de contacter le Sieur Chaumont de la Millière s'ils le souhaitent et inversement le Sieur de la Millière les contacte aussi quand il veut.

⁵⁶⁴ AN, F/14/3191.

⁵⁶⁵ AN, F/14/3188, dossier Isnard.

⁵⁶⁶ Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », Avril –juin 2005, p 88 – 112.

⁵⁶⁷ Lemerrier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », Avril –juin 2005, p 90 et suivantes.

On retrouve ce cas de figure dans le dossier de l'ingénieur de Cessart⁵⁶⁸, ou cet ingénieur a été consulté par Monsieur de la Millière : « Monsieur de la Millière m'a fait l'honneur de me consulter le 16 janvier 1789 sur les doutes de Monsieur Ceard ». Sans passer par Jean Rodolphe Perronet ou sans qu'il intervienne.

Il peut tenir ce rôle de *broker* uniquement face aux « simples » inventeurs c'est-à-dire ceux qui ne sont pas ingénieurs. Car sur les huit cas d'inventeurs ayant contacté Jean Rodolphe Perronet, quatre n'ont pas le titre d'ingénieur, ils peuvent être des hommes politiques comme l'inventeur Dejean ou alors être des « gens ordinaires » c'est-à-dire sans titres, sans qualités particulières. Face à cette catégorie d'inventeur, Jean Rodolphe Perronet peut tenir ce rôle de *broker*, d'intermédiaire unique entre eux et l'administration des Ponts et chaussées incarnées notamment par l'administrateur en chef comme le fut Monsieur Chaumont de la Millière.

En bref, Jean-Rodolphe Perronet apparaît dans tous les cas cités ici comme un expert. C'est à lui que l'on envoie le mémoire sur l'invention pour qu'il en fasse un compte rendu et qu'il en donne son avis. Cette procédure est la procédure « classique » pour ceux qui souhaitent ensuite se présenter à l'Académie royale des sciences et obtenir un privilège exclusif (C'est le cas des inventeurs Chatelle et Menassier de Jussy). Face aux ingénieurs, Jean-Rodolphe Perronet se trouve être à la fois le directeur de l'École et le premier ingénieur ce qui lui confère en quelque sorte une double autorité. Par conséquent les ingénieurs et ingénieurs en chef des généralités s'en réfèrent directement à lui lorsqu'ils rencontrent un problème avec un de leurs collègues, comme c'est le cas pour l'ingénieur en chef Frignet avec l'ingénieur Chevalier.

Mais ces inventeurs ne comptent pas que sur le seul soutien du premier directeur des Ponts et chaussées, ils construisent aussi en parallèle leur propre réseau de relations qui vient en complément de celui qu'il tente de se faire au sein des Ponts et chaussées.

⁵⁶⁸ AN, F/14/3187, dossier Cessart (de), « Rapport du Sieur de Cessart sur les doutes de Monsieur de Ceard concernant la machine à receper les pieux dans l'eau » (23 janvier 1789).

3. Des intermédiaires au sein des Ponts et chaussées et de l'administration d'Etat

Dans quatre autres cas (environ 30%, 4 cas sur 14), les inventeurs contactent des personnages importants, beaucoup plus haut placés politiquement que ne l'est Jean-Rodolphe Perronet et qui sont le sieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1747-1803), le ministre Jean-Marie Roland de la Platière (1734-1793) ou bien encore l'abbé Terray (1715-1778)⁵⁶⁹. On retrouve ces personnages importants dans les dossiers de l'ingénieur Legrand, de l'ingénieur inconnu⁵⁷⁰, de l'inventeur Loriot et de l'Ingénieur Lebourgeois.

L'étude de ces dossiers n'a pas été classée par ordre chronologique, mais par rapport aux principales personnalités qui étaient citées dans ces sources. En tout premier, le sieur Chaumont de la Millière, en second l'abbé Terray et enfin le ministre Roland de la Platière.

L'ingénieur Legrand⁵⁷¹ et un autre inventeur dont l'identité est inconnue⁵⁷² (aucun des documents du dossier n'est signé et aucun nom n'est cité) contactent tous les deux le sieur Chaumont de la Millière en premier.

○ *L'ingénieur Legrand*

L'ingénieur Legrand⁵⁷³ identifié comme étant Jacques-Guillaume Legrand, élève en 1769 à l'Ecole royale des Ponts et chaussées, grâce aux initiales écrites sur l'un des documents du dossier : « J-G Legrand »⁵⁷⁴. Ce sont ces initiales qui ont permis d'identifier avec certitude cet homme car en cherchant dans le « Répertoire alphabétique des ingénieurs »⁵⁷⁵ on a trouvé trois ingénieurs portant le nom de Legrand au XVIIIe siècle, mais un seul dont les initiales correspondent. Cet ancien élève des Ponts et chaussées porte le titre « d'architecte ». On ne sait pas quelle

⁵⁶⁹ Annexe 8, Biographies « Chaumont de la Millière, Roland de la Platière, Terray ».

⁵⁷⁰ Dossier Perronet n°7. Aucuns documents ne sont signés.

⁵⁷¹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°16.

⁵⁷² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°7

⁵⁷³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°16

⁵⁷⁴ Dossier Perronet n°16, lettre datée d'octobre 1782.

⁵⁷⁵ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

profession il exerce: celle d'architecte ou d'ingénieur. Ce qui est certain c'est qu'il est élève de seconde classe en 1775⁵⁷⁶ à l'Ecole royale des Ponts et chaussées, mais il n'apparaît plus sur les listes des élèves en 1777. De plus il semble qu'il n'a pas fait carrière au sein du corps des Ponts et chaussées car il n'est pas mentionné comme ayant été ingénieur ou sous ingénieur de telle ou telle généralité. On peut donc supposer qu'il a abandonné les études d'ingénieurs pour se tourner vers la profession d'architecte.

Tableau n°10: Sources du dossier Legrand (1782-1783), AN/F/14/3193, dossier Perronet n° 16

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 |
|---|--|--|--|
| Type | Mémoire | Lettre d'observations | Lettre « Résumé » |
| Date | Pas de date de rédaction. Seulement date de réception des deux destinataires successifs : 9 octobre 1782 4 octobre 1783 | Date de rédaction : 6 octobre 1783 | 23 octobre 1783 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Inconnu, pas de signature | Perronet. Pas de lieux cités | Inconnu, pas de signature |
| Destinataire + lieu de réception | 1 ^{er} : De la Millière 2 ^e : Perronet. Aucun lieu mentionné | Pas de destinataire spécifique | Inconnu |
| Personnes citées | Philibert De l'Orme. Le Noir ; Mr Roulo ⁵⁷⁷ | Legrand ; Philibert Delorme ⁵⁷⁸ Buffon Mr le directeur général des bâtiments du Roi | Perronet ; le directeur général des bâtiments du roi |

⁵⁷⁶ ENPC, fichier Richard, lettre L.

⁵⁷⁷ Ou Roubo, orthographe incertaine, problème de transcription

⁵⁷⁸ Delorme ou De l'Orme, l'orthographe est encore incertaine à l'époque, les deux sont valables cependant on gardera l'orthographe moderne de ce nom qui est Delorme.

Il contacte en premier lieu le Sieur Antoine Chaumont de la Millière. En effet dans le premier document qui est un mémoire intitulé «Mémoire abrégé sur l'économie du procédé de charpente en planches employé à la coupole de la halle aux bleds par J.G Legrand et Molinos, architectes et sur la facilité de ce nouveau moyen présenté de conserver les bois de nos forêts pour la marine »⁵⁷⁹ qui n'est ni daté ni signé mais qui grâce aux annotations rajoutées sur ce document certainement par De la Millière puis par Jean-Rodolphe Perronet, permettent de savoir lequel des deux hommes a reçu ce mémoire en premier.

En l'occurrence le premier a été le Sieur Chaumont de la Millière, comme l'atteste la première annotation : « Monsieur de la Millière, 9 octobre 1782 »⁵⁸⁰, tandis que la deuxième annotation précise que Monsieur Perronet a eu connaissance de ce mémoire un an après : « Monsieur Perronet, ce 4 octobre 1783 »⁵⁸¹.

o *Le dossier de l'inventeur inconnu*

Le deuxième inventeur à avoir envoyé son mémoire au sieur de la Millière en premier est l'inventeur du dossier Perronet n°7⁵⁸², pour lequel on ne sait rien car il n'y a ni signature ni date sur les documents. Le tout premier document rédigé par cet inventeur inconnu est une sorte de mémoire intitulé : « Réflexions sur les Ponts et chaussées et sur quelques objets concernant la construction des ponts »⁵⁸³. Ce document n'est ni signé ni daté. Mais l'annotation écrite sur ce mémoire permet de savoir à quelle date le sieur de la Millière en a pris connaissance:

« Je prie Monsieur Perronet de lire ce mémoire, nous en reparlerons lorsque je le verrais. Monsieur de la Millière 14 avril 1764 »⁵⁸⁴.

Etant donné qu'il date son annotation du 14 avril 1764, il est très probable que ce soit ce jour là que le sieur de la Millière ait lu ce mémoire.

L'annotation est datée du 14 avril 1764, on peut donc supposer que ce mémoire a été écrit quelques semaines voir quelques mois auparavant et sûrement par un

⁵⁷⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°16.

⁵⁸⁰ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°16, voir le « Mémoire abrégé sur l'économie du procédé de charpente...par J.G Legrand et Molinos architectes... »

⁵⁸¹ AN, F/143193, dossier Perronet n°16. Date transcrite « 4.8.bre.1783 » sur le document.

⁵⁸² AN, F/14/3193.

⁵⁸³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°7.

⁵⁸⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°7.

ingénieur des Ponts et chaussées comme le suggère le titre du mémoire : « Réflexions sur les Ponts et chaussées... ».

Ce que l'on peut dire de l'auteur après avoir lu son mémoire c'est que c'est un homme cultivé maîtrisant ce thème des « Ponts et chaussées », car l'introduction de son mémoire est un historique de la fondation du corps des Ponts et chaussées, depuis l'époque d'Henry IV et de Sully⁵⁸⁵. L'homme connaît donc parfaitement son sujet.

Tout le reste du mémoire concerne la construction des arches et des crèches des ponts, avec des explications très techniques relevant nécessairement de la science d'un ingénieur.

Concernant l'annotation, elle a été signée par de la Millière qui a adressé ensuite ce mémoire à Jean Rodolphe Perronet, qui en prend donc connaissance dans un deuxième temps.

- *L'ingénieur Lorient*

Dans un autre cas, c'est l'abbé Joseph-Marie Terray (1715-1778), contrôleur général des Finances de 1769 à 1774, membre influent du « *triumvirat*⁵⁸⁶ » qui entoure le roi Louis XV (1715-1774), qui passe pour être le premier contact de l'ingénieur Paul Lorient⁵⁸⁷. En effet l'abbé Terray contact Jean Rodolphe Perronet, depuis Versailles dans une lettre datée du 15 janvier 1774 (L'Abbé Terray est alors contrôleur général des Finances), pour l'instruire d'un nouveau procédé de ciment mis au point par le Sieur Lorient : « Pour la composition d'un ciment qui a beaucoup d'avantage sur tous ceux qu'on a employés jusqu'ici »⁵⁸⁸.

Il lui écrit également pour l'informer que ce nouveau procédé a rencontré un immense succès : « Et les nouvelles épreuves en grand qui ont été faites dans les diverses Maisons royales ayant eu jusqu'à ce jour tout le succès qu'on en attendait »⁵⁸⁹.

⁵⁸⁵ Annexe 9 : Glossaire, définition « Ponts et chaussées ».

⁵⁸⁶ *Triumvirat* formé par René Nicolas de Maupeou, Joseph Marie Terray et le duc d'Aiguillon, in Chaline, Olivier, *La France au XVIIIe siècle (1715 -1787)*, Paris, Belinsup, « Histoire », 2004, p33 et suivantes...

⁵⁸⁷ AN, F/14/3191. On ne connaît pour lui aucune date de vie et de mort (Annexe Biographie des inventeurs et des personnes citées.)

⁵⁸⁸ AN, F/14/3191, dossier Lorient, lettre du 15 janvier 1774.

⁵⁸⁹ Idem.

Un succès tellement important que le Roi Louis XV (1715 -1774) a voulu faire l'acquisition de ce secret : «Le Roi ayant fait Monsieur l'acquisition du secret du Sieur Lorient»⁵⁹⁰. Afin de le révéler au grand public : « Sa Majesté a jugé à propos qu'il fut dévoilé et rendu public pour l'utilité générale de ses sujets »⁵⁹¹.

Pour que ce secret soit rendu public, il faut que le Sieur Lorient le mette par écrit, il va donc rédiger un mémoire qui sera par la suite distribué aux ingénieurs des Ponts et chaussées et c'est pour cette raison que l'abbé Terray contacte Jean Rodolphe Perronet, pour qu'il le fasse distribuer :

« Le Sieur Lorient vient de remplir cet objet par la publication d'un mémoire dont je joins ici 15 exemplaires. Je vous prie de les distribuer aux différentes personnes du département des Ponts et chaussées à qui il importe le plus d'en avoir connaissance. Et, Les ingénieurs en chef des généralités doivent en recevoir par la voie de Messieurs les intendants. »⁵⁹².

o *L'ingénieur Lebourgeois*

Le dernier inventeur à ne pas avoir contacté Jean Rodolphe Perronet en premier, est l'ingénieur Lebourgeois*⁵⁹³. Cet ingénieur s'adresse au ministre de l'Intérieur : Roland de la Platière (1734 -1793)⁵⁹⁴. Il faut tout d'abord souligner que cette lettre n'a pas pour principal objet de faire connaître l'invention de cet ingénieur.

Sa lettre, datée du 26 octobre 1792 est en fait une réponse au ministre de l'Intérieur pour lui signaler qu'il a bien reçu les instructions données et qu'il s'est bien attaché à les respecter et à les faire respecter. La lettre commence en effet de la sorte :

« J'ai eu l'honneur de recevoir par le directoire du département de la Mayenne, plusieurs exemplaires de votre adresse aux ingénieurs, sous ingénieurs et élèves des Ponts et chaussées. Je les ai fait aussitôt distribuer à tous ceux qui sont dans ce département en les exhortant de se conformer autant qu'il leur serait possible à cette première instruction.

⁵⁹⁰ AN, F/14/3191, dossier Lorient, lettre du 15 janvier 1774.

⁵⁹¹ Idem.

⁵⁹² AN, F/14/3191, dossier Lorient, lettre du 15 janvier 1774.

⁵⁹³ AN, F/14/319, dossier Lebourgeois.

⁵⁹⁴ Annexe 8 : Biographie, « Roland de la Platière ».

Pour moi je ne manquerais pas de concourir à tout ce qui pourra être utile à notre chère Patrie, mais je crains fort que mes lumières et connaissances acquises ne soient beaucoup en dessous de celles qu'il faudrait pour être utile dans les nouvelles branches que vous désirez qu'on ajoute à la science de l'ingénieur des ponts et chaussées »⁵⁹⁵.

Tableau n°11: Récapitulatif des sources du dossier Lebourgeois (1792), AN, F/14/3191

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc 4 | Doc 5 | Doc 6 |
|---|------------------------|--------------------|------------------------|--------------|--|------------------------|
| Type | Lettre | Lettre | Lettre | Lettre | Lettre | Lettre |
| Date | 26 octobre 1792 | 4 novembre 1792 | 7 novembre 1792 | Pas daté | 15 novembre 1792 | 19 novembre 1792 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Lebourgeois (Laval) | Roland | Lebourgeois (Laval) | Roland | Lebourgeois (Laval) | Perronet |
| Destinataire + lieu de réception | Roland | Lebourgeois | Roland | Lebourgeois | Roland | Inconnu |
| Personnes citées | Buffon, | Aucune | Mr Chambine | Aucun | Perronet, Lefranc, Lecermus ⁵⁹⁶ , Le frère de Lebourgeois | Lebourgeois Roland |

Et c'est à la suite de cette réponse, qu'il en profite pour parler de son projet de construction de « fontaines publiques » qu'il dit avoir étudié il y a déjà plus de « dix huit ans »⁵⁹⁷.

Jean Rodolphe Perronet n'apparaît que dans les cinquième et sixième⁵⁹⁸ documents de ce dossier. Le cinquième document est une lettre de l'ingénieur Lebourgeois datée du 15 novembre 1792 et adressée au « ministre ou conseiller

⁵⁹⁵ AN, F/14/3191, dossier Lebourgeois.

⁵⁹⁶ Orthographe incertaine, problème de transcription

⁵⁹⁷ AN, F/14/3191, dossier Lebourgeois

⁵⁹⁸ Voir tableau n°12, p.154.

d'Etat Roland » et dans laquelle il apparaît dans une annotation qui stipule que Perronet a reçu cette lettre le 19 novembre 1792.

Elle n'est donc pas arrivée tout de suite dans les mains du ministre Roland car cette lettre est d'abord passée par deux intermédiaires : Premièrement un certain « Lecermus »⁵⁹⁹ qui a reçu cette lettre le « 18 novembre 1792 »⁶⁰⁰. Et qui l'a transmise à Jean Rodolphe Perronet, qui l'a reçu le lendemain le « 19 novembre 1792 ».

Jean Rodolphe Perronet apparaît donc dans 8 cas sur 14 (dossiers : Isnard, Pirault, Vallée, de Cessart, Dejean, Delarue, De la Chapelle, Chatel) comme étant le premier contact des inventeurs et des ingénieurs, dans quatre autres cas comme étant un contact secondaire (dossiers Legrand, Lorient, Lebourgeois et l'inventeur inconnu), celui que de toute façon les « grands » de l'administration des Ponts et chaussées (Chaumont de la Millière) et de l'administration d'Etat (Roland de la Platière et l'Abbé Terray) vont contacter en second lieu pour lui transférer les dossiers ou l'informer de la marche à suivre. Bien que les sources soient peu nombreuses avec une moyenne de trois documents par dossier et laissant apparaître des lacunes, comme par exemple des mémoires cités dans les lettres mais absents dans les dossiers ; elles laissent tout de même apparaître l'importance du rôle et du poids du premier directeur des ponts et chaussées dans les réseaux de relations des inventeurs et des ingénieurs.

Il reste encore deux cas de figures pour le moins originaux à étudier : les dossiers des sieurs Campmas et Pradines qui font ressortir tous deux des réseaux de relations bien particuliers de ces inventeurs, des réseaux comprenant des membres extérieurs au Ponts et chaussées.

4. Des inventeurs qui construisent leurs propres réseaux de relations : Campmas et Pradines

Les sources des Archives nationales de la série F/14/3186 – 3196 révèlent des cas d'inventeurs qui possèdent un réseau de relations extérieur au corps des ponts et chaussées et dont ils essaient de se servir pour faire connaître leur

⁵⁹⁹ Orthographe incertaine.

⁶⁰⁰ AN, F/14/3191, dossier Lebourgeois, la date est écrite : « 18.9.bre 1792 »

invention, pour être reconnu en tant qu'inventeur. On trouve les cas des inventeurs Campmas⁶⁰¹ et de l'abbé Pradines⁶⁰².

o *Présentation du dossier de l'inventeur Campmas*

Deux identités d'un sieur Campmas ont été trouvées pour le XVIII^e siècle, et toutes deux peuvent correspondre à celui que l'on cherche. Le premier d'entre eux est Pierre-Jean-Louis Campmas (1757-1825), homme politique, homme de loi⁶⁰³, également ingénieur hydraulique⁶⁰⁴. Les recherches menées⁶⁰⁵ laissent à penser que le Sieur Campmas que l'on recherche est membre de la famille noble des Campmas (17^e-19^e siècles) originaire du Rouergue: Il pourrait être l'arrière arrière petit fils de Nicolas Campmas qui acquit en 1666 la seigneurie d'Elues⁶⁰⁶ dans la sénéchaussée du Rouergue.

Les parents de Pierre-Jean-Louis Campmas : Jean Guillaume Nicolas Melchior de Campmas et Marie Jacqueline de Colongey eurent plusieurs fils et filles de leur mariage en 1747, mais leurs prénoms ne sont pas communiqués, car la source⁶⁰⁷ se termine sur cette phrase : « De leur mariage naquirent plusieurs fils et filles »⁶⁰⁸. Pierre-Jean-Louis Campmas est né en 1757, il est donc tout a fait possible qu'il soit l'un de leur fils.

Le second se prénomme Jean-Pierre Campmas, ses dates de naissance et de décès sont inconnues, il est qualifié « d'ingénieur », même s'il ne figure pas dans le *répertoire alphabétique des ingénieurs* du livre d'André Brunot et René Coquand⁶⁰⁹ et semble avoir publié des brochures en 1795 et 1799⁶¹⁰.

⁶⁰¹ AN, F/14/3187.

⁶⁰² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25.

⁶⁰³ Nappo, Tommaso, *Index biographique français*, t 1 à 7, Munich, K.G. Saur, 3^e édition, 1998.

⁶⁰⁴ www.gallica.fr

⁶⁰⁵ BNF, site Richelieu, Cabinet des titres, PO 580, DB 150 (MF : 23521)

⁶⁰⁶ Orthographe incertaine, D'Elues ou Delues.

⁶⁰⁷ BNF, site Richelieu, Cabinet des titres, PO 580, DB 150 (MF : 23521)

⁶⁰⁸ BNF, site Richelieu, Cabinet des titres, PO 580, DB 150 (MF 23521).

⁶⁰⁹ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Éditions-Histoire de l'administration française, 1982, p. 758 à 892.

⁶¹⁰ Annexe 8 : Biographie, « Campmas ».

L'homme cité dans cette source se qualifie : « d'ingénieur privilégié de sa majesté⁶¹¹ », mais ce n'est véritablement qu'un titre honorifique car il n'est pas mentionné dans *le répertoire alphabétique des ingénieurs*⁶¹². Inventeur d'une « machine pour remonter les bateaux »⁶¹³, il cherche à obtenir un privilège exclusif pour son invention⁶¹⁴.

Tableau n°12: Récapitulatif des sources du dossier de Campmas (1781-1787), AN, F/14/3187

| | Lettre 1 | Lettre 2 | Lettre 3 |
|-------------------------|-----------------|---|-----------------|
| Date | 16 janvier 1781 | 15 avril 1787 | 5 mai 1787 |
| Expéditeur | J-R Perronet | Campmas | J-R Perronet |
| Destinataire | Inconnu | Louis XVI | Inconnu |
| Personnes Citées | Campmas | De Mestre du Rival, administrateur de manufacture, Tournyer, subdélégué Sanche de la Grasse Lecointe, directeur de manufacture, Guerin, receveur particulier des finances De Souvré, contrôleur de la manufacture, Chategnier, entrepreneur, Perrault de la Garce, officier au corps royal du génie, Mestinier, conseiller du Roi élu, Chenantais, contrôleur des actes et receveur des domaines du Roy, Baillon, bourgeois, Alard de Grandmaison receveur des gabelles | Campmas |
| Observations | Rapport | | Rapport |

Si le premier contact de cet inventeur est bel et bien Jean Rodolphe Perronet, il n'est cependant pas le seul. Et c'est là que se trouve l'intérêt de ce dossier car il

⁶¹¹ AN, F/14/3187, lettre du 15 avril 1787.

⁶¹² Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p. 758 à 892.

⁶¹³ AN, F/14/3187, dossier Campmas, Rapport du Sieur Perronet du 16 juillet 1781.

⁶¹⁴ AN, F/14/3187, dossier Campmas, lettre du 15 avril 1787.

est le seul à faire apparaître un réseau élargi de relations autour de l'inventeur Campmas.

Jean Rodolphe Perronet apparaît tout d'abord à travers un rapport qu'il a rédigé le 16 juillet 1781 et qui s'intitule : « Rapport du Sieur Perronet sur la machine proposée par le Sieur Campmas pour remonter les bateaux »⁶¹⁵.

Ce rapport est une synthèse du mémoire du Sieur Campmas, mémoire qui ne se trouve pas dans le dossier de l'inventeur mais qui est mentionné par Perronet : « Le Sieur Campmas y a fait quelques changements qui sont expliqués dans une addition du 15 mars 1781 au mémoire qu'il envoie en date du 1^{er} du même mois »⁶¹⁶

Jean Rodolphe Perronet apparaît dans chacun des documents de ce dossier, comme le montre le tableau n°13. En plus d'être l'auteur du premier document, Jean Rodolphe Perronet apparaît également dans les deux autres documents. Dans le document 2 qui est une lettre adressée « Au Roy, Sire », écrite par cet inventeur le 15 avril 1787, Jean Rodolphe Perronet prend connaissance de cette lettre dix huit jours plus tard : « Monsieur Perronet ce 3 mai 1787 ». Lettre qui va être l'objet d'un nouveau rapport, le document trois, écrit par Jean Rodolphe Perronet le 5 mai 1787, soit deux jours plus tard et qui s'intitule : « Rapport du Sieur Perronet sur le placet au Roi de Monsieur Campmas du 3 mai 1787 et les papiers y joints »⁶¹⁷.

Après avoir contacté Jean Rodolphe Perronet et lui avoir envoyé son mémoire et l'addition de son mémoire au cours du mois de mars 1781⁶¹⁸ et après avoir essuyé certains échecs (la désapprobation de sa machine par les commissaires de l'Académie Royale des Sciences⁶¹⁹) il décide de s'adresser directement au Roi dans une lettre datée du 15 avril 1787. C'est dans cette lettre que sont nommés les différents contacts du Sieur Campmas :

« De Mestre du Rival, administrateur de la dite manufacture, Tournyer, subdélégué, Sanche de la Grasse Lecointe, directeur de la manufacture, Guérin, receveur particulier des finances, Desouvré, contrôleur de la manufacture, Chategnier, entrepreneur, Perrault de la Gorce, officier au corps

⁶¹⁵ AN, F/14/3187, Perronet orthographe Campmas et non pas Campmas.

⁶¹⁶ AN, F/14/3187, dossier Campmas.

⁶¹⁷ AN, F/14/3187, dossier Campmas, document Trois

⁶¹⁸ Voir étude de ce document dans le troisième chapitre..

⁶¹⁹ AN, F/14/3187, dossier Campmas, Rapport de Jean Rodolphe Perronet du 16 juillet 1781.

royal du génie, Mestivier, conseiller du Roy élu, Chenantais, controleur des actes et receveur des domaines du Roy, Baillon Bourgeois alard de Grandmaison, receveur des gabelles ». ⁶²⁰

Ces individus sont cités car ils ont été les témoins de l'expérience qu'a fait le sieur Campmas de sa machine sur la rivière de la Cisse ⁶²¹.

o *Présentation du dossier de l'inventeur Pradines*

Dans le dossier de l'abbé Pradines ⁶²², étant donné que le premier document du dossier n'est ni signé ni daté, on ne peut pas savoir exactement à quel date il a été écrit, à qui il est destiné ni surtout s'il est postérieur ou antérieur au second document de ce dossier qui est un rapport du Sieur Perronet daté du 2 juin 1786. Le tableau suivant permet de retracer la chronologie du dossier de l'abbé Pradines ⁶²³ :

Tableau n°13 : Récapitulatif des sources du dossier Pradines (1786), AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 |
|--------------------------|---|---|--------------|
| Type | Lettre | Lettre | Lettre |
| Date | Aucune | 2 juin 1786 | 16 juin 1786 |
| Expéditeur | Abbé Pradines | Perronet | Inconnu |
| Lieu d'envoi | Inconnu | Inconnu | inconnu |
| Destinataire | Inconnu | Inconnu | Inconnu |
| lieu de réception | Inconnu | Inconnu | Inconnu |
| Personnes citées | Colombier, Perronet, Abbé de Clairvaux, M. Tiracano (?) | Abbé de Pradines, M. de La Blancherie | Aucune |

⁶²⁰ AN, F/14/3187, dossier Campmas, lettre du 15 avril 1787.

⁶²¹ AN, F/14/3187, dossier Campmas

⁶²² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25.

⁶²³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25.

Le premier document n'est en effet pas signé mais d'après certains indices on peut affirmer que cette lettre a été écrite par l'abbé Pradines. Premier indice, la lettre est écrite à la première personne du singulier : « J'ai pris la liberté de me présenter à l'audience de votre grandeur »⁶²⁴. Deuxième indice, cette lettre présente de manière précise les deux modèles de ponts en question : « Le pont en fer est composé d'une seule arche de 400 pieds d'ouverture, et l'autre en bois de 450 pieds »⁶²⁵. Seul l'inventeur de ces deux modèles peut être le dépositaire de ces informations, car à l'époque les caractéristiques des inventions étaient tenues secret par les inventeurs afin d'éviter de se faire copier ou de se faire voler leur secret⁶²⁶.

On ne peut pas connaître la date exacte, mais on peut dire qu'elle a été écrite dans la même période que le rapport de Perronet, c'est-à-dire entre mai et juin, car ces deux documents racontent un même événement : L'exposition des « deux modèles de ponts, l'un en fer, l'autre en bois »⁶²⁷ réalisés par l'abbé Pradines et « dont le modèle a été exposé chez Monsieur de la Blancherie »⁶²⁸.

Le premier contact de l'abbé Pradines n'est pas Jean Rodolphe Perronet, mais un certain Colombier, comme c'est écrit dans la première lettre attribuée à l'abbé Pradines où il écrit : « J'ai pris la liberté de me présenter à l'audience de votre grandeur sous les auspices de Monsieur Colombier »⁶²⁹.

On sait peu de choses sur ce « Colombier ». D'après les informations trouvées dans *l'index biographique français*⁶³⁰, trois individus du nom de Colombier⁶³¹ correspondent avec les dates du dossier de l'abbé Pradines (1786). Le premier est un architecte, dont le prénom est inconnu et qui est mentionné en 1792. Le second est un dessinateur, lui aussi de prénom inconnu et mentionné en 1795. Enfin le dernier est un industriel, Joseph Colombier, mentionné en 1776. Étant donné que les inventions de l'abbé Pradines concernent des modèles de ponts, il semble plus probable que le « Monsieur Colombier » en question soit l'architecte cité précédemment.

Jean Rodolphe Perronet apparaît ici comme le second contact de l'abbé Pradines puisqu'il n'est pas le premier expert contacté par cet inventeur, le premier étant

⁶²⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25.

⁶²⁵ AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 25.

⁶²⁶ Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

⁶²⁷ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25, rapport du 2 juin 1786.

⁶²⁸ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25, rapport du 2 juin 1786.

⁶²⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 25.

⁶³⁰ Nappo, Tommaso, *Index biographique français*, t 1 à 7, Munich, K.G. Saur, 3^e édition, 1998.

⁶³¹ Orthographié également Collombier.

l'architecte Collombier. Cependant Jean Rodolphe Perronet apparaît comme étant certes un contact secondaire mais un contact important et même de qualité, convié à venir visiter l'exposition organisé par l'abbé Pradines très certainement chez un de ses amis, Monsieur de la Blancherie.

En effet, comme il l'écrit dans sa lettre (document 1) : « Ces modèles ont été examinés par Monsieur Perronet dont il a été satisfait »⁶³².

Pour qu'il vienne examiner ces deux modèles, il a bien fallu que l'abbé Pradines le contacte auparavant pour l'avertir de la date d'exposition de ses deux modèles de ponts. Malheureusement on n'en trouve aucune référence dans les autres lettres de ce dossier.

On ne sait pas à qui cette lettre est destinée, sans doute à un personnage important, car l'abbé Pradines l'appelle « Votre grandeur »⁶³³, et cherche à lui faire acheter les deux modèles de ponts qu'il a exposés chez Monsieur de la Blancherie, en se servant de Jean Rodolphe Perronet : « Il [Perronet] m'a fait part qu'il désirerait que votre grandeur en ordonna l'acquisition, d'autant plus que je faisais la cessions pour un prix très modique »⁶³⁴.

Il est très probable que l'individu qui se cache sous la dénomination « votre grandeur » soit l'intendant des Finances ou bien encore au dessus, le contrôleur général des Finances.

On a vu que Jean-Rodolphe Perronet n'est pas toujours le premier contact des inventeurs ni des ingénieurs et qu'il en existe d'autres. En particuliers les hommes qui ressortent ici de cette analyse des dossiers d'inventions⁶³⁵ ont de hautes responsabilités, comme le sieur Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746-1803) par exemple. Dans la plupart des cas, ces personnages contactent ensuite Jean-Rodolphe Perronet pour lui confier les dossiers des inventeurs ou des ingénieurs qui les ont sollicités, comme c'est par exemple le cas avec l'ingénieur Lorient. Certains inventeurs se forment tout d'abord leurs propres réseaux de relations, un réseau externe au corps des Ponts et chaussées comme le montre l'exemple de l'inventeur Campmas. C'est aussi le cas pour l'ingénieur Pradines bien que son réseau soit moins important en nombre que celui du sieur Campmas.

⁶³² AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25, lettre de l'abbé Pradines.

⁶³³ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25, lettre de l'abbé Pradines.

⁶³⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25, lettre de l'abbé Pradines.

⁶³⁵ AN, F/14/3186-3196.

Mais dans ces deux cas, ces inventeurs finissent par contacter Jean-Rodolphe Perronet pour lui soumettre leurs inventions afin qu'ils puissent par la présenter à l'Académie royale des sciences (Exemple de Campmas) ou bien la vendre (Exemple de Pradines). Tout cela montre l'importance du rôle joué par Jean-Rodolphe Perronet, qui est tout à la fois directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées, Premier ingénieur, expert et administrateur. Il examine les mémoires des inventeurs et rend son jugement dessus. Mais lui aussi est soumis au jugement de certains de ses confrères, également par l'intermédiaire des mémoires qu'il rédige sur des projets de ponts ou sur des inventions, comme ce fut le cas rappelons le pour l'odomètre en 1752⁶³⁶. En l'occurrence ces travaux sont également jugés dans le cadre de son admission ou, mieux vaut il dire dans le cadre de ses admissions aux diverses académies parisiennes, provinciales et européennes.

⁶³⁶ Voir chapitre 3, p.97-131.

Chapitre 5 : Un homme des Lumières académiques

Sans rentrer dans la dissertation sur l'académisme et le mouvement académique, il convient tout de même de rappeler quelques définitions. A l'origine, le terme d' « académie » est issu du grec *Akadêmos* qui désigne la maison et le jardin où le philosophe grec Platon (Athènes, 427 av.J.-C. - 348 av. J.-C.) a enseigné à ses disciples. Mais le sens donné au XVIIe siècle par Antoine de Furetière est le suivant : « Assemblée de gens de lettres où l'on cultive les sciences et les beaux-arts⁶³⁷ ». Le mouvement académique européen se fonde entre le XVI et le XVIIe siècle tout d'abord dans la péninsule Italienne puis progressivement au reste de l'Europe, tout particulièrement en Angleterre (*Royal Society* en 1662) et en France (Académie française en 1634 ou l'Académie royale des sciences de Paris en 1666)⁶³⁸. Ce chapitre vise à étudier le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein des différentes académies qui l'élisent membre entre 1758 et 1794, année de sa mort. Les sources sont toutes des correspondances⁶³⁹, mais elles sont assez restreintes et il aurait fallu les croiser avec d'autres sources comme par exemple : les archives des académies ou bien encore le *Journal des Savants* (organe de presse de l'académie royale des sciences) pour compléter les données, mais faute de temps cela n'a pu être fait. Cependant il est tout de même possible de dégager pour certaines académies, le réseau de relations, ou du moins une partie du réseau dont s'est servi Jean-Rodolphe Perronet pour entrer dans le cercle des académiciens. Les académies qui le reçoivent dans leurs rangs sont nombreuses et géographiquement très dispersées : On en retrouve à Paris, en province et en Europe et ses différentes adhésions s'échelonnent sur la période allant de 1758 à 1794, soit sur trente six ans. Pour faciliter cette étude, on a découpé ce chapitre en trois parties, chacune d'entre elles correspondant à une aire géographique particulière. La première étant Paris.

⁶³⁷ Bluche, François, « Académie », in, Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand siècle...*, p.28.

⁶³⁸ Waquet, Françoise, « Académies en Europe », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières...*, p. 13.

⁶³⁹ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet dans diverses académies ». Enpc, MS 275, « Archives familiales de Perronet », dossier concernant l'Académie royale des sciences et celle de Berlin.

1. Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet dans les académies parisiennes

○ *L'Académie royale d'architecture*

Parmi les grandes académies parisiennes se trouve l'Académie royale d'Architecture. Fondée en 1671 par Colbert qui est devenu surintendant des Bâtiments en 1664, cette institution d'Etat est créée dans le but de réunir les spécialistes des arts⁶⁴⁰. En 1758, cette académie est la première à recevoir dans ses rangs Jean-Rodolphe Perronet qui est alors Inspecteur général des Ponts et chaussées depuis le 3 février 1750⁶⁴¹. Le principal interlocuteur de Jean-Rodolphe Perronet dans le dossier sur l'Académie d'Architecture⁶⁴² est Abel-François Poisson de Vandières Marquis de Marigny (1727-1781) qui est le directeur de l'administration des Bâtiments, Arts, Académies, Jardins et Manufactures du roi de 1751 à 1773⁶⁴³. C'est ce proche conseiller du roi Louis XV (1715-1773) qui annonce à Jean-Rodolphe Perronet sa nomination dans une lettre datée du 3 janvier 1758 et écrite depuis Versailles : « Sa majesté Monsieur dans le dernier travail qu'elle m'a accordé a disposé en votre faveur de la place vacante dans la première classe de l'académie royale d'architecture. Je me fais un véritable plaisir de vous annoncer cette grâce par laquelle sa majesté vient de distinguer vos talents et vos services ».

Quelques jours plus tard, le 11 janvier 1758, sur cette même lettre, Jean-Rodolphe Perronet écrit en annotation la date officielle de son élection à cette académie : « J'ay été nommé le 11 janvier 1758 a l'académie dont la place est devenue vacante par la mort de Monsieur De Coste⁶⁴⁴ ».

⁶⁴⁰ Picon, Antoine, « Académie d'Architecture », in, Bluche, François, *Dictionnaire du grand siècle...*, p. 28-29.

⁶⁴¹ Annexe 8 : Biographie : « Jean-Rodolphe Perronet ».

⁶⁴² ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies » one, Vincenzo, « L'homme de science », in, Vovelle, Michel, *L'homme des Lumières*, p.211-252.

⁶⁴³ Picon, Antoine, « Académie d'Architecture », in, Bluche, François, *Dictionnaire du grand siècle...*, p. 28-29.

⁶⁴⁴ Annexe 8 : Biographie : « Jean-Rodolphe Perronet ».

⁶⁴² ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies »

⁶⁴³ Rostaing, Aurélia, « Bâtiments du Roi », in Bély, Lucien (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p. 140-142.

⁶⁴⁴ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie d'Architecture, 5 documents.

Ici Jean-Rodolphe Perronet explique que la place qui lui est attribuée, l'est suite au décès d'un des membres de l'Académie royale d'architecture : Monsieur De Coste. Or, il semble que le premier directeur de l'École des Ponts et chaussées soit mal renseigné, car sur le certificat d'architecte de seconde classe qu'il reçoit, le marquis de Marigny écrit que la place qu'il reçoit est celle d'un dénommé Louis-Adam Lorient (décédé en 1767)⁶⁴⁵ :

« Pour, par le dit sieur Perronet jouir en cette qualité des honneurs, droits et prérogatives attribués à la dite place, tels et semblables à ceux dont à joui ou du jouir le dit sieur Lorient⁶⁴⁶ ».

Un mois plus tard le 3 février 1758, Abel-François Poisson, marquis de Marigny écrit une nouvelle lettre à Jean-Rodolphe Perronet pour l'informer plus en détail de la procédure de son élection. En effet, pour devenir membre d'une académie il faut qu'une place soit libre. Celle-ci peut l'être soit par le décès d'un membre ou bien d'une démission ou encore d'une promotion. Et la encore on retrouve la mention du sieur Louis-Adam Lorient. Jean-Rodolphe Perronet est donc bien promu membre de la seconde classe de l'Académie d'architecture pour remplir la place de son prédécesseur le sieur Louis-Adam Lorient qui est devenue vacante suite à la promotion de celui-ci en première classe :

« Des suffrages, Monsieur de l'académie royale d'architecture setant tous reunis en votre faveur pour remplir la place qui vacque dans la seconde classe par la promotion de Monsieur Lorient à celle que remplissoit dans la première classe feu Monsieur Mollet j'en ay rendu compte au Roy et je vous apprend avec plaisir que sa majesté vous l'a accordé : La supériorité de vos talents et votre probité reconnue vous donoit lieu d'espérer cette grâce et sont d'un heureux présage pour en obtenir de nouveles dans la suite. Soyer persuadé que vous me trouveré toujours disposé a vous les procurer en ce qui dépendra de moy⁶⁴⁷ ».

⁶⁴⁵ Annexe 8 : Biographies « Lorient ».

⁶⁴⁶ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'Académie d'architecture, « certificat de seconde classe » adressée à Jean-Rodolphe Perronet le 1^{er} avril 1758.

⁶⁴⁷ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'Académie d'architecture, lettre du marquis de Marigny à Perronet, datée du 3 février 1758.

Son élection réussie et l'approbation du roi accordée, Jean-Rodolphe Perronet n'a plus qu'à attendre son certificat de membre. Il reçoit son « certificat d'architecte de la seconde classe » en avril 1758. Ce certificat est daté du 1^{er} avril 1758 et est signé de la main d'Abel-François Poisson de Vandières, Marquis de Marigny qui se dit :

« [...] Conseiller du Roy en ses conseils commandeur des ordres de sa Majesté, Directeur et ordonnateur général de ses bâtiments jardins arts academies et manufactures royals⁶⁴⁸ ».

Un autre interlocuteur apparaît dans ce dossier : il s'agit d'un dénommé Périer, très probablement Louis-Jean-Claude-Marie-Madeleine Périer ou Perrier (Mort en 1788) qui est le Premier commis et secrétaire général des Bâtiments du Roi entre 1762 et 1765⁶⁴⁹. Mais si en 1758, il n'occupe pas encore officiellement le poste de secrétaire général des Bâtiments du Roi, il est tout de même dans l'entourage du roi Louis XV et surtout du Marquis de Marigny comme le prouve l'extrait de la lettre suivant, écrite le 4 mai 1758 par Louis-Jean-Claude-Marie-Madeleine Périer à Jean-Rodolphe Perronet depuis Versailles :

« Je me félicite, Monsieur de me trouver a porter de vous faire passer un témoignage non équivoque de la justice que le Roy vient de vous rendre sur le raport que Monsieur le Directeur général a été empressé de faire a sa majesté d'un mérite dont je l'ay oüy souvent faire l'éloge en présence de Monsieur Soufflot notre amy commun. Je profite avec tout le plaisir possible de cette occasion pour vous assurer combien j'y l'honneur d'être très parfaitement monsieur votre très humble et très obéissant serviteur⁶⁵⁰ ».

Dans cet extrait, Louis-Jean-Claude-Marie-Madeleine Périer fait référence à un autre individu : Jacques-Germain Soufflot (1713-1780), l'architecte du Panthéon qui est une relation commune à lui, à Jean-Rodolphe Perronet et à Abel-François Poisson, Marquis de Marigny.

⁶⁴⁸ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'Académie d'architecture, « certificat de seconde classe » adressée à Jean-Rodolphe Perronet le 1^{er} avril 1758.

⁶⁴⁹ Annexe 8 : Biographies, « Périer ».

⁶⁵⁰ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'Académie d'architecture, lettre de Périer à Perronet du 4 mai 1758.

Les relations entre Jean-Rodolphe Perronet et Jacques-Germain Soufflot sont déjà connues grâce à la procédure de l'enquête de noblesse menée sur Jean-Rodolphe Perronet entre 1763 et 1775.⁶⁵¹ Le sieur Jacques-Germain Soufflot est alors interrogé comme témoin et il dit connaître le sieur Perronet « depuis trente huit ans⁶⁵² ». On ne connaît pas l'origine exacte de leur rencontre mais il est certain qu'ils fréquentent les mêmes milieux et les mêmes personnes. D'ailleurs, ils sont tous les deux proches d'une même personne : Abel-François Poisson de la Vandières, Marquis de Marigny (1727-1781) qui connaît très bien Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) pour avoir fait avec lui un voyage en Italie entre 1749 et 1750⁶⁵³. Le Marquis de Marigny en tant que directeur de l'administration des Bâtiments, Arts, Académies, Jardins et Manufactures du roi connaît forcément les hommes de sciences et les ingénieurs du royaume et en 1758, Jean-Rodolphe Perronet occupe la haute fonction d'Inspecteur général des Ponts et chaussées. Le corps des Ponts et chaussées est bien rattaché au pouvoir royal puisqu'il dépend de deux grands conseils royaux, le Conseil des Finances et le Conseil des affaires du dedans⁶⁵⁴.

Ainsi le réseau de relations formé à partir des correspondances étudiées précédemment peut être représenté de la manière suivante :

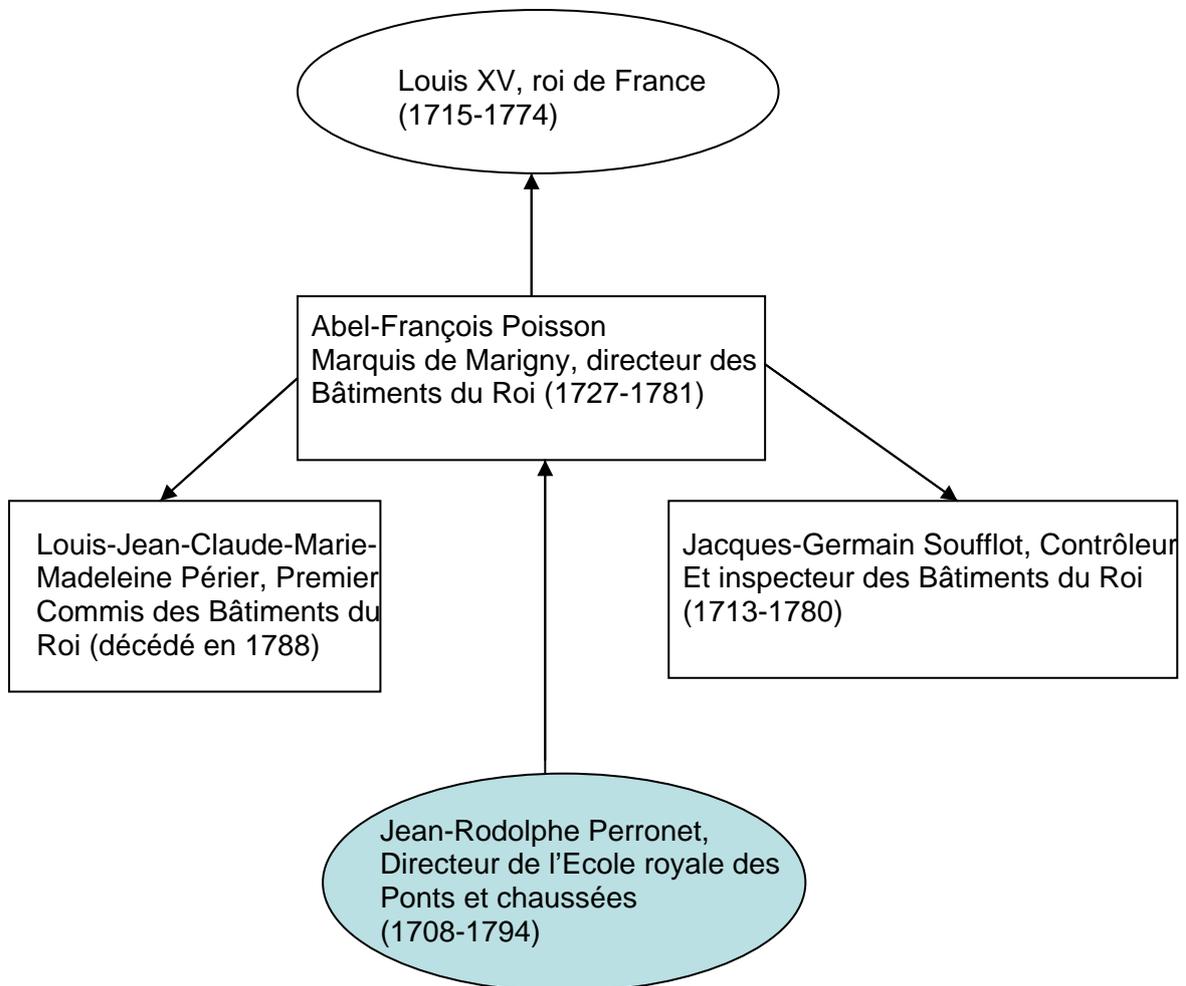
⁶⁵¹ Voir chapitre 2 « La vie et la carrière du Premier ingénieur des Ponts et chaussées », p. 70 à 86.

⁶⁵² Voir chapitre 2 « La vie et la carrière du Premier ingénieur des Ponts et chaussées », p.79.

⁶⁵³ « Jacques-Germain Soufflot », in, <http://www.insecula.com/contact/A006298.html>

⁶⁵⁴ Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996, p.999.

Figure 8 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet lors de sa nomination à l'Académie d'architecture en 1758 (Source : Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie d'architecture)



On retiendra que les traits en gras représentent les liens directs entre les individus, ceux qui apparaissent dans les correspondances et les traits fins représentent les liens indirects c'est-à-dire qui font le lien entre des personnes citées dans les correspondances.

On voit bien par cette représentation que Jean-Rodolphe Perronet a un contact privilégié avec le marquis de Marigny et par conséquent avec le Roi Louis XV (1715-1773). Le marquis de Marigny (1727-1781) est devenu par l'intermédiaire de sa sœur Jeanne-Antoinette Poisson, la marquise de Pompadour, l'un des favoris du Roi Louis XV (1715-1774) lorsque sa sœur est devenue la maîtresse en titre de ce dernier⁶⁵⁵. Jean-Rodolphe Perronet a donc ici un lien privilégié avec le marquis de Marigny qui lui ouvre de nombreuses portes, dont celles de l'Académie royale d'Architecture puisque par sa fonction, le marquis de Marigny est le dernier supérieur hiérarchique de cette institution. C'est lui qui parle au Roi et lui rend compte des places devenues vacantes et des personnes qui souhaitent en être membre :

« J'en ay rendu compte au Roy et je vous apprend avec plaisir que sa majesté vous l'a accordé⁶⁵⁶ ». Il parle ainsi au nom de ceux qui sont choisis par lui et par l'Académie royale d'Architecture et il a contenu de la fonction qu'occupe Jean-Rodolphe Perronet au sein du corps royal des Ponts et chaussées et de leurs liens (Ils ont tout de même un ami commun : Jacques-Germain Soufflot) parlé pour Jean-Rodolphe Perronet et obtenu pour lui l'approbation du roi Louis XV (1715-1774).

D'autres grands personnages apparaissent dans le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet, mais au sein de l'Académie royale des sciences cette fois.

⁶⁵⁵ <http://www.inha.fr/spip.php?article476>

Lever, Evelyne, *Madame de Pompadour*, Paris, librairie académique, Perrin, 2000.

⁶⁵⁶ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie royale d'Architecture, lettre du Marquis de Marigny du 3 février 1758.

○ *L'Académie royale des sciences de Paris*

La seconde académie parisienne à accepter Jean-Rodolphe Perronet dans ses rangs est l'Académie royale des sciences de Paris. Également créée par Colbert en 1666 dans le but de placer la science dans les mains de la monarchie française, cette académie rassemble l'élite scientifique de la société française et européenne. Le prestige de cette Académie vient de son rôle de « tribunal scientifique » dont la principale activité est de juger les mémoires, machines et inventions qui lui sont soumises. Ces jugements sont rendus sous la forme d'un rapport présenté par au moins trois membres désignés, agissant collégalement. Sa tâche principale est donc d'examiner les nouveautés scientifiques apparues en France et à l'étranger et de déterminer si une invention est d'origine nouvelle ou non et si elle mérite ou pas une récompense comme un privilège exclusif⁶⁵⁷.

En 1765, Jean-Rodolphe Perronet rejoint donc le cercle fermé de l'Académie royale des Sciences de Paris dont les sources⁶⁵⁸ assez peu nombreuses peuvent très certainement être complétées par celle de cette institution et de son organe de presse *Le journal des savants*⁶⁵⁹, mais faute de temps on n'a pas pu le faire ici. Son élection à l'Académie royale des sciences de Paris est connue par l'intermédiaire de lettres de félicitations que lui ont envoyées Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) et un dénommé Morentin⁶⁶⁰ (correspondance majoritairement passive) dans les années 1764-1765. En réalité, il semble que Jean-Rodolphe Perronet soit élu membre de cette académie dès 1764 comme le confirme une lettre écrite par l'intendant des Finances, Charles-Daniel Trudaine à Jean-Rodolphe Perronet le 3 juillet 1764 depuis sa résidence à Montigny-Lencoup : « Je vous fais Monsieur mon compliment de tout mon coeur sur votre election à l'académie vous ne tarder pas aparament a y aller prendre place j'envie a mon fils le plaisir de vous y recevoir ⁶⁶¹ ».

⁶⁵⁷ Ferrone, Vincenzo, « L'homme de science », dans Vovelle, Michel éd., *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996, p.215.

⁶⁵⁸ ENPC, MS 275 (2) « Pièces relatives aux nominations de Perronet comme membre de différentes académies et société de France et de l'étranger ».

⁶⁵⁹ www.gallica.fr.

⁶⁶⁰ Les recherches menées à son sujet sont restées infructueuses jusqu'à ce jour.

⁶⁶¹ ENPC, MS 275, « dossier relatif à la famille Perronet », dossier n°2, lettre du 3 juillet 1764.

Les membres de cette Académie sont tous des personnages importants reconnus pour leurs talents scientifiques et pour leurs hautes distinctions. Ainsi Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) et son fils Jean-Charles Philibert Trudaine de Montigny (1733-1777) en sont membres. Sauf qu'en 1764, Charles-Daniel Trudaine démissionne de son poste de l'académie royale des sciences⁶⁶² c'est pour cela que dans sa lettre il a écrit : « J'envie à mon fils le plaisir de vous y recevoir » car lui-même n'en fait plus partie. On ne connaît pas les raisons exactes de sa démission mais l'on peut supposer que c'est peut être pour des raisons de santé.

Son élection date de 1764, mais sa nomination officielle par le roi Louis XV (1715-1774) date de 1765 comme le révèle une lettre de Morentin datée du 30 juin 1765 depuis Versailles : « Je vous donne avis avec plaisir Monsieur que le Roy vous a choisi pour remplir une place d'associé libre de l'accademie des sciences⁶⁶³ ». Une semaine plus tard c'est autour d'un autre membre de l'Académie royale des sciences d'écrire à Jean-Rodolphe Perronet pour le féliciter. Il s'agit de Jean-Baptiste Machault d'Arnouville (1701-1794) qui lui écrit depuis sa propriété à Arnouville le 8 juillet 1765 :

« L'accademie a fait, monsieur, une très bonne acquisition, le choix qu'elle a fait de vous luy fair honneur, et je partage, comme ayant l'honneur d'en estre membre, la satisfaction quelle doit en avoir, j'aurois bien voulu pouvoir ajouter mon suffrage à celui de mes confrères, et du public, vous aviés assurément tous mes vœux ; je vous prie d'en estre aussi persuadé, monsieur, que de la sincérité de tous les sentiments que vous me connoissez pour vous depuis longtemps⁶⁶⁴ ».

La dernière lettre connue de ce dossier est anonyme, mais est datée du 28 juin 1765. Elle ne semble pas s'adresser à Jean-Rodolphe Perronet mais elle le concerne tout de même puisqu' il y est cité.

⁶⁶² Annexe 8 : Biographies « Trudaine ».

⁶⁶³ ENPC, MS 275 « Archives familiales de Perronet », dossier n°2, lettre de Morentin datée du 30 juin 1765.

⁶⁶⁴ ENPC, MS 275 « Archives familiales de Perronet », dossier n°2, lettre de Machault d'Arnouville du 8 juillet 1765.

« Mille amitiés a Monsieur Perronet, il vient d'être élu pour la troisième fois avec la grande et très grande pluralité des voix, Monsieur Poissonier est présenté en second, Monsieur Duséjour a été choisi et a pris séance aujourd'hui à l'académie. J'espère que Monsieur Perronet y prendra séance mercredi prochain et en attendant je l'embrasse de tout mon cœur.
Ce mercredi 28 juin à l'académie⁶⁶⁵ ».

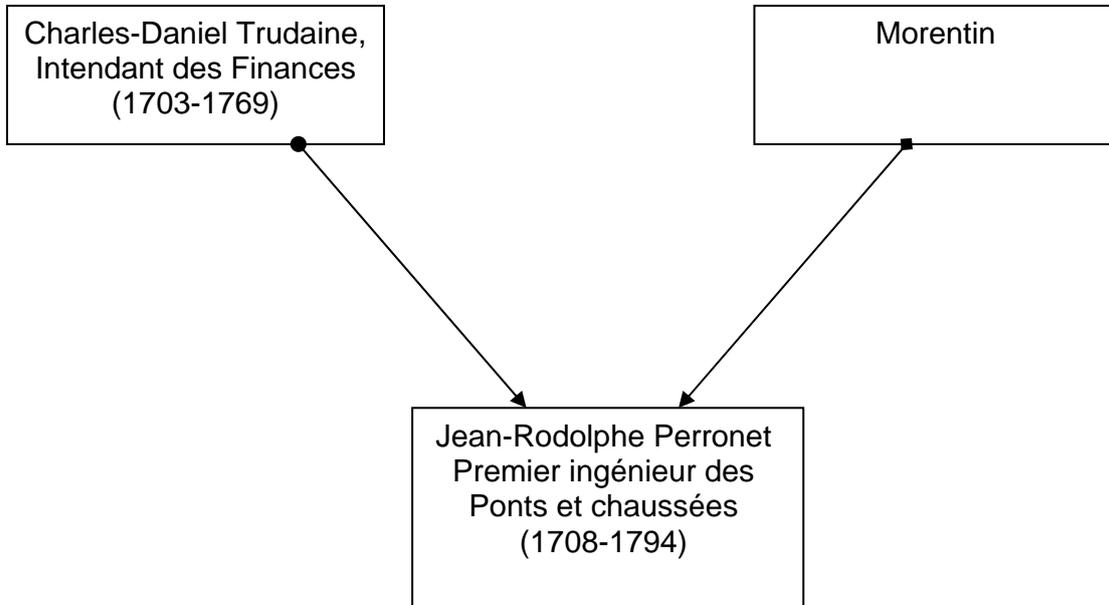
La lettre fait mention de l'élection de Jean-Rodolphe Perronet pour la troisième fois. Cela doit certainement se comprendre dans le sens où trois « tours ou scrutins » sont nécessaires pour qu'un nouveau membre soit élu.

Ces correspondances de type passive, c'est à dire toutes reçues par Jean-Rodolphe Perronet ne permettent pas de retracer complètement le réseau de relations qui lui a permis de se faire élire membre de l'Académie royale des sciences. On n'a en effet ici qu'un échantillon très restreint de lettres de félicitations, de personnes qu'il connaît bien comme Charles-Daniel Trudaine dont les relations ont déjà été étudiées⁶⁶⁶. On a donc ici un réseau de relations « horizontal » qui se dégage avec des personnes qui se placent au même niveau que Jean-Rodolphe Perronet pour lui adresser leurs félicitations.

⁶⁶⁵ Enpc, MS 275 « Archives familiales de Perronet », dossier de l'Académie royale des sciences de Paris, lettre anonyme, non datée.

⁶⁶⁶ Chapitre 3 « Le réseau de Jean-Rodolphe Perronet en 1752 ».

Figure 9 : Graphique représentant les liens entre Jean-Rodolphe Perronet, Charles-Daniel Trudaine et Morentin à travers la correspondance étudiée pour son admission à l'Académie royale des sciences en 1765 (Enpc, MS 275 « Archives familiales de Perronet »)



Les flèches représentent le sens des relations entre Jean-Rodolphe Perronet et ses deux principaux interlocuteurs au sein de l'Académie royale des sciences. Les flèches vont toutes les deux dans le même sens, de l'interlocuteur vers Jean-Rodolphe Perronet, ce qui est normal puisque les seules correspondances que nous ayons sont toutes adressées au directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées. C'est donc une correspondance passive qui est représentée par des flèches allant du destinataire vers l'expéditeur (Jean-Rodolphe Perronet).

Par la suite, Jean-Rodolphe Perronet est nommé dans diverses académies de provinces. Sa renommée s'étend donc au-delà des enceintes parisiennes. Les quatre principales académies dans lesquelles il est nommé sont : l'Académie des sciences, arts et Belles-lettres de Lyon (1761-1762), La Société royale des sciences et arts de Metz (1762), L'Académie des sciences, Arts et Belles-lettres de Rouen (1765), L'Académie de Dijon (1780).

2. Un réseau qui s'étend en province

Issu de la « République des Lettres » de Platon, le mouvement académique provincial prend forme dans l'Italie du seizième siècle et s'étend bientôt aux pays voisins, notamment en France. En France il né des sociétés littéraires qui existent au seizième et au dix-septième siècle dans les grandes villes de provinces et qui très tôt vont s'affirmer à la fois comme les « protectrices » des traditions culturelles qui leurs sont propres et à la fois se réclament des grandes académies parisiennes qui leurs servent pour ainsi dire de modèles⁶⁶⁷. Ce que l'on peut retenir de ce mouvement académique c'est qu'il peut se découper en trois grandes phases chronologiques : La première concerne la création d'académies avant les années 1700. Seulement huit académies sont concernées dont Avignon par exemple créée en 1688. La seconde vague de création académique est plus importante et elle a lieu entre 1720 et 1760. Durant cette période une vingtaine d'académies se créent dont l'académie de Dijon par exemple qui reçoit ses lettres patentes en 1740. La troisième période souvent qualifiée d' « essoufflement » du mouvement académique a lieu dans les dernières décennies de ce siècle entre 1760 et 1789, avec seulement quatre nouvelles créations d'académies, comme par exemple Grenoble (1780) ou Orléans (1784). Les sources concernant les réseaux de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de ces académies sont assez éparses. Certains dossiers⁶⁶⁸ comme ceux concernant l'académie des sciences, arts et Belles-lettres de Lyon contiennent assez de documents pour pouvoir reconstituer le réseau de relations du premier directeur de l'Ecole royale

⁶⁶⁷ Masseau, Didier, « Académies provinciales », in Delon, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières...*, p.17.

Trenard, Louis, « Académies provinciales », in, Bluche, François (dir), *Dictionnaire du Grand siècle...*, p. 37.

⁶⁶⁸ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet dans diverses académies ».

des Ponts et chaussées. D'autres en revanche, comme l'Académie de Dijon n'en contiennent pas suffisamment et leurs natures ne permettent pas de reconstituer un réseau de relations détaillé. Il en va de même pour le lycée de Bordeaux et le lycée des Arts à Paris qui contiennent très peu de sources⁶⁶⁹.

Afin d'approcher de manière plus efficace les réseaux de relations constitués par Jean-Rodolphe Perronet dans ces diverses académies, on les a regroupés deux par deux d'après un critère bien particulier qui est de faire intervenir un intermédiaire, « responsable » de l'entrée de Jean-Rodolphe Perronet dans ces académies. On a choisi de traiter ensemble les académies de Lyon et de Metz car elles présentent toutes les deux cette singularité : A chaque fois on y retrouve l'action d'un ingénieur (Jean-François Lallié à Lyon et Jérôme Gourdin à Metz) qui intervient pour faire nommer Jean-Rodolphe Perronet dans l'une de ces académies. Par conséquent nous étudierons dans un premier temps les académies de Rouen et de Dijon où l'on ne retrouve pas d'intermédiaire et dans un deuxième temps, celles de Lyon et Metz.

o *Jean-Rodolphe Perronet à Rouen et à Dijon*

L'académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen est officiellement créée par les lettres patentes signées du roi Louis XV en juin 1744. A l'origine de cette création se trouvent deux hommes : Bernard Le Bouvier de Fontenelle (1657-1757), également secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Paris depuis 1699 et Pierre-Robert Le Cornier de Cideville (1693-1776) qui a rédigé les statuts de cette académie et qui a réussi à obtenir les lettres patentes conférant le titre d'Académie des sciences, Belles-lettres et Arts en 1744⁶⁷⁰. Si on se réfère au découpage chronologique concernant le mouvement académique en province, on remarque que la création de l'Académie de Rouen appartient à la deuxième génération, celle qui eut lieu entre 1720 et 1760⁶⁷¹. Les neuf correspondances trouvées dans le dossier concernant l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à

⁶⁶⁹ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier des lycées des Arts et de Bordeaux.

⁶⁷⁰ Annexe 5 : Biographies de « Fontenelle et de Cideville ». Daniel Roche cite également d'autres personnes comme fondateurs de cette académie : « Messieurs Berthault, Moyencourt, Dufay », in, Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province*, p.49.

⁶⁷¹ Masseur, Didier, « Académies provinciales », in, Delon, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières...*, p.18.

l'Académie de Rouen⁶⁷² datent des années 1765, sauf une lettre datée de 1776. Les échanges de lettres entre Jean-Rodolphe Perronet et des membres de cette académie ont lieu sur le premier semestre de l'année 1765, exception faite pour la lettre de juillet 1776. Les échanges de ces lettres ont été rapportés dans le tableau suivant qui classe de janvier à juillet 1765 les correspondances entre Jean-Rodolphe Perronet et des membres de cette académie, sachant que ces lettres sont divisées en deux catégories : correspondance active, c'est-à-dire envoyée par Jean-Rodolphe Perronet et correspondance passive, autrement dit, reçue par lui⁶⁷³. Seule la lettre datée du mois de juillet 1776 n'est pas classée dans ce tableau.

Tableau n°14: Echanges de correspondances classées par mois et par type entre Jean-Rodolphe Perronet et l'Académie de Rouen en 1765

| | JANV. | FEV. | MARS. | AVR. | MAI | JUIN | JUIL | TOTAL |
|-------------------------|-------|------|-------|------|-----|------|------|-------|
| Lettres Actives | - | 2 | - | - | - | - | - | 2 |
| Lettres passives | 3 | 1 | 1 | - | - | - | 1 | 6 |
| Total | 3 | 3 | 1 | - | - | - | 2 | 8 |

Ce tableau permet de faire ressortir une tendance particulière : la prédominance des correspondances passives sur les lettres actives. C'est-à-dire que Jean-Rodolphe Perronet reçoit beaucoup plus de lettre de membres de l'Académie des sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, qu'il ne leur en envoie. En effet sur les neuf lettres répertoriées, deux seulement émanent du Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées, tandis que sept lui sont destinées. Malheureusement nous ne sommes pas sûrs d'avoir entre les mains toutes les correspondances existantes ou ayant existées concernant l'admission de Jean-

⁶⁷² ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet dans diverses académies ».

⁶⁷³ Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume, seigneur d'Iverny, diplomate, juriste, officier royal et serviteur du connétable Anne de Montmorency », in, Société historique de Meaux et sa région (SHMR), n°1, 2004, p.75-85.

Rodolphe Perronet dans cette académie et il est très probable que certaines de ces lettres aient disparues ou bien soient tout simplement conservées dans les archives de ces académies.

Le premier individu qui ressort du dossier sur l'académie de Rouen est le sieur Hubert⁶⁷⁴ auteur d'une lettre écrite depuis Rouen le 16 janvier 1765⁶⁷⁵ adressée à Jean-Rodolphe Perronet. Il informe le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées qu'un premier scrutin concernant son élection vient d'être fait et que le second se tiendra très prochainement :

« Vous avez été passé au scrutin aujourd'hui, vous avez été ressu unanimement, mais monsieur Duboulay secrétaire perpétuel pour la partie des belles-lettres, homme d'un mérite distingué, mais un peu formaliste a représenté que suivant les statuts qu'on devoit passer au scrutin deux fois, en deux différentes séances et cela a passé malgré monsieur Le Cat qui ne vouloit point qu'on sarrete acette formalité, vous este néanmoins enregistré comme acossié à l'académie de Rouent⁶⁷⁶ ».

La seconde personne à intervenir auprès de Jean-Rodolphe Perronet est le sieur Ligo⁶⁷⁷. Il joue un rôle important car c'est lui qui a présenté à cette académie le mémoire envoyé par Jean-Rodolphe Perronet. Il est important d'expliquer ici la procédure classique d'une admission à une académie. Tout d'abord il faut solliciter l'académie à laquelle on souhaite appartenir et lui déposer sa « demande ». Par la suite et pour que cette « demande » puisse être examinée, il faut que le postulant envoie un mémoire sur un sujet de sa spécialité pour que ses compétences et son mérite puissent être présentées aux membres de l'académie. Cette présentation peut se faire par le postulant lui-même ou bien par un intermédiaire qui va rendre un rapport sur le mémoire. Ici le rôle de cet intermédiaire est tenu par le sieur Ligo qui a fait la présentation du mémoire de Jean-Rodolphe Perronet à ses confrères de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen.

⁶⁷⁴ Les recherches menées concernant le sieur Hubert n'ont donné aucun résultat.

⁶⁷⁵ L'année n'est pas mentionnée mais les faits cités dans sa lettre se sont déroulés peu de temps avant sûrement dans le courant janvier 1765 ou décembre 1764.

⁶⁷⁶ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Rouen, lettre de Hubert à Perronet datée du 16 janvier 1765.

⁶⁷⁷ Les recherches menées concernant le sieur Ligo n'ont donné aucun résultat.

« Si j'ay rendu un rapport avantageux de votre memoire à l'Academie de Rouen je le devois à l'excellence de votre ouvrage⁶⁷⁸ ».

D'après ce que le sieur Ligot écrit dans sa lettre du 27 janvier 1765 à Jean-Rodolphe Perronet, le rapport qu'il a rendu de son mémoire est à son avantage soulignant par là même « l'excellence de son ouvrage ». Cependant il ne précise pas le thème du mémoire envoyé par Jean-Rodolphe Perronet.

Une fois la présentation du mémoire faite, des élections sont organisées pour élire ou non l'aspirant à une chair d'académicien. Ainsi le sieur Ligot informe Jean-Rodolphe Perronet du déroulement de celles-ci dans cette académie. Elections qui sont soumises à des règles très précises et qui se déroulent en deux temps, ce qu'il appelle « deux réceptions » :

« Je désirerois Monsieur pouvoir vous apprendre par la présente votre réception mais il y a dans notre Académie comme dans toutes les autres des status qu'il faut suivre. Votre réception a été mise mercredy dernier au premier scrutin il a été unanime nous passerons mercredy prochain au second et dernier⁶⁷⁹ ».

Il faut donc deux scrutins pour élire un nouveau membre dans cette académie, comme l'expliquait le sieur Hubert dans sa lettre du 16 janvier 1765. Le premier scrutin est totalement en faveur de Jean-Rodolphe Perronet puisqu'il est élu unanimement au premier tour. Son élection est donc en bonne voie de réussir même s'il faut attendre le second tour pour que celle-ci soit définitive. On remarque que l'élection paraît très simple et l'admission de Jean-Rodolphe Perronet presque connue d'avance. L'entrée dans le cercle fermé des académiciens ne semble finalement pas être si difficile que cela, en tous les cas pas pour le Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées.

⁶⁷⁸ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Rouen, lettre de Ligot à Perronet datée du 27 janvier 1765.

⁶⁷⁹ ENPC, MS2, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du 27 janvier 1765 par monsieur Ligot.

Ensuite deux autres individus interviennent en même temps : Il s'agit des sieurs Maillet du Boullay⁶⁸⁰ et du sieur Claude-Nicolas Le Cat (1700-1768) chirurgien de l'hôtel-Dieu de Rouen depuis 1731, qui fonde en 1736 une école publique d'anatomie et de chirurgie et correspondant de l'académie royale des sciences⁶⁸¹, qui écrivent tous les deux une lettre à Jean-Rodolphe Perronet le 31 janvier 1765. Les deux lettres sont écrites depuis Rouen. Le premier, Monsieur Maillet du Boullay⁶⁸² est « maitre des comptes et secretaire perpetuel de l'Academie de Rouen pour la partie des belles lettres et des arts agréables⁶⁸³ ». La qualité de Monsieur Le Cat au sein de cette académie est en revanche encore inconnue. On sait qu'il est membre de cette académie et il est le correspondant de François Morant (1697-1773)⁶⁸⁴, de l'Académie royale des sciences de Paris depuis 1739⁶⁸⁵.

La lettre écrite par Monsieur Maillet du Boullay confirme que Jean-Rodolphe Perronet a bien suivi la procédure classique d'admission, car c'est lui qui a fait la demande pour entrer dans cette académie.

« Votre réputation et vos talents étoient bien connus de L'Academie avant que vous lui eussiez envoyé votre ouvrage et que vous lui eussiez marqué votre désir de lui appartenir ⁶⁸⁶ »

Pour que l'élection d'un nouveau membre ait lieu, il faut qu'une place soit vacante, c'est-à-dire libre ou alors il faut en créer une nouvelle. Ce qui est intéressant dans le cas de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, c'est de voir que les académiciens vont déroger à une règle pour que Jean-Rodolphe Perronet obtienne son statut de « surnuméraire ». En effet, il apparaît à la lecture de la lettre de Monsieur Maillet du Boullay, que

⁶⁸⁰ Annexe 8 : Biographie : « Maillet du Boullay ». Rien trouvé sur lui, mais sur son fils.

⁶⁸¹ Annexe 8 : Biographie : « Le Cat ».

⁶⁸² Les recherches menées sur ce personnage sont restées nulles.

Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Larousse, 1885-1902, p.690 : Un dénommé Charles-Félix Maillet du Boullay a bien été identifié mais il semble qu'il s'agisse de son fils plus probablement car il est né en 1795 et fut architecte.

⁶⁸³ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Rouen.

⁶⁸⁴ Annexe 8 : Biographie « Morand ».

⁶⁸⁵ Annexe 8 : Biographie « Le Cat ».

⁶⁸⁶ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du 31 janvier 1765 par monsieur Maillet du Boullay.

cette académie comptait faire disparaître, pour des raisons que l'on ignore, le statut de « surnuméraire » qui existe depuis la création de cette académie. Elle accepte cependant de « retarder » cette suppression et de nommer Jean-Rodolphe Perronet en tant que membre surnuméraire de la classe des Arts, bien qu'il y en ait déjà deux :

« Quoiqu'il y ait deux surnuméraires dans la classe des Arts et qu'elle ait résolu de laisser éteindre successivement ces deux places sans les remplir, elle n'a pu résister au désir d'acquérir un associé de votre mérite⁶⁸⁷ ».

Autrement dit, il semble que se soit pour le prestige que cette académie accepte Jean-Rodolphe Perronet dans ses rangs, qui semble donc en 1765 être une grande figure des « Arts » du royaume de France. La encore la facilité avec laquelle on le fait devenir membre est frappante. On déroge même à une règle pour lui et on s'arrange pour lui créer une nouvelle place, c'est dire si tout est mis en œuvre pour faciliter et « tronquer » cette élection qui finalement n'est qu'une façade à une nomination donnée d'avance.

Cependant on remarque que son élection n'est pas la seule, une autre « personnalité » rejoint les bancs de cette académie en même temps que Jean-Rodolphe Perronet : Il s'agit du peintre Jean-Siméon Chardin (1699-1779) reconnu déjà au XVIIIe siècle comme l'un des grands peintres de sa génération, notamment pour ses natures mortes, ses peintures de genres et ses pastels (*La Raie*, 1728).

« C'est un honneur que vous partagez avec Monsieur Chardin et les deux scrutins ordinaires ont été pour vous deux également unanimes. [...]Circonstances dont vous ne pouvez manquer d'être flatté connaissant comme vous le faites les talents et la réputation de cet illustre peintre »⁶⁸⁸.

Election facilitée pour les « grands hommes » ceux déjà connus et reconnus par leurs contemporains.

La seconde lettre, celle écrite également le 31 janvier 1765 par le sieur Claude-Nicolas Le Cat (1700-1768) est une lettre de félicitation adressée au Premier

⁶⁸⁷ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du 31 janvier 1765 par monsieur Maillet du Boullay.

⁶⁸⁸ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du 31 janvier 1765 par monsieur Maillet du Boullay.

directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées. On décèle dans sa lettre les concurrences qui existent dans ces académies, concurrences qui opposent ici Monsieur Le Cat à son collègue Monsieur Maillet du Boullay :

« Quoique le secrétaire des belles lettres plus jeune et plus ardent que moi, mait prévenu de vitesse pour vous annoncer de la part de l'académie votre affectation a ce corps, il ne m'otera point la satisfaction de vous en féliciter et celle de vous assurer que l'académie elle-même s'en félicite⁶⁸⁹ ».

Cette concurrence entre les membres les plus jeunes et les membres les plus âgés se joue donc jusque dans l'annonce d'une nouvelle élection. Une concurrence pour savoir qui annoncera le premier au nouveau membre son élection et le félicitera par la même occasion. Si le sieur Claude-Nicolas Le Cat s'est fait doubler par son confrère, il n'entend pas en rester là et appuie ses félicitations en jouant sur le mérite d'avoir Jean-Rodolphe Perronet comme nouveau confrère, en écrivant que « l'académie elle-même s'en félicite ». Renversement de tendance, le prestige revient aux académies qui rivalisent entre elles et se flattent d'avoir tels ou tels membres dans ses rangs.

Jean-Rodolphe Perronet a répondu à ces deux lettres. Il a répondu à Monsieur Maillet du Boullay le 2 février 1765 comme le stipule l'annotation qu'il a écrit sur la lettre du 31 janvier 1765 de Maillet du Boullay et aussi parce que sa réponse se trouve dans ce dossier⁶⁹⁰ pour le remercier et lui témoigner toute sa reconnaissance d'avoir été élu membre. Il lui demande ainsi de parler en son nom pour remercier de sa part toute l'académie :

« Voulez vous bien monsieur lire l'intégrale de mes sentiments au près de ces mesiers [messieurs] leur témoigne le désire que jay de leur être agréable

⁶⁸⁹ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du 31 janvier 1765 par monsieur Claude-Nicolas Le Cat.

⁶⁹⁰ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen.

et de seconder leurs travaux dans les choses qui peuvent concerner mon ministère⁶⁹¹ ».

Jean-Rodolphe Perronet répond donc très rapidement au secrétaire de l'Académie de Rouen. Datée du 31 janvier 1765, la réponse du Premier directeur ne date que de deux jours plus tard. Jean-Rodolphe Perronet prend également soin de répondre à Monsieur Le Cat. Sa réponse est aussi connue par le biais d'une annotation écrite par Jean-Rodolphe Perronet sur la lettre que lui a envoyé ce membre de l'Académie de Rouen : « La réponse est partie le 14 février⁶⁹² ». Cette lettre se trouve dans ce dossier sauf qu'on remarque ici que la date n'est pas la bonne. La lettre de remerciement qu'envoie Jean-Rodolphe Perronet à Le Cat est datée du 2 février 1765, comme la réponse envoyée à Monsieur Maillet du Boullay. Jean-Rodolphe Perronet a pu se tromper dans son annotation sur la date exacte ou bien la lettre écrite le jour même a-t-elle été effectivement envoyée douze jours plus tard, mais dans ce cas là on ignore pourquoi.

Cette lettre de remerciement est intéressante car elle révèle l'existence d'un voyage fait par Perronet à Rouen probablement l'année précédente ou au tout début de l'année 1765⁶⁹³ :

« C'est à vous monsieur a qui je suis principalement redevable par votre suffrage et vos bons offices de la grâce que je reçois on ne me l'a pas laissé ignorer et je puis d'ailleurs en juger par la façon dont vous m'avé accueilly lors de mon voïage à Rouen⁶⁹⁴ ».

Mais on ne s'est rien de plus sur ce voyage. Jean-Rodolphe Perronet s'est-il rendu à Rouen expressément pour rencontrer des membres de l'académie de cette ville et faire ainsi en sorte d'appuyer sa candidature ? Ou bien y'est-il allé pour des raisons professionnelles, en tournée d'inspection par exemple ?

On ne sait pas, les sources restent muettes à ce sujet et on n'en connaît pas qui auraient pu nous éclairer.

⁶⁹¹ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre de Jean-Rodolphe Perronet datée du 2 février 1765 à Monsieur Maillet du Boullay.

⁶⁹² ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre de Le Cat datée du 31 janvier 1765.

⁶⁹³ La date exacte de son séjour à Rouen est inconnue.

⁶⁹⁴ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre de Jean-Rodolphe Perronet datée du 2 février 1765 à Le Cat.

Un cinquième personnage apparaît : un certain Descamps, probablement Jean-Baptiste Descamps (1706-1791) peintre, proche du Roi Louis XV (1715-1773)⁶⁹⁵ qui écrit une lettre depuis Rouen le 28 mars 1765 à Perronet. Toujours d'après une annotation figurant sur cette lettre, on sait que Jean-Rodolphe Perronet a répondu à monsieur Descamps le 3 avril suivant, mais la lettre ne figure pas dans le dossier. Dans la première partie de sa lettre, Monsieur Descamps se pose lui et Monsieur du Boullay comme ayant été des soutiens à l'élection de Jean-Rodolphe Perronet :

« [...] Il [Monsieur du Boullay] est un de ceux qui a bien senti combien l'academie faisoit une bonne aquisition en vous recevant au nombre de ses associés. J'ay partagé avec ceux qui avoient l'honneur de vous connoitre le plaisir de voir la compagnie prendre en votre faveur un parti jusqu'alors sans exemple vous-même et vos talents sont les garants qui ont tout permis⁶⁹⁶ ».

Ce passage est très important car il montre le rôle tenu par le sieur Maillet du Boullay qui est le secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen. Le fait qu'il soit placé comme l'un des premiers soutiens à Jean-Rodolphe Perronet montre que c'est pour cette raison que l'élection a été aussi facile, car il bénéficie directement de l'aide d'un des grands responsables des académies : le secrétaire perpétuel qui occupe la deuxième place après le président de l'académie.

Le premier secretaire de l'académie lors de son voyage à Paris a souhaité rencontrer Jean-Rodolphe Perronet :

« Je ne scai si Monsieur du Boullay notre secretaire de l'academie de Rouen a pu vous rencontrer pendant son voyage de Paris ou il se proposait de vous voir [...]»⁶⁹⁷.

⁶⁹⁵ Annexe 8 : Biographie, « Descamps ».

⁶⁹⁶ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du sieur Descamps datée du 28 mars 1765.

⁶⁹⁷ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'Académie de Rouen, lettre du sieur Descamps datée du 28 mars 1765.

Une relation établit par correspondance qui a peut être aboutit à une rencontre directe entre les deux hommes. Malheureusement comme le sieur Descamps, on ignore si cette rencontre a eu lieu, aucune autre source n'en fait allusion.

En plus de lui confirmer lui aussi son soutien le sieur Jean-Baptiste Descamps sollicite à son tour Jean-Rodolphe Perronet pour une affaire particulière. Il demande au Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées s'il peut envoyer le fils d'un certain Monsieur Desveaux⁶⁹⁸ visiblement élève des ponts et chaussées, sous les ordres du sous ingénieur Roland qui dit avoir besoin d'aide. On voit bien ici comment un réseau de relations peut être activé dans les deux sens. D'abord en faveur de Jean-Rodolphe Perronet, puis ensuite c'est à lui de « renvoyer l'ascenseur » et de rendre service. C'est l'intérêt d'avoir dans son cercle de relations un membre et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit du Directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées, c'est que l'on peut le solliciter pour résoudre des problèmes d'infrastructures plus rapidement, accélérer la fin des chantiers et surtout promouvoir des carrières :

« [...] On nous dit hier que Monsieur Dubois avait besoin de deux élèves pour son département je l'ay demandé a Monsieur Roland sous ingénieur qui m'a également assuré que cela etoit vray, il ma même fait entendre que le Sieur Desveaux pourroit bien être utile et se rendroit capable en passant quelques tems sous la directions d'un sous ingénieur pendant le tems de l'ouverture de la campagne. J'ay promis de vous prier Monsieur, mais toujours conditionnellement dans le cas que vous le trouviez capable ou si vous n'avez pas destinés ces places a des élèves plus avancés ou a des personnes a qui vous avez promis. Ma prière s'étend a tout ce que vous voudrez bien faire pour l'avancement du jeune élève pour ménager les frais de la pension de son père et par bonté pour moy. Je ne vous aurai pas demandé sitot si on ne m'avoit assure de la possibibilité⁶⁹⁹ ».

Ici l'intérêt c'est de permettre plus rapidement la promotion d'un des élèves ingénieurs de l'Ecole royale des Ponts et chaussées. En sollicitant directement Jean-Rodolphe Perronet, le sieur Descamps sait qu'il peut faire passer l'ingénieur

⁶⁹⁸ Annexe 8 : Biographies, « Desveaux ». Il semble qu'il s'agisse de Thomas-Jacques Lenoir Desveaux et de son fils Louis-Charles Lenoir Desveaux (1725-1810), nommé ingénieur ordinaire le 8 mai 1758.

⁶⁹⁹ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Rouen, lettre de Jean-Bapstite Descamps du 28 mars 1765 à Jean-Rodolphe Perronet.

Desveaux en priorité. Jean-Rodolphe Perronet se trouve ici dans la position inverse de celle de son début de carrière. Ce n'est plus lui qui sollicite les hommes aux hautes responsabilités comme Charles-Daniel Trudaine par exemple, pour faire avancer sa carrière et affirmer sa position sociale. En 1765, il est devenu l'homme qui au sein du Corps royal des Ponts et chaussées détient les clés de la réussite et de la promotion des élèves. C'est lui qui décide qui avance et accède au rang supérieur de la hiérarchie de ce corps, et qui n'y accède pas. Sa place est donc très importante comme le montre la requête du sieur Descamps.

Malheureusement on ne connaît pas la réponse de Jean-Rodolphe Perronet, on ne sait donc pas s'il a répondu favorablement ou non, les sources ne le précisent pas.

Il se trouve encore dans ce dossier une autre lettre de félicitation adressée à Perronet. Cette lettre écrite le 19 juillet 1765 est anonyme.

« Monsieur et cher confrère,

Recevé mon compliment et ceux de l'académie a laquelle j'ay fait part de votre aggregation a celle de Paris. Vous voila mon cher confrère sur le grand théâtre des sciences et vous êtes bien digne d'y être. Vous y brillerez sans doute et votre éclat rejaillira sur nous qui avons l'avantage de vous avoir requis les premiers⁷⁰⁰ ».

Cette lettre bien qu'anonyme est très importante car elle informe sur plusieurs choses : Tout d'abord sur la nomination de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie royale des sciences de Paris. Ces admissions aux diverses académies, s'enchaînent puisqu'en l'espace de quelques mois il est nommé déjà dans deux académies scientifiques. Cela témoigne donc de sa réussite sociale et professionnelle et de la place grandissante qu'il occupe en 1765 dans le milieu scientifique et tout particulièrement des Arts. D'autre part on observe que le vocabulaire employé par l'auteur de cette lettre est très flatteur, cela témoigne du prestige que le premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées s'est forgé durant ses dernières années et de l'importance de sa position, car l'auteur emploie successivement les termes : « digne, brillerez, éclat rejaillira ». Evidemment on

⁷⁰⁰ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Rouen, lettre anonyme datée du 19 juillet 1765.

retrouve ici toute la dimension de la flatterie, inhérente à une lettre de félicitation. Jean-Rodolphe Perronet semble placé sur un piédestal par les membres des académies, mais cela fait parti des règles de bienséances. La flatterie est une forme de sociabilité qui permet de conserver des liens forts avec les personnes à qui l'on s'adresse car elle est censée marquer toute l'estime qu'on lui porte. Enfin dans un dernier temps on voit bien la concurrence qui se joue entre les académies provinciales et parisiennes. C'est à l'académie qui « possédera » le plus grand nombre de savants et d'éminents scientifiques mais surtout, de haute qualité⁷⁰¹ : « Et votre éclat rejaillira sur nous qui avons lavantage de vous avoir requis les premiers ».

Cet académicien se félicite donc que l'académie de Rouen, à laquelle il appartient ait élu Jean-Rodolphe Perronet comme membre, bien avant la prestigieuse académie royale des sciences. C'est une sorte de manière de prouver la supériorité et surtout « l'avance » de l'Académie de Rouen sur celle de Paris qui la devance ainsi en se vantant d'avoir fait l'acquisition du Directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées bien avant l'académie royale des sciences de Paris.

Enfin une dernière lettre écrite onze ans plus tard, le 9 juillet 1776 depuis Rouen par un certain Jean-Baptiste Haillet de Couronne (1728-1810)⁷⁰², adressée à Jean-Rodolphe Perronet. Monsieur de Couronne est le nouveau secretaire perpétuel de l'académie de Rouen qui remplace Monsieur du Boullay⁷⁰³.

Cette lettre est relative à un mémoire envoyé par Jean-Rodolphe Perronet à cette académie concernant la conduite des eaux de l'Yvette. Mémoire qui a été présenté par un autre membre des Ponts et chaussées, l'ingénieur Louis-Alexandre De Cessart (1719-1806) alors ingénieur à Rouen depuis 1775 :

« L'académie de Roüen a reçu avec bien de la sensibilité votre mémoire sur la conduite des eaux de l'Yvette que lui a presenté les jours derniers de votre part, Monsieur de Cessart votre ami. En conséquence elle m'a chargé

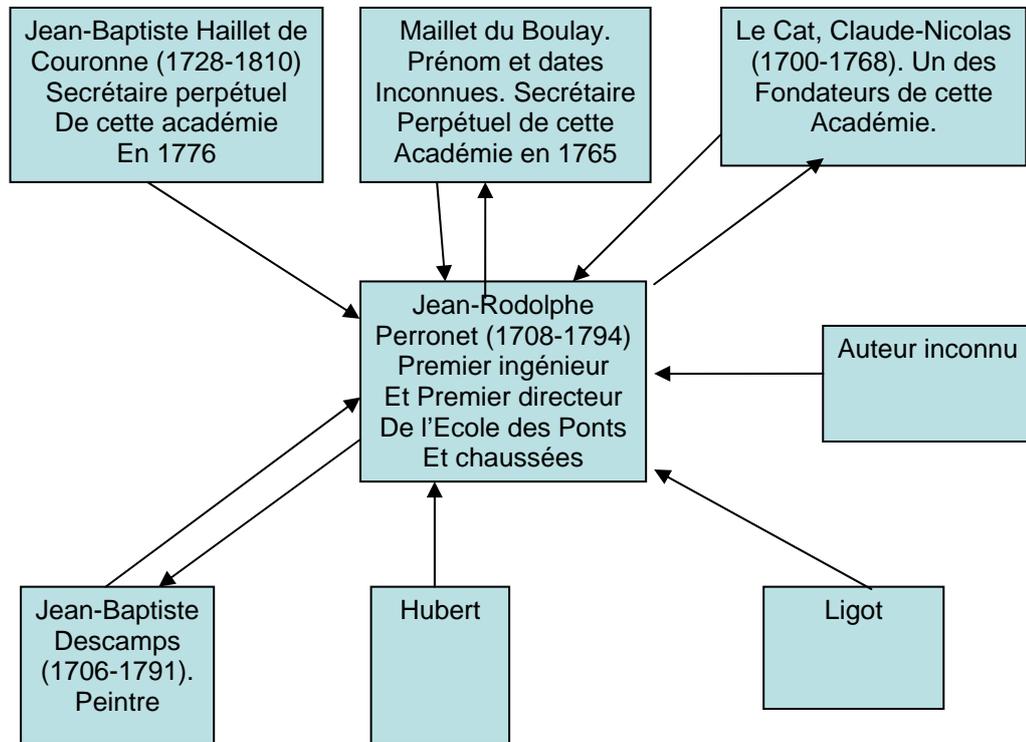
⁷⁰¹ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province...*p.70-73.

⁷⁰² Annexe 8 : Biographies « Haillet de Couronne ».

⁷⁰³ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », académie de Rouen, lettre de Haillet de Couronne à Jean-Rodolphe Perronet datée du 9 juillet 1776.

de vous assurer de sa reconnaissance et de vous écrire qu'en acceptant avec plaisir le témoignage de votre souvenir ainsi que de vos talents ».

Figure 10 :Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de l'académie de Rouen, réalisé d'après les correspondances passives et actives. (Enpc, MS 2072, dossier de l'académie de Rouen)



Ce graphique a pour but de montrer les relations entretenues par Jean-Rodolphe Perronet et ces membres de l'Académie de Rouen au moyen des correspondances étudiées⁷⁰⁴. Les flèches présentées en gras représentent les correspondances passives (celles envoyées à Jean-Rodolphe Perronet) et celles en pointillées, les correspondances actives (celles envoyées par Jean-Rodolphe Perronet).

⁷⁰⁴ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à la nomination de Perronet à diverses académies », dossier de l'Académie de Rouen.

Jean-Rodolphe Perronet est également nommé membre d'autres académies ou sociétés provinciales mais malheureusement tous les dossiers ne permettent pas d'en étudier les réseaux de relations. C'est le cas pour l'Académie de Dijon fondée par monsieur Pouffier⁷⁰⁵ par exemple dans lequel on ne trouve aucune correspondance. En revanche il y a des documents comme les lettres d'associations envoyées à Jean-Rodolphe Perronet et datées du 6 juillet 1780, un livret sur les règlements et statuts de cette académie, et deux livrets avec les noms de membres de cette académie. On sait que celui qui signe les lettres d'associations, est le secrétaire perpétuel de l'académie. Ici en l'occurrence il s'agit de Monsieur Maret, ainsi que le vice-chancelier de cette académie : Monsieur Guyton de Morveau. Ce dernier est également « avocat général au parlement et correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, de la société littéraire de Clermont et des Académies de Lyon et Chalons sur Marne et de la société patriotique de Hesse-Hombourg⁷⁰⁶ ». C'est donc un personnage assez important qui fréquente beaucoup le milieu scientifique et dans plusieurs régions, y compris en Europe. Dans ce même livret, contenant les noms des différents membres, on retrouve d'autres personnages connus des sources :

« Leclerc de Buffon, académiciens honoraires non résidents de cette académie, Intendant du Jardin Royal des plantes, de l'Académie françoise, de l'Académie des sciences et des société royales de Londres, Edimbourg et Nanci.

Amelot, ministre et secrétaire d'Etat à Paris, 9 août 1765.

Monsieur de Voyer d'Argenson, marquis de Paulmy, ministre d'Etat, commandeur des Ordres du Roi, Chancelier des ordres royaux de Saint-Louis & de Saint-Lazare, Lieutenant général de la Touraine, de l'Académie françoise, honoraire de celle des sciences & de celle des Belles-Lettres, des Académies de Berlin, de nancy et de Besançon⁷⁰⁷ ».

L'Académie de Dijon s'est donc construit son prestige sur celui de ses membres. Ces derniers sont des hommes de renoms, occupant des fonctions haut placées dans l'administration royale et souvent membre d'autres académies parisiennes, provinciales ou européennes. Ainsi le cas de Jean-Rodolphe Perronet n'est pas

⁷⁰⁵ Roche, Daniel, *Le siècle des lumières en province...*, p.42-43.

⁷⁰⁶ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Dijon, livret portant les noms de tous les membres.

⁷⁰⁷ Idem.

une exception. Beaucoup d'autres des grands hommes de cette époque, qui occupent des fonctions plus politiques que scientifiques, fréquentent ou du moins appartiennent à de nombreuses académies et sociétés savantes et pas uniquement parisiennes. On retrouve donc ce phénomène d'émulation qui incite les académies à débaucher plus de personnalités et inversement des hommes qui cherchent à appartenir au plus grand nombre d'académies ou sociétés savantes.

○ *Les cas du Lycée de Bordeaux et du Lycée des Arts*

A partir des années 1780 se développe dans le royaume de France une nouvelle forme de sociabilité qui vient concurrencer les académies parisiennes et provinciales, au même titre que les loges maçonniques, les sociétés d'agriculture ou les sociétés de lectures⁷⁰⁸. Il s'agit des « lycées ou musées » qui sont qualifiés comme des établissements nouveaux à partir de 1783 par Louis-Sebastien Mercier dans son *Tableau de Paris*. Elles sont nombreuses à se créer dans les grandes villes du royaume et ces petites assemblées ont un but éducatif, par l'intermédiaire des expositions d'objets scientifiques ou artistiques, discours de professeurs ou de spécialistes et également. Mais elles sont également le lieu de rendez-vous mondains et sont fortement marquées par l'influence maçonnique⁷⁰⁹. Jean-Rodolphe Perronet fréquente également ces sociétés. Il reçoit d'ailleurs une lettre d'un dénommé André Sabathier⁷¹⁰, datée du 21 août 1789. Cette lettre, envoyée dans un contexte politique troublé : celui de la Révolution française, fait part à Jean-Rodolphe Perronet de son admission comme associé du lycée de Bordeaux et qu'un certain Monsieur Noé⁷¹¹ « feroit du 3 au septembre l'exercice public de mathématique dont vous avez agréé la dédicasse. » et qui le prie « de désigner la personne par qui vous voulés vous faire représenter dans cette fête ». Jean-Rodolphe Perronet répond à cette lettre le 11 septembre 1789⁷¹² pour remercier le lycée de Bordeaux de l'avoir admis au nombre de ses associés et il répond dans le même temps à la question d'André Sabathier sur la personne qui doit représenter Jean-Rodolphe Perronet lors de la fête qui clôture la séance

⁷⁰⁸ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province...*p.60.

⁷⁰⁹ Grenier, Jean Yves (dir.), *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette, «Carré Histoire », 2003, p.181-182.

⁷¹⁰ Les recherches menées le concernant sont restées jusqu'à présent infructueuses.

⁷¹¹ Les recherches menées le concernant sont restées jusqu'à présent infructueuses.

⁷¹² Annoté « 11.7.bre » sur la lettre.

publique. Le premier directeur des Ponts et chaussées a désigné Monsieur de Brémontier, Nicolas-Thomas (1738-1809)⁷¹³ l'ingénieur en chef de la généralité de Bordeaux.

C'est le seul document que nous ayons pour l'admission de Jean-Rodolphe Perronet au lycée de Bordeaux. Ce n'est malheureusement pas suffisant pour développer une analyse de réseaux.

Jean-Rodolphe Perronet est également nommé quelques jours avant sa mort, membre du lycée des arts de Paris, l'ancienne académie des sciences⁷¹⁴. C'est le dossier le concernant qui nous renseigne dessus. Ce dossier contient douze documents mais seulement trois lettres. Or ce sont les lettres qui servent de matières à l'analyse d'un réseau de relations. Les autres documents qui sont des livrets accompagnant les lettres d'admissions de Jean-Rodolphe Perronet ainsi qu'une liste contenant les noms des élèves des Ponts et chaussées sélectionnés pour suivre des cours dans ce lycée ne sont donc pas étudiés dans le détail car ils ne révèlent aucun liens entre des individus.

Les trois lettres sont datées du « 11 pluviôse de l'an 2 de la République », c'est-à-dire 30 janvier 1794⁷¹⁵.

La première est écrite par un certain Jean-Baptiste Leroy ou Le Roy (1719-1800)⁷¹⁶ à Jean-Rodolphe Perronet. Cette lettre est relative au discours que le sieur Leroy prépare sur Jean-Rodolphe Perronet vraisemblablement à l'occasion d'une lecture des travaux accomplis par le premier directeur et premier ingénieur des Ponts et chaussées :

« Je me faisais un plaisir mon très cher confrère d'aller vous lire cette après midi le discours où j'ai tâché de faire connoître autant qu'il est possible dans le tems qui

⁷¹³ Annexe 8 : Biographie, « Brémontier ».

⁷¹⁴ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p. 226-228.

⁷¹⁵ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier du lycée des arts.

⁷¹⁶ Annexe 8 : Biographie, « Leroy ». Le nom de famille étant très commun, on suppose qu'il s'agit de la bonne personne.

m'accorde à ces lectures tout ce que l'on doit à vos longs travaux mais je me trouve forcé d'aller au bureau de consultation⁷¹⁷ ».

Il en profite en fait pour demander à Jean-Rodolphe Perronet quelques petites informations, quelques petits détails concernant la construction de certains ponts dont il est l'auteur. Détails qu'il veut intégrer dans son discours, afin de ne pas faire d'erreur de datation :

« En attendant comme il faut être fidèle dans les dattes permettez que je vous prie de me répondre par un mot :

1. Combien le pont de Neuilly a été de tems à bâtir et l'année ou il a été commencé a effet 1768 a ce que je crois.
2. combien le pont de Louis mesure, aujourd'hui je crois le Pont de la révolution a été pareillemen de tems à batir et si ce n'est pas en 1788 qu'il a été commencé vous me ferez encore plaisir de me mander si vous vous le rappeler combien de tems le Pont royal a été bâti parceque je fais une comparaison des progrès de l'ost ?est ? et que je veroi bien aise de citer à ce sujet quelque chose de précis. Adieu mon très cher confrère recevez mille assurances de mon attachement pour la vie. Leroy »

La seconde lettre est la lettre de remerciement qu'adresse Jean-Rodolphe Perronet à Jean-Baptiste Leroy. Dans cette lettre, le premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées fait référence à certains honneurs qui lui ont été accordés : une « couronne civique et une médaille » attribuées par le lycée des arts. On soulignera ici le passage entre la société d'Ancien Régime et celle nouvellement issue de la Révolution française et que marque les attributs (couronne civique et médaille) qui sont offerts à Jean-Rodolphe Perronet. Ce dernier remercie également le sieur Leroy pour le discours qu'il a préparé à son attention :

« On ne peut être plus satisfaits que je ne l'ai été, mon très cher confrère, au récit de mes amis à leur retour hyer du lycée des arts, sur le discours éloquent et sentimental que vous y avez lû⁷¹⁸ ».

⁷¹⁷ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier du lycée des arts, lettre de Le Roy à Perronet datée du 30 janvier 1794.

Cette lettre a pour but d'exprimer sa reconnaissance : « Soyez assuré, mon cher confrère de toute ma reconnaissance et du désir que j'ai de vous la témoigner de vive voix lorsque vous pourrez me faire l'amitié de venir dîner avec Madame en y engageant aussi le citoyen votre frère⁷¹⁹ ».

On trouve également dans cette lettre une mention rapide de son état de santé, qui n'est plus très bonne, on est à moins d'un mois de la mort de Jean-Rodolphe Perronet, qui décède le 27 février 1794: « Je n'attendrai pas ce moment si ma santé me permettait de sortir ».

Une annotation écrite en bas de cette lettre informe que Jean-Rodolphe Perronet a également écrit une lettre au Président de ce lycée :

« PS : Vous trouverez ci-joint une lettre que j'ai cru devoir écrire au Président du lycée des arts que je vous prie de lui faire tenir parce que j'ignore son adresse »

C'est donc cette troisième lettre datée du même jour (30 janvier 1794) qui se trouve dans ce dossier. Celle-ci est envoyée à Leroy pour être ensuite donnée à son destinataire le président du lycée des arts⁷²⁰.

Il s'agit là encore d'une lettre de reconnaissance, dans laquelle Jean-Rodolphe Perronet témoigne sa gratitude au citoyen Leroy et à ce lycée pour lui avoir attribué de tels honneurs :

« Je n'aurai jamais espéré obtenir une couronne civique et une médaille au lycée des arts sans les bonnes offices que tu as bien voulu me rendre à l'assemblée publique d'hier, d'après le rapport favorable du Citoyen. Leroy et je ne puis exprimer combien j'ai été sensible à cette marque honorable de la part d'une société aussi distinguée⁷²¹ ».

⁷¹⁸ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif au lycée des Arts, lettre du 11 pluviôse an 2 de Perronet au sieur Le Roy.

⁷¹⁹ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif au lycée des Arts, lettre du 11 pluviôse an 2 de Perronet au sieur Le Roy. On ne sait pour l'instant rien sur le « frère » du sieur Le Roy.

⁷²⁰ On ne connaît pas l'identité du Président du lycée des Arts.

⁷²¹ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif au lycée des Arts, lettre du 11 pluviôse an 2 de Perronet au sieur Le Roy.

- *Les particularités de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet aux académies de Lyon et de Metz*

Les cas de ces deux académies sont étudiées ensemble car elles présentent la même singularité : la candidature de Jean-Rodolphe Perronet est proposée à chaque fois par un ingénieur des Ponts et chaussées. A l'académie de Lyon, elle l'est par le sieur Jean-François Lallié, ingénieur en chef de cette généralité et résidant rue Saint-Joseph à Lyon. L'ingénieur Lallié et Jean-Rodolphe Perronet se connaissent depuis très longtemps (vingt six ans à l'époque) puisqu'ils se sont rencontrés à l'époque où Jean-Rodolphe Perronet était l'ingénieur en chef de la généralité d'Alençon et où il était chargé de s'occuper du bureau des dessinateurs de cette ville⁷²².

A Metz, c'est l'ingénieur Jérôme Gourdain, ingénieur en chef à Metz depuis 1750, qui fut également sollicité par Jean-Rodolphe Perronet pour son invention, l'odomètre⁷²³ qui en prend l'initiative. Etudions tout d'abord le cas de l'Académie de Lyon, fondée en 1700 mais officialisée par l'octroie de lettres patentes en 1724⁷²⁴. Académie qui a vu le jour grâce à l'intervention de la famille Villeroy, dont bons nombres de ses membres ont été gouverneurs de Lyon, ainsi que des élites locales⁷²⁵.

⁷²² Vacant, Claude, Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées, p.61-63 et 66-67.

⁷²³ Voir chapitre 3 : « Le réseau de relations de l'ingénieur Jean-Rodolphe Perronet en 1752 », p.104-116.

⁷²⁴ Gutton, Jean-Pierre, « Lyon et le Lyonnais », in Bély, Lucien, (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, p. 770-774.

⁷²⁵ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en Province...*,p. 37-38.

Gutton, Jean-Pierre, « Lyon et le Lyonnais », in Bély, Lucien, (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, p. 770-774.

Tableau n° 15 Correspondance passive et active de Jean-Rodolphe Perronet avec l'académie de Lyon en 1761⁷²⁶

| | Janv. | Fév. | Mars. | Avr. | Mai | Juin. | Juill. | Août. | Sept. | Total |
|------------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|-----------|
| Lettre active | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Lettre passive. | 2 | 0 | 4 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 8 |
| Total : | 2 | 1 | 6 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 11 |

Ce tableau permet de faire ressortir la correspondance de Jean-Rodolphe Perronet avec l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon. Celles-ci s'étalent du mois de janvier au mois de septembre 1761. Les lettres lui sont majoritairement adressées : huit sur onze d'entre sont de la correspondance passive, tandis que trois seulement sont de type active.

C'est dans la première lettre écrite par l'ingénieur en chef Jean-François Lallié depuis Lyon le 16 janvier 1761, que l'on découvre l'idée de cet ingénieur de solliciter l'académie royale des sciences de la ville de Lyon pour qu'elle élise Jean-Rodolphe Perronet comme l'un de ses membres, sans que ce dernier soit au courant. Cette lettre écrite à Jean-Rodolphe Perronet a pour but de l'informer de cette idée et de s'assurer également qu'il approuve cette démarche et souhaite réellement rejoindre le cercle des académiciens de Lyon. Cette idée lui est venue après qu'il ait reçu le mémoire du Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées sur les pieux pilots ou pilotis :

« Le mémoire que vous voulûtes bien m'adresser il y a quelques tems sur les pieux, pilots ou pilotis me fit concevoir le dessein de demander pour vous Monsieur, des lettres d'associations aux academies de Lyon⁷²⁷ ».

L'ingénieur Lallié n'a pas pu obtenir les lettres d'associations pour Jean-Rodolphe Perronet car l'Académie est soumise à des règles très précises. En effet la

⁷²⁶ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Lyon.

⁷²⁷ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Lyon, lettre de Lallié à Perronet datée du 16 janvier 1761.

demande formulée pour devenir membre d'une académie ne peut pas être fait par une tierce personne. Il faut que Jean-Rodolphe Perronet lui-même adresse une lettre à cette académie pour exprimer son désir d'en être membre :

« Mais il y a une formalité essentielle à observer et dont le billet cy joint vous informera aussi monsieur, pour peu que vous soyés flatté d'être associé de ces académies faites moy l'honneur de m'adresser une lettre que je puisse communiquer et par laquelle vous paroissiez désiré d'y être agrégé, je la communiqueray et selon les apparences vos lettres vous seront delivrés aussitôt⁷²⁸ ».

Le billet en question, non daté, se trouve dans ce dossier⁷²⁹. Il s'agit d'une petite note écrite par un académicien de Lyon Barthélemy Collomb (1718-1798), maître chirurgien⁷³⁰, écrite pour l'ingénieur Jean-François Lallié afin qu'il transmette les informations à Jean-Rodolphe Perronet. Comme il est clairement écrit : « Il va falloir une lettre de la personne dans laquelle il demandoit une place d'associé⁷³¹ ».

L'ingénieur en chef de Lyon va même plus loin et propose dans sa lettre de se faire le « porte-parole » de Jean-Rodolphe Perronet en présentant pour lui le mémoire sur les pieux, pilots et pilotis : « Mandés moy aussi je vous prie si vous consentés que je fasse part à l'académie de votre excellent mémoire et sil ne seroit pas mieux que vous m'en envoyassiez un signé de vous⁷³² ».

Jean-Rodolphe Perronet va répondre favorablement à cette proposition faite par son collègue de Lyon. Il lui répond un mois plus tard le 16 février 1761 depuis Paris. Cette lettre est tout d'abord une lettre de remerciement dans laquelle il témoigne de son désir d'être membre de cette académie. Il rejoint donc ainsi les exigences voulues par les statuts de cette institution : « Je serois très flatté d'estre admis en nombre des associés de ces académies si ces membres m'en trouvoient

⁷²⁸ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Lyon, lettre de Lallié du 16 janvier 1761.

⁷²⁹ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Lyon.

⁷³⁰ Annexe 8 : Biographie

⁷³¹ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », note de Collomb à Lallié, non datée.

⁷³² Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Lyon, lettre de Lallié à Perronet datée du 16 janvier 1761.

digne et je ferois mes efforts pour les seconder dans les parties de mechaniques de physique ou celle des arts qui me sont les plus familières⁷³³ ».

On ne connaît pas le détail de l'élection de Jean-Rodolphe Perronet à cette académie, mais une lettre écrite par un certain monsieur de Sozzy⁷³⁴ le 7 mars 1761 à Lyon, à Jean-Rodolphe Perronet, lui confirme qu'il a bien été proposé pour devenir associé :

« Monsieur Bollioud secrétaire perpétuel pour la partie des sciences et arts vous proposa jeudi et l'assemblée est convoquée pour mardi⁷³⁵ ».

Monsieur de Sozzi est académicien honoraire pour la section des belles-lettres et arts de Lyon. Elu en 1755, avocat au parlement de l'Académie de Ville franche & de la société royale de Nancy.

La candidature est d'abord proposée, puis les membres se réunissent pour voter. Le vote se fait en deux fois, lors de la réunion de deux assemblées.

L'élection de Jean-Rodolphe Perronet n'a pas encore eu lieu et pourtant Monsieur de Sozzy l'assure de son succès et de sa très prochaine élection en tant que membre de cette académie. Cette assurance qu'il témoigne à Jean-Rodolphe Perronet s'accompagne également de louanges qu'il lui adresse en ces termes :

« Sil s'agissoit d'un homme ordinaire, j'attendrois avec inquiétude l'évenement de l'election avant que de lui donner avis du succès de sa demande. S'agissant d'une personne de vôtre mérite Monsieur, je préviens le temps avec confiance, et je vous assure de la plus grande unanimité des suffrages. Ainsi mardi, après quelques heures après la reception de ma lettre soyés certain que j'aurai l'honneur d'être votre confrère⁷³⁶ ».

⁷³³ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Lyon, lettre de Jean-Rodolphe Perronet à Lallié du 16 février 1761.

⁷³⁴ Les recherches menées sur cette personne sont restées infructueuses.

⁷³⁵ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Lyon, lettre de Monsieur de Sozzy datée du 7 mars 1761.

⁷³⁶ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Lyon, lettre de Monsieur de Sozzy datée du 7 mars 1761.

Il est intéressant de remarquer ici que pour Monsieur de Sozzy, Jean-Rodolphe Perronet ne fait pas figure d'homme « ordinaire », il apparaît comme « extraordinaire » à son contemporain. Mais cette lettre si flatteuse s'explique par une raison simple : les liens entre le sieur de Sozzy et Jean-Rodolphe Perronet qui sont des liens de clientélisme et dans lesquels le Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées se trouve être le « patron ». En effet, toujours dans cette lettre on découvre que Jean-Rodolphe Perronet est intervenu pour le sieur de Sozzi en le recommandant sur la prière d'un autre ingénieur, l'ingénieur Dié Gendrier inspecteur général des Ponts et chaussées depuis 1757 à l'ingénieur Jean-Jacques Baligrand (1697-1762), ingénieur en chef des Ponts et chaussées de Lorraine depuis 1740⁷³⁷ :

« Agrérés vous que je place ici les remerciements très sincères que je vous dois de la recommandation très obligeante que vous m'avés accordé à la prière de Monsieur Gendrier auprès de Monsieur de Baligrand ingénieur des Ponts et chaussées de Lorraine⁷³⁸ ». On ne sait pas exactement pourquoi Jean-Rodolphe Perronet recommande le sieur de Sozzy à ces ingénieurs, et la fin de la lettre n'éclaire pas plus à ce sujet :

« Mais vous lui demandés pour moi des plaisirs de tous les agréments de la bonne compagnie ; et je suis un pauvre misérable, misérable qui va poursuivre à Nancy les recouvrement d'une dette de plus de six cent mille livres tout occupé de ces objets et qui a le besoin d'appui, de protection dans la cause la plus juste ».

Le caractère aussi flatteur de la lettre de de Sozzy à Jean-Rodolphe Perronet est donc propre aux relations de clientélisme qu'il entretient avec le premier directeur des Ponts et chaussées avec lequel il tient à garder un contact qui lui est fort utile pour ses affaires privées.

Une autre lettre écrite depuis Lyon le 13 mars 1761 fait apparaître un nouveau personnage le sieur Genève l'aîné, académicien ordinaire de la section des Belles-lettres et arts et qui porte les titres d'Exconsul et premier syndic du

⁷³⁷ Annexe 8 : Biographie, « Baligrand ».

⁷³⁸ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Lyon, lettre de Monsieur de Sozzy datée du 7 mars 1761. Gutton, Jean-Pierre, « Lyon et Lyonnais », in, Bély, Lucien, (dir.), *Dictionnaire de l'ancien régime*, p.770-774.

commerce⁷³⁹. Le sieur Genève l'aîné est donc un homme influent à Lyon comme en témoignent les titres qu'il porte. Celui d'exconsul montre sa présence au sein du corps de ville. Et celui de premier syndic montre qu'il était chargé de gérer les intérêts communs de la communauté des commerçants très importante dans cette ville marchande (banque et soie), la deuxième du royaume de France. Cette lettre ne précise pas le nom du destinataire, mais l'on sait qu'il s'agit du sieur Jean-François Lallié comme le souligne l'emploi du mot « ami » qui fait référence au lien entre l'ingénieur Jean-François Lallié et Jean-Rodolphe Perronet :

« Je suis charmé de vous donner avis qu'hyer jedy Monsieur Peronet votre amy a été admis membre contradicente au nombre des associés de l'académie des sciences et belles lettres et beaux arts de cette ville⁷⁴⁰ ».

Une autre lettre confirme également que le destinataire est bien l'ingénieur en chef de la généralité de Lyon. Il s'agit d'une lettre que ce dernier écrit à Jean-Rodolphe Perronet, depuis Fontainebleau cette fois, le 19 mars 1761. Le sieur Jean-François Lallié prend soin de joindre à sa lettre, celle envoyée par Genève l'aîné (13 mars 1761) pour lui confirmer son élection à cette académie :

« Elle [la lettre du 13 mars 1761] vous prouvera en même tems que votre élection s'est faite d'un consentement unanime et combien on est flatté de vous avoir. Mr Genève n'est point celuy a qui je me suis adressé directement et qui a présenté votre mémoire, c'est seulement votre réputation et son amitié pour moy qui l'a engagé a m'annoncer le premier cette nouvelle⁷⁴¹ ».

On connaît donc le rôle du sieur Genève l'aîné dans l'élection de Perronet : il a présenté le mémoire de ce dernier aux membres de l'académie sur la demande de Monsieur Lallié. Soulignons ici que cet ingénieur n'est pas encore membre de cette académie. Il sera élu en 1762 soit un an après l'élection de Jean-Rodolphe Perronet,⁷⁴² mais il fréquente assidûment le cercle des académiciens.

On voit bien comment fonctionne le réseau de relations ici. Jean-Rodolphe Perronet accède à la place de membre de l'académie de Lyon grâce au réseau de

⁷³⁹ ENPC, MS 2072, voir livret sur l'académie des belles-lettres, arts et sciences de Lyon

⁷⁴⁰ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Lyon, lettre de Genève l'aîné à Lallié datée du 13 mars 1761.

⁷⁴¹ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie de Lyon, lettre de Lallié à Perronet datée du 19 mars 1761.

⁷⁴² ENPC, MS 2072, voir livret sur l'académie des belles-lettres, arts et sciences de Lyon.

relations d'un de ses « collègues » qui fait jouer pour lui les contacts qu'il possède au sein de cette académie.

Pour faire reconnaître son supérieur hiérarchique cet ingénieur sollicite son réseau, ses contacts en faveur de Jean-Rodolphe Perronet. Une action certainement sincère mais pas sans intérêts. La preuve en est qu'un an plus tard, l'ingénieur en chef de Lyon rejoint à son tour le cercle des académiciens. Il est certain que le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées est pour quelque chose dans cette nomination.

On trouve également dans cette pochette concernant l'académie des sciences de Lyon des lettres de remerciements de Jean-Rodolphe Perronet adressées aux académiciens en général et à Monsieur Louis Bollioud-Mermet (1709-1793), le secrétaire perpétuel de cette académie⁷⁴³. C'est la seconde fois qu'intervient Jean-Rodolphe Perronet dans ces correspondances. Ce sont les secondes lettres qu'il rédige et celles-ci sont toutes les deux écrites le même jour : le 28 mars 1761. Le 9 avril 1761, le secrétaire Monsieur Bollioud-Mermet répond à Jean-Rodolphe Perronet. Cette lettre a pour objectif de lui témoigner sa satisfaction et la satisfaction des autres académiciens de compter désormais le Premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées dans leur rang. « Je m'acquitte avec plaisir, Monsieur de la Commission que notre Académie me donne, de vous témoigner la satisfaction qu'elle a de vous avoir admis au nombre de ses associés⁷⁴⁴ ». Cela atteste donc que Jean-Rodolphe Perronet a bien été élu membre de cette académie. Cependant on en ignore la date. Le secrétaire en profite pour lui rappeler aussi son rôle dans cette académie et notamment un rôle participatif, en particulier en faisant connaître à cette académie les futurs travaux que mènera Jean-Rodolphe Perronet:

« Les rapports qu'elles ont avec une partie des objets qui nous occupent nous font espérer que vous nous ferez part de vos recherches ».

Enfin on trouve une autre lettre de l'ingénieur Jean-François Lallié écrite à Jean-Rodolphe Perronet le 23 septembre 1762, depuis Lyon. Cette lettre en accompagne d'autres : « les lettres d'associés ». Les « lettres d'associés » sont

⁷⁴³ Annexe 8 : Biographie, « Bollioud-Mermet ».

⁷⁴⁴ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », lettre de Monsieur Bollioud-Mermet datée du 9 avril 1761.

les preuves de l'admission à une académie. Elle certifie officiellement l'élection du candidat. Dans cette lettre on apprend également autre chose : la nomination de Jean-Rodolphe Perronet à une autre académie : celle de Metz. On peut dire que cette année 1761-1762 et plus généralement les années 1760 sont une véritable période de « consécration » au sens où l'on reconnaît ses qualités scientifiques, ce qui passe par son entrée dans les cercles de l'élite académicienne.

« J'ay dis a ces Messieurs que vous etiés reçu a celle de Metz, ils désirent avec empressement d'avoir communication du mémoire que vous adresserés à cette académie ».

Jean-Rodolphe Perronet est élu membre de l'académie de Lyon le «jeudi 12 mars 1761 » comme le stipule la lettre d'associée qui lui est adressée et qui est datée, elle, du « 20 novembre 1762 » et qui porte la signature du secrétaire perpétuel de cette académie : Louis Bollioud Mermet (1709-1793)⁷⁴⁵.

Dans une autre lettre datée du lundi 16 mars 1761⁷⁴⁶ et écrite par un dénommé monsieur Nicolas-François De Ville (1712-1770) à Jean-Rodolphe Perronet on apprend le jour exact de l'élection de Jean-Rodolphe Perronet : « Dans l'instant j'apprends Monsieur et cher ami, que vous avés⁷⁴⁷ été reçu jeudi dernier académicien associé de l'académie des sciences belles lettres et arts de Lyon⁷⁴⁸ ».

Il semble qu'il en est été informé par un autre adacémicien, le sieur de Sozzi :

« C'est monsieur de Sozzi qui me le marque ».

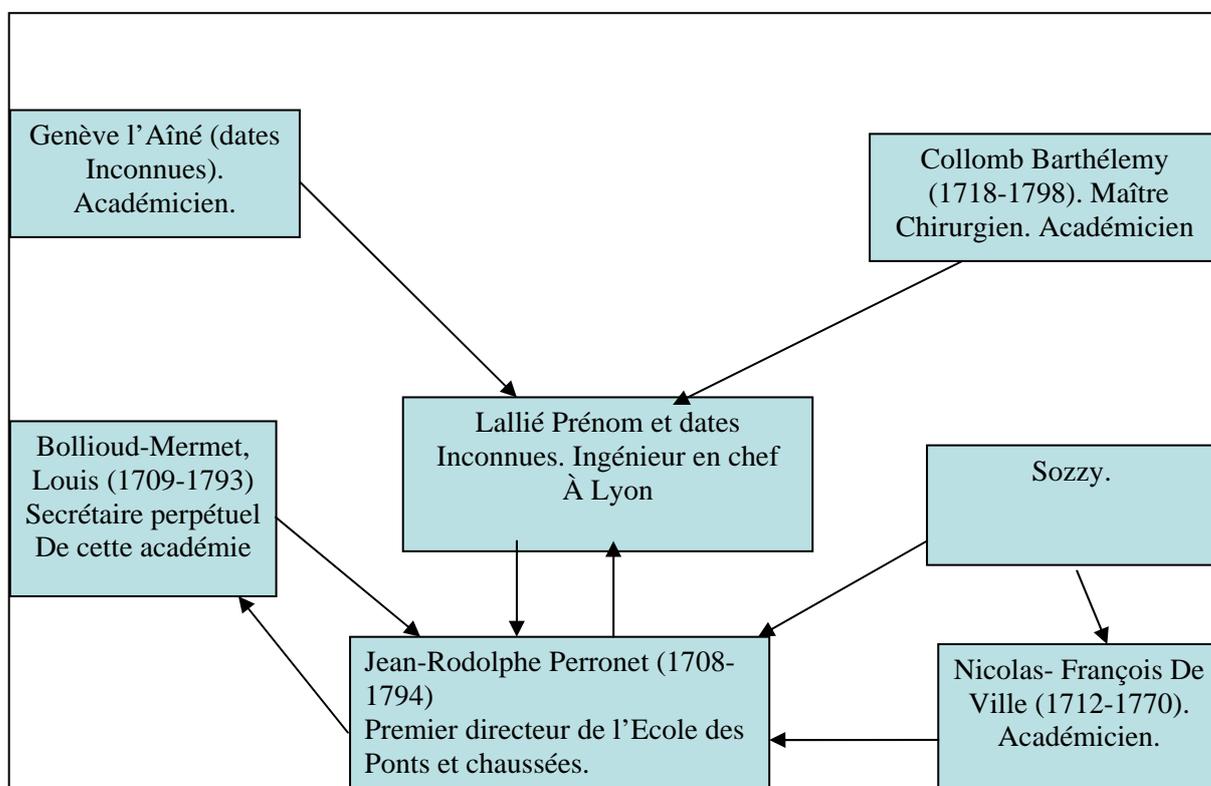
⁷⁴⁵ ENPC, MS 2072, Académie des sciences, arts et belles-lettres de Lyon, « lettres d'associés ».

⁷⁴⁶ La date entière n'est pas écrite sur la lettre, seule figure la mention « lundi 16 », mais on sait que c'est en mars 1761 à cause des événements qui y sont relatés et qui font référence à l'élection du « jeudi dernier » c'est-à-dire le 12 mars 1761.

⁷⁴⁷ ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'académie de Lyon, lettre de De Ville à Perronet datée du 16 mars 1761.

⁷⁴⁸ Phrase soulignée dans la source.

Figure 11 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de l'académie de Lyon, constitué par l'ingénieur en chef de cette généralité, le sieur Lallié en 1762 (Enpc, MS 2072, Dossier de l'académie de Lyon)



La seconde académie dans laquelle Jean-Rodolphe Perronet est d'abord proposé par un de ses « confrères » du corps royal des Ponts et chaussées, avant même d'en être lui-même informé, est l'académie des sciences de Metz. Les sources concernant son élection et les relations qu'il a pu avoir avec les membres de cette académie sont peu nombreuses : trois documents⁷⁴⁹.

Le premier document est une lettre écrite depuis Metz le 3 mai 1762 et porte la signature du sieur: « Deveneste ou Deveyneste ou Deveymeste⁷⁵⁰ ».

Cette lettre est adressée à Jean-Rodolphe Perronet et elle l'informe qu'il fut proposé par un certain « Monsieur Gourdin », vraisemblablement l'ingénieur Jérôme Gourdain, ingénieur en chef de la généralité de Metz depuis 1750: Le

⁷⁴⁹ ENPC, MS 2072 «Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses academies », dossier relatif à l'académie de Metz.

⁷⁵⁰ Transcription difficile. Rien trouvé sur cette personne.

même qui apparaît dans les réseaux de relations de Jean-Rodolphe Perronet en 1752, lorsque celui-ci cherche à faire reconnaître son invention, l'odomètre⁷⁵¹.

« Lorsque Monsieur Gourdin vous proposa pour remplir une de nos places d'associé correspondant [...]»⁷⁵².

Une des autres singularités de ce dossier c'est qu'il laisse ressortir que Jean-Rodolphe Perronet, en 1762 est inconnu des membres de l'Académie des sciences de Metz. Ce qui peut paraître assez étonnant étant donné la fonction importante qu'il occupe au sein de l'École royale des Ponts et chaussées et de sa renommée qui a commencé à se construire dès les années 1750 et à se transporter au-delà de la capitale parisienne :

« Lorsque Monsieur Gourdin vous proposa pour remplir une de nos places d'associé correspondant, vous n'étiez guère connu que de lui [Gourdin] dans notre société »⁷⁵³.

En réalité cela n'est pas si surprenant car Metz est une généralité qui bien que créée en 1552, est soumise au régime spécial de l'imposition. Elle fait partie des pays dit « d'imposition »⁷⁵⁴.

Cette spécificité lui confère une certaine autonomie et distance par rapport à Paris et au pouvoir royal et par conséquent cette généralité est peu ouverte aux mondantés parisiennes et à ceux qui s'y passent, elle est beaucoup plus centrée sur elle-même.

En tout les cas le mémoire sur « la théorie et la pratique des pieux pilotes et pilotis » qu'il a également envoyé à l'académie de Lyon. a convaincu cette assistance de l'élire « associé correspondant ». La lecture du mémoire ayant eu lieu le « 19 précédent » donc le 19 avril 1762.

Dans cette lettre apparaissent les noms de Monsieur le Maal cité en qualité de « protecteur ». Et de Monsieur d'Armentiers dont la qualité est inconnue⁷⁵⁵.

⁷⁵¹ Chapitre 3 : « Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet en 1752 », p. 87 à 121.

⁷⁵² ENPC, MS 2072 «Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'académie de Metz, lettre datée du 3 mai 1762.

⁷⁵³ ENPC, MS 2072 «Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'académie de Metz, lettre datée du 3 mai 1762

⁷⁵⁴ Cabourdin, Guy, Viard, Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2003, p.158-159.

La encore on voit que l'admission et l'élection à une académie suit tout un règlement « Vous devez à la société un discours, mémoire ou dissertation, à votre choix pour la cérémonie de votre réception ; jusque là vous n'êtes sensé qu'admis : je vous envoy toujours par provisions l'attestation de vôtre élection avec nos statuts et réglemens. »

La seconde lettre, est la copie d'une lettre écrite par Jean-Rodolphe Perronet aux membres de la société royale des sciences et arts de Metz. On le sait grâce à une annotation écrite en haut à gauche et qui est datée du 19 mai 1762. Il s'agit d'une lettre de remerciement.

Le troisième document est un livret concernant la création, les statuts et réèglements de cette société. Environ trente pages.

3. Les académies européennes

o Jean-Rodolphe Perronet et l'Académie royale des Sciences de Suède.

Le dossier sur l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie royale des Sciences de Suède qui se trouve à Stockholm contient neuf documents, dont six lettres. Parmi les trois autres documents qui n'appartiennent pas à de la correspondance, on trouve : le diplôme de en latin reçu par Jean-Rodolphe Perronet attestant de son adhésion à la communauté de l'académie royale des sciences de Suède. On trouve également deux autres documents dont l'un est un discours fait par Louis-Alexandre, duc de la Rochefoucault d'Enville (1743-1793), daté du mois d'août 1769. On ne sait pas pourquoi ce document est conservé dans les papiers de Jean-Rodolphe Perronet qui n'est pas cité dans ce discours. Est-ce que c'est un exemple dont s'est servi le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées, pour façonner le sien ? On ne sait pas vraiment. Enfin le dernier document est une petite notice à l'écriture difficile qui répertorie des

⁷⁵⁵ Peut être Louis de Conflans, maréchal d'Armentières. Voir annexe 8 : Biographie, « Armentières ». Rien sur Le Maal.

mesures de Ponts et qui par conséquent n'est pas utile pour l'analyse de réseau car aucun individu n'apparaît.

Le tableau suivant retrace en deux catégories (lettre active et lettre passive) les correspondances envoyées entre Jean-Rodolphe Perronet et des membres de cette année au cours de l'année 1773, car toutes les lettres datent de cette année là. A l'exception d'une seule, une lettre écrite par Monsieur Charles Gravier, comte De Vergennes (1717-1783), ambassadeur en Suède depuis le mois de juin 1771, à un certain Monsieur D'Angeul⁷⁵⁶ à Stockholm le 17 septembre 1772. Cette lettre ne figure pas dans le tableau des correspondances qui a été réalisé pour deux raisons : La première est qu'elle est la seule à dater de l'année 1772. La seconde parce qu'elle ne concerne pas Jean-Rodolphe Perronet directement c'est-à-dire qu'il n'en est ni le destinataire ni l'expéditeur. Or le tableau créé à cet effet concerne uniquement les correspondances dans lesquelles Jean-Rodolphe Perronet apparaît soit en qualité de destinataire soit en qualité d'expéditeur.

Tableau n°16 Les correspondances envoyées et reçues par Jean-Rodolphe Perronet et des personnalités de l'Académie royale des Sciences de Suède en 1773

| | Janv. | Fév. | Mars | Avr. | Mai | Juin | Juil | Août | Lettre non datée | Total |
|-----------------------|-------|------|------|------|-----|------|------|------|------------------|-------|
| Lettre active | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 3 |
| Lettre passive | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 2 |
| Total | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 5 |

Mise à part la première lettre, celle écrite par Monsieur de Vergenne à Monsieur Dangeul ou d'Angeul le 17 septembre 1772, toutes concernent directement Jean-Rodolphe Perronet. Cependant cette première lettre le concerne également car il est au cœur du sujet de cette lettre. Il est très intéressant d'y lire que Monsieur de

⁷⁵⁶ On ne sait rien sur le sieur d'Angeul.

Vergennes et Monsieur d'Angeul sont à l'origine de la nomination de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie de Stockholm :

« Je sais apretier Monsieur, les occasions de vous marquer mon empressement pour tout ce qui vous interesse, et je vous remercie de m'avoir associé au désir que vous avés de faire recevoir Monsieur Perronet a l'academie de Suède⁷⁵⁷ ».

Autrement dit, il semble que c'est une sorte de projet né du désir du sieur d'Angeul de voir Jean-Rodolphe Perronet nommé parmi les membres de cette célèbre académie européenne qui l'a poussé à s'associer avec le sieur de Vergennes.

Cette lettre fait également ressortir la présence d'un autre personnage, associé lui aussi au projet : le comte de Scheffer⁷⁵⁸ qui occupe la fonction éminente de « Président de l'académie royale des sciences de Suède » :

« Monsieur le comte de Scheffer qui en est actuellement Président⁷⁵⁹ » a reçu un mémoire portant sur des travaux de Jean-Rodolphe Perronet mais dont on ignore le thème, car celui-ci n'est pas précisé dans la lettre. En revanche ce qui est plus intéressant c'est de voir que Monsieur le Président de cette académie, lui-même est au courant du projet de Monsieur D'Angeul et de Vergennes et soutien tout à fait la candidature de Jean-Rodolphe Perronet :

« Il m'a promis le concours le plus effectif de son zèle et de ses soins pour repondre le plus promptement possible à vos instances et aux miennes⁷⁶⁰ ».

Le comte de Scheffer est donc bien au courant du projet des deux hommes et semble assez bien disposé à l'approuver.

Dans cette lettre, monsieur de Vergennes emploi un vocabulaire tout à fait intéressant, car il parle de « négociation » :

⁷⁵⁷ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'académie royale des Sciences de Suède, lettre de de Vergennes à D'Angeul, datée du 17 septembre 1772.

⁷⁵⁸ Très probablement fils D'Henri-Théophile Scheffer, (Stockholm, 1710-1759), mathématicien et physicien suédois, membre de l'académie des sciences de Stockholm. In, Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*, t.38, Paris, Thoisnier-Desplace, 1843, p.264, www.gallica.fr

⁷⁵⁹ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'académie royale des Sciences de Suède, lettre de de Vergennes à D'Angeul, datée du 17 septembre 1772.

⁷⁶⁰ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'académie royale des Sciences de Suède, lettre de de Vergennes à D'Angeul, datée du 17 septembre 1772.

« La réputation de Monsieur Perronet est trop bien établie pour que le succès de ma négociation puisse être douteuse⁷⁶¹ ».

Il semble que l'admission du Premier directeur des Ponts et chaussées tourne en véritable « tractation » puisque celle-ci apparaît clairement comme quelque chose de négociable, donc finalement d'assez facile à obtenir. En tout les cas cette lettre confirme bien une chose : C'est que dès les années 1770 et cela est à vrai dire sans doute le cas déjà des les années 1760 avec son anoblissement, la position sociale et surtout sa « réputation » est déjà faite et bien établie comme l'écrit lui-même le sieur De Vergennes.

Ce vocabulaire confirme bien la thèse d'un projet monté pour faire admettre Jean-Rodolphe Perronet à cette académie. Tout est entre les mains de ses hauts représentants de l'administration royale et du milieu scientifique européen, même de la noblesse européenne (le Président de l'académie de Suède est Comte).

La seconde lettre date du 3janvier 1773, elle est écrite depuis Paris par Monsieur D'Angeul. Le destinataire n'est pas mentionné explicitement, mais on peut déduire qu'il s'agit de Jean-Rodolphe Perronet, puisqu'il glisse dans cette lettre l'idée que le destinataire ferait bien d'écrire au président de l'académie de Suède pour le remercier de son élection. Or l'élection ne concerne qu'une personne : Jean-Rodolphe Perronet.

« Je devois et ne lai pu qua ce moment vous écrire mon cher confrère pour avoir devous une reponse ostensible que je puisse envoyer à Monsieur le comte de Sheffer, en le remerciant pour ma part ; laquelle dira comme nous avons dis et en chargera de dire combien d'après la lettre de Monsieur de Vergennes à moi que vous avés été touché de cette nouvelle et combien vous êtes flatté d'avoir été élu pendant la présidence d'un ministre qui a eu le bonheur de voir croitre sou les yeux et les soins un homme⁷⁶² qui fait tant lunanimité et a si bien inscrit de sa patrie et que vous attendré avec impatience que l'Academie vous donne le droit de lui exprimer tout vos sentiments de reconnaissance⁷⁶³ »

⁷⁶¹ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'académie royale des Sciences de Suède, lettre de de Vergennes à D'Angeul, datée du 17 septembre 1772.

⁷⁶² Problème de transcription sur cette phrase.

⁷⁶³ ENPC, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur l'académie royale des Sciences de Suède, lettre de D'Angeul à Perronet datée du 3 janvier 1773.

En quelque sorte, D'Angeul conseil ici Jean-Rodolphe Perronet sur la manière de procéder, comme le veut « l'étiquette » académique. C'est-à-dire écrire au Président pour le remercier de cet honneur et préciser qu'il attend le droit de pouvoir exprimer toute sa reconnaissance au reste de l'Académie.

Bien entendu Jean-Rodolphe Perronet ne tarde pas à répondre à la lettre du sieur d'Angeul, le 16 janvier 1773, soit treize jours plus tard. Sa lettre répond tout à fait aux attentes formulées par ce dernier.

Dans un premier temps, Jean-Rodolphe Perronet adresse tous ses remerciements et sa reconnaissance au comte de Scheffer :

« J'ai appris avec bien de la joye par la lettre que vous m'avez fait l'amitié de me communiquer que Monsieur le Comte de Scheffer avoit bien voulu à la sollicitation de Monsieur de Vergènes me proposer pour être admis à l'académie des sciences de Suède. On ne scauroit être plus flatté que je le suis d'avoir été reçu dans cette illustre académie pendant la présidence d'un ministre aussi distingué que l'est Monsieur le Comte de Scheffer ».

Dans un second temps il présente son vœu de pouvoir exprimer aux autres membres de l'académie toute sa reconnaissance et toute sa satisfaction d'être l'un des leurs.

« J'attends avec impatience que cette illustre compagnie m'ait donné le droit de lui exprimer directement tous les sentiments de reconnaissance et de respect dont je suis penetré pour la faveur distinguée qu'elle ma accordée. Voulés vous bien monsieur être au près de Monsieur le comte de Scheffer l'interprète de ce sentiment de reconnoissance et de vénération que je lui dois et faire connoitre a Monsieur de Vergennes combien je suis sensible à l'avantage qu'il m'a procuré. »

On remarque qu'à la fin, Jean-Rodolphe Perronet mentionne Monsieur de Vergennes en parlant de l' « avantage » que ce dernier lui a obtenu. Ce qui appuie encore plus le rôle de monsieur De Vergennes dans la nomination de Jean-Rodolphe Perronet à cette académie.

La lettre qu'il doit adresser aux autres membres de l'académie royale des sciences de Suède, Jean-Rodolphe Perronet l'écrit quelques mois plus tard, le 15 juillet 1773, elle est d'ailleurs explicitement adressée à « Messieurs de l'académie Royale des sciences de Stockholm ».

Il semble donc qu'entre janvier et juillet 1773 il ait obtenu l'autorisation de leur témoigner sa reconnaissance. Celle-ci intervient 6 mois après la précédente lettre :

« La faveur distinguée que vous m'avés accordés en m'admettant au nombre des membres de votre illustre académie, excite en moi les sentiments de la plus vive reconnaissance ; Monsieur le comte de Creutz⁷⁶⁴ m'avoit prévenu messieurs, de vos heureuses dispositions à cet égard mais je ne me croyais pas suffisamment autorisé a vous marquer toute ma gratitude avant la réception du diplôme qui vient de m'être adressé. Je voudrais pouvoir mériter cette faveur distinguée autrement que par mon zèle et mon devoûement ; agréer les je vous prie, Messieurs, avec l'assurance du respect et de la reconnaissance avec lesquels je suis Messieurs Vôte dévoué serviteur. »

Il vient donc de recevoir son diplôme de membre et il a attendu de recevoir son diplôme avant de leur écrire pour les remercier.

La cinquième lettre présente dans ce dossier n'est pas datée. Elle est signée par « Pierre Wargentin, secretaire perpetuele de l'academie royale des sciences de Stockholm ».

Dans cette lettre l'élection de Perronet est datée du 27 octobre 1772 (1 mois et une semaine après la lettre de Vergennes a Dangeul, doc 1), son élection a été unanime :

« L'académie royale des sciences de Stockholm voulant faire connoitre combien elle estime le mérite distingué pour les sciences du célèbre Monsieur Perronet chevalier de l'académie royale des sciences de Paris ; et se lier avec lui plus intimement, le reçoit d'une voix unanime au nombre de ses membres aujourd'hui 27.8bre.1772 en foi de quoi de l'ordre et au nom de l'académie royale de

⁷⁶⁴ Il s'agit de Gustave-Philippe, comte de Creutz (1726-1785), ministre d'Etat en Suède. In, Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*, t.9, Paris, Thoissier-Desplace, 1843, p.482, www.gallica.fr.

Stockholm nous avons scelé du grand scau de l'académie le diplôme authentique. »

Enfin une dernière lettre écrite par Perronet au sieur D'Angeul, également non datée est la encore une lettre de remerciement :

« J'ai reconnu Monsieur, par la lettre de Monsieur de Vergennes que vous m'avés adressé et que vous trouverez cy jointe, combien vous scavez servir vos amis, même à leur insu, je suis très sensible à cette marque d'amitié de votre part et je puis vous assurer Monsieur que je m'en croirois digne, si l'attachement que je vous ai voué depuis longtems pouvoit seule suffire⁷⁶⁵ ».

Pour bien se faire voir, et c'est aussi le « royaliste » peut être qui parle la, il fait un court éloge du roi de Suède :

« Je serai très flatté et très honoré de tenir en quelques choses à l'académie de Suède, elle est sous la protection d'un Roy qui excite la plus grande admiration des son premier pas vers le trône, par le succès d'une entreprise aussi bien conduite qu'elle étoit hardie et utile pour la stabilité de sa couronne et pour le bonheur et la tranquillité de ses peuples⁷⁶⁶ ».

Le Roi de Suède à cette époque est Gustave III (1771-1792), fils de Adolphe 1^{er} Frédéric (1751-1771) de la dynastie de Holstein-Gottorp⁷⁶⁷.

Différent acteurs sont donc intervenus pour faire élire Jean-Rodolphe Perronet à l'académie royale des sciences de Stockholm. Parmi ces personnes on retrouve donc l'ambassadeur de France en Suède : Charles-Gravier, comte de Vergennes (1717-1787) qui parle de ce projet avec le « Président » de cette académie, le comte de Scheffer et avec le comte d'Angeul, pour lequel on ne sait malheureusement rien. Ce dernier va correspondre avec Jean-Rodolphe Perronet, lui expliquer la marche à suivre, correspondance à laquelle le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées répond. Par la suite c'est le secrétaire perpétuel de cette académie, Pierre ou Pehr-Wilhelm Wargentini (1717-1783) qui

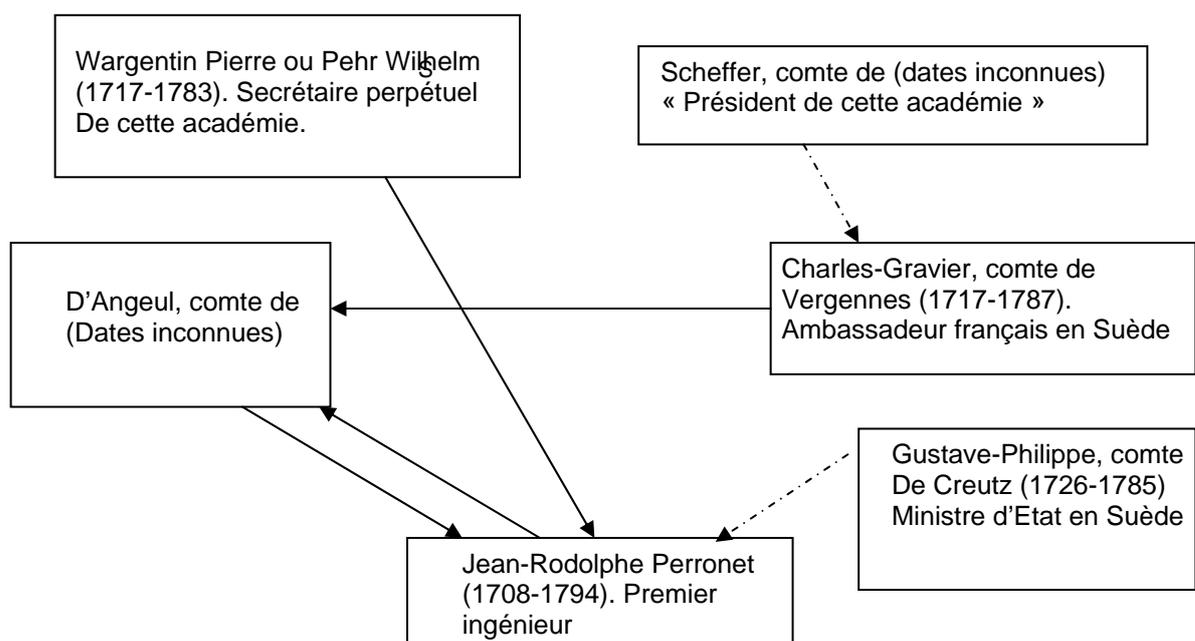
⁷⁶⁵ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'académie de Suède, lettre de Jean-Rodolphe Perronet à d'Angeul, non datée.

⁷⁶⁶ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'académie de Suède, lettre de Jean-Rodolphe Perronet à d'Angeul, non datée.

⁷⁶⁷ www.wikipedia.fr

lui annonce sa nomination au sein de cette académie, ainsi que le comte Gustave-Philibert de Creutz (1726-1785), ministre d'Etat en Suède qui informe Jean-Rodolphe Perronet que sa candidature est proposée pour une place de membre dans cette académie. Les liens entre tous ces individus et Jean-Rodolphe Perronet sont représentés dans le graphique suivant par une flèche « pleine » lorsque des correspondances existent directement entre ces personnes. Et par une flèche en pointillée lorsque ces liens apparaissent indirectement dans une correspondance. Par exemple, la relation entretenue par Jean-Rodolphe Perronet avec le comte de Creutz apparaît dans la lettre qu'écrit le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées aux membres de cette académie le 15 juillet 1773⁷⁶⁸.

Figure 12 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet lors de son élection à l'académie royale des sciences de Suède en 1773 (ENPC: MS 2072)



----- Les liens représentés par des pointillés indiquent une relation « indirecte » c'est-à-dire mentionnée dans une correspondance.

⁷⁶⁸ Voir, p.206.

o *Jean-Rodolphe Perronet à La Royal Society*

Parmi les autres académies européennes dont Jean-Rodolphe Perronet fut membre, figure la prestigieuse « Royal Society », fondée à Londres le 28 novembre 1660, dont la principale originalité réside dans sa pratique expérimentale. Homologue de l'académie royale des sciences en France, elle en diffère tout de même dans son autonomie par rapport au pouvoir royal, son financement privé et sa grande pluridisciplinarité⁷⁶⁹.

La première lettre de ce dossier a été écrite depuis Londres le 4 avril 1788 par un dénommé « L. Charles Dutens⁷⁷⁰ » à Jean-Rodolphe Perronet.

Dans une annotation on trouve écrite la date de la réponse : « Répondu le 26 avril 1788 » soit 22 jours plus tard. Cette lettre informe le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées de son élection à cette académie, le 3 avril 1788 :

« J'ai l'honneur de vous informer avec la plus vive satisfaction que vous avez été élu hier membre de la Société royale de Londres⁷⁷¹ »

Cette lettre nous informe que Jean-Rodolphe Perronet est choisi parmi vingt six autres candidats. On ne trouve pas les noms de ces vingt-six personnes mais une annotation sur cette lettre, très certainement écrite par L. Charles Dutens, en cite trois, tous français :

« Messieurs de Jussieu, J. Bernoulli, D. Le Roy, sont dans le nombre des candidats qui ont été rejetés».

La encore c'est une « amitié», celle du sir Joseph Banks, chevalier, qui est également membre de l'académie royale des sciences de Paris, nommé correspondant de La Lande en mars 1772 qui a assuré à Jean-Rodolphe Perronet sa place à la Royal Society :

« Il y avoit 26 candidats mais l'amitié du Chevalier Banks pour moi l'a porté à vous proposer pour le second et votre élection a été unanime⁷⁷² ».

⁷⁶⁹ Suhamy, Henri, « Royal Society », in, Bluche, François *Dictionnaire du Grand Siècle...*, p.1364. Hilaire Pérez, Liane, *L'invention technique...*, Paris, 2000, p.83.

⁷⁷⁰ Annexe 6 : Base de données « Dutens ».

⁷⁷¹ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de la Royal Society, lettre de L. Dutens à Jean-Rodolphe Perronet, datée du 3 avril 1788.

⁷⁷² Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de la Royal Society, lettre de L. Dutens à Jean-Rodolphe Perronet, datée du 3 avril 1788.

Jean-Rodolphe Perronet est donc nommé associé étranger de cette académie. Le premier depuis quatorze ans, ce qui remonte à 1774 si on en croit cette lettre :

« Il y avoit 14 ans que l'on avoit élu d'étrangers, autrement votre mérite eut procuré plutôt à notre assemblée un confrère digne de faire honneur aux academies les plus illustres⁷⁷³ ».

Le sieur L. Charles Dutens annonce à la fin de cette lettre l'envoi prochain du diplôme et d'une lettre du secrétaire perpétuel de cette académie, accompagnant donc le diplôme :

« Vous recevrez dans quelques semaines une lettre en forme du secrétaire de la Société Royale avec le diplôme de votre admission mais je n'ai pas voulu perdre un moment à vous annoncer une nouvelle qui me cause autant de plaisir⁷⁷⁴ ».

La deuxième lettre est la traduction française d'une lettre écrite en anglais par Monsieur Charles Layard⁷⁷⁵, secrétaire de la société royale de Londres le 31 juillet 1788. C'est donc celle annoncée précédemment. Jean-Rodolphe Perronet répond à cette lettre le 27 août 1788 comme le renseigne une annotation, soit un mois plus tard :

« Monsieur,

Ayant l'honneur de vous transmettre le diplôme de votre élection en qualité de membre étranger de la société royale de Londres ; je prends la permission de vous faire mes compliments sur cette preuve de la haute estime que fait de vous ce corps illustre⁷⁷⁶ ».

La troisième lettre a été écrite depuis Londres le 11 août 1788 par Monsieur Dutens à Jean-Rodolphe Perronet. Il s'agit ici de l'informer que son diplôme a été remis à « Monsieur Barthelemy ministre plénipotentiaire de France⁷⁷⁷ ».

Dans cette lettre il conseille à Jean-Rodolphe Perronet d'écrire au chevalier Banks pour le remercier de son « zèle » et de son soutien. :

⁷⁷³ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de la Royal Society, lettre de L. Dutens à Jean-Rodolphe Perronet, datée du 3 avril 1788.

⁷⁷⁴ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de la Royal Society, lettre de L. Dutens à Jean-Rodolphe Perronet, datée du 3 avril 1788.

⁷⁷⁵ Annexe 6 : Base de données, « Layard ».

⁷⁷⁶ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de la Royal Society, lettre de Layard à Jean-Rodolphe Perronet, datée du 31 juillet 1788.

⁷⁷⁷ Ambassadeur.

« J'ai jugé à propos de vous en donner avis par la poste et je crois que vous ne ferez pas mal d'écrire à Monsieur le Chevalier Banks notre Président pour le remercier du zèle avec lequel il vous a proposé dans le cas que vous ne l'avez pas déjà fait⁷⁷⁸ ».

La quatrième lettre a été écrite par Jean-Rodolphe Perronet au chevalier Banks, président de la société royale de Londres, le 27 août 1788. Là encore Jean-Rodolphe Perronet suit les conseils énoncés plus haut par Monsieur Layard en écrivant au chevalier Banks.

« Monsieur Dutens ne m'a pas laissé ignorer les bonnes offices que vous avez bien voulu me rendre pour me faire admettre dans votre illustre société de Londres dont je viens de recevoir le diplôme. C'est une faveur qui faisait mon ambition et dont je sais tout le prix ainsi que mon insuffisance à moins que l'on eût voulu compter pour quelque chose le désir que j'aurais de me rendre digne de cette destination. Recevez je vous prie Monsieur mes remerciements et soyez assurés, ainsi que cette illustre société de la reconnaissance que j'en conserverai toute ma vie⁷⁷⁹ ».

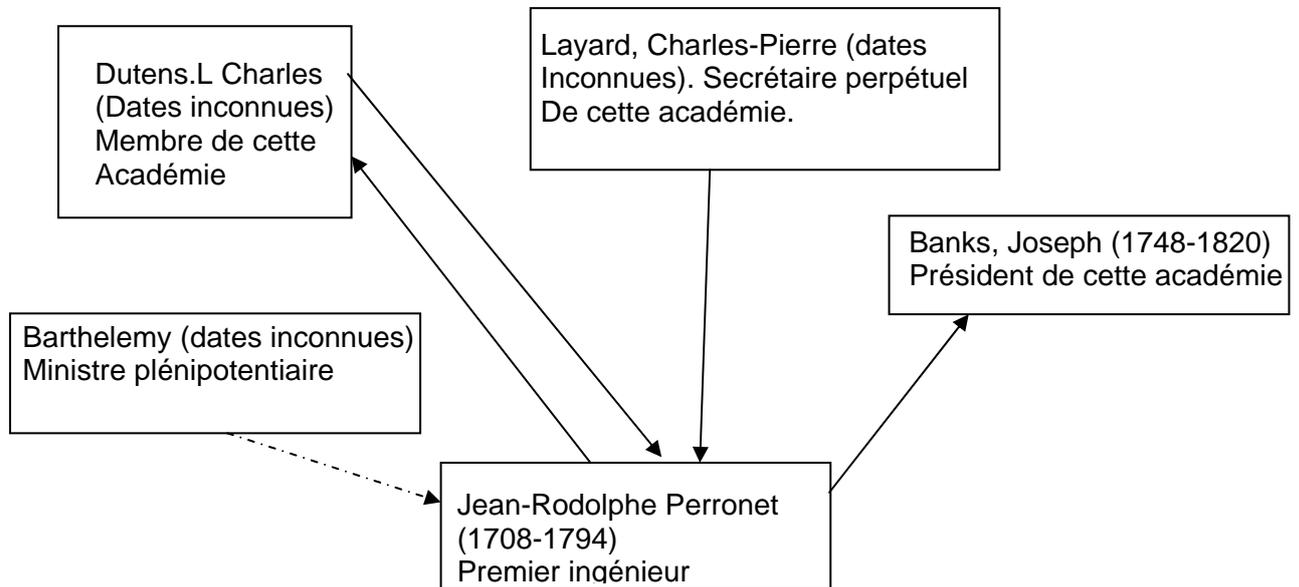
Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de la Royal Society peut être représenté de la manière suivante⁷⁸⁰. Les liens directs entre Jean-Rodolphe Perronet et l'un des membres cités dans les sources sont représentés par une flèche continue noire. Le lien entre lui et le ministre plénipotentiaire Barthélemy est représenté par une flèche en pointillés car c'est un lien indirect : Le ministre étant cité dans une lettre de Charles Dutens comme devant remettre à Jean-Rodolphe Perronet son diplôme de membre.

⁷⁷⁸ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur la Royal Society, lettre de L. Dutens à Perronet, datée du 11 août 1788.

⁷⁷⁹ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier sur la Royal Society, lettre de Perronet au chevalier Banks, datée du 27 août 1788.

⁷⁸⁰ Voir graphique p.212.

Figure 13 : Représentation graphique du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet constitué au sein De la « Royal Society » de Londres en 1788 (Enpc, MS 2072)



Les liens représentés par des traits pointillés indiquent une relation « indirecte » entre les deux hommes c'est-à-dire qu'elle est mentionnée dans une correspondance.

Une fois de plus ce type de graphique permet de faire ressortir de manière concrète les liens entre Jean-Rodolphe Perronet et certains membres de cette académie et notamment le secrétaire perpétuel Charles Layard (dates inconnues) et le président de cette académie Joseph Banks (1748-1820).

Malheureusement les sources ne révèlent pas comment Jean-Rodolphe Perronet est entré en contact avec ces différents membres. Son principal soutien vient du président de la Royal Society, Joseph Banks (1748-1820), dont on pense qu'ils se sont connus à l'Académie royale des Sciences de Paris que Jean-Rodolphe Perronet fréquente depuis les années 1765 et Joseph Banks depuis 1772.

Ce que l'on peut retenir de ce chapitre c'est qu'une fois de plus les réseaux de relations sont inséparables de la réussite professionnelle et sociale d'un homme.

Etre admis au sein d'une académie c'est entrer parmi la communauté scientifique et donc « l'élite » de la société dans laquelle on vit. Mais dans le cas de Jean-Rodolphe Perronet cette reconnaissance est encore plus importante puisqu'elle se fait sur trois échelles géographiques : Paris, la province et l'Europe.

A chaque fois, Jean-Rodolphe Perronet bénéficie du soutien et de l'aide de personnages importants, comme par exemple les secrétaires perpétuels de ces académies ou bien encore des personnages politiques comme c'est le cas avec le comte Charles Graviers de Vergennes (1717-1787) lors de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet à l'Académie de Stockholm. D'autres personnes jouent un rôle important, ce sont les ingénieurs Jean-François Lallié (vers 1725) et Jérôme Gourdain (dates inconnues) qui vont s'occuper de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet aux académies de Lyon pour le premier et de Metz, pour le second.

Cette étude a également fait ressortir le rôle que peut jouer Jean-Rodolphe Perronet dans certains réseaux de relations, sollicités par d'autres personnes pour leurs rendre un service comme par exemple favoriser la promotion d'un élève en particulier. On se trouve ici dans un système de « renvois d'ascenseurs » ou celui [Jean-Rodolphe Perronet] qui se trouvait au début dans la situation de « client » se trouve désormais dans celle de « patron » et peut de ce fait intervenir en faveur ou en défaveur des personnes qui se trouvent dans son réseau de relations et qui le sollicitent pour certaines affaires.

CONCLUSION

Les travaux portant sur le thème des inventeurs et des ingénieurs au siècle des Lumières sont nombreux, comme en témoignent les ouvrages de Liliane Hilaire Pérez⁷⁸¹, d'Hélène Vérin⁷⁸², ou de Serge Pasquier⁷⁸³. Ceux sur le corps des Ponts et chaussées et sur Jean-Rodolphe Perronet abondent également : André Brunot et René Coquand⁷⁸⁴ ainsi qu'Antoine Picon⁷⁸⁵ sont les spécialistes de l'histoire de ce corps et de nombreux auteurs tels : Michel Yvon⁷⁸⁶, Claude Vacant⁷⁸⁷ ou bien encore M. Guillot⁷⁸⁸ se sont intéressés à l'histoire et à la carrière du premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées dont le premier bureau fut créé par l'arrêt royal du 14 février 1747 et qui prit officiellement le nom d'Ecole en 1775⁷⁸⁹. Tous se sont intéressés à ce thème, mais aucun ne l'a fait sous l'angle d'une analyse de réseaux de relations comme il est abordé dans ce mémoire. C'est l'aspect original de cette étude inspiré des travaux de Claire Lemercier, Vincent Lemieux et Thierry Rentet : Analyser les réseaux de relations d'ingénieurs et d'inventeurs du XVIIIe siècle en s'appuyant sur un personnage central : Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794).

La première source étudiée se trouve être les dossiers d'inventions répertoriés aux Archives nationales, sous la série F/14/3186-3196. L'étude approfondie de ces dossiers a mis en évidence le rôle de Jean-Rodolphe Perronet qui apparaît dans

⁷⁸¹ Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

⁷⁸² Vérin, Hélène, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIe au XVIII e siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

⁷⁸³ Paquier, Serge, « La trajectoire internationale d'un innovateur-entrepreneur au siècle des Lumières : Ami Argand (1750-1803) », parut dans le livre dirigé par Michel Cotte, *Circulations techniques, en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement*, collection « Sciences humaines et technologie », presses universitaires de Franche-Comté, UTBM⁷⁸³, 2003.

⁷⁸⁴ Brunot, André. Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

⁷⁸⁵ Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992.

⁷⁸⁶ Yvon, Michel, « Jean Rodolphe Perronet (1708-1794) », in *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150-151, p 81 à 86.

⁷⁸⁷ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'Ecole des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006.

⁷⁸⁸ Guillot, M, « Un destin helvétique, Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004.

⁷⁸⁹ Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996, p999.

seize dossiers d'inventeurs sur trente huit⁷⁹⁰. Cette étude a soulevée une question cruciale : Jean-Rodolphe Perronet est-il l'unique contact des inventeurs et des ingénieurs du XVIIIe siècle ? Les chapitres quatre et cinq répondent à cette question et montrent que certes, Jean-Rodolphe Perronet est un contact incontournable pour les ingénieurs et les inventeurs de son temps, car il occupe plusieurs fonctions importantes au sein du corps des Ponts et chaussées : celles de directeur de l'Ecole depuis 1747 et celles de premier ingénieur, depuis 1763. Cependant il n'est pas l'unique intermédiaire entre ces personnes et le corps des Ponts et chaussées puisque d'autres individus interviennent aussi, et notamment : Antoine-Louis Chaumont de la Millière (1746-1803) intendant des Ponts et chaussées de 1781 à 1792⁷⁹¹. D'un point de vue purement statistique, on a pu remarquer que dans trente pour cent des cas : Jean-Rodolphe Perronet est le premier contact des inventeurs. Même chose pour les ingénieurs (30%). Mais il existe une différence entre les inventeurs qui ne sont pas membres du corps des Ponts et chaussées et les ingénieurs qui eux bien sûr en dépendent : Pour les inventeurs, Jean-Rodolphe Perronet représente le *broker*⁷⁹², c'est-à-dire le « seul intermédiaire entre deux groupes qui par ailleurs s'ignorent ». Il est donc bien dans 30% des cas de dossiers d'inventeurs le seul et unique intermédiaire entre les inventeurs et le corps des Ponts et chaussées. C'est différent pour les ingénieurs qui font entièrement partie du corps des Ponts et chaussées et n'ont donc pas toujours besoin de Jean-Rodolphe Perronet pour contacter leurs supérieurs hiérarchiques comme Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) par exemple.

En effet dans quatre dossiers concernant les ingénieurs : Legrand, Loriot, Lebourgeois et un personnage inconnu, il existe d'autres intermédiaires que Jean-Rodolphe Perronet, souvent d'autres membres du Corps des Ponts et chaussées comme le sieur Chaumont de la Millière (1746 -1803), intendant des Finances de 1781 à 1792 ou bien l'abbé Terray (1715-1778), contrôleur général des finances de 1769-1774. Dans ces quatre cas : Jean-Rodolphe- Perronet fait figure de contact secondaire.

⁷⁹⁰ Annexe 01 : AN, F/14/3186-3196, dossiers d'inventeurs (38 cas).

Annexe 02 : An, F/14/3186-3196, dossiers d'inventeurs en relations avec Jean-Rodolphe Perronet (16 cas).

⁷⁹¹ Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in Bély, Lucien (dir), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996, p.999-1000.

⁷⁹² Terme emprunté à Claire Lemercier, voir p.31.

Enfin les dossiers des inventeurs Campmas et Pradines, qui ont réussi à créer leur propre réseau de relations, montrent qu'ils comprennent des personnes complètement extérieurs au corps des Ponts et chaussées et qui cherchent de cette manière à faire reconnaître leur invention.

Il est également intéressant de se pencher sur l'étude du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet lorsque ce dernier cherche à faire connaître une invention qu'il a mis au point et qu'il appelle : odomètre⁷⁹³, d'après le dossier F/14/3193, Perronet n°3. Dans ce cas présent, le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet se crée en deux temps :

- Dans un premier temps, Jean-Rodolphe Perronet envoie son mémoire en août 1752, à quatre ingénieurs (de Voglie, Soyer, Dié André, Bélidor) ainsi qu'à l'intendant des Finances de l'époque, Charles – Daniel Trudaine, également responsable du service des Ponts et chaussées.
- Dans un second temps, ce réseau s'élargit sur l'initiative de Charles-Daniel Trudaine qui décide d'envoyer le mémoire sur l'odomètre aux ingénieurs en chef des généralités de Bourges, la Rochelle, Metz et de Champagne.

Ce réseau de relation de Jean-Rodolphe Perronet est donc typiquement interne au corps des Ponts et chaussées et ces ingénieurs qui lui apportent son aide se verront à leur tour aider dans leur carrière professionnelle. Dié Gendrier par exemple va être anobli en 1770 et rejoint l'ordre de Saint-Michel (comme Jean-Rodolphe Perronet) en 1773. Jacques-Gabriel Legendre a succédé à Jean-Rodolphe Perronet au poste d'inspecteur général des Ponts et chaussées de 1763 à 1770. Lui aussi intègre l'ordre de Saint-Michel en 1767. C'est ensuite Jean-Baptiste de Voglie qui en 1770 devient Inspecteur général des Ponts et chaussées, succédant ainsi à Jacques-Gabriel Legendre.

Le problème que posent les sources des Archives nationales de la série F/14/3186-3196 porte sur le fond des dossiers. En effet, beaucoup des dossiers étudiés pour l'analyse des réseaux de relations contiennent moins de dix documents. Ce sont

⁷⁹³ Il s'agit d'un instrument employé sur les chantiers de construction de ponts pour mesurer le travail des ouvriers lorsque ceux-ci effectuent un épuisement, c'est-à-dire qu'ils vident (aux moyens de pompes que l'on appelle aussi des chapelets) un bassin de l'eau qu'il contient. Cette machine mesure le travail des ouvriers car elle comptabilise le nombre de tours effectués sur chaque pompe à chapelet par ces derniers, ce qui permet de déterminer à la fin de la journée leurs rémunérations.

donc de petits dossiers aux sources éparses et lacunaires qui ne permettent pas de retracer complètement et dans le détail les réseaux de relations. On peut bien sûr en donner une idée, faire ressortir de grands personnages, des liens importants et vitaux, mais on ne peut aller plus loin, on ne peut pas rentrer dans le détail, car les dossiers sont incomplets, certains documents ont dû se perdre. On s'en rend compte lorsque dans une lettre, un mémoire est mentionné mais le mémoire n'est pas dans le dossier. Ou alors on retrouve dans un document la trace écrite que Jean-Rodolphe Perronet s'est rendu à une exposition, comme c'est par exemple le cas dans le dossier de l'abbé Pradines⁷⁹⁴, pour voir les maquettes d'inventions, mais que l'on ne retrouve pas dans le dossier de lettre lui étant adressée et l'informant de la tenue de cette exposition. Ceci dit les sources permettent tout de même de rendre visible l'importance du rôle et du poids de Jean Rodolphe Perronet dans les réseaux des inventeurs. Il reste comme on l'a vu dans plus de 50%⁷⁹⁵ des cas le contact privilégié des inventeurs et des ingénieurs et dans 35% des cas le contact secondaire.

Dans le cadre de la poursuite en master 2, certaines pistes énoncées l'année précédente n'ont pu être exploitées, notamment en ce qui concerne l'approfondissement des chapitres quatre et cinq sur les ingénieurs et les inventeurs qui créent leurs propres réseaux (Campmas et Pradines, par exemple). En revanche de nouvelles perspectives se sont ouvertes notamment concernant le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet. Ainsi le chapitre trois sur l'odomètre a été approfondi et deux autres chapitres concernant son réseau de relations au moment de son anoblissement (chapitre 1) et dans les différentes académies dont il est membre (chapitre 6) ont été traités. Ce qui ressort de l'analyse de ces trois réseaux de relations, c'est tout d'abord la prédominance des membres du corps des ponts et chaussées et des hommes de sciences plus généralement. C'est très clair dans le réseau de relations que se constitue Jean-Rodolphe Perronet en 1752 pour son odomètre, ou l'on ne retrouve que des ingénieurs et l'intendant des Finances Charles-Daniel Trudaine (1703-1769). Et c'est également visible lors de son anoblissement en 1775 comme en témoigne la présence de l'ingénieur Jean-Baptiste de Voglie, proche de Jean-Rodolphe

⁷⁹⁴ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25.

⁷⁹⁵ 57% exactement, soit 8 cas sur 14.

Perronet depuis les années 1736-1737⁷⁹⁶ qui soutient fortement l'odomètre inventé en 1752. On retrouve également des hommes de sciences Jean-Charles de Borda (1733-1799) ou bien encore Jacques-Germain Soufflot (1713-1780) par exemple. On retrouve également des hommes de robe qui fréquentent bien souvent le milieu scientifique, comme c'est le cas pour Achille-Pierre Dionis Du Sejour (1734-1794) qui exerce la fonction de Conseiller au Parlement mais qui est également membre de l'Académie royale des sciences. Dans une moindre mesure on retrouve des hommes de la noblesse d'armes comme Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de Tressan (1705-1783) qui se mêle également au milieu scientifique, puisque ce dernier est membre de nombreuses académies : l'Académie royale des sciences et Belles-lettres de Berlin, de l'Académie française, de l'Académie royale des sciences, de la Société royale de Londres, de celle d'Edimbourg, de Caen et de Montpellier⁷⁹⁷. Ces grands personnages issus de la noblesse soutiennent Jean-Rodolphe Perronet et l'aident dans son ascension sociale en témoignant en sa faveur lors de son enquête de noblesse en 1775. L'étude lexicographique accordée aux témoignages des différents protagonistes a fait ressortir un portrait de Jean-Rodolphe Perronet dont la figure se caractérise avant tout par une qualité fondamentale au XVIIIe siècle : le mérite. Jean-Rodolphe Perronet pour ses contemporains (ou du moins une partie) apparaît comme un homme de mérite et du génie scientifique ce qui lui vaut de se faire une place au sein de la communauté des savants en devenant membre de différentes académies.

C'est au sein de certaines académies parisiennes, provinciales et européennes que Jean-Rodolphe Perronet va élargir son réseau de relations. De nouveau au sein de ces académies l'on retrouve des ingénieurs des Ponts et chaussées et notamment Jérôme Gourdain, présent également en 1752 lorsque Jean-Rodolphe Perronet présente son odomètre. Ou bien encore l'ingénieur Jean-François Lallié qui fut envoyé auprès de Jean-Rodolphe Perronet en 1737 pour travailler à ses côtés au bureau des dessinateurs d'Alençon⁷⁹⁸. Ces deux ingénieurs ont joué un rôle fondamental puisque ce sont eux qui sont à l'origine de l'élection de Jean-Rodolphe Perronet dans les académies de Lyon (Lallié) et de Metz (Gourdain). Au

⁷⁹⁶ Date de leur rencontre à Alençon.

⁷⁹⁷ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province...*, p.43.

⁷⁹⁸ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet...*, p.61.

sein des académies européennes, le premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées bénéficie du soutien de personnalités importantes comme par exemple Charles-Gravier, comte de Vergennes (1717-1787), ambassadeur du Roi Louis XV (1715-1773) en Suède ou bien encore sir Joseph Banks (1743-1820) qui soutient la candidature de Jean-Rodolphe Perronet à la Royal Society de Londres. Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet est donc composé d'académiciens qui bien souvent sont membres, tout comme lui, de plusieurs académies. C'est cette caractéristique qui donne au monde académique son unité et renforce les liens au sein de cette « communauté internationale de savants »⁷⁹⁹. Cette appartenance au monde académique est avant tout la marque d'une réussite professionnelle, la reconnaissance d'un mérite ou d'un génie et c'est cette spécificité qui marque la société du XVIIIe siècle. Comme l'explique Jean-François Solnon : « A l'ancienne hiérarchie fondée sur les dignités se substituent, pour fixer la place de chacun dans la société, les critères du mérite, du talent, de l'utilité⁸⁰⁰ ». Ce critère du mérite a bien été mis en avant par les témoins de l'enquête de noblesse⁸⁰¹, mais sa réussite professionnelle et sa spectaculaire ascension sociale, Jean-Rodolphe Perronet l'a doit comme on l'a vu à son réseau de relations et à ses protecteurs et tout particulièrement à Charles-Daniel Trudaine (1703-1769).

Ce réseau qui a été l'objet de ce mémoire peut encore être élargi. Des pistes restent à explorer du côté des différentes académies et de leurs fonds privés. Le dossier concernant l'admission de Jean-Rodolphe Perronet aux diverses académies contient certains manques⁸⁰². Il est très probable que des documents le concernant soient archivés dans ces institutions. De même il faudrait chercher du côté des archives communales de Château-d'Oex et de Morges pour voir s'il ne reste pas de sources concernant la famille Perronet et Marmilliod et dans lesquels on serait susceptible de retrouver des documents concernant Jean-Rodolphe Perronet et qui viendrait de ce fait compléter ce qui vient d'être

⁷⁹⁹ Waquet, Françoise, « Académie en Europe », in, Delon, Michel, *Dictionnaire européen des Lumières...*, p.14.

⁸⁰⁰ Solnon, Jean-François, « Hiérarchie et mobilité », in, Bély, Lucien (dir), *Dictionnaire de l'Ancien Régime...*, p.638.

⁸⁰¹ Chapitre 2 « Vie, carrière et relations du premier ingénieur des Ponts et chaussée », p.51 à 91.

⁸⁰² Enpc, MS 2072.

étudié⁸⁰³. Il reste d'autre part de nombreux dossiers à l'Ecole nationale des Ponts et chaussées qui peuvent venir enrichir ce mémoire, comme par exemple : la cote MS 1985, relative à l'impression des œuvres, à leur distribution et aux correspondances de Jean-Rodolphe Perronet. La cote MS 2036, relative aux examens et projets envoyés par Trudaine à Perronet dans la généralité de Caen (1744-1757). La cote MS 2635 (1), relative à la situation des travaux des ponts et chaussées dans les généralités de Limoges, Metz, la Rochelle, Languedoc, Flandres, Montauban, Angers, Moulins et Auch (1748 -1787). La liste complète des autres dossiers qui peuvent être étudiés figure en annexe⁸⁰⁴.

Si les sources étudiées dans le cadre de ce mémoire aux archives nationales et à l'Ecole des Ponts et chaussées ont fait ressortir un portrait plus que « positif » de Jean-Rodolphe Perronet, il serait néanmoins intéressant de creuser du côté de ceux qui se sont posés en rivaux du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées afin de pouvoir mieux cerner l'homme qu'il était. Bien que la correspondance de Turgot à Condorcet⁸⁰⁵ permet de montrer que Jean-Rodolphe Perronet n'est pas forcément apprécié de tous ses « collègues », il faudrait poursuivre dans ce sens pour nuancer la « popularité » du premier directeur de l'Ecole royale des Ponts et chaussées⁸⁰⁶.

Dans une autre mesure il serait également intéressant d'élargir l'analyse du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet en se penchant plus spécifiquement sur l'ordre de Saint-Michel et sur les loges maçonniques⁸⁰⁷.

Enfin l'idée de l'élargissement du réseau de relations du premier directeur de l'Ecole des Ponts et chaussées pourrait aussi se porter du côté de ses relations avec les entrepreneurs (marchés privés) qui participent à la construction des grands chantiers (ponts, routes...) et qui collaborent donc avec les ingénieurs. Il pourrait donc être intéressant de voir avec quels entrepreneurs Jean-Rodolphe Perronet a travaillé sur les chantiers de constructions de ponts dont il s'est occupé. Dans cette optique on pourrait chercher du côté de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées dans les dossiers suivants par exemple : Cote MS 91 :

⁸⁰³ Enpc, MS 275.

⁸⁰⁴ Annexe 18 : complément des sources de l'Enpc.

⁸⁰⁵ Manceron, Claude, « Les hommes de la liberté », t.1, *Les vingt ans du Roi, de la mort de Louis XV à celle de Rousseau*, Paris, Robert Laffont, 1972.
Henry, Charles, *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779)*, Paris, Charavay, 1883.

⁸⁰⁶ Voir, chapitre 2 « Vie, carrière et relations de Jean-Rodolphe Perronet », p.73.

⁸⁰⁷ BNF, cote, FM/2/126.

Manuscrit des œuvres de Jean-Rodolphe Perronet (Pont d'Orléans). Cote MS 2100 : Relatif au Pont sur la Bouzanne (Berry)⁸⁰⁸.

⁸⁰⁸ Annexe 18 : Complément des sources de l'Enpc.

Présentation des annexes rassemblées sur cd-rom

Annexe 1: Liste des inventeurs cités dans les dossiers AN, F/14/3186-3196 (38 cas)

Cette annexe présente sous forme d'un tableau classé par ordre alphabétique les différents inventeurs qui ont soumis au XVIIIe siècle une invention au ministère des travaux publics⁸⁰⁹. Le classement par ordre alphabétique reflète le classement par carton et les noms des dossiers sont ceux des inventeurs qu'ils concernent. Ce tableau rassemble au total 38 cas, c'est-à-dire 38 dossiers d'inventeurs et contient six colonnes. La première est la numérotation des dossiers. La seconde colonne correspond à la cote du carton correspondant au nom du dossier de l'inventeur, qui est ensuite indiqué en quatrième colonne. Dans la cinquième colonne se trouve la date du dossier. Dans la sixième colonne on a répondu à la question suivante : Jean-Rodolphe Perronet est-il cité dans ce dossier ? Enfin la dernière colonne concerne l'invention mise au point par l'inventeur dans son dossier et peut être consultée sur le cd qui accompagne ce mémoire. Les colonnes pouvant tenir sur un format A4 sont présentées :

⁸⁰⁹ AN, F/14/3186-3196

Annexe 1: Liste des inventeurs cités dans les dossiers AN, F/14/3186-3196 (38 cas)

| N° | Cote | Nom du dossier | Date | Mention de Perronet |
|-----------|-------------|---|--------------------------|----------------------------|
| 1 | F/14/3186 | Aruat (abbé d') | 1781 | NON |
| 2 | F/14/3186 | Auxiron (d') | 1772- 1783 | NON |
| 3 | F/14/3186 | Barbier (J) | 1780 | NON |
| 4 | F/14/3187 | Campmas | 1781 - 1787 | OUI |
| 5 | F/14/3187 | Cessart (de) | 1777 - 1789 | OUI |
| 6 | F/14/3187 | Chabaud | 1776 | NON |
| 7 | F/14/3187 | Charancourt (de) (François) | 1790 | NON |
| 8 | F/14/3187 | Colomb | 1783 | NON |
| 9 | F/14/3188 | Delarue | 1787 | OUI |
| 10 | F/14/3188 | Demandres (abbé) Egerton, Duc de Bridgewater | 1772 - 1791 | OUI |
| 11 | F/14/3189 | (Francis) | 1797 | NON |
| 12 | F/14/3189 | Fulton (Robert) | An VI (1791) | NON |
| 13 | F/14/3190 | Groignard | 1778 | NON |
| 14 | F/14/3191 | Hervet | An IX(1800) | NON |
| 15 | F/14/3191 | Isnard | 1786 | OUI |
| 16 | F/14/3191 | Lacornée | An VI (1791) | NON |
| 17 | F/14/3191 | Lebourgeois | 1792 | OUI |
| 18 | F/14/3191 | Lecreulx | 1783 | NON |
| 19 | F/14/3191 | Loriot | 1774 - 1775 | OUI |
| 20 | F/14/3192 | Michel | 1799 | NON |
| 21 | F/14/3192 | Migneron | 1799 | NON |
| 22 | F/14/3193 | Miroir | 1790 | NON |
| 23 | F/14/3193 | Montgolfier | An VIII (1799) | NON |
| 24 | F/14/3193 | Perronet (Jean Rodolphe) | 1752- 1765 | OUI |
| 25 | F/14/3193 | Perronet et Piraut | 1757 | OUI |
| 26 | F/14/3193 | Perronet et Chatelle | 1778- 1782 | OUI |
| 27 | F/14/3193 | Perronet et Dejean | 1791 | OUI |
| 28 | F/14/3193 | Perronet et Pradine (abbé) | 1786 | OUI |
| 29 | F/14/3193 | Perronet et de la Chapelle | 1786 | OUI |
| 30 | F/14/3193 | Perronet et Le Grand | 1782 - 1783 | OUI |
| 31 | F/14/3193 | Perronet et "X" | 1764 | OUI |
| 32 | F/14/3194 | Regnault (H) | An VII (1798) An VIII | NON |
| 33 | F/14/3194 | Reguier ou Regnier (C.) | (1799) An VIII | Non |
| 34 | F/14/3194 | Reynaud (J.B) | (1799) | NON |
| 35 | F/14/3194 | Rogniat | An II (1793) | NON |
| 36 | F/14/3194 | Rondouin ou Roudouin | An VII (1798) An VIII | NON |
| 37 | F/14/3196 | Sollier | (1799) | NON |
| 38 | F/14/3196 | Vallée | 1784 | OUI |

Annexe 2: Liste des inventeurs en relations avec Perronet, AN, F/14/3186-3196, (16 cas)

Cette deuxième annexe est issue de la première car elle se base sur la question : Dans quel dossier apparaît Jean-Rodolphe Perronet ? On a donc repris les seize dossiers sur les trente-huit de l'annexe précédente dans lesquels Jean-Rodolphe Perronet est mentionné. Cette annexe reprend la cote du carton concerné (1^{ère} colonne), le nom du dossier (2^{ème} colonne), la présentation biographique de l'inventeur (3^{ème} colonne), les lieux cités dans les dossiers (4^{ème} colonne), la présentation de l'invention (5^{ème} colonne), le type ou la nature de l'invention (6^{ème} colonne) et enfin la période à laquelle l'invention a été construite et le dossier soumis au ministère des travaux publics (7^{ème} colonne). On présente ici un « extrait » de cette annexe en reprenant les colonnes 1&2 puis 6&7. Cette annexe ne tenant pas sur un format A4 elle se trouve sur le cd-rom où les colonnes manquantes ici (4&5) peuvent être retrouvées.

Annexe 2: Liste des inventeurs en relations avec Perronet, AN, F/14/3186-3196, (16 cas)

| Cote | Nom du dossier | type d'invention | Période d'invention |
|------------------|--------------------------------|--------------------------|----------------------------|
| AN, F/14/3187 | Campmas | Hydraulique | 1781 - 1787 |
| AN, F/14/3187 | Cessart, (de) | Hydraulique | 1777 - 1789 |
| AN, F/14/3188 | Delarue | Procédé | 1787 |
| AN, F/14/3191 | Isnard | Procédé | 1786 |
| AN, F/14/3191 | Lebourgeois | Hydraulique | 1792 |
| AN, F/14/3191 | Loriot | Procédé | 1774 - 1775 |
| AN, F/14/3193 | Perronet | Mécanique | 1752 - 1765 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et Piraut | Procédé | 1757 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et Dejean | Procédé | 1791 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et Pradine | Mécanique et hydraulique | 1786 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et de la Chapelle | Procédé | 1786 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et Chatelle | Mécanique et hydraulique | 1778 - 1782 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et X | Amélioration | 1764 |
| AN, F/14/3193 | Perronet et Legrand et Molinos | Construction | 1782 - 1783 |
| AN, F/14/3196 | Vallée | Construction | 1784 |
| AN, F/14/3188 | Demandre, abbé | Mécanique | 1772 - 1791 |

Annexe 6 : Base de données rassemblant tous les individus cités dans les sources et mentionnés dans ce mémoire

Cette base de données rassemble donc tous les individus cités dans les sources⁸¹⁰ et se présente sous la forme d'un tableau répertoriant les principaux éléments de leurs vies. Dans la première colonne se trouve donc le nom de la personne, suivi de son prénom quand il est connu (2^{ème} colonne), de ses dates lorsqu'elles sont connues (3^{ème} colonne), du principal lieux ou il semble résider (4^{ème} colonne), des principales fonctions qu'il a exercé (5^{ème} colonne) et enfin dans les sixième et septième colonnes s'il est membre d'un ordre de chevalerie ou d'une académie. De même, on a repris ici une partie de cette annexe, les deux premières colonnes qui correspondent aux noms et aux prénoms des personnes citées dans ce mémoire. Pour les autres informations comme leurs dates ou leur appartenance à une académie ou un ordre de chevalerie, l'annexe complète figure sur le cd-rom.

⁸¹⁰ AN, F/14/3186-3196, AN/2296/2, MS 2125, MS 2072

| Nom | Prénom |
|---|----------------------------------|
| Aguillon, duc d' | Louis |
| Alciopeo | Elpidoro |
| Amelot de Chaillou | Antoine-Jean |
| Amavinzio | Nivildo |
| Angiviller Flahaut de la Billarderie | Charles-Claude |
| Arlin, comte de | Inconnu |
| Armentiers,d' | Louis de Conflans |
| Banks, Chevalier | Joseph |
| Baudouin Guemadeue (?) | Inconnu |
| Bayeux | Mathieu |
| Bélidor, Forest de | Bernard |
| Barthelemy | Inconnu |
| Bernouilli | Jean |
| Boffrand | Germain |
| Boisse, Vicomte de | Antoine-René |
| Bollioud Mermet | Louis |
| Borda, chevalier | Jean-Charles |
| Broumonet | Inconnu |
| Buffon | Georges-Louis Le Clerc |
| Campmas | Jean-Pierre |
| Céard | Nicolas |
| Cessart, de | Louis-Alexandre |
| Chaumont de la Millière | Antoine-Louis |
| Chevalier | dit "père" |
| Chézy | Antoine |
| Collomb ou Coulomb | Barthélemy |
| Creuze, comte de | Gustave-Philippe |
| Dangeul, de | Inconnu |
| Dauchelle | Inconnu |
| Dejean | Jean-François-Aimé |
| Delarue | Jean |
| Demoustier | Pierre-Antoine |
| Descamps | Jean-Baptiste |
| Desmâretz | Nicolas |
| Duchac | Agnès |
| Duchene | Claude-François |
| Dusejour ou Du Sejour | Achille-Nicolas-Dionir ou Dionis |
| Dutens | L. Charles |
| Deveneste ou Deveyneste | Inconnu |
| Esclach | "l'aîné" |
| Fleury, Joly de | Jean-François |
| Frignet | Henri |
| Gabriel | Jacques-Jules |
| Gendrier | Claude |
| Gendrier | Dié |
| Genève dit "l'Aîné" | Inconnu |
| Gourdain | Jérôme |
| Guérin | Inconnu |
| Haillet de Couronne | Jean-Baptiste Guillaume |
| Hazon | Michel-Bartélemy |
| Hérouville, comte d' | Antoine Ricouart |
| Heurtier | Jean-François |
| Hubert | Inconnu |
| Husson | Louis-Nicolas |
| Isnard | Achille-Nicolas |
| Jégré | Jean-Rodolphe |
| Jussieu, de | Antoine-Laurent |
| Lallemant de Léviguen | Louis-François |
| Lallié | Jean-François ²³⁴ |
| Lambert | Inconnu |
| Layard | Charles-Pierre |
| Le Cat | Claude-Nicolas |

Annexe 16: Liste de tous les ingénieurs qui ont été présents aux Assemblées des Ponts et chaussées pour l'année 1752⁸¹¹

Il s'agit ici de retranscrire sous la forme d'un tableau une année entière des assemblées des Ponts et chaussées. L'année choisie est 1752 c'est-à-dire celle au cours de laquelle Jean-Rodolphe Perronet présenta son odomètre lors d'une assemblée tenue le 10 décembre. Il était intéressant de reprendre sous cette forme une année complète de ces assemblées pour voir deux choses :

La première était de voir quels ingénieurs sont présents au cours de ces assemblées et tout au long de l'année. Ainsi on se rend compte que l'on retrouve souvent les mêmes personnes. Ceux qui n'apparaissent qu'à quelques occasions ont été écrits en vert.

La seconde était de voir les interventions de Charles-Daniel Trudaine (1703-1769) auprès des ingénieurs et les jugements qu'il émet vis-à-vis des inventions ou des projets qui sont soumis lors de ces assemblées.

Dans la première colonne on retrouve donc le jour et le mois où se sont tenus les séances sachant que c'était toujours un dimanche. Dans la seconde colonne on trouve les noms des ingénieurs présents ensuite les personnes citées au cours de ces assemblées (3^{ème} colonne) et enfin une colonne divers dans laquelle est notée les remarques faites ou les décisions prises au cours de ces assemblées. Un extrait de cette annexe a été reproduit ci-dessous. En revanche il ne figure pas la colonne nommée « divers » c'est-à-dire concernant les remarques qui ont été fait durant ces assemblées. L'annexe complète figure sur le cd-rom.

Annexe 16: Liste de tous les ingénieurs présents aux Assemblées des Ponts et chaussées en 1752.

| Jour et mois | Ingénieurs présents | Personnes citées |
|---------------------|---|--|
| Janvier | | |
| 2 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux | Pollart Rolland Gendrier de Bourges Bouchet |

⁸¹¹ Source: ENPC, MS 266, "registre des délibérations de l'Assemblée générale des Ponts et chaussées" (1748-1773)

| | | |
|----------------|--|-------------------|
| | Trudaine de Montigny le Père Delongprès Denizet Cardit/Cardif | |
| 9 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Trudaine de Montigny le Père Delongprès Denizet Cardit/Cardif | Aucune |
| 16 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Montigny Père Montigny Fils Delongprès Denizet Lecamus Cardif/Cardit | Aucune |
| 23 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Montigny Père Montigny Fils Delongprès Denizet | Aucune |
| 30 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Bouchet De Bellisle Cardet/Cardit De Montigny Père De Montigny Fils Denizet Delongprès | Bayeux Bouchet |
| Février | | |
| 6 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux De Bellisle Montigny Père | Aucune |

| | | |
|-------------|---|----------------------------------|
| | Montigny Fils Delongpres Denizet | |
| 13 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Bouchet Cardet/Cardit Montigny Père Delongpres Denizet Lecamus | Perronet |
| 20 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Bouchet Montigny Père Denizet Lecamus De la Porte/Sorte/Sarte (ingénieur à Grenoble) | Bouchet Rolland |
| 26 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Dubois Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet Lecamus Belidor | Frignet Frimmy/Frinny/Ferinny |
| Mars | | |
| 5 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet Lecamus Aubry | Bayeux Lognet (?) Pollart |
| 12 | Hupeau | Aucune |

| | | |
|--------------------|--|------------------------------------|
| | Pollart Bayeux Dubois Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet | |
| 19 | Hupeau Pollart Bayeux Soyer Dubois Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet Lecamus De Regemortes Aubry | Bayeux |
| 26 | Hupeau Pollart Bayeux Aubry Dubois Roger Voglie Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet Lecamus De Regemortes | Deregemortes Bayeux Perronet |
| Avril 23 | Hupeau Bayeux Aubry Roger Deregemortes Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet Lecamus Voglie Baudouin Rolland | |
| 30 | Boffrand Hupeau | Bayeux |

| | | |
|-------------|--|--------|
| | Bayeux Aubry Deregemortes Baudouin Roger Rolland Reverend Voglie Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | |
| Mai | | |
| 7 | Boffrand Hupeau Bayeux Aubry Deregemorte Baudouin Roger Rolland Reverend Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | Bayeux |
| 14 | Boffrand Hupeau Bayeux Aubry Deregemortes Roger Rolland Montigny Père Montigny Fils Denizet | Bayeux |
| 21 | Jour de la Sentente (?) point d'Assemblée. | |
| 28 | Boffrand Bayeux Aubry Montigny Père | Bayeux |
| Juin | | |
| 4 | Boffrand Bayeux Aubry | |

| | | |
|----|---|---|
| | de Regemorte Montigny Père Denizet | |
| 11 | Boffrand Hupeau Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | Bayeux Hupeau Montigny Trudaine Lecamus Pitres |
| 18 | Hupeau Bayeux Aubry De Regemorte Montigny Père Montigny Fils Lecamus Denizet | |

Il n'y a pas eu d'assemblée jusqu'au 30 juillet Monsieur Trudaine ayant été à Montigny

Juillet

| | |
|----|---|
| 30 | De Regemortes Bayeux Aubry Bellisle Montigny Père Montigny Fils Lecamus Denizet |
|----|---|

Août

| | | |
|----|--|----------|
| 6 | Bayeux Aubry Bellisle Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | |
| 13 | Bayeux Aubry Dubois Montigny le Père Denizet Lecamus | Perronet |

20

| | | |
|------------------|--|------------------------------|
| | Boffrand Hupeau Bayeux Aubry Leclerc Dubois Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | |
| 27 | Bayeux Aubry Dubois Montigny Père Montigny Fils Denizet | |
| Septembre | | |
| 3 | Bayeux Aubry Dubois Montigny Père Denizet | Bayeux |
| 10 | Bayeux Aubry Dubois Baudouin Montigny Père Denizet | Bayeux Rolland Barbier |
| 17 | Bayeux Aubry Pollart Montigny Père Denizet | Bayeux |

Il n' y a point en d'assemblée jusqu'au 19 novembre (19.9.bre) Monsieur Trudaine ayant été à Montigny.

| | | |
|-----------------|--|--------|
| Novembre | | |
| 19 | Boffrand Hupeau Pollart Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | Aucune |

| | | |
|-----------------|---|---|
| 26 | Hupeau Pollart Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | De Regemortes |
| Décembre | | |
| 3 | Hupeau Pollart Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Denizet Lecamus | Bayeux |
| 10 | Deregemorte Hupeau Pollart Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet Lecamus | Trudaine |
| 17 | Hupeau Pollart Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Denizet | Aucune |
| 24 | Hupeau Pollart Bayeux Aubry Montigny Père Montigny Fils Delongpres Denizet | Bayeux Trudaine Pollart Gourdain |

Annexe 22: Liste des Sources de la Bibliothèque nationale de France (BNF)

Il s'agit ici de la liste des sources dressées à partir des prénoms des individus cités dans les sources des Archives nationales ou de l'Ecole des Ponts et chaussées. Les cotes consultées correspondent aux noms soulignés en rouge.

Dans la première colonne se trouvent les noms des personnes sur lesquels ont porté les recherches et dans les colonnes qui suivent se trouvent les noms des fichiers dans lesquels se trouvent les sources à la bibliothèque nationale de France. Il y a donc six fichiers en tout : le premier est celui qui s'appelle Pièces originales⁸¹² (2^{ème} colonne), le second : Dossier bleu⁸¹³ (3^{ème} colonne), le troisième Carré d'Hozier (4^{ème} colonne), le quatrième Cabinet d'Hozier (5^{ème} colonne), le cinquième Nouveau Chérin⁸¹⁴ (6^{ème} colonne) et enfin le dernier : Chérin (7^{ème} colonne). Les colonnes comportant le nom des individus⁸¹⁵ et les numéros de sources répertoriées en Pièces originales et en Dossier bleu sont reproduites ici. Pour consulter le reste de cette annexe il faut se reporter au cd-rom.

| | Pièces originales | Dossier Bleu ⁸¹⁶ |
|--|----------------------|--------------------------------|
| Angiviller / Angivillier, Comte d') | | 20 |
| Bayeux de Bourges | 234 | 69 (MF: 22092) |
| Bayeux de Tours. | idem | idem |
| Baillon Bourgeois Alard de Grandmaison | | 52 (MF: 22268) |
| Beauderin | | |
| Bercy (de) | | |
| Blancherie, (de la) | 364 | |
| Buffon | | 144 (MF: 23499) |
| Campmas / Campemas | 580 (MF: 23 521) | 150 |
| Céard | | |
| Cessart, (de) | | |
| Chambine | | |
| Chapelle | 675 | |
| Chategnier | 701 -702 (MF: 21487) | 174 (MF: 23553) |
| Chatelle/ Chatel | 702, 703 (MF: 21487) | 174 (MF: 23553) |

⁸¹² PO

⁸¹³ DB

⁸¹⁴ NV

⁸¹⁵ Seules les informations concernant les individus écrits en rouge ont été étudiées. Pour les autres on a pu rechercher leur cote dans les fichiers de la BNF (Dossier Bleu, Nouveau Chérin...)

⁸¹⁶ L'abréviation MF signifie : Document microfilm.

| | | |
|---|-------------------------------|-----------------|
| Chenantais | | |
| Chevalier | 741 à 745 | 183 (MF: 23562) |
| Chézy, (de) | | 184 (MF: 22093) |
| Clairaux/ Clairiaux | 768 | |
| Colomb | 821 | |
| De Mandres/ Demandres | | |
| De Mestre du Rival | | |
| Debourges | | |
| Desouvré | 2722 (MF: 23908) | 618 (MF: 23346) |
| Dejean | 988 (MF: 26058) | |
| Delarue | | |
| Demoustier | | |
| Desmarêtz/ Desmarêts | | |
| Duhamel de Monceau | 1036 (MF: 20053) | |
| Frignet | | |
| Gendrier de Bourges | 1309 | |
| Gendrier de la Rochelle | | |
| Grindain | | |
| | 1428 (MF: 11573), 1429(11574) | |
| Guérin/ Guerin | 1430(20844) | 337 (MF: 25901) |
| Hazon | 1499 | |
| Heurtier | | |
| Isnard | 1560 | 366 (MF: 26086) |
| Jussy, Menassier (de) | 1602 | |
| Lebourgeois | | |
| Lefranc | | |
| Legendre | 1681 (MF: 10941) | |
| Legrand | 1682 | |
| Loriot | 1747 (MF: 11010) | 402 (MF: 26329) |
| Mestinier | | |
| Micque | | |
| Moline/ Molinos | 1984 | |
| Perrault de la Gorce | 2238 (MF: 20486) | 517 |
| Perronet, Jean Rodolphe | | |
| Piraut/ Pirault | 2290 | |
| Pitot | 2292 | |
| Platière, Roland (de la) | | |
| Pradine, (abbé de) | 2369 | 542(MF: 26677) |
| Prony, Riche, Gaspard (de) | | |
| Sanche de la Grasse Lecointe | 2625 | |
| Semillard / Semilliard | 2683 | |
| Soufflot | 2719 | |
| Terray, (abbé) | 2809 | |
| Tiracano | | |
| Tournyer | | |
| Trudaine Demontigny/ Trudaine de Montigny | 2892 | 648 |
| Vallée | 2918 -19 (MF: 9711) | 655 |
| Voglie, (de) | | |

Annexe 3 : Liste des documents trouvés aux A.N, F/14/3193 et à l'E.N.P.C, MS 2125, concernant l'odomètre (1752-1765)

| | Dossier AN, F/14/3193 | Dossier ENPC, MS 2125 |
|-----------------------|--|--|
| Identique | Mémoire initial de Perronet 8 août 1752. | Mémoire initial de Perronet 5 août 1752. |
| Identique | « Avis » de M. de Montigny sur l'odomètre 8 décembre 1752. Deux copies | « Avis » de M. de Montigny sur L'odomètre 8 décembre 1752. Trois copies |
| Complémentaire | Lettre du sieur Bayeux de Tours au sieur Gendrier de Bourges, relative à la lettre de M. de Montigny du 8 décembre 1752 25 janvier 1753. | Rapport rédigé par Gendrier de Bourges 16 février 1753. |
| Complémentaire | Rapport de l'Académie royale des sciences, concernant trois machines proposées par Perronet, dont l'odomètre 8 mai 1765. | Lettre rédigée par Gendrier à Bourges et accompagnant son rapport du 16 février 1753, envoyée M. de Montigny 16 février 1753. |
| Complémentaire | | Lettre écrite par De Voglie à Perronet 2 octobre 1752. Une copie |
| Complémentaire | | Lettre écrite à Orléans par l'ingénieur Soyer à Perronet 4 septembre 1752 |
| Identique | Deux dessins ou plans de l'odomètre. Aucune date. | Huit dessins ou plans de l'odomètre. Aucune date. |

Annexe 4 : Chronologie et relations de Jean Rodolphe Perronet, pour son invention appelée « Odomètre » (1752-1765).

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc 4 | Doc 5 | Doc 6 | Doc 7 | Doc 8 |
|--------------------------|---|------------------|-------------------------------------|--|---------------------|-----------------|---|---|
| Source | AN et ENPC | ENPC | ENPC | AN et ENPC | AN | ENPC | ENPC | AN |
| Type | Mémoire | Lettre | Lettre | Lettre | Lettre | Lettre | Lettre d'Observations | Lettre |
| Date | 5 août 1752 | 4 septembre 1752 | 2 octobre 1752 | 8 décembre 1752 | 25 janvier 1753 | 16 février 1753 | 16 février 1753 | 8 mai 1765 |
| Expéditeur | Perronet. | Soyer | De Voglie | De Montigny | Bayeux de Tours | Gendrier | Gendrier | Académie royale des sciences Paris ⁸¹⁷ |
| Lieu d'envoi | inconnu | Orléans | Saumur | Paris | Tours | inconnu | inconnu | |
| Destinataire | De Montigny | Perronet | Perronet | Inconnu | Gendrier de Bourges | Inconnu | Inconnu | Inconnu |
| Lieu de réception | Inconnu | inconnu | Inconnu | Inconnu | Bourges | inconnu | inconnu | inconnu |
| Personnes citées | <u>A.N.</u> : Aucune <u>ENPC</u> : de Voglie André Dié Bélidor | De Montigny | Trudaine (i.e. : de Montigny) | Bayeux de Tours Gendrier de Bourges Gendrier de la Rochelle Beauderin Gourdain Le Gendre | Aucune | Perronet | Aucune | Louis XV Duhamel |
| Remarques | Deux exemplaires. Un aux AN un à l'ENPC. | | Copie de cette lettre à l'ENPC | Deux copies aux AN et quatre à l'ENPC. | | | Lettre écrite sous la forme d'un rapport. | |

⁸¹⁷ Lieu trouvé par déduction.

Les huit documents s'échelonnent sur treize années : du 5 août 1752, date de rédaction du mémoire de Jean Rodolphe Perronet au 8 mai 1765, date de rédaction du rapport intitulé « description de trois machines⁸¹⁸ proposées par le sieur Perronet premier ingénieur des ponts et chaussées, dont les modèles ont été présentés à l'académie des sciences »⁸¹⁹ rédigé par des membres de cette institution.

Il reprend tous les documents, à l'exception des dessins de l' « odomètre », présents dans les dossiers des Archives nationales et du fonds historique de l'ENPC.

Ce tableau comporte huit colonnes : une colonne par document (Document 1, 2, 3...) et sept lignes. Dans les lignes sont reportées les éléments indispensables à l'étude des documents et à la mise en valeur du réseau de relations de l'inventeur Jean Rodolphe Perronet, à savoir :

-Le lieu de dépôt de la source : le document 1 se trouve-t-il aux Archives Nationales ou au fonds historique de l'ENPC ou même encore dans les deux sites ?

-Le type de document : Le document 1 est il une lettre, un mémoire, un rapport ?

-La date de rédaction.

-L'expéditeur et le lieu d'envoi.

-Le destinataire et son lieu de résidence. Lorsque l'expéditeur ou le destinataire ne sont pas mentionnés sur la lettre, on a alors rapporté dans le tableau la mention « inconnu ».

-Les personnes citées : Y a-t-il des individus cités dans le document ? Si oui, les noms de ces personnes sont directement retransmis dans la colonne du tableau. Si non, on le précise par la mention « Aucune ».

-Les remarques : Essentiellement pour signaler s'il existe des copies du document. Et si oui en combien d'exemplaires. Si aucune copie n'existe ou si aucune autre remarque ne figure, la ligne reste vide.

⁸¹⁸ Trois machines créent par Jean Rodolphe Perronet, dont l'Odomètre.

⁸¹⁹ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3, Rapport de l'Académie des sciences du 8 mai 1765.

Annexe 5 : Etude des dossiers d'inventions en relations avec Jean Rodolphe Perronet, sous la forme de tableaux

Sources : AN, F/14/3186 à 3196.

Cote : F/14/3187,
Inventeur : Campmas
Date : 1781 -1787
Nombre de lettres : 3

| | Lettre 1 | Lettre 2 | Lettre 3 |
|------------------|-----------------------------|--|--------------|
| Date | 16 /07/1781 | 15/04/1787 | 5/05/1787 |
| Expéditeur | J-R Perronet | Campmas | J-R Perronet |
| Destinataire | Inconnu | Roi (Louis XVI) | Inconnu |
| Personnes citées | Campmas | De Mestre du Rival ; Tournyer ; Sanche de la Grasse ; Lecointe ; Guérin ; Desouvré ; Perrault de la Gorce ; Mestivier ; Chategnier ; Chenantais ;Baillon Bourgeois ; Alard de Grand Maison | Campmas |
| Observations : | Cette lettre est un rapport | | Rapport |

Cote : F/14/3187
Inventeur : Cessart (de)
Date : 1777 - 1789
Nombre de lettres : 3

| | Lettre 1 | Lettre 2 | Lettre 3 |
|------------------|---------------------------|-----------------------------------|-------------------------|
| Date | 30 avril 1777 | 19 juillet 1788 | 16 janvier 1789 |
| Expéditeur | Frignet | Perronet | J- R Perronet |
| Destinataire | Inconnu | De la Millière | Chaumont de la Millière |
| Personnes citées | Conjeu/Coujeu ; Chevalier | Prony/ Ceard : Cessart/ de Volgie | Céard/ De Voglie/ Prony |

Cote : AN, F/14/3188, dossier Delarue

Inventeur : Delarue

Date : 1787

Nombre de documents : 3

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 |
|-------------------------------------|--|----------------------------------|-------------------------------------|
| Type | Lettre | Lettre d' « Observations » | Lettre (note) |
| Date | Date de rédaction= 10 mai 1787 Date de réception= 12 mai 1787 | Date de rédaction 19 mai 1787 | Date de rédaction 22 mai 1787 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Delarue, Alençon | Perronet. Pas de lieux cités | De la Millière, Paris |
| Destinataire + lieu de réception | Perronet, Paris | Inconnu | Delarue, Alençon |
| Personnes citées | Aucune | Mr Delarue ⁸²⁰ | Aucune |

Cote : AN, F/14/3191, dossier Lebourgeois

Inventeur : Lebourgeois

Date : 1792

Nombre de documents : 6

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc 4 | Doc 5 | Doc 6 |
|--|------------------------|--------------------|------------------------|-------------|--|------------------------|
| Type | Lettre | Lettre | lettre | Lettre | Lettre | Lettre |
| Date | 26 octobre 1792 | 4 novembre 1792 | 7 novembre 1792 | Pas daté | 15 novembre 1792 | 19 novembre 1792 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Lebourgeois (Laval) | Roland | Lebourgeois (Laval) | Roland | Lebourgeois (Laval) | Perronet |
| Destinataire + lieu de réception | Roland | Lebourgeois | Roland | Lebourgeois | Roland | Inconnu |
| Personnes citées | Buffon, | Aucune | Mr Chambine | Aucun | Perronet, Lefranc, Lecermus ⁸²¹ , Le frère de Lebourgeois | Lebourgeois Roland |

⁸²⁰ Orthographié De la Rue dans ce document.

⁸²¹ Orthographe incertaine, problème de transcription.

Cote : AN, F/14/3191, dossier Lorient

Inventeur : Lorient

Date : 1774 – 1775

Nombre de documents : 2

| | Doc 1 | Doc 2 | |
|----------------------------------|-----------------------------|---|--|
| Type | Lettre | Lettre | |
| Date | 15 janvier 1774 | 5 juin 1775 | |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Frignet (Versailles) | Comte d' Angiviller (Versailles) | |
| Destinataire + lieu de réception | Perronet Pas de lieux cités | Perronet | |
| Personnes citées | Le roi Lorient | Lorient ; Mique ; Soufflot ; Hazon ; Heurtier ; abbé Bossut | |

Cote : AN, F/14/3191, dossier Isnard

Inventeur : Isnard

Date : 1786

Nombre de documents : 3

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc 4 |
|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------|------------------|---------------------------|
| Type | Lettre | Rapport | Rapport | Lettre |
| Date | 14 avril 1786 | 14 avril 1786 | 9 mai 1786 | 10 août 1786 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Isnard (Evreux) | Isnard (Evreux) | Perronet (Rouen) | De la Millière (Rouen) |
| Destinataire + lieu de réception | De la Millière Pas de lieux cités | De la Millière | Inconnu | Isnard Pas de lieux cités |
| Personnes citées | Perronet | Aucune | Isnard | Perronet |

Cote : F/14/3193

Inventeur : Jean Rodolphe Perronet

Date : 1752 - 1765

Nombre de documents : 5

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc4 | Doc 5 et 6 |
|--|-------------------------------------|---|--|--|---|
| Type | Mémoire | Lettre | Lettre | Rapport | Copie du Doc 2 |
| Date | 5 août 1752 | 8 décembre 1752 | 25 janvier 1753 | 8 mai 1765 | 8 décembre 1752 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | J- R Perronet Lieu inconnu | De Montigny Lieu inconnu | Bayeux de Tours* Lieu inconnu | Académie des sciences (Paris) | De Montigny Lieu inconnu |
| Destinataire + lieu de réception | De Montigny Lieu inconnu | Inconnu Lieu inconnu | Gendrier de Bourges Lieu inconnu | Inconnu | Inconnu Lieu inconnu |
| Personnes citées | Aucune | Bayeux de Tours /Gendrier de Bourges/ Gendrier de la Rochelle, Beauderin, Grindain, Le Gendre. | Aucune | Roi (Louis XV) Duhamel | Bayeux de Tours, Gendrier de Bourges/ Gendrier de la Rochelle, Beauderin, Grindain, Le Gendre. |

***Orthographe incertain**

Cote : AN/F/14/3193, dossier Perronet n° 16.

Inventeur : Legrand⁸²² et Molinos

Date : 1782- 1783

Nombre de documents : 3

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 |
|----------------------------------|--|---|--|
| Type | Mémoire | Lettre d'observations | Lettre « Résumé » |
| Date | Pas de date de rédaction. Seulement date de réception des deux destinataires successifs :9 octobre 1782 4 octobre 1783 | Date de rédaction : 6 octobre 1783 | 23 octobre 1783 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Inconnu, pas de signature | Perronet. Pas de lieux cités | Inconnu, pas de signature |
| Destinataire + lieu de réception | 1 ^{er} : De la Millière 2 ^e : Perronet. Aucun lieu mentionné | Pas de destinataire spécifique | Inconnu |
| Personnes citées | Philibert De l'Orme. Le Noir ; Mr Roulo ⁸²³ | Legrand ; Philibert Delorme ⁸²⁴ Buffon Mr le directeur général des bâtiments du Roi | Perronet ; le directeur général des bâtiments du roi |

⁸²² Legrand : Le Grand, Jacques Guillaume (1743 – 1807), architecte.⁸²² Voir annexe biographie.

⁸²³ Ou Roubo, orthographe incertaine, problème de transcription

⁸²⁴ Delorme ou De l'Orme, l'orthographe est encore incertaine à l'époque, les deux sont valables cependant on gardera l'orthographe moderne de ce nom qui est Delorme.

Cote : AN, F/14/3193
Inventeur : Chatelle⁸²⁵
Date : 1778 – 1782
Nombre de documents : 5

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 | Doc 4 | Doc 5 |
|----------------------------------|---|--------------------------------|--|---|---|
| Type | Mémoire | Lettre (Rapport) | Lettre (Rapport) | lettre | lettre |
| Date | 19 mars 1779 | 8 avril 1779 | 22 janvier 1782 | 14 février 1782. 20 février 1782, date de réception par de la Millière | Date de rédaction, inconnu. 31 janvier 1782 (date d'un arrêté au travail) ⁸²⁶ |
| Expéditeur + lieu d'envoi | J. Chatelle et Menassier de Jussy ⁸²⁷ | Perronet. Pas de lieux cités | Perronet. Pas de lieux cités | Amelot (?) ⁸²⁸ Versailles | Inconnu, pas de signature |
| Destinataire + lieu de réception | Perronet | Aucun | Aucun | Pas précisé directement mais une annotation signale De la Millière | Inconnu |
| Personnes citées | Mr Semillard et son confrère (Inconnu) Officiers de la marine | Chatelle et Menassier de Jussy | Officiers de la marine de Rochefort ; Chatelle | Joly de Fleury, De la Millière, Chatelle et Menassier de Jussy, Perronet, | Perronet, Amelot |

⁸²⁵ On trouve aussi l'orthographe suivante : Chatel.

⁸²⁶ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10

⁸²⁷ Chatel/ Chatelle : Chatelle, Jean Baptiste, ingénieur machiniste, serrurier.

Menassier de Jussy : Menassier , « prénom inconnu », il a été contrôleur de la Marine

⁸²⁸ On est pas sûr, problème de transcription.

Cote : AN, F/14/3193, dossier Perronet n°24
Inventeur : De la Chapelle
Date : 1786
Nombre de documents : 1

| | |
|----------------------------------|--|
| | Doc 1 |
| Type | Lettre d' « Avis » |
| Date | 18 octobre 1786= date de rédaction d'une lettre de De la Chapelle. 3 novembre 1786= date de rédaction du Doc 1. |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Perronet dans la « généralité d'Auch » |
| Destinataire + lieu de réception | Aucun |
| Personnes citées | Aucune |
| | |

Cote : AN, F/14/3193, dossier Perronet n°5
Inventeur : Piraut ou Pirault⁸²⁹
Date : 1756 -1757
Nombre de document= 2

| | Doc 1 | Doc 2 |
|---|--------------|---|
| Type | Rapport | Mémoire |
| Date | 6 avril 1757 | 1 ^{er} mars 1757= date de rédaction d'un mémoire par Pirault |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Perronet | Pirault. Pas de lieux |
| Destinataire + lieu de réception | Aucun | Perronet. Pas de lieux |
| Personnes citées | Aucune | Pitot ⁸³⁰ |

⁸²⁹ Deux orthographes possibles : Pirault (Piraut ?), « prénom inconnu », nommé ingénieur en 1756.

⁸³⁰ Mentionné dans ce document mais pas présent dans le dossier de l'inventeur De la Chapelle (AN, F/14/3193, dossier Perronet n°24.

Cote : AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25

Inventeur : Pradines (abbé, de)

Date : 1786

Nombre de documents : 3

| | Doc 1 | Doc 2 | Doc 3 |
|----------------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------|
| Type | lettre | lettre | lettre |
| Date | Aucune | 2 juin 1786 | 16 juin 1786 |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Pradines, Abbé | Perronet, Pas de lieux cités | Inconnu, pas de signature |
| Destinataire + lieu de réception | Inconnu | Inconnu, Pas de lieux cités | Inconnu |
| Personnes citées | Colombier, Perronet, l'abbé de Clairiaux, Mr Tiracano | Abbé de Pradines, Mr de la Blancherie | Aucun |
| | | | |

Cote : AN, F/14/3193, dossier Perronet n° 34

Inventeur : Dejean⁸³¹

Date : 1791

Nombre de documents= 1

| | Doc 1 |
|----------------------------------|--|
| Type | Rapport |
| Date | 29 juin 1791= Date de rédaction d'une lettre envoyée par Administrateurs du département de la Somme, Amiens. 23 août 1791 : date de rédaction de ce rapport |
| Expéditeur + lieu d'envoi | Perronet, Paris |
| Destinataire + lieu de réception | Aucun |
| Personnes citées | Mr de la Millière, Dejean, Messieurs les administrateurs du Département de la Somme |

⁸³¹ Dejean : Jean François Aimé, comte de Dejean (Castelnaudary le 6 octobre 1749 – Paris, le 12 mai 1824).

Annexe 7 : complément de la base de données.

Liste des personnes citées dans les dossiers d'inventeurs (AN, série F/14/3186 – 3196)

A

Aguillon, Louis d'.
Angiviller, Charles-Claude Fahault de la Billarderie, comte d'.
Amelot de Chaillou, Antoine-Jean.
Armentier, Louis de Conflans.

B

Banks, Joseph, sir.
Bayeux, Mathieu.
Baillon Bourgeois Alard de Grandmaison.
Baligrand, Jean-Jacques
Baudouin.
Beausire, Jean-Baptiste Augustin.
Bélicor, Bernard Forest de.
Bercy (de).
Bernouilli, Jean II.
Blancherie, (de la).
Boffrand, Germain.
Boisse, Antoine-René, Vicomte de.
Bolliod-Mermet, Louis.
Borda, Jean-Charles.
Bremontier, Nicolas-Thomas
Buffon, Georges Louis Le Clerc, comte de.

C

Campmas, Pierre Jean Louis.
Céard, Nicolas.
Cessart, Louis Alexandre de.
Chambine.
Chapelle.
Chardin, Jacques-Siméon.
Chategnier.
Chatelle/ Chatel.
Chaumont de la Millière, Antoine-Louis.
Chenantais.
Chevalier.
Chézy, Antoine de.
Cideville, Pierre-Robert Le Cornier de.
Clairaux/ Clairiaux.
Collomb, Barthélemy
Colombier.
Coujeu.
Crousaz/ Crouzas, Jean-Pierre de.

D

Demandre/ De Mandre, abbé.
De Mestre du Rival.

Debourges, Auguste-Martin.
Defolivré.
Dejean, Jean François Aimé, comte de.
Delarue, Jean.
Demoustier, Pierre Antoine.
Deparcieux/ De Parcieux, Antoine.
Descamps, Jean-Baptiste
Desmarêtz/ Desmarêts, Nicolas.
Desveaux, Louis-Charles.
Deveyneste.
Dionis du Sejour, Achille-Pierre.
Dubois.
Duchac, Agnès.
Duhamel de Monceau, Henri Louis.

F

Fleury, Jean-François Joly de.
Frignet, Henri.
Fontenelle, Bernard Le Bouyer.

G

Gabriel, Jacques V.
Gendrier, Claude (en poste à Bourges).
Gendrier, Dié (en poste à la Rochelle).
Genève, l'aîné.
Gourdain, Jérôme.
Guérin/ Guerin.
Guyton de Morveau.

H

Haillet de Couronne, Jean-Baptiste-Guillaume.
Hazon, Michel-Barthelemy.
Hérouville, Antoine de Ricouart, comte d'.
Heurtier, Jean-François.
Hubert.
Hupeau.

I

Isnard, Achille-Nicolas.

J

Jegré, Jean-Rodolphe.
Jussieu, Antoine-Laurent.
Jussy, Menassier (de).

L

Lallement de Léviguen, Louis-François.
Lallié, Jean-François.
Lebourgeois.
Le Cat, Claude-Nicolas.
Lefèvre d'Ormesson, Henri 1^{er} François-de-Paule.
Lefranc, Pierre.
Legendre, Jacques-Gabriel.
Legrand.
Le Maal.
Le Pelletier de la Houssaye, Félix-Claude.
Le Roy, Jean-Baptiste.
Ligot.
Loriot, Paul.

M

Machault d'Arnouville, Jean-Baptiste.
Mallet du Pan, Jacques.
Maillet du Boulay, Charles-Félix.
Maupertuis, Pierre-Louis Moreau de.
Maurepas, Jean-Frédéric Phélypeaux de Pontchartrain, comte de.
Mestinier
Micque, Richard.
Moline/ Molinos
Morentin.

N

Noé.

O

Orry, Philibert, comte de Vignory.

P

Périer/Perrier, Louis-Jean-Claude- Marie- Madeleine.
Perrault de la gorge.
Perronet, David.
Perronet, Albert.
Perronet, Anne-Catherine, née Pagan
Perronet, Anne-Dorothee
Perronet, Jean-Rodolphe.
Piraut/ Pirault.
Pitot, Henri.
Platière, Roland (de la).
Poisson, Abel-François, comte de Marigny.
Pradine, (abbé de).
Prevost, Gabriel
Prony, Riche, Gaspard (de).

R

Roland de la Platière, Jean-Marie.
Roland.

S

Sabathier, André.
Sanche de la Grasse Lecointe.
Séchelles Moreau, Jean de.
Semilliard, François.
Soufflot, Jacques-Germain.
Souvré (de), François-Louis Le Tellier de Rebenac.
Soyer, Robert.
Sozzi, ???.

T

Terray, (abbé), Joseph-Marie.
Tiracano
Tournyer
Travers, Marie
Tressan, Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de.
Trudaine, Charles, Daniel.
Trudaine, Jean-Charles-Philibert.
Turgot, Etienne-François, marquis de.

V

Vallée, Philippe.
Ville, de.
Voglie, (de), Jean-Baptiste.

W

Wargentín, Pehr-Vilhelm.

Annexe 8 : Biographies des inventeurs, ingénieurs, du personnel administratif et des hommes politiques cités dans les seize dossiers des Archives nationales en relations avec Jean Rodolphe Perronet.

Travaux utilisés :

- Aubert de la Chenaye-Desbois, François, *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, Berger-Levrault, 1980.
- Balteau, J, Barroux, M, Prevost, M, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1933.
- Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, André Daly fils & Cie, 1887.
- Blanchard, Anne, *Dictionnaire des ingénieurs militaires (1691- 1791)*, Montpellier, Centre d'histoire militaire de l'université Paul Valéry, collection du centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1981.
- Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Larousse, 1885-1902.
- Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.
- Colleville, Comte de, Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaire et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et documents, 2001 (réédition).
- Dorveaux, Paul (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France. Les membres et les correspondants de l'Académie royale des sciences (1666-1793)*, Paris, Palais de l'Institut, 1931.
- Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVIe-XVIIIe), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Sain-Michel-architectes, ingénieur civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904.
- Mosser, Françoise, *Les intendants des finances au XVIIIe siècle, les Lefèvre d'Ormesson et le « département des impositions » (1715-1777)*, Genève, Mémoires et documents, société de l'Ecole des chartes, 1978.

- Nappo, Tommaso, *Index biographique français*, t 1 à 7, Munich, K.G. Saur, 3^e édition, 1998.
- Oursel, N-N, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Alphonse Picard, t.1,1886.
- Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.17, Paris, Letouzey et Ané, 1956.
- Tarbé de Saint-Hardouin, E-P-H, *Notices biographiques sur les ingénieurs des Ponts et chaussées depuis la création du corps jusqu'à nos jours*, Paris, Encyclopédie des travaux publics, 1884.
- Tulard, Jean, Fayard, Jean-François, Fierro, Alfred, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789 – 1799*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 1987.
- E.N.P.C, Fichier Richard, des lettres A à V.
- www. Gallica.fr

Aguillon⁸³² : Louis d', (Toulon, 27 janvier 1725-Date de décès inconnu). Maréchal de camp. Ingénieur volontaire à Toulon en mai 1747. Lieutenant sans appointements à la suite du régiment de Poitou le 1^{er} janvier 1748. Ingénieur du roi le 1^{er} juillet 1750. Lors de la réunion de l'artillerie et du génie, il obtint la commission de capitaine (16 avril 1756) et devint ingénieur en chef en 1771. Lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 1777. Il dirigea à Antibes les travaux de restauration de l'aqueduc romain enfoui à 72 pieds de profondeur. Les travaux commencés en 1781 sont terminés en 1785. Il s'occupa dans le même temps du port d'Antibes qu'il réhabilita. Nommé colonel le 22 mai 1781, brigadier d'infanterie le 1^{er} janvier 1784, chef de brigade le 20 mars 1785, il est promu maréchal de camp le 9 mars 1788. De 1785 à 1790 il exerce en Corse la fonction de directeur des fortifications. Il n'est pas compris dans la nouvelle organisation du corps du génie et se retire le 1^{er} avril 1791, comptant alors quarante six ans de service et 6 campagnes de guerre. Au début de la Révolution, il est favorable aux idées nouvelles mais ils se rebellent par la suite et en mai 1793 il fait partie des soixante douze notables de Toulon incarcérés comme suspects au fort Lamalgue et remis en liberté le mois suivant. Il a été chevalier de Saint-Louis le 4 août 1772.

⁸³² A. Lasseray, « Aiguillon (Louis d') », in, J. Balteau (dir), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1933, p.842-843.

Alembert : Jean Le Rond d', (17 novembre 1717 – 29 octobre 1783). Nommé adjoint astronome le 13 mai 1741, associé géomètre le 1^{er} mars 1746, pensionnaire géomètre surnuméraire le 8 avril 1756, pensionnaire mécanicien le 10 novembre 1765, pensionnaire géomètre le 11 mai 1768. Nommé sous-directeur de l'Académie royale des sciences en 1768, puis directeur en 1769. Il fut également élu membre de l'Académie française en 1754.

Amelot de Chaillou : Antoine-Jean (19 novembre 1732 – 20 avril 1795), homme d'Etat français, fils de Jean Jacques Amelot de Chaillou et de Marie Anne de Vouigny. Il épousa le 21 février 1759 à Paris Françoise-Jeanne-Marie Legendre avec qui il eut deux filles : Marie-Catherine née en 1762 et Jeanne-Marie née en 1764, par son mariage comtesse de la Ferté. Il occupe successivement de nombreuses fonctions : Avocat du Roi au Châtelet (1751), nommé maître des requêtes le 18 juillet 1753, il est ensuite désigné en novembre de la même année avocat général en la chambre royale de justice établie par lettres patentes du 11 novembre 1753. Président du Grand Conseil et intendant de Bourgogne en 1764, intendant des finances en 1774 en remplacement de Cochin dont le département avait été supprimé par Turgot qui n'était pas satisfait du travail de ce dernier. L'insistance de Maurepas protecteur d'Amelot⁸³³ auprès de Turgot fut décisive dans cette nomination au poste d'intendant des finances. Par la suite Antoine Amelot de Chaillou est fait secrétaire d'Etat à la Maison du Roi du 12 mai 1776 au 18 novembre 1783.

Devenu membre honoraire de l'Académie royale des sciences le 16 avril 1777 en remplacement du duc de la Vrillière décédé, il en sera le vice-président en 1778 et le président en 1779, puis membre honoraire lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Il est également membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres en 1777⁸³⁴. Dans un autre registre, il fut également secrétaire des Ordres du Saint-Esprit, nommé à cette fonction le 21 février 1781⁸³⁵. Arrêté fin 1792, il est emprisonné et décède à la prison du Luxembourg.

⁸³³ Augeard, *Mémoires secrets*, in, Mosser, Françoise, *Les intendants des finances au XVIIIe siècle...*, Genève, 1978, p.21-22.

⁸³⁴ www.fr.wikipedia.org/wiki/Antoine-Jean_Amelot_de_Chaillou

⁸³⁵ Colleville, Comte de, Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaire et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et documents, 2001 (réédition), p.58.

Angiviller : Charles-Claude de Flahault de la Billarderie, comte d', (1730-1809), chimiste. Membre du cabinet de Louis XVI⁸³⁶, il a été surintendant des Bâtiments de 1774 à 1789⁸³⁷. Membre de l'Ordre de Saint-Lazare depuis 1763⁸³⁸. Membre de l'Académie royale des sciences, nommé en tant qu'associé chimiste surnuméraire le 30 août 1772 (place créée spécialement pour lui par le roi Louis XV) et pensionnaire vétérinaire lors de la réorganisation du 23 avril 1785⁸³⁹.

Armentières⁸⁴⁰ : Louis de Conflans, Maréchal de, (27 février 1711-1774) fils de Michel et de Diane-Gabrielle de Jussac. A la mort de son père il a six ans et reçoit la charge de premier gentilhomme de la chambre du Duc d'Orléans que ses oncles exercent pour lui. Mousquetaire dès 1726, il fut colonel du régiment d'infanterie-Anjou en 1727. Il fit la guerre de succession de Pologne en Italie. Il participe également à la guerre de Succession d'Autriche. Nommé Maréchal de camp le 20 février 1743. Il participe à la bataille d'Hastembeck à l'été 1757. En janvier 1761 on lui donne une sorte de retraite, le commandement des Trois Evêchés et des frontières de la Meuse et de la Champagne. En 1768 il est fait Maréchal de France. Le maréchal d'Armentières avait un fils, Louis-Gabriel (1735-1789), mousquetaire en 1750, mestre de camp du régiment d'Orléans en 1752. Il fit la Guerre de Sept ans, souvent auprès de son père. Il fut à Hastembeck, à Crefeld et à Lutzelberg. Promu maréchal de camp en mai 1763, lieutenant général le 5 décembre 1781.

Aubry⁸⁴¹ : Nicolas (1724 ou 1725- v. 1791). En service depuis 1750. Nommé ingénieur à Grenoble en 1754. Ingénieur en chef des provinces de Dijon, Bresse et Bugey en 1766. Ingénieur en chef des turcies et levées en 1789⁸⁴² en remplacement de Gatien Bouchet. Il cesse ses fonctions en 1791 par suite de la

⁸³⁶ Vassal, Philippe, *Les eaux de Paris en Révolution 1775-1825*, Paris, éditions Graphein, 1997. p248, Index des noms cités.

⁸³⁷ www.insecula.com, consulté le 25/05/06.

⁸³⁸ Colleville, Comte de, Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, répertoire général...*, Abeville, Mémoires et documents, 2001 (réédition), p.576.

⁸³⁹ Dorveaux, Paul (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France. Les membres et les correspondants de l'Académie royale des sciences (1666-1793)*, Paris, Palais de l'Institut, 1931, p.7.

⁸⁴⁰ Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.17, Paris, Letouzey et Ané, 1956, p. 742.

⁸⁴¹ Fichier Richard, A-B et E-P-H Tarbe de Saint-Hardouin, *Notices biographiques*, p.37.

⁸⁴² Ou 1787 ? Dans le Tarbe de Saint-Hardouin (p.37) on trouve la date de 1787 et non 1789 comme il est écrit dans le Fichier Richard.

mise à exécution des lois organiques des 19 janvier et 18 août 1791 qui suppriment implicitement le service des turcies et levées en le réunissant au service ordinaire des ponts et chaussées.

Baligrand⁸⁴³ : Jean-Jacques (Baives, le 11 mars 1697- Nancy le 21 février 1762). Jean-Jacques ou Jean-Charles est ingénieur. Son père était capitaine au service de l'Espagne. Employé aux canaux du Loing et de Picardie, il fait imprimer en 1744 un projet de canal de navigation de Laon à Manicamp. Il part ensuite en Lorraine et est nommé par Stanislas, son ingénieur ordinaire et directeur des Bâtiments et du domaine, puis à partir du 17 août 1740, ingénieur en chef des Ponts et chaussées de Lorraine et du Barrois. Anobli le 5 janvier 1756.

Banks : Joseph, sir (Londres, 13 février 1743-Londres, 19 juin 1820). Membre de l'Académie royale des sciences de Paris. Naturaliste, nommé correspondant de La Lande le 11 mars 1772, associé étranger le 18 août 1787, en remplacement de La Grange, élu pensionnaire vétérane. Elu associé étranger de la 1^{ère} classe de l'Institut national le 26 décembre 1801 (5 nivôse an X)⁸⁴⁴. Vraisemblablement Président de la Royal Society en 1788⁸⁴⁵.

Baudouin⁸⁴⁶ : Prénom et dates inconnues. Ingénieur de la généralité de Poitiers. Date de nomination inconnue. Ingénieur vétérane retraité le 16 mai 1744.

Bayeux : Mathieu (1692- 1777), dit l' « Aîné » car il a un frère lui aussi ingénieur, prénommé Guillaume. Ingénieur de la généralité de Caen le 4 octobre 1723. Passé à la généralité de Tours le 26 avril 1740. Inspecteur général le 26 février 1743. De 1753 à 1755 il présenta pour la construction du pont de Tours divers projets qui restèrent sans suite. Un dernier projet fut présenté par lui en 1758, il fut approuvé en 1764 et mis à exécution. L'ouvrage de ce pont ne sera achevé qu'en 1777. Retraité en 1760, il reste tout de même chargé de la direction des travaux

⁸⁴³ Prevost, M, « Baligrand », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.4, p.1438.

⁸⁴⁴ Dorveaux, Paul, (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France...* (1666-1793), Paris, 1931, p. 13.

⁸⁴⁵ Enpc, MS 2072 « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de la Royal Society, lettre de Dutens à Perronet datée du 11 août 1788.

⁸⁴⁶ Fichier Richard, lettre A-B.

du pont de Tours jusqu'à sa retraite définitive en 1774, pour cause de vieillesse et d'infirmité. Décédé le 8 mai 1777, il avait été fait Chevalier de Saint Michel en 1755.

Ses écrits :

Devis du pont de Tours du 5 juin 1764

Plan, coupe et élévation du pont construit sur les rivières entre Tours et Grammont sur les dessins de Monsieur Bayeux.

Beausire : Jean-Baptiste-Augustin (?-v. 1786). Issu d'une famille d'architecte, il est le fils aîné (son frère dit Beausire « le jeune » était également architecte) de Jean Beausire qui était architecte du roi et contrôleur des bâtiments de la ville de Paris. Il dut suppléer son père dans cette tâche dans les dernières années de sa vie. De 1737 à 1743, il construit un aqueduc-égoût pour l'écoulement du ruisseau qui venait de Ménilmontant, traversait à découvert le quartier du Temple et aboutissait à la Seine près de l' Arsenal. En 1744 il est chargé de l'organisation des fêtes données par la ville au roi Louis XV, lors de sa rentrée à Paris. En 1750, il est commis en sa qualité d'architecte de roi et de la ville pour faire l'estimation de l'hôtel de Conti, sur l'emplacement duquel on se proposait d'élever un nouvel hôtel de ville. En 1752 il présente un projet au concours ouvert sur la création d'une place à la gloire de Louis XV, mais les plans de Gabriel sont préférés. Il fut admis à l'Académie d'Architecture en 1732. Dès 1751, il avait donné la survivance de sa place de contrôleur des Bâtiments de la ville à Laurent Destouches, son gendre.

Bélidor : Bernard Forest de (Espagne, 1698 – Paris, 1761). Fils d'un officier français mort en Espagne, il entre très jeune dans l'armée française. Ingénieur militaire puis civil, il enseigne tout d'abord à l'Ecole d'artillerie de La Fère-en-Tardenois (Aisne). C'est là qu'il établit que la portée d'un boulet de canon n'est pas proportionnelle à la masse de poudre utilisée pour le projeter. Il participe également aux travaux de prolongement du méridien de Paris vers le nord. Membre de l'Académie royale des sciences, il a été nommé correspondant de Saulmon le 13 mai 1722, puis de Pitot le 24 mars 1734. Nommé associé libre surnuméraire le 30 mars 1756, associé libre le 26 octobre 1756 en remplacement

de La Galissonnière, décédé. Il a été brigadier du roi, censeur royal et inspecteur général de l'Arsenal à Paris⁸⁴⁷

Bélibor a écrit un certain nombre d'ouvrage sur l'architecture civile, l'architecture militaire et les fortifications, la balistique, un cours de mathématiques, et un livre sur l'architecture hydraulique, édité par Navier

Ses principaux écrits sont :

-La science des ingénieurs dans la conduite des travaux de fortification et d'architecture civile. (1731)

-Traité des fortifications. (1735)

-L'architecture hydraulique, ou l'art de conduire, d'élever et de ménager les eaux pour les différents besoins de la vie. (1738)

-Dictionnaire portatif de l'ingénieur. (1758)

Bernouilli : Jean II (Bâle, 18 mai 1710-Bâle, 17 juillet 1790). Issu d'une famille de scientifique dont beaucoup furent membres de l'Académie royale des sciences de Paris, tout comme lui. Son père Jean, son frère Daniel et son oncle Jacques étaient tous membres de cette académie. Lui-même y fut admis en tant qu'associé étranger le 17 mai 1782, en remplacement de son frère Daniel, décédé le 17 maris 1782. Il reste membre associé étranger lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Il était professeur de mathématique à l'université de Bâle⁸⁴⁸.

Blancherie, de la: Néant.⁸⁴⁹

Boffrand⁸⁵⁰ : Germain (Nantes, 1667-Paris, 1754). Ingénieur des Ponts et chaussées, il étudia tout d'abord la sculpture et l'architecture à Paris et fut chargé

⁸⁴⁷ Dorveaux, Paul, (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France...* (1666-1793), Paris, 1931, p. 18.

⁸⁴⁸ Dorveaux, Paul, (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France...* (1666-1793), Paris, 1931, p. 21.

⁸⁴⁹ Aucune trace dans le fichier Richard⁸⁴⁹, en revanche on a trouvé dans le K.G. Saur un certain : Pahin Champlain de la Blancherie, Mammès, Claude Catherine (1752 – 1811), écrivain. Mais au stade de cette recherche, il est impossible de savoir s'il peut s'agir de l'homme cité dans les sources ou pas.

par Hardouin de Mansard de suivre les travaux de la place Vendôme. Nommé d'abord chef du bureau des dessins des bâtiments du Roi, puis architecte des hôpitaux de Paris, il fut reçu à l'Académie d'architecture en 1719, avant d'être nommé inspecteur des ponts et chaussées en 1732, puis promu premier ingénieur en 1742 en remplacement de Gabriel.

Boisse⁸⁵¹ : Antoine-René, Vicomte de, (Chamberet, Corrèze, le 26 mai 1734 – 1818). Fils de Jacques-Joseph de la Boisse et de Marthe-Ambroise de la Givière (dates inconnues pour les parents), il sert comme lieutenant dans l'artillerie en 1748. En 1753, il est lieutenant en second au régiment du Roi avant d'être promu sous-aide major le 5 mars 1758. Le 21 juillet 1760 il occupe le grade de capitaine après avoir été blessé à la bataille d'Hastembeck et de Minden. Maréchal général des Logis avec rang de colonel le 13 juillet 1766, il vend cette charge le 24 mars 1772. Il reste cependant attaché au régiment d'infanterie et commande le deuxième régiment de Picardie en avril 1776, puis le régiment de la marine en février 1778. Promu Brigadier le 1^{er} mars 1780 il occupe ensuite la fonction de maréchal de camp le 1^{er} janvier 1784. Il émigre en 1791 et part rejoindre l'armée de Condé. Il revient en France sous la Restauration et obtient le grade de Lieutenant général le 23 janvier 1815.

Bollioud-Mermet⁸⁵² : Louis (Lyon, le 15 février 1709 – août 1793). Elu membre de l'académie de Lyon le 12 avril 1736, puis secrétaire perpétuel de cette même académie (date exacte inconnue). Correspondant de Voltaire, il a publié : *De la corruption du goût de la musique française* (1746) et *De la bibliomanie* (1760).

Borda⁸⁵³ : Jean-Charles, de, dit « le Chevalier » (Dax, 4 mai 1733-Paris, 19 février 1799). A ne pas confondre avec son oncle, Jacques-François de Borda, dit

⁸⁵⁰ E-P-H, Tarbé de Saint-Hardouin, *Notices biographiques sur les ingénieurs des Ponts et chaussées depuis la création du corps jusqu'à nos jours*, Paris, Encyclopédie des travaux publics, 1884.

⁸⁵¹ E. Franceschini « Boisse », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.6, p.838.

⁸⁵² Déresy, « Bollioud-Mermet », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.6, p.883.

⁸⁵³ Dorveaux, Paul, (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France... (1666-1793)*, Paris, 1931, p. 29.

Berthelot (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Larousse, t.7, 1891.

« d'Oro » (1718-1804), également membre de l'Académie royale des sciences de Paris.

Jean-Charles de Borda a été capitaine de vaisseau et mathématicien. Il fit ses études au collège jésuite de la Flèche et entra dans le génie militaire avant de passer aux cheveau-légers. Il entre à l'Académie royale des sciences de Paris en 1756 après avoir lu devant elle un mémoire sur *Le mouvement des projectiles*. Tout d'abord associé géomètre, en remplacement de Deparcieux élu lui même associé en juin 1756. En 1757 il participe à la bataille d'Hastembeck comme aide de camp du maréchal de Maillebois, mais désirant s'adonner aux sciences il décide de rentrer dans le génie et publie plusieurs mémoires sur : *La résistance des fluides*.

Sur la meilleure forme à donner aux vannes des roues hydrauliques et aux roues elles-mêmes.

En 1767 il est rattaché à la marine comme lieutenant de port surnuméraire. En 1771 il embarque sur la frégate *La flore* en qualité de commissaire de l'Académie des sciences avec Pingré et Verdun de la Crenne, pour tenter de conserver à bord l'heure du premier méridien au moyen des montres de Berthout.

Le 12 février 1772, il est élu pensionnaire géomètre, en remplacement de Fontaine, décédé. En 1776 il est promu Lieutenant de vaisseau et chevalier de Saint-Louis et est nommé au commandement du vaisseau *La Boussole* avec pour mission d'aller déterminer la longitude aux Canaries. Il participe également avec Delambre et Méchain à l'établissement d'un nouveau système de poids et mesures pour mesurer l'arc de méridien compris entre Dunkerque et Barcelone Cette année là (1776) il est également nommé sous-directeur de l'Académie royale des sciences puis l'année suivante directeur⁸⁵⁴.

Elu pensionnaire de la classe de géométrie lors de la réorganisation du 23 avril 1785, il sera également membre résidant de la première classe de la section de mathématiques de l'Institut national le 9 décembre 1795 (18 frimaire an IV). Il est même élu membre de la classe pour le premier semestre de l'an V (1796-1797). Il fut également capitaine de vaisseau.

⁸⁵⁴ http://www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam/in_memoriam_liste_alphabetique.htm

Ses principaux ouvrages : *Voyage fait par ordre du Roi en diverses parties de l'Europe et de l'Amérique, par Messieurs Verdun de la Crenne, Borda et Pingré* (1778). *Description et usage du cercle de réflexion* (1787).

Bouchet⁸⁵⁵ : Martin, dit « père » (1716-Lyon, 1787). Nommé ingénieur en chef de la généralité de Grenoble le 13 octobre 1745, il est nommé par la suite inspecteur général des Ponts et chaussées le 19 janvier 1765. En 1774, il est fait Premier ingénieur des turcies et levées. Sous-inspecteur dans le Haut-Dauphiné à une date inconnue, il décède en 1787 alors qu'il dirigeait les travaux du pont de l'archevêché à Lyon.

Brémontier⁸⁵⁶ : Nicolas-Thomas (Tronquay, Eure, 30 juillet 1738 – Bordeaux, 16 août 1809). Inspecteur général des Ponts et chaussées, il suit à partir des 1760 les cours de l'Ecole des Ponts et chaussées, après quoi il est envoyé à Toulon pour exercer la fonction de professeur d'artillerie. Pourvu d'une commission d'ingénieur il demeure plusieurs années en Bretagne et étudie la jonction de la Vilaine avec la Rance. En 1783 il est nommé ingénieur en chef et l'année suivante (1784) il est chargé de la généralité de Bordeaux où le travail qu'il y mène sur la « fixation des dunes » connaît un franc succès. Rappelé à Paris en 1802 en qualité d'inspecteur général, il conserve parallèlement l'inspection divisionnaire de la généralité de Bordeaux jusqu' à sa mort en 1809.

Buffon : ⁸⁵⁷ Georges, Louis Le Clerc, comte de Buffon, (Montbard, 7 septembre 1707 – Paris, 16 avril 1788), naturaliste, mathématicien, biologiste, cosmologiste et écrivain français.

Ses théories ont influencé deux générations de naturalistes parmi lesquels notamment Jean Baptiste de Lamarck et Charles Darwin.

Il a fait des études au collège des jésuites de Dijon, puis des études de droit. Préférant les sciences, il part étudier les mathématiques et la botanique à Angers. Impliqué dans un duel il doit quitter l'université. Il voyage alors en Angleterre et en Italie avant de revenir en France pour prendre la succession de son père. Ses premiers travaux portent sur les mathématiques (*Sur le jeu du franc-carreau*). Il traduit beaucoup d'ouvrages d'Isaac Newton et de Stephen Hales, ce qui aiguise

⁸⁵⁵ Fichier Richard. Mention d'un dossier administratif personnel aux Archives nationales : AN, F/14/2152.

⁸⁵⁶ Prevost, M, « Brémontier », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t. 7, p.210-211.

⁸⁵⁷ N'existe pas dans le fichier Richard à l'ENPC.

son intérêt pour la biologie. Il fait la connaissance de Voltaire et d'autres philosophes et savants et entrent à l'Académie des sciences alors qu'il n'a que 26 ans.

En 1739, il devient intendant du Jardin du roi (aujourd'hui Jardin des Plantes). Excellent administrateur il le transforme en centre de recherche et en musée, agrandissant considérablement le parc et faisant planter des arbres de toutes origines. Dès lors il se consacre à l'histoire naturelle, d'où le titre d'une de ses œuvres *Histoire naturelle* de plusieurs volumes qui paraît en 1749.

Elue membre de l'Académie française en 1753. Il a de très bonnes relations avec le roi Louis XV, ce qui lui permet de faire intégrer au Cabinet du roi les très riches collections de Réaumur, considérées comme les plus grandes de France, ceci en dépit du fait que Réaumur les avait léguées à l'Académie des sciences avant sa mort. En 1773, il devient comte de Buffon.⁸⁵⁸

Campmas : Pierre-Jean-Louis (1757- 1825), homme politique, homme de loi. Peut être descendant d'une famille noble dont le titre remonterait à 1666⁸⁵⁹, date d'acquisition de la seigneurie d'Elues ou Délues (L'orthographe est incertaine) dans la sénéchaussée du Rouergue par Nicolas Campmas, premier membre connu de cette famille. Nicolas Campmas était Trésorier des Finances (Charge reçu le 10 juin 1635) à la première création du Bureau des finances de Montauban. Il fut également maître d'hôtel ordinaire du Roi puis conseiller d'Etat par brevet du 13 mars 1652. Il épousa en 1634 Antoinette de Garibal avec laquelle il eut deux fils : Le premier, Guillaume de Campmas, seigneur et vicomte d'Elues. Guillaume de Campmas épousa en 1667 Isabeau de Reynaldi qui lui donna un fils : Nicolas de Campas dit de « Saint Rémy », vicomte de D'Elues et premier président trésorier de France de la Généralité de Montauban, qui décède en 1748 sans laisser d'héritier.

Le Second, François de Campmas, seigneur de Saint Cirq et ancien capitaine du dragon (problème d'orthographe) du régiment de Lautrec. Il eut un fils : Jean Guillaume Nicolas Melchior de Campmas, de mère inconnue. Jean Guillaume Nicolas Melchior de Campmas fut désigné comme héritier par son oncle (Guillaume de Campmas), devenant ainsi : Seigneur et Vicomte d'Elues et

⁸⁵⁸ www.wikipedia.org.

⁸⁵⁹ BNF, Richelieu, Manuscrit occidentaux, PO : 580, DB 150 (MF : 23521)

Seigneur de Saint Rémi La Bastiolle Saint Cirq et également trésorier des finances de la généralité de Montauban.

Jean Guillaume Nicolas Melchior de Campmas épousa en 1747 Marie Jacqueline⁸⁶⁰ de Colongey, fille d'Alexis dauphin de Colonges, écuyer seigneur de Cenac. Ils eurent plusieurs filles et garçons mais aucun les prénoms sont inconnus. Il est possible que Pierre Jean Louis Campmas fût l'un de ses fils. Ou alors ce peut être : Jean François (né en 1746), homme politique, médecin.

C'est d'autant plus probable que les dates correspondent : 1747-1825 mais cela reste de l'ordre de la supposition.⁸⁶¹

On a également trouvé un : Jean-Pierre Campmas, qualifié « d'ingénieur⁸⁶² », ancien aéronaute qui publia quelques brochures en 1795 et 1799.

Camus de Mézières⁸⁶³ : (Paris, 26 mars 1721-27 juillet 1789). Architecte français, il a conduit les travaux de l'ancienne Halle aux blés de Paris (1762), aujourd'hui transformée en Bourse de commerce. Toutefois, la coupole qu'il avait proposée ne fut pas adoptée, celle en bois de messieurs Legrand et Molinos fut préférée.

Il a écrit : *Dissertation sur les bois de charpente* (1763).

Le génie de l'architecture ou l'analogie des arts avec nos sensations (1780).

Le guide de ceux qui veulent bien bâtir (1781).

Cat⁸⁶⁴ : Claude-Nicolas, Le (Blérancourt, Picardie, 6 septembre 1700 - Rouen, 20 août 1768). D'abord clerc, il entreprit par la suite des études de médecine et de chirurgie. En 1731, il obtient la survivance de la place de chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, s'établit dans cette ville en 1733 et y fonde trois ans plus tard (1736) une école publique d'anatomie et de chirurgie. Nommé correspondant de Morant à l'Académie des sciences le 19 décembre 1739, il est anobli en 1766.

⁸⁶⁰ BNF, Richelieu, Manuscrit occidentaux, PO : 580, DB : 150 (MF 23521). L'inscription est coupée et s'arrête à Jacque... On en a déduit que c'était sûrement Jacqueline.

⁸⁶¹ Trouvé dans le livre de Fordant, Laurent, *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris, Archives et culture, 1999, le nom de famille de Campmas. Ce livre traite la période de 1891 à 1990. Campmas, répertorié 237 naissances sur cette période dont la majorité à Villeneuve sur Lot (47), mais aussi dans les départements 81 et 71.

⁸⁶² Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.7, p.1005.

⁸⁶³ Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences...*, t.8, p.1155.

⁸⁶⁴ Prevost, M, « Cat », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t. 7, p. 1402.

Chambine : Néant⁸⁶⁵.

Chaumont de la Millière : Antoine-Louis (1746-1803), ingénieur, administrateur.

D'abord Maître des requêtes, il fut à la tête de l'administration des Ponts et chaussées de 1781 au 10 août 1792, succédant ainsi aux deux Trudaine (père et fils). Il portait alors non pas le titre d'Intendant des finances comme ses prédécesseurs, mais celui d'Intendant des Ponts et chaussées.⁸⁶⁶ En 1787, il reprend le titre d'intendant des finances et obtient en plus de ses responsabilités sur les ponts et chaussées, la responsabilité de l'Intendance général des mines, minières et substances terrestres auparavant confiée à Douet de la Boullaye. Il a publié en 1790 et 1791 plusieurs mémoires sur l'organisation du service des ponts et chaussées, et a contribué puissamment à défendre le Corps au milieu de difficultés incessantes créées par les agitations politiques et le renversement de toutes les anciennes institutions du pays. C'est à son action que sont dues les deux lois de février et d'août 1791 qui ont organisé sur des bases fortes et durables l'administration et le corps des ponts et chaussées. Louis XVI a offert par deux fois, en 1787 et 1790,

le poste de contrôleur général des finances après Calonne et Necker, mais il refusa à chaque fois. La Millière est mort en 1803 après avoir échappé non sans peine aux dangers de la Révolution. Il est enterré à Montmartre.

Après cet administrateur, le service des ponts et chaussées forma une simple division au ministère de l'intérieur, et ce n'est qu'à partir de 1800 que la direction générale fut rétablie dans les mains de Crétet, à qui l'on doit le décret organique du 7 fructidor an XII (25 août 1804).⁸⁶⁷

Chapelle⁸⁶⁸ : « prénom inconnu », (ment. 1734 – 1750), horloger.

- Chapelle, Jean, pas de date ni de profession.

Chatel/ Chatelle⁸⁶⁹ : Chatelle, Jean Baptiste, ingénieur machiniste, serrurier.⁸⁷⁰

⁸⁶⁵ Il n'existe ni dans le Fichier Richard, ni dans le K.G.Saur.

⁸⁶⁶ Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in, Bély, Lucien (dir), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996.

⁸⁶⁷ www.anales.org/archives/x/chaumont.html

⁸⁶⁸ Pas dans le fichier Richard.

⁸⁶⁹ Pas dans le fichier Richard.

⁸⁷⁰ AN ; F/14/3193, lettre intitulée « Mémoire » datée du 19 mars 1779.

Clairvaux/ Clairiaux⁸⁷¹ : Néant.

Céard : Nicolas, (1747 ou 1745 – 1821), ingénieur, nommé au grade d'ingénieur en 1774. Né à la Bretonnière (Haute-Marne) le 22 janvier 1745, il entre à l'Ecole des Ponts et chaussées le 1^{er} novembre 1767. Sous ingénieur en Bresse le 1^{er} avril 1774. Inspecteur aux travaux du Havre et d'Honfleur le 25 avril 1786. Ingénieur en chef en Bugey le 1^{er} janvier 1788. Ingénieur en chef dans le département de l'Ain le 1^{er} octobre 1791. Dans le levans le 9.7. 1798. Inspecteur divisionnaire en mars 1805, chargé de la septième inspection le 1^{er} août 1814. Retraité le 11 octobre 1815. Décédé le 11 octobre 1821.

Ses travaux portent sur les machines hydrauliques :

Expérience sur un nouveau système de recépage des pieux fait en 1788 au pont Louis XVI à Paris.

Sur la maçonnerie :

Perfectionnements proposés par le sieur Céard aux cônes tronqués de Monsieur de Cessart. (1784)...

Cessart : Louis-Alexandre de (Paris, 1719 -1806)

Avant d'embrasser la carrière d'ingénieur des Ponts et chaussées, Louis Alexandre de Cessart est d'abord entré en 1742 à la gendarmerie de la maison du Roi et fit les campagnes de 1743 à 1746 et se distingua aux batailles de Fontenoy et de Rocoux. En 1747 il quitta le service militaire pour des raisons de santé et rentra dans l'Ecole des ponts et chaussées.⁸⁷²

Louis-Alexandre de Cessart (1719 – 1806) était un ingénieur, nommé au grade d'ingénieur en 1751. Né à Paris en 1719, il entre à l'école des Ponts en 1747. Sous ingénieurs à la généralité de Tours en 1751 ou il était sous inspecteur au pont de Saumur et sous les ordres de l'ingénieur de Voglie. Ingénieur en chef à

⁸⁷¹ Pas de trace dans le K.G. Saur.

⁸⁷² Notices biographiques de Saint Hardouin, p.39.

Alençon en 1767, d'Amiens en 1774 et à Rouen en 1775. Passé au port militaire de Cherbourg. Inspecteur général le 4 janvier 1783. Retraité en 1804. Décédé le 12 avril 1806.

Ses travaux ont porté sur les machines hydrauliques :

Nouvelle machine hydraulique, propre à faire de grands épuisements (1753)

Mémoire descriptif de la scie employée aux fondations du pont de Saumur (1764)...

Sur la construction de différents ports comme Cherbourg Dunkerque ou Dieppe :
Observations sur l'amélioration du port de Dunkerque (1785).

Chevalier : « prénom inconnu » nommé ingénieur en 1753. Dit Chevalier « père », né vers 1728. Sous ingénieur à la généralité de Lyon en 1753. Inspecteur à Riom en 1771. Inspecteur à Perpignan en 1779. Inspecteur aux turcies et levées en 1782 à Tours. Ingénieur en chef des Hautes Alpes en 1791. Retraité en 1805. Décédé le 23 janvier 1809. Pas de bibliographie.

Chevalier « fils », Pierre, né à Lyon le 15 octobre 1766. Il entre à l'École des Ponts et chaussées le 17 mars 1785. Ingénieur au port de Saint Jean de Luz le 18 juin 1792. Passé sous les Hautes Alpes en 1793, dans le bassin des Pyrénées (port de Saint Jean de Luz) en 1795. Ingénieur dans le Gers (Auch) en 1797. Passé dans les Landes le 20 juin 1800. Mis dans la réserve sans traitement le 28 mars 1805. Ingénieur de seconde classe en Vendée le 1er janvier 1806. Passé dans le Maine et Loire au 1er avril 1811. Retraité au 1er janvier 1827 et décédé le 16 janvier ou février (noté sorte de 1 qui ressemble aussi à un 2) 1831. Pas de bibliographie.

Chézy : Antoine (Chalons sur Marne, 1718 – 1798). Il fit ses études chez les Pères de l'Oratoire à Chalons sur Marne, enseigna dans leur établissement avant d'entrer dans l'administration des Ponts et chaussées en 1748. Il termina ses études à l'école des Ponts et chaussées en 1751 et fut nommé à Chalons.

En 1748 Il est appelé pour être employé au pont de Vancouleur et entre un an après, le 20 mars 1749 à l'école des Ponts et chaussées. Sous ingénieur à Chalons le 1er avril 1751. Passé à Dijon puis à Paris en 1755 ; nommé ingénieur le 10 octobre 1763. Passé au pont de Neuilly en 1768.

Perronet le fit rappeler à Paris pour le nommer inspecteur général du pavé de Paris en 1771 et adjoint au directeur de l'Ecole (donc adjoint de Perronet) en 1782. Directeur adjoint de l'école des Ponts et chaussées en 1784 Il prit sa retraite en 1790, mais tombé dans la misère suite à la dépréciation des assignats, son ancien élève Prony lui vint en aide et lui confia un emploi au cadastre. Il ne put être nommé inspecteur général, mais suite à la mort de Lamblardie, il remplaça ce dernier à la tête de l'école des Ponts et chaussées. Poste qu'il occupa pendant un an car il mourut le 5 octobre 1798⁸⁷³.

Chamillart : Michel, ([Paris 2 janvier 1652](#) - Paris, [14 avril 1721](#)) est un homme politique français.

Il est issu d'une famille de robe et, comme beaucoup de ses contemporains ambitieux, il commence sa carrière comme conseiller au [Parlement de Paris](#) en [1676](#), avant de devenir maître des requêtes en [1686](#), puis intendant de [Rouen](#) en [1689](#).

Apprécié par [Louis XIV](#), avec qui il joue au billard, il est protégé à la Cour par [Madame de Maintenon](#), ce qui lui permet d'intégrer les services centraux de l'administration du royaume à [Versailles](#). Il est nommé [contrôleur général des finances](#) en [1699](#) et [secrétaire d'État](#) à la guerre l'année suivante. Ces deux postes sont trop lourds pour ses minces compétences ; aussi il est-il écarté des affaires en [1708](#), en ce qui concerne les finances, et en [1709](#), en ce qui concerne la guerre. Son administration et le choix des généraux pendant la [guerre de Succession d'Espagne](#) (1702-1713) ont été vivement attaqués⁸⁷⁴.

Cideville⁸⁷⁵ : Pierre-Robert Le Cornier de (Rouen, 2 septembre 1693 – Paris, 5 mars 1776). Conseiller au Parlement de Normandie à vingt trois ans, fondateur d'une école publique de peinture et de dessin en 1740, dont J-B Descamps que Le Cornier de Cideville retint à Rouen, devint directeur en 1765. Cideville s'occupa de la fondation de l'Académie de Rouen et obtint pour elle les lettres patentes qui lui confèrent le titre d'Académie des sciences, Belles-lettres et Arts en 1744. Ami de Voltaire avec qui il entretint une longue correspondance.

⁸⁷³ Fichier Richard de Caudrelier à Colson.

⁸⁷⁴ www.wikipedia.fr

⁸⁷⁵ Oursel, N-N, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Alphonse Picard, t.1, 1886,p. 192.

Collomb⁸⁷⁶ : Barthélemy (Lyon, le 4 juin 1718 – 25 avril 1798). Fils de Joseph Collomb, maître chirurgien à Lyon, il suit le chemin de son père en s'inscrivant à un poste de « garçon-chirurgien » à l'hôtel-dieu de Lyon le 12 septembre 1734. Reçu maître chirurgien en 1741, puis chirurgien juré en 1750, il est gradué huit ans plus tard (1758). Elu à l'Académie de Lyon en 1742 (par dérogation au règlement de l'académie qui n'accepte pas de membres âgés de moins de vingt-cinq ans) et nommé membre de la société de santé. Le 6 juillet 1775, Louis XVI transforma la communauté des maîtres chirurgiens de Lyon en « Collège royal de chirurgie ». Collomb en fut tout de suite membre. Lorsque le décret du 19 août 1792 supprima le collège royal de chirurgie de Lyon, comme tous les corps enseignant de l'Ancien Régime, il devint chirurgien major du bataillon de la rue de Porte-froc et président de l'Assemblée du département le 30 août 1794.

Colombier : Pas dans le fichier Richard.

- ou Collombier, « prénom inconnu », (ment 1792), architecte.
- Colombier, « prénom inconnu », (ment 1795), dessinateur.
- Colombier, Joseph (ment 1776), industriel.

Condorcet⁸⁷⁷: Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (17 septembre 1743-9 germinal an II⁸⁷⁸). Adjoint mécanicien le 3 mars 1769, associé mécanicien le 18 décembre 1770, pensionnaire surnuméraire, adjoint avec survivance au Secrétaire perpétuel Grandjean de Fouchy le 8 mars 1773. Secrétaire perpétuel lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Elu membre de l'Académie française en 1782.

Cotte ou Coste⁸⁷⁹: Famille de. Famille d'architecte français des 17^e et 18^e siècles. Jules-Robert de Cotte, fils de Robert de Cotte (1656-1735) est né à Paris en 1683 et décède à Passy le 8 septembre 1767. Elève de son père et protégé de Jules Hardouin-Mansart, son oncle maternel (Robert de Cotte est le beau-frère de Jules Hardouin Mansart car il a épousé Catherine Bodin la sœur de madame

⁸⁷⁶ Perrot, Y, « Collomb », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t. 17, Paris, Letouzey et Ané, 1956.

⁸⁷⁷ http://www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam/in_memoriam_liste_alphabetique.htm

⁸⁷⁸ 29 mars 1794.

⁸⁷⁹ Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences...*, t.13,p.18-19.

Mansart). Il fut admis à l'académie royale d'architecture en 1711 et hérita par la suite des charges de son père (premier architecte du roi). Il a été fait dès 1719, intendant et ordonnateur des Bâtiments du Roi et fut de plus le directeur des monnaies et médailles. Il se borna à continuer sur les dessins de son père une partie des travaux commencé par ce dernier (Eglise Saint-Roch, Château d'eau de la place du Palais Royal). Il dirigea aussi vers 1747 des travaux au château de Fontainebleau où il semble avoir succédé à son oncle Louis de Cotte.

Creutz⁸⁸⁰ : Gustave-Philippe, comte de (1726-1785). Ministre d'Etat en Suède dans la province de Finlande. Il exercera également ses fonctions en Espagne, à Madrid avant d'obtenir une place à l'ambassade de Paris. Hommes d'Etat c'est également un homme de lettres qui s'intéressa beaucoup à la littérature, à la philosophie et aux différents arts en général. Proche de Benjamin Franklin, il fut chargé de négocier avec lui un traité d'amitié et de commerce entre la Suède et la nouvelle République aux Etats-Unis qui fut signé le 3 avril 1783. Cette année là il fut rappelé en Suède par le Roi Gustave pour être nommé à la tête du département des Affaires étrangères et devenir membre du Sénat.

Crousaz alias Crouzas : Jean-Pierre, de (Lausanne, Suisse, 12 avril 1663-Lausanne, 22 mars 1750). Fils d'Abraham de Crousaz et de Louise de Loys, il fit des études de théologie et de philosophie dans plusieurs universités européennes : Lausanne, Leyde, Paris. Il fut également diacre de la ville de Lausanne pendant cinq ans, de 1694 à 1699. Il a introduit les concepts de la pensée cartésienne à l'académie, lorsqu'il était professeur (nommé en 1700), et cela malgré l'interdiction posée par les ordonnances de Berne qui voulaient préserver l'orthodoxie. Reconnu en Suisse et à l'étranger, en France notamment où il reçut le premier prix de l'Académie des sciences Paris et la médaille d'or de l'Académie de Bordeaux. Il fut de 1726 à 1733 le précepteur du prince Frédéric II de Hesse-Cassel. Il enseigna de nouveau l'académie de Lausanne de 1738 à 1748. Son principal ouvrage *Système de réflexions qui peuvent contribuer à la netteté et à l'étendue de nos connaissances ou nouvel essai de logique* (1712) le fit connaître dans toute l'Europe. Son autre ouvrage s'intitule *Traité du Beau*

⁸⁸⁰ Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne : histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*, t.9, Paris, Thoissier-Desplace, 1843, p.482, www.gallica.fr.

(1715). Il fut longtemps attaqué par ses contemporains suisses qui l'accusèrent de vouloir « substituer Euclide au catéchisme ». Membre associé de l'Académie royale des sciences, nommé le 29 août 1725⁸⁸¹.

Debourges : Auguste-Martin (Paris, le 3 janvier 1775-, décédé le 1^{er} novembre 1851). Entré à l'École des Ponts et chaussées le 27 avril 1793. Envoyé dans les Basses Pyrénées le 1^{er} septembre 1794. Passé dans les Alpes maritimes le 20 octobre 1795. Rentré à l'école des Ponts et chaussées le 7 mai 1797. Ingénieur ordinaire à Nancy le 6 juillet 1799. Passé dans les Vosges le 16 décembre 1801. Ingénieur en chef deuxième classe le 23 octobre 1811, affecté à Flessinger (pas sur de l'ortho) en 1812. Chargés des Bouches de l'Escaut le 16 mai 1813. Rentré à Paris le 1^{er} mai 1814. Ingénieur en chef de première classe le 3 mars 1820 ; Ingénieur en chef directeur le 14 janvier 1825.

Delarue⁸⁸² : Jean (Paris, 1744 – Le Mans, le 4 mars 1838). Il est employé à Alençon en 1766 aux ponts et chaussées en tant qu'architecte-dessinateurs, après avoir fait des études à l'Académie d'architecture du Louvre.

Il va s'occuper de dresser de nombreux plans et devis pour la ville d'Alençon. Comme par exemple en 1770 il s'occupe de l'embellissement de l'hôtel Formont (actuel préfecture). Quatre ans plus tard il dessine le plan des Promenades et des rues du quartier de Bretagnes. Nommé architecte vers 1778, il élève le centre psychothérapique de 1778 à 1782, l'hôtel de ville en 1783, le cabinet littéraire en 1784, il aménage la bibliothèque municipale en 1799 et entretient la cathédrale de Sées et l'évêché à partir de 1804.

Il fut également professeur de mathématique au collège à partir d'octobre 1787. Pendant la Révolution il est chargé de l'entretien de la guillotine et ne s'implique pas dans la vie politique de la ville. Son neveu, Pierre Delarue fut l'un de ses élèves⁸⁸³.

⁸⁸¹ Dorveaux, Paul, (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France...* (1666-1793), Paris, 1931, p. 63.

« Crousaz, Jean-Pierre de », in *Dictionnaire historique de la Suisse* : www.dhs.ch

⁸⁸² Pas dans le fichier Richard.

⁸⁸³ www.alencon-histoire.chez-alice.fr/delarue.htm.

Dejean : Jean François Aimé, comte de Dejean (Castelnaudary le 6 octobre 1749 – Paris, le 12 mai 1824).

Fils d'un subdélégué de l'Intendant du Languedoc, il fait ses études dans l'ordre religieux des Bénédictins de Sorèze, puis devient élève lieutenant en second à l'école de Mézières en 1768-1769. Ingénieur ordinaire en Picardie (1781-1791), il va cependant mener sa carrière dans l'armée : Nommé général de division en 1795, placé à la tête des troupes franco-bataves en Hollande (1796-1797), il est par la suite destitué pour avoir refusé de s'associer aux plaintes de l'armée d'Italie contre les Conseils et ne reparaît qu'en août 1799 comme directeur des fortifications. Collaborateur de Bonaparte, il est d'abord nommé Conseiller d'Etat ou dans le cadre de ses fonctions, il passe deux ans à Gênes pour organiser la république ligurienne. Le 2 mars 1802, il est nommé ministre de l'administration de la guerre et le demeure jusqu'au 2 janvier 1810. Suite à un différent avec l'empereur, il quitte ce poste. Comte de l'Empire depuis 1808, il a fait son entrée au Sénat en 1810. C'est lui qui préside en 1812 la commission militaire chargée de juger le général Malet et ses complices. En 1814, Dejean refuse de voter la déchéance de l'empereur. Cela ne lui cause aucun tort pour la suite, Louis XVIII le nomme même gouverneur de l'Ecole Polytechnique et le fait pair de France. Mais Dejean préfère l'Empire à la royauté et c'est sans hésiter qu'il accepte l'inspection générale du génie et le poste de Grand Chancelier de la Légion d'Honneur que lui offre l'Empereur à son retour. Exclu de toutes fonctions au second retour des Bourbons, il finit tout de même par obtenir, grâce à l'intervention de Gouvion-Saint-Cyr le poste de directeur général des subsistances militaires en décembre 1817 et retrouve son fauteuil de pair de France en 1819. Son nom figure même sur le côté nord de l'arc de Triomphe de l'Etoile⁸⁸⁴

De Mestre du Rival : Trouvé famille noble Du Serre du Rival⁸⁸⁵

Demoustier⁸⁸⁶ : Pierre-Antoine (1^{er} août 1735 – 1796), ingénieur, nommé au grade d'ingénieur en 1764. Entre à l'école des Ponts et chaussées le 8 novembre

⁸⁸⁴ Fierro, Alfred, Palluel-Guillard, André, Tulard, Jean, *Histoire et dictionnaire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Bourquins, Robert, Laffont, 1995, p. 709-710.

⁸⁸⁵ BNF Richelieu, cédérom K.G. Saur en ligne, consulté le 30/06/06.

1756. Il a été successivement attaché à la construction des ponts de Moulins et de Mantes de 1759 à 1765, comme sous ingénieur et ingénieur sous les ordres de Règemortes et de Perronet. Collaborateur de Perronet au pont de Neuilly en 1768, au pont de Sainte Maxence en 1777, au pont de Château-Thierry en 1783, au pont de la Concorde de 1787 à 1792. Ingénieur en chef à Compiègne le 21 décembre 1782. Ingénieur en chef de Paris en 1787.

Deparcieux ou De Parcieux : Antoine (Cessoux, Cévennes, 28 octobre 1703-Paris, 2 septembre 1768). Elu adjoint géomètre le 11 février 1746 en remplacement de l'abbé Gua, promu vétéran, il est ensuite élu associé géomètre le 16 mai 1756 en remplacement de d'Alembert, élu pensionnaire vétéran surnuméraire. Le 9 juin 1768, il est élu pensionnaire géomètre surnuméraire. C'était un mathématicien⁸⁸⁷.

Descamps⁸⁸⁸ : Jean-Baptiste (Dunkerque, 28 août 1706 – Rouen, 14 août 1791). Peintre et écrivain, surtout connu pour ses *Vies des peintres flamands, allemands et hollandais*. Il travailla aux tableaux exécutés pour le sacre de Louis XV. Appelé à Rouen il y fonda en 1741 une « Ecole royale, gratuite et académique de dessin, de peinture, de sculpture et d'architecture ». Reçu à l'académie de Peinture le 7 avril 1764.

Nicolas Desmarets :, seigneur de Maillebois, est un haut fonctionnaire français né à Paris en [1648](#) et mort en [1721](#).

Nicolas Desmarets fut d'abord employé comme commis de son oncle [Jean-Baptiste Colbert](#) avant de devenir maître des requêtes puis intendant des finances ([1674-1683](#)). Après une longue disgrâce, à la cause mal éclaircie, il est nommé directeur des finances en [1703](#), puis [contrôleur général des finances](#) le [20 février 1708](#), succédant à [Michel Chamillart](#).

⁸⁸⁶ Notices biographiques de Saint Hardouin, p 48.

⁸⁸⁷ Dorveaux, Paul, (ss.dir), *Les membres et les correspondants... (1666-1793)*, Paris, 1931, p.70-71.

⁸⁸⁸ -Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Larousse, 1885-1902.

Il trouve une situation financière très difficile, avec la nécessité de financer la [Guerre de Succession d'Espagne](#) au moment où sévit la grande famine de [1709](#). Il parvient à obtenir du financier [Samuel Bernard](#) un prêt de 6 millions et à réduire le montant des [tailles](#). En [1710](#), il organise avec succès la levée de l'impôt du dixième, frappant tous les revenus.

En dépit des succès remportés par le contrôleur général dans sa mission, la noblesse l'associe à l'impopularité du dixième ce qui lui vaut d'être renvoyé par le [Régent](#) dès la mort de [Louis XIV](#) le 15 septembre [1715](#).

Il rédigea pour se défendre un *Mémoire sur l'administration des finances depuis 1708 jusqu'en 1715*. Il est le père de [Jean-Baptiste Desmârets \(1682-1762\)](#), [maréchal de France](#) (dit le « maréchal de Maillebois »)⁸⁸⁹.

Desmâretz ou Desmârets : Nicolas (1725-1815), physicien, encyclopédiste. Il a participé à l'élaboration de l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot. D'abord répétiteur de mathématiques, Desmârets fut de 1757 à 1759 chargé par Trudaine de visiter les fabriques de drap pour recueillir les procédés et préparer des règlements. En 1761, il inspecte les fromageries de Lorraine et de Franche – Comté. En 1762 Turgot le nomme inspecteur des manufactures de Champagne. En 1771 il est inspecteur à la manufacture de Sèvres. En 1788, il est inspecteur général, directeur des manufactures de France. Il fut nommé adjoint mécanicien à l'Académie des sciences le 22 janvier 1771. Associé mécanicien le 22 mars 1773, en remplacement de Condorcet promu au poste d'adjoint au secrétaire perpétuel. Il est ensuite nommé pensionnaire mécanicien le 15 décembre 1782, en remplacement de Vaucancon, décédé. Nommé pensionnaire de la classe d'histoire naturelle et minéralogie lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Elu membre résidant de la section d'Histoire naturelle et minéralogie de la première Classe de l'Institut national le 9 décembre 1795 (18 frimaire an IV)⁸⁹⁰. Sous la Révolution Desmârets fit partie du Bureau consultatif des arts et métiers créé par Louis XV à. Plus tard il fut professeur d'histoire naturelle à l'Ecole centrale de la Seine.⁸⁹¹

⁸⁸⁹ www.wikipedia.fr

⁸⁹⁰ Dorveaux, Paul, (ss dir.), *Académie des sciences de l'Institut de France...* (1666-1793), Paris, 1931, p. 73.

⁸⁹¹ Proust, Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque de l'humanité », 1995. Annexe 1 « Les collaborateurs de l'Encyclopédie », p.511 – 529.

Desvaux ou Desveaux⁸⁹² : Louis-Charles Lenoir dit « Général » (Alençon, 15 septembre 1725 – 7 avril 1810). Fils de Thomas-Jacques Lenoir, capitaine au régiment de la Fère et de Marie-Louise de Pénuvet, il entre à l'école du génie de Mézières comme volontaire et est nommé lieutenant sans appointements à la suite du régiment de Piémont. Reçu ingénieur ordinaire le 8 mai 1758, il participe à la construction du canal de jonction de la Lys d'Aa (1754-1759) et fit campagne en Allemagne (1759-1762). Capitaine le 28 avril 1763 il devint ingénieur en chef en avril 1773. Major de brigade et chevalier de Saint-Louis le 1^{er} janvier 1777 ; Lieutenant colonel à l'armée rassemblée sur les côtes de Bretagne (8 avril 1779), colonel le 25 mars 1788 ; il devint directeur des fortifications de Saint-Omer en janvier 1791. Général de Brigade du génie le 5 septembre 1793 en même temps qu'il était nommé inspecteur général des fortifications et chargé des directions de Saint-Omer, Lille, Valenciennes et Mézières, il fut promu général de division le 18 octobre 1794. Retraité en novembre 1795.

Dionis du Sejour⁸⁹³ : Achille-Pierre (Paris, 11 janvier 1734 - Angerviller, Beauce, 22 août 1794). Astronome et mathématicien français, il occupe également la fonction de conseiller au Parlement de Paris et fut admis à l'Académie royale des sciences en tant qu'associé libre en 1765 après avoir publié en collaboration avec Mathieu-Bernard Goudin un *Traité des courbes algébriques* (1756). Premier titulaire de l'une des quatre places créées le 8 juin 1765. Associé libre lors de la réorganisation du 23 avril 1785, il est démissionnaire le 14 juillet 1786. De nouveau, associé dans la section de physique le 23 juillet 1786, en remplacement de Quatremère d'Isjonval, dont la place a été déclarée vacante le 11 juillet 1786. Appartenant à une famille nouvellement anoblit, on connaît ses origines sociales à partir de son arrière grand-père qui était un négociant en soie à Paris. Son grand-père fut notaire au Châtelet et a acquis un office de Secrétaire du Roi en 1719. Quand à son père, Louis-Achille Dionis Du Sejour (1702-1794) il fut reçu en 1724 en tant que Conseiller à la cour des Aides de Paris dont il devint le doyen en 1789.

⁸⁹² Franceschini, E, « Desvaux », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.11, p.133.

⁸⁹³ Dorveaux, Paul, (ss.dir), *Les membres et les correspondants... (1666-1793)*, Paris, 1931, p.74. Berthelot (dir), *La Grande Encyclopédie...*, t.14, p.604. Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.11, p.390.

Il a fait imprimer en 1792, c'est-à-dire deux avant de mourir, un *Mémoire pour servir à l'histoire de la cour des Aides*.

Achille-Pierre Dionis Du Sejour a fait des études littéraires chez les jésuites à Louis le Grand puis des études de droit avant d'être reçu au Parlement de Paris en tant que Conseiller à la troisième chambre des enquêtes le 21 avril 1758, mais il ne prit séance qu'en 1771.

Dubois⁸⁹⁴ : Plusieurs individus peuvent correspondre à la personne que l'on recherche :

Dubois : Prénom et dates inconnues, directeur général des Ponts et chaussées en 1730, il donne à cette date les plans du nouveau pont de pierre de Compiègne, commencé en 1732 et achevé l'année suivante.

Dubois : Probablement fils du précédent, Prénom et dates inconnues, ingénieur des Ponts et chaussées de la généralité du Havre, il donne les plans du palais de justice de cette ville, construit de 1758 à 1760.

Dubois, Alexis (dates inconnues), architecte de Rouen, il fait en 1755 dans cette ville la fontaine de la place pucelle en remplacement de celle construite sous François 1^{er}.

Duhamel du Monceau : Henri Louis, (1700 – 1782), agronome, botaniste.

Fleury (de) : Jean François Joly de Fleury (Paris 7 juin 1718- Paris, 12 décembre 1802)

Il a été choisi par [Maurepas](#) pour succéder à [Jacques Necker](#). Nommé administrateur général des finances (équivalent de [contrôleur général des finances](#)) par [Louis XVI](#) le 21 mai [1781](#). Il démissionne le [29 mars 1783](#) de ses fonctions. Il reste membre du [Conseil du roi](#), dont il est le doyen au moment de la [Révolution](#). En cette qualité, il est désigné par Necker, en novembre [1788](#), pour participer aux travaux de la seconde [assemblée des notables](#). Il n'émigre pas sous la Révolution française mais parvient à rester en France sans être inquiété. Il meurt en [1802](#).

⁸⁹⁴ Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, André Daly fils & Cie, 1887,p.196.

Fontenelle⁸⁹⁵ : Bernard le Bovier de, (Rouen, le 11 février 1657 – Paris, le 9 Janvier 1757). Fils d'un avocat au parlement de Normandie et de la sœur du grand Corneille, il fit des études au collège jésuite de Rouen. Il fait des études d'avocat mais laisse très vite tomber cette carrière pour se consacrer aux lettres. Son oncle Thomas Corneille dirige à ce moment là le *Mercure galant* avec Visé et ils l'associèrent à leur travail. Il rédigea de nombreux essais, comédies, tragédies mais sans véritable succès. Sa vocation, il l'a trouve en rédigeant ses *Entretiens sur la pluralité des mondes* (1686). Le 5 mai 1691 il est élu membre de l'académie française et en 1697 de celle des sciences dont il devient le secrétaire perpétuel en 1699. Il écrit alors *Histoire du renouvellement de l'Académie des sciences en 1699 avec les éloges historiques de tous les académiciens morts depuis ce renouvellement* (1708). Il donne en 1733 la suite de cet ouvrage *Suite des éloges des académiciens des sciences, morts depuis 1722*.

Frignet : Henri, (mentionné en 1766), ingénieur des Ponts et chaussées, nommé ingénieur en 1765. Né vers 1731, élève des Ponts et chaussées, rentré dans l'école en 1749. Attaché à Compiègne en 1755. Sous inspecteur et inspecteur de la généralité de Paris. Ingénieur en chef de la Franche-Comté à Besançon le 19 janvier (1) 1765. Ingénieur en chef de la Bretagne à Rennes en 1771. Retraité en avril 1787 et retiré à Versailles. Reçus pensions de 3000 livres⁸⁹⁶.

Gabriel⁸⁹⁷ : Jacques V (Paris, 6 avril 1667- avril 1742), fils de Jacques IV et de Marie Delisle, il est le petit neveu de François-Mansart et cousin et de Jules Hardouin-Mansart, deux célèbres architectes du XVIIIe siècle. Membre de l'ordre de Saint-Michel en 1722⁸⁹⁸

Gendrier : Claude (mentionné 1726 – 1755), ingénieur, nommé ingénieur en 1726⁸⁹⁹. La même année il est nommé ingénieur de la généralité de Poitiers.

⁸⁹⁵ Paladilhe, J, « Fontenelle », in, Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.14, p.358-359.

⁸⁹⁶ ENPC, fond Richard, de F- G.

⁸⁹⁷ Grandmaison, Louis, *Essai d'Armorial des artistes français (XVI-XVIIIe), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Saint-Michel, architectes, ingénieurs civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904, p.14.

⁸⁹⁸ Colleville, Comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville, 2001, p. 140-145.

⁸⁹⁹ Brunot, André, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p813.

Nommé ingénieur en chef de la généralité de Bourges le 27 novembre 1731. Apparemment retraité en janvier 1755 avec pension de 1500 livres. Partie des informations celles sur la retraite barré avec écrit en dessous : faux à revoir⁹⁰⁰.

Gendrier, Dié, frère cadet de Claude (Saint-Dié sur Loire, le 12 février 1705- Blois, le 17 novembre 1791). Ingénieur en chef de la généralité de la Rochelle, nommé en 1737. Il dirigea les travaux de la cathédrale de cette ville en l'absence de Gabriel-Jacques-Ange qui avait succédé à son père comme architecte de cet édifice⁹⁰¹. Il a été nommé inspecteur général des Ponts et chaussées en 1757 et retraité en 1776.⁹⁰² Il a été anobli en octobre 1770 et reçu à l'Ordre de Saint-michel le 8 mai 1773⁹⁰³.

Gourdain⁹⁰⁴ : Jérôme, date de naissance et de mort inconnues. Il a été ingénieur en chef de la généralité de Metz le 29 décembre 1750. Ne figure plus sur les listes en 1789⁹⁰⁵.

Guérin : Il existe de nombreuses familles répondant au nom de Guérin. La plus importante d'après les sources⁹⁰⁶ semble être celle de Champagne :

Famille noble (XVe- XVIIIe siècle), qui se divise en plusieurs branches : la branche des Sauville, des Tarnaut, des Bruslard et des Poizieux. Ils sont d'ailleurs seigneurs de Sauville, de Tarnaut de Bruslard et de Poizieux. La généalogie de chacune des branches de cette famille va jusque dans les années 1720⁹⁰⁷ et remonte au XVI e siècle.

Un certain Etienne Guérin⁹⁰⁸, « écuyer conseiller du roi, trésorier et receveur général alternatif des Ponts, chemins, chaussées, quais, talus, et autres ouvrages publics de ce royaume » en fonction en 1658 est peut être un ancêtre du Guérin

⁹⁰⁰ ENPC, fond Richard, de F- G.

⁹⁰¹ Bauchal, Charles, *Dictionnaire biographique et critique...*, Paris, 1887, p. 250.

⁹⁰² Notices biographiques de Saint Hardouin.

⁹⁰³ Grandmaison, Louis, *Essai d'Armorial des artistes français (XVI-XVIIIe), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Saint-Michel, architectes, ingénieurs civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904, p.79-83.

⁹⁰⁴ Pas trouvé dans le K.G. Saur.

⁹⁰⁵ ENPC, fichier Richard, lettre G.

⁹⁰⁶ BNF Richelieu, PO 1428, 1429, 1430 ; DB : 337 ; Carré d'hozier, 317 et 318, et cabinet d'hozier : 314.

⁹⁰⁷ BNF Richelieu, PO 1430 (MF 20844).

⁹⁰⁸ BNF Richelieu, PO 1429 (MF 11574)

qui apparaît dans le dossier Campmas⁹⁰⁹ et qui se qualifie de « receveur particulier des finances »⁹¹⁰.

- Châteauneuf Randon, Alexandre Paul Guérin de Tournel, comte de, (1757 – 1827), homme politique, franc-maçon.
- Châteauneuf Randon, Alexandre Paul, Guérin de, marquis de Tournel (1757 – 1816), député, franc maçon.
- Guérin Jean François (né en 1745), administrateur.
- La Houssaye, René Germain Philippe Guérin du Castelet de (1751 -1825), officier militaire.
- Bruslart, Louis Guérin de (1752 -1829), officier militaire.
- Guérin d'Etoquigny, Gilles Louis (1753-1831), officier militaire.
- Guérin, Pierre Sylvain (1743-1825), homme politique.
- Guérin de Waldersbach, Jacques, Julien, baron (1757-1844), baron, officier militaire.
- Guérin Germain, cité en 1757, architecte.
- Guérin Hugues, Louis (1764-1847), négociant, banquier, homme d'œuvre.
- Guérin des Marchais Pierre (1759 – 1818), homme politique.
- Guérin Louis Gabriel (1759 -1827), homme politique.
- Guérin de Brulard, Gaspard, Robert de cité en 1759, officier militaire
- Thévenard, Guérin Jean Baptiste, (1766-1822), homme de loi, homme politique.
- Guérin de Masgenêt Jean Baptiste (1765- 1839), sous préfet, chevalier de la Légion d'honneur.

Guesvres⁹¹¹ : François-Joachim, duc de Guesvres (décédé le 19 septembre 1757). Gouverneur de Paris, Premier gentilhomme de la Chambre et gouverneur de la ville de Paris.

Guyton de Morveau : Louis-Bernard (4 janvier 1737 - 2 janvier 1816). Avocat général au parlement et correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, de la société littéraire de Clermont et des Académies de Lyon et Chalons

⁹⁰⁹ AN, F/14/3187.

⁹¹⁰ AN, F/14/3187.

⁹¹¹ Lever, Evelyne, *Madame de Pompadour*, Paris, Librairie académique, Perrin, 2000, p. 364.

sur Marne et de la société patriotique de Hesse-Hombourg⁹¹². A l'académie royale des sciences de Paris, Il est nommé correspondant de Macquer le 7 mars 1772, nommé membre résidant de la 1^{ère} classe de l'Institut national des sciences et des arts par arrêté du Directoire exécutif le 29 brumaire an IV (20 novembre 1795). Elu vice-président de la classe pour 1806. Président en 1807.

Haillet de Couronne⁹¹³ : Jean-Baptiste-Guillaume (Rouen, le 15 avril 1728 – Paris, le 29 juin 1810). Membre de l'académie de Rouen. Il a écrit un *Eloge de Monsieur du Boullay, conseiller au Parlement du Roi* (1771). Ainsi qu'un *Eloge à Monsieur de Cideville* (date inconnu).

Hazon⁹¹⁴ : Michel-Barthélemy (Dates inconnues), a obtenu en 1745 le second grand prix d'architecture et fut pensionnaire de l'Ecole de France de Rome. Nommé à son retour le 3 octobre 1749, intendant et ordonnateur des bâtiments, jardins, arts et manufactures du Roi. En 1752, il prit part à la construction des bâtiments de la place Louis XV (Concorde). En 1775, il entre à l'Académie des beaux-arts. Il fut promu à l'Ordre de Saint-Michel en 1817⁹¹⁵

Hérouville⁹¹⁶ : Famille originaire du Vexin près de Rouen. La terre d'Hérouville est érigée en comté par lettres patentes du mois de décembre 1654 et enregistrées un peu plus tard le 14 septembre 1657, en faveur d'un certain Antoine Ricouart (dates inconnues) maîtres des requêtes dont le frère, Jacques était l'aïeul du défunt Jacques-Antoine Ricouart, marquis d'Hérouville⁹¹⁷.

Le comte d'Hérouville cité dans l'Enquête de Noblesse de Jean-Rodolphe Perronet⁹¹⁸ est Antoine de Ricouart (16 novembre 1713 – 29 août 1782), comte d'Hérouville, issu de la troisième branche de la famille Ricouart⁹¹⁹. Antoine de Ricouart est le fils unique de Jacques-Antoine de Ricouart (le 02 février 1682 – le

⁹¹² ENPC, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier relatif à l'Académie de Dijon, livret portant les noms de tous les membres.

⁹¹³ Oursel, N-N, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Alphonse Picard, t.1,1886,p.215.

⁹¹⁴ H.Blémont, « Hazon », in Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.17, Paris, Letouzey et Ané, 1956.

⁹¹⁵ Colleville, Comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville, 2001, p. 150.

⁹¹⁶ Aubert de la Chenaye-Desbois, François, *Dictionnaire de la Noblesse*, tome 9, p.50-55.

⁹¹⁷ M. Digne, « Ricouart d'Hérouville », in, Aubert de la Chenaye-Desbois, François, *Dictionnaire de la Noblesse*, tome 17p.1114-1115.

⁹¹⁸ ENPC, MS 275, dossier Perronet n°1.

⁹¹⁹ Famille noble originaire de Flandre.

27 août 1760) chevalier et marquis d'Hérouville et de Marie-Gabrielle Nivelles de la Chaussée (décédée le 16 août 1714). Le père d'Antoine de Ricouart commence sa carrière comme Page de la Petite Ecurie du Roi en 1701, puis colonel du Régiment de Voges. Nommé Brigadier le 1^{er} février 1719, il est ensuite fait Maréchal de Camp le 20 février 1734 avant d'être promu à la fonction de Lieutenant général en mars 1738. Il est également fait gouverneur du Fort Barraux en Dauphiné en 1744.

Antoine de Ricouart, comte d'Hérouville suit les pas de son père. Nommé colonel du régiment de Bourgogne le 20 février 1734, il est ensuite fait Brigadier le 20 février 1743. Deux ans plus tard il accède au rang de Maréchal de Camp, le 6 juin 1745. C'est le 10 mai 1748 qu'il accède à la fonction importante de Lieutenant général des Armées du Roi et que l'on trouve cité comme tel dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet⁹²⁰. Nommé commandant dans la province de Guyenne en 1754, il succède en 1761 à son père au poste de Gouverneur du Fort Barraux.

Il épousa en première noce Louise Gaucher (décédée le 9 juillet 1765) et avec laquelle il eut une fille : Antoinette-Louise Claire, née le 15 mars 1759.

De son second mariage avec Catherine-Julie d'Arot en 1766, il n'a aucun enfant.

Heurtier⁹²¹ : Jean-François, (Paris, 6 mars 1739-Versailles, 16 avril 1822). Architecte, il a fait ses études sous la direction de Lécuyer et de Legeay. Recommandé au général Thibouthaut, commandant général de l'artillerie, il fut attaché comme dessinateur de plans et de fortifications puis comme aide de camp. De retour sur Paris il reprend ses études d'architecture et remporte même le grand prix de Rome en 1764. A son retour d'Italie en 1770, il est nommé architecte du Roi, inspecteur des travaux du château de Versailles, puis inspecteur de tous les bâtiments. En 1776, il entre à l'Académie d'Architecture. En 1781 il fait construire à Paris la nouvelle salle de la Comédie italienne (Opéra-comique) qui est inauguré le 8 avril 1783. Durant la Révolution il continue d'être employé à Versailles. En 1804 il est nommé commissaire voyer de la ville de Paris. En 1807 il est membre du conseil des bâtiments civils dont il sera le vice-président en 1815. En 1809, il est inspecteur général de la grande voirie. Le 26

⁹²⁰ ENPC, MS 275, dossier Perronet n°1.

⁹²¹ Pas dans le fichier Richard.

novembre 1801 il avait été élu membre de l'Académie des Beaux-arts, qu'il présidera en 1806⁹²².

Hubert : Néant.

Hupeau⁹²³ : Jean, (1710-1763), architecte du Roi et premier ingénieur des ponts et chaussées de France, il donne vers 1748 les plans et dessins du nouveau pont d'Orléans. Il donne également les plans de la rue Royale de cette ville de 1752 à 1760. Admis à l'Académie d'Architecture en 1757, il meurt en 1763 et est remplacé dans ses fonctions de premier ingénieur par Jean-Rodolphe Perronet.

Isnard : Achille Nicolas (mort en 1803), ingénieur économiste, nommé au grade d'ingénieur en 1775.

Fichier Richard : Né à Carcassonne en 1748. Elève de troisième classe à l'école des Ponts et chaussées le 9 décembre 1767, de seconde classe en 1770. Ne figure plus sur la liste sur 1^{er} juillet 1771. Elève de 1^{er} classe en 1772. Sous ingénieur à Besançon en 1775. Sous ingénieur à Rouen en 1786. Inspecteur en octobre 1791, Ingénieur en chef du département de l'Aude en 1793. Elu en 1799 membre du Tribunat jusqu'en 1801. Ingénieur en chef du Rhône en 1802. Décédé à Lyon en 1803.

Notes sur la manière de faire des mines dans le rocher et expérience pour enflammer de la poudre sous l'eau par l'électricité. (1786)

Projet de navigation de Rouen à Paris (1789)

Jussieu⁹²⁴ : Antoine-Laurent, de (Lyon, 12 avril 1748- Paris, 17 septembre 1836). Nommé adjoint botaniste le 22 mars 1773 il est ensuite élu associé dans la même discipline le 22 décembre 1782 en remplacement d'Adanson, élu pensionnaire. Associé de la Classe de botanique et d'agriculture lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Pensionnaire de la classe de botanique et d'agriculture le 25 février 1786, en remplacement de Guettard, décédé. Il est élu membre résidant de la

⁹²² H.Blémont, « Heurtier », in Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t.17, Paris, Letouzey et Ané, 1956.

⁹²³ Bauchal, Charles, *dictionnaire biographique et critique ...*, Paris, 1887, p.299.

Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet*, p. 189-230.

⁹²⁴ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...(1666-1793)*, Paris, 1931, p. 120-121.

section de botanique et physique végétale de la 1^{ère} classe de l'Institut national le 9 décembre 1795 (18 frimaire an IV), président de la Classe pour le premier semestre de l'an VII (1798-1799). Botaniste, il fut également professeur au museum d'histoire naturelle.

Lallemant de Léviguen⁹²⁵ : Louis-François (1681-1767). Originaire d'une famille noble de Champagne anoblie sous François 1^{er}, il est le fils du premier comte de Léviguen, Charles-Louis Lallemant, receveur général du Soissonnais et fermier général. Il exerça quelque temps la fonction de maître des requêtes avant d'être nommé au poste d'administrateur de la généralité d'Alençon qui était devenu vacant en 1726. Il prit officiellement ses fonctions à Alençon le 25 août 1726. Un an après son arrivé à Alençon, il rédige un mémoire sur la ville, mémoire qui a été publié et dans lequel il traite de la situation financière, économique, agricole et industrielle de la généralité d'Alençon. Il occupe cette place pendant près de quarante ans de 1726 à 1766, mais il doit être remplacé par Antoine-J.B Jullien, nommé administrateur de la généralité d'Alençon en 1766. Il décède l'année suivante en février 1767, âgé de 83 ans.

Lallié⁹²⁶ : Jean-François (Saint-Denis, le 3 juillet 1725⁹²⁷ - ?). Ingénieur en chef du Lyonnais et membre de l'académie de Lyon. C'est lui qui construisit vers 1770 l'ancien pont de la Mulatière.

La Rochefoucauld d'Enville : Louis-Alexandre de (11 juillet 1743 – 4 septembre 1792). Académicien honoraire le 20 décembre 1781. Vice-président en 1783 et 1793. Président de l'Académie royale des sciences en 1784. Membre honoraire lors de la réorganisation du 23 avril 1785.

Layard⁹²⁸ : Sir Austen Henry (1817-1894). Ce n'est pas la personne que l'on cherche, étant donné que les dates ne correspondent pas, mais c'est très

⁹²⁵ Duval, Louis, *Lallemant de Léviguen, intendant d'Alençon. Son mémoire sur la généralité d'Alençon en 1727*, Caen, Henri Deslesques, 1910, p.5 à 12.

⁹²⁶ Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique...*, p. 325.

⁹²⁷ Soulignons ici qu'il y a sans doute une erreur dans sa date de naissance, car cet ingénieur commence à exercer en 1735 à Alençon, soit 10 ans après sa naissance, ce qui n'est pas possible.

⁹²⁸ Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences...*, t.21.

probablement l'un de ses descendants. C'était un homme d'Etat et un archéologue anglais.

Lebourgeois : « prénom inconnu », nommé ingénieur en 1760.

Né vers 1741 Elève aux ponts et chaussées de seconde classe au premier mars 1764. Ingénieur dans la généralité de Rouen en 1766. Ne figure plus sur la liste au 1^{er} juillet 1779. Sous ingénieur à Auch en 1780. Inspecteur en 1789 à Montrejean⁹²⁹. Ingénieur en chef en Mayenne (pas sur de transcription) en 1791. Décédé le 12 septembre 1806.

Le Camus⁹³⁰ : (vers 1746-v.1769). Prénom inconnu. Elève de troisième classe à l'Ecole des Ponts et chaussées le 14 mai 1767. Ne figure plus sur la liste du 01 août 1769.

Lefèvre d'Ormesson⁹³¹ : Henri 1^{er}-de-Paule (Paris, 1^{er} mars 1681-v.1750), seigneur d'Amboille et de Noison, baron de la Queue, il est le fils unique d'André III d'Ormesson et d'Eléonore Le Maistre. Il fit des études de droit et devint avocat au parlement en juillet 1701, puis substitut du procureur général du parlement. Il siège pendant trois ans au parlement de Paris de 1704 à 1707. Cette année là [1707] il est fait maître des requêtes. Il fut l'un des quatre maîtres des requêtes appelés par le Régent au Conseil des finances établi le 15 septembre 1715 après la mort du roi Louis XIV. Après la démission de Law du contrôle général, Henri d'Ormesson fut l'un des deux maîtres des requêtes (l'autre était un dénommé Gaumont) nommés commissaires des finances et adjoints au commissaire général Le Peletier des Forts en juin 1720, puis au contrôleur général Le Pelletier de La Houssaye à la fin de cette même année. Il a siégé à certaines séances (celles concernant les finances) du conseil de la Régence. Le 27 mars 1722 il reçoit un office d'intendant des finances (cette nomination ne change rien à son activité puisqu'il exerçait déjà cette activité sans en avoir le titre, depuis plusieurs années). Le 25 juin 1730, il est fait conseiller d'Etat ordinaire et en 1742, il obtint la

⁹²⁹ Problème de lecture.

⁹³⁰ Fichier Richard.

⁹³¹ Mosser, Françoise, *Les intendants des finances au XVIIIe siècle, les Lefèvre d'Ormesson et le « département des impositions » (1715-1777)*, Genève, 1978, p.7-8.

séance au Conseil royal des finances à la place de Lamoignon de Courson qui venait de mourir.

Lefranc : Pierre, nommé ingénieur en 1798. Lefranc, Pierre, Charles Népomucène(pas sûr de l'orthographe), né à Breteuil dans l'Oise le 26 décembre 1770. Entre à l'école des Ponts et chaussées le 1^{er} mars 1792, à Polytechnique le 22 décembre 1795. Ingénieur dans les Hautes Pyrénées le 15 août 1798. Confirmé ingénieur de seconde classe le 28 mars 1805. Passé dans les Basses Pyrénées le 4 juillet 1808. Ingénieur de première classe le 1^{er} mars 1809. Passé dans la Corrèze (Tulle) le 1^{er} décembre 1819. Ingénieur en chef de seconde classe chargé de l'Ardèche le 1^{er} mai 1822. Ingénieur en chef de première classe le 14 mai 1825, chargé du Tarn et Garonne le 16 mai 1828. Passé dans les Hautes Pyrénées le 16 octobre 1830. Retraité le 1^{er} décembre 1847 et inspecteur divisionnaire honoraire. Pension de 3000 livres.

Legendre : (Mort en août 1770), ingénieur en 1744⁹³². Il s'agit de Jacques Gabriel Legendre⁹³³, Inspecteur général des Ponts et chaussées et des ports de commerce de notre Royaume⁹³⁴. Sous ingénieur à Tours, Ingénieur de la généralité de Champagne à Chalons au 17 mai 1744. Nommé inspecteur général le 10 mars 1763, il succède ainsi à Jean-Rodolphe Perronet et conserve ce poste jusqu'en 1770, date à laquelle il est remplacé par l'ingénieur de Voglie. Chargé le 16 juillet 1762 de l'étude d'un canal de jonction de la Meuse à la Seine par le Bar et l'Aisne. Il réalisa la place royale à Reims de 1754 à 1765 ainsi que l'hôtel de l'Intendance à Châlons avec Nicolas Durand, de 1754 à 1770⁹³⁵. Il fut reçu dans l'Ordre de Saint-Michel en 1767⁹³⁶.

⁹³² Brunot, André, Coquand, René, « Répertoire alphabétique des ingénieurs », *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

⁹³³ D'après les sources du fonds anciens de l'ENPC, Cote : ING-LE.

⁹³⁴ BNF Richelieu, Manuscrits occidentaux : NV 206, MF 14358.

⁹³⁵ Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)*, Paris, Presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006, p. 168.

⁹³⁶ Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVIe-XVIIIe)*, lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Saint-Michel-architectes, ingénieurs civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondeurs, entrepreneurs, Paris, Honoré Champion, 1904.

Colleville, Comte de, Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaire et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et documents, 2001 (réédition), p.140-145.

Legrand : « prénom inconnu », architecte et ancien élève des ponts et chaussées.⁹³⁷

Peut s'agir, soit de : Legrand Pierre, né vers 1724. Elève de troisième classe à l'Ecole des Ponts et chaussées le 13 mai 1744. Sous ingénieur au Parvis de Paris en 1758. Ne figure plus sur l'état au premier mai 1760. Inspecteur du Parvis de Paris en 1777. Ne figure plus sur les listes en 1789.

Soit Legrand Guillaume, dit « l'ainé » : Né vers 1754, élève de troisième classe à l'école des Ponts et chaussées au 10 novembre 1769 ; de seconde classe en 1775. Ne figure plus sur les listes au premier janvier 1777.

Soit Legrand, « Lejeune ». Né vers 1755. Elève de troisième classe au ponts et chaussées au 15 mars 1772. Ne figure plus sur les listes du premier juillet 1774.

Le Pelletier de la Houssaye⁹³⁸ : Félix-Claude, seigneur de Signy (Paris, 5 mai 1692-Paris, 6 décembre 1746). Fils de Félix Le Pelletier de La Houssaye, intendant de province, contrôleur général des finances et de Marie-Madeleine Du Bois de Guédreville. Marié par contrat signé le 5 septembre 1719 à Charlotte-Marie Lallemand de Léviguen, fille de Charles-Louis Lallemand de Léviguen, secrétaire du Roi, fermier général et de Charlotte de Troisdammes. Reçu substitut en 1712, il fut conseiller de la troisième chambre des enquêtes au Parlement de Paris (21 août 1715), maître des requêtes en 1719. Il fut nommé commissaire des finances en mai 1721 et reçu en mars 1722 l'une des charges d'intendant des finances qui venaient d'être rétablies. Conseiller d'Etat en 1741.

Le Roy⁹³⁹ : Jean-Baptiste (Paris, 1719-Paris, 21 janvier 1800). Nommé adjoint géomètre le 30 août 1751 en remplacement de Mathieu, élu vétérinaire. Elu associé mécanicien le 19 janvier 1766 en remplacement de Courtivron, élu pensionnaire vétérinaire. Pensionnaire mécanicien le 4 juillet 1770, en remplacement de l'abbé Nollet. Pensionnaire de la classe de physique générale lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Elu membre résidant de la section des arts mécaniques de la première classe de l'Institut national le 9 décembre 1795 (18 frimaire an IV). C'était un physicien.

⁹³⁷ AN, F/14/3193, dossier Perronet et Legrand.

⁹³⁸ Mosser, Françoise, *Les intendants des finances au XVIIIe siècle...*, Genève, 1978, p. 301.

⁹³⁹ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...(1666-1793)*, Paris, 1931, p.143.

Le Roy⁹⁴⁰ : Prénom et dates inconnues. Ingénieur des Ponts et chaussées, il dirige les travaux des villes de Brest et de Morlaix de 1763 à 1776. En 1780, il donne les plans pour la reconstruction de l'Eglise de Lannilis.

Loriot : Paul, ingénieur en 1791. Né vers 1766. Ingénieur des Ponts et chaussées dans le Finistère en octobre 1791, à Quimper et Morlaix en 1795. Ne figure plus sur les listes en 1805⁹⁴¹.

Ou Loriot, Louis-Adam (mort en 1767). Inspecteur du château de Versailles en 1729, il fut admis à l'académie d'architecture en 1748, puis y fut nommé professeur. En 1752 il présenta un projet au concours ouvert pour la création de la place Louis XV⁹⁴².

Machault d'Arnouville : Jean-Baptiste, de (Paris, 13 décembre 1701 – Paris, 12 juillet 1794). Académicien honoraire nommé le 8 décembre 1746, en remplacement du marquis de Torcy. Membre honoraire lors de la réorganisation du 23 avril 1785. Il a été contrôleur général des finances et garde des sceaux⁹⁴³.

Maillet du Boullay⁹⁴⁴ : Charles-Félix (1795-1850).Architecte. Très probablement fils de celui qui est cité dans nos sources⁹⁴⁵. Elève de Percier et de Leclère, puis de l'Ecole des Beaux arts où il remporta le prix départementale en 1820. Ensuite nommé architecte du département de la Seine inférieure.

Mallet du Pan : Jacques (1749 – 1800), publiciste, agent secret.

Menassier de Jussy : Menassier, « prénom inconnu », il a été contrôleur de la Marine.⁹⁴⁶

⁹⁴⁰ Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, André Daly fils & Cie, 1887,p.370.

⁹⁴¹ Remarque : Il n'est pas cité comme élève des Ponts et chaussées !

⁹⁴² Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique...*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, 1887.

⁹⁴³ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants... (1666-1793)*, Paris, 1931, p.152.

⁹⁴⁴ Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, t.7, p.690.

⁹⁴⁵ Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies ».

⁹⁴⁶ In, AN, F/14/3193, dossier Perronet et Chatelle, lettre datée du 8 avril 1779.

Marmilliod⁹⁴⁷ : Jean-François (Château d'Oex, le 9 novembre 1720 – Grenoble, le 27 octobre 1786). Fils de Josué Marmilliod et d'Anne-Dorothée Perronet. Il épouse en première noce Henriette Walthoê (dates inconnues) et en seconde noce Charlotte-Henriette von Dockum. Il a fait ses études à l' Ecole des Ponts et chaussées et est nommé en 1750 ingénieur de la généralité de Paris. De 1764 à 1775 il est au service du Roi de Danemark Frédéric V en qualité d'inspecteur général des constructions. Puis de 1775 à 1786 il revient en France et occupe la fonction d'Ingénieur en chef à Grenoble.

Maupertuis : Pierre-Louis Moreau de, (Saint-Malo, 17 juillet 1698- Bâle, 27 juillet 1759). Nommé adjoint géomètre le 14 décembre 1723, puis associé géomètre le 31 juillet 1725, en remplacement de Chevalier, élu pensionnaire. Elu à son tour pensionnaire géomètre le 24 juillet 1731, en remplacement de Saurin devenu pensionnaire vétérinaire. Elu pensionnaire vétérinaire le 15 juin 1756⁹⁴⁸.

Maurepas : Jean-Frédéric-Phélypeaux de Pontchartrain, comte de (Versailles, 9 juillet 1701-Versailles, 21 novembre 1781). Académicien honoraire le 21 avril 1725. Ministre de la Maison du Roi (1718), membre honoraire de l'académie des inscriptions et belles-lettres⁹⁴⁹

Micque⁹⁵⁰ : Richard (Nancy, 18 septembre 1728- 8 juillet 1794). Premier architecte du Roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar, il fut anobli par Stanislas le 16 novembre 1761, confirmé par Louis XV par lettres le 29 avril 1764. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre de Saint –Michel en 1765⁹⁵¹. De 1763 à 1775, il est ingénieur en chef des Ponts et chaussées de Lorraine. Remplacé dans cette charge par Le Creux (1775) et nommé premier architecte honoraire du roi de

⁹⁴⁷ Müller-Griehaber, Peter, « Marmilliod, Jean-Rodolphe François », in www.dhs.ch.

⁹⁴⁸ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...*,(1666-1793), Paris, 1931, p.162.

⁹⁴⁹ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...*,(1666-1793), Paris, 1931, p.162.

⁹⁵⁰ Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVIe-XVIIIe), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Sain-Michel-architectes, ingénieur civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904, p.67-68.

⁹⁵¹ Colleville, comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville,...., 2001 (réédition), p. 140-145.

France, puis en 1776 intendant général des Bâtiments. Il est exécuté par le Tribunal Révolutionnaire.

Molinos⁹⁵²: Moline, Benoît, nommé ingénieur en 1799. Mentionné en tant qu'« architecte »⁹⁵³.

Dans le K.G. Saur on trouve :

Molinos , François (1738 – 1793) dessinateur.

Molinos, Jacques, (1743 -1831), architecte.

Molinos, Jacques (1750 – 1831), architecte.

Morant⁹⁵⁴: Sauveur-François (2 avril 1697 – 21 juillet 1773). Nommé adjoint anatomiste de l'académie royale des sciences de Paris le 23 mars 1722. Associé anatomiste le 31 juillet 1725. Pensionnaire anatomiste le 16 juillet 1741. Sous-directeur de cette académie en 1745 et 1758. Directeur de cette académie en 1746, en 1759 et en 1766. Egalement secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie.

Orry⁹⁵⁵: Philibert, Comte de Vignory (1689- 1747)

Intendant : [France](#) de 1722 à 1730.

Contrôleur général des Finances : [France](#) de 1730 à 1745. Ce Contrôleur général des Finances de Louis XV favorisera le commerce et stabilisera le budget du royaume. Il devra démissionner devant l'hostilité de madame de Pompadour.

Périer ou Perrier⁹⁵⁶: Louis-Jean-Claude-Marie-Madeleine, (Mort en 1788). Premier commis et secrétaire général des Bâtiments du Roi entre 1762 et 1765. Il a été anobli en octobre 1755 et reçu à l'Ordre de Saint-Michel en 1756⁹⁵⁷.

Perrault de la Gorce :

⁹⁵² Problème de lecture.

⁹⁵³ AN, F/14/3193, dossier Legrand.

⁹⁵⁴ http://www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam/in_memoriam_liste_alphabetique.htm

⁹⁵⁵ <http://www.insecula.com/contact/A005876.html>, consulté le 14/07/2006.

⁹⁵⁶ Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVIe-XVIIIe), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Sain-Michel-architectes, ingénieur civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904, p.57-58.

⁹⁵⁷ Colleville, comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville,...., 2001 (réédition), p. 140-145.

- De la Gorce, Merle Louis Scipion Jean Baptiste Urbain comte de la Gorce, né en 1745, officier militaire.
- Perrault André cité en 1703, architecte.

Perronet : Christian Perronet (Dates inconnues), qui épousa Marie-Madeleine de Crousaz, la nièce de Jean-Pierre de Crousaz⁹⁵⁸ avec qui il eut un fils : David Perronet (Morges, 1688 – Paris, v.1718). David Perronet est le père de Jean-Rodolphe Perronet, le premier directeur des Ponts et chaussées (1708-1794) qu'il eut avec Marie Travers (Suresnes, 24 octobre 1688- Date de décès inconnu), bien qu'ils ne soient pas mariés. Marie Travers est la fille est issu d'une famille de vigneronns suresnois. Son père Philippe Travers avait épousé Anne Coudray (décédé en 1696).

Perronet : Jean Rodolphe (Suresnes, le 25 octobre 1708 – Paris, le 27 février 1794).

Il entame sa carrière professionnelle en 1725, en entrant au cabinet de Mr de Beausire, Premier architecte de la ville de Paris. Il est chargé du projet et de la conduite du grand égout de Paris, des travaux des quais et de l'entretien des chemins de banlieue. Nommé ingénieur en 1735, il rentre l'année d'après dans le Corps des Ponts et chaussées. En 1737, il est Sous –ingénieur puis ingénieur de la généralité d'Alençon. Il fait reconstruire le clocher de l'église Notre Dame à Alençon en 1744.

⁹⁵⁸ Voir notice biographique, p.116-117.

L'arrêt du Roi du 14 février 1747, nomme Jean Rodolphe Perronet à la tête du Bureau des dessinateurs du Roi qui avait été créé par Trudaine pour lever les cartes et les plans du Royaume. Désormais Jean Rodolphe Perronet va avoir pour mission de former les ingénieurs des ponts et chaussées et d'en contrôler l'action dans les généralités où ils sont employés.

Il sera le directeur de l'école jusqu'à sa mort. Nommé inspecteur général des Ponts et chaussées le 3 février 1750⁹⁵⁹ Nommé en 1758 membre de l'académie d'architecture, en 1763 il est nommé Premier ingénieur en remplacement de Hupeau, décédé. En 1765 il est associé à l'académie des sciences, puis membre de la Société royale de Londres, des Académies de Stockholm et de Berlin, de la Société des Arcades de Rome et d'un grand nombre d'Académies de province.⁹⁶⁰ Il est de 1757 à 1786 inspecteur général des Salines, puis en 1786 l'un des trois directeurs de la carte de Cassini.

L'homme, ami de Voltaire, Buffon, Diderot, Bélidor, celui qu'on a surnommé le « Vauban des Ponts et chaussées » s'éteint dans un modeste pavillon tout près du Pont Louis XVI (l'actuel pont de la Concorde) qu'il avait dessiné quelques années plus tôt. Il est également l'un des collaborateurs de *l'Encyclopédie*, Tome VI pour les *Pompes à feu*.⁹⁶¹

Membre de l'ordre de Saint Michel en 1763⁹⁶².

Pitot⁹⁶³ : Henri (Aramon, Gard, 31 mai 1695 – Aramon, 27 décembre 1771). Il est sous ingénieur des Ponts et chaussées à Paris de 1718 à 1740. Directeur des travaux publics en Languedoc en 1740 pour les sénéchaussées du Beaucaire et de Nîmes. Retraité en 1764. Cordon de saint Michel en 1753⁹⁶⁴. Nommé adjoint mécanicien le 14 juin 1724, en remplacement de Beaufort, élu associé mécanicien. Elu associé mécanicien le 23 juillet 1727, en remplacement de Jean-

⁹⁵⁹ ENPC, fond Richard, O-P

⁹⁶⁰ Notices biographiques de Saint Hardouin.

⁹⁶¹ Proust, Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*,.... Annexe 1, p 523.

⁹⁶² Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVI-XVIII)*, lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Saint-Michel- architectes, ingénieur civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs, Paris, Honoré Champion, 1904.

⁹⁶³ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...*, (1666-1793), Paris, 1931, p.188.

⁹⁶⁴ Colleville, comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville,...., 2001 (réédition), p. 140-145.

Noël de la Hire, décédé. Pensionnaire géomètre le 18 mars 1733, en remplacement de Lagny, décédé. Elu pensionnaire vétéran le 17 avril 1742.

Spécialiste des ouvrages hydrauliques et de la construction des ponts, il est l'auteur de nombreux ouvrages :

Sur les machines mues par un courant ou une chute d'eau. (Dans les recueils des comptes-rendus de l'académie des sciences de 1725.)

Sur la forme que l'on doit donner aux cintres dans la construction des grandes voûtes et des arches de ponts. (Dans les recueils des comptes-rendus de l'académie des sciences de 1726)

Sur le mouvement de l'eau (Dans les recueils des comptes rendus.... DE 1730)

Sur la théorie des pompes (Recueil des ...de 1736)....⁹⁶⁵

Pirault⁹⁶⁶ : « prénom inconnu » (v. 1725 – v. 1783). Nommé ingénieur en 1756, il est

sous - ingénieur à la généralité de Besançon en 1756. Ne figure plus sur la liste au 1 juillet 1771. De nouveau sous ingénieurs à Besançon en 1773. Vétéran en 1775 (pas sur pour le mot vétéran). Ne figure plus sur les listes au 1^{er} avril 1783⁹⁶⁷.

Poisson : Abel-François Poisson de Vandières, comte de Marigny. (1727-1781) Il fut à la tête de la direction de l'administration des Bâtiments du roi, en tant que directeur général des Bâtiments, Arts, Académies, Jardins et Manufactures du Roi entre 1751 et 1773. de 1751 à 1773⁹⁶⁸. Il fut également nommé secrétaire des ordres du Saint-Esprit le 27 juin 1756⁹⁶⁹. De naissance roturière, il fut élevé dans le milieu de la finance parisienne ; sa sœur Jeanne-Antoinette Poisson, fut la maîtresse en titre de Louis XV⁹⁷⁰

⁹⁶⁵ Fichier Richard, de Peychez à Resal.

⁹⁶⁶ Pas dans le K.G. Saur.

⁹⁶⁷ Fichier Richard, de Peychez à Resal.

⁹⁶⁸ Rostaing, Aurélia, « Bâtiments du Roi », in Bély, Lucien (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p. 140-142.

⁹⁶⁹ Colleville, comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville, ..., 2001 (réédition), p.62.

⁹⁷⁰ <http://www.inha.fr/spip.php?article476>.

Pollart⁹⁷¹: Louis-François, (?-v.1760). Ingénieur de la généralité d'Auch nommé le 29 octobre 1731, il est fait inspecteur général le 5 mars 1743. Il fut attaché aux constructions des ponts de Tarbes, Auch et Pau. Retraité le 28 juin 1760.

Les trois retraites données en 1760, à Pollart et aux frères Bayeux, avaient été motivées par la nécessité de ralentir les travaux des ponts et chaussées pour subvenir aux dépenses de la guerre de Sept-Ans. Le nombre des inspecteurs généraux fut réduit à deux jusqu'en 1765 ; à partir de 1766 jusqu'à la Révolution, il fut rétabli à quatre.

Pradines :

(Pas dans le fichier Richard)

- Pradines, de (ment. 15^e – 19^e s), famille noble.
- Pradines, Eltouf de, famille noble.
- Colla de Pradines, Sextius Alexandre de, cité en 1774, vicaire, franc – maçon.⁹⁷²

Prevost : Gabriel⁹⁷³.

Le Fichier Richard (lettre P-R) mentionne deux ingénieurs du nom de Prevost : Prevost, dit l'aîné (v.1732-v.1764) Elève à l'Ecole des Ponts et chaussées le 1^{er} novembre 1754. Ne figure plus sur la liste au 1^{er} juin 1764.

Prevost, dit le cadet (v.1735- v.1760) Elève de l'Ecole des Ponts et chaussées le 1^{er} mai 1756. Ne figure plus sur l'Etat du 1^{er} mai 1760.

Prony : Riche de, Gaspard, François, Clair, Marie. Né à Chalenet dans le Rhône le 22 juillet 1755 ; Il entre à l'école des Ponts et chaussées en 1776. Nommé ingénieur en 1780. Inspecteur le 23 mai 1787. Ingénieur en chef à Paris le 9 septembre 1792. Directeur de l'école des Ponts et chaussées le 5 octobre 1798. Inspecteur général Misertum ou Nisertum⁹⁷⁴ de l'école le 18 mars 1805. Décédé le 28 juillet 1839. Ses livres :

Cours d'analyse appliquée à la mécanique (Journal de l'école polytechnique de 1794)

⁹⁷¹ Fichier Richard. E-P-H Tarbé de Saint-Hardouin, p.28.

⁹⁷² K.G. Saur consulté sur le cédérom de la BNF de Richelieu, dans « Archives biographiques ».

⁹⁷³ ENPC, MS 275, dossier n°1 « Enquête de noblesse ».

⁹⁷⁴ Problème de lecture, difficile à lire sur le document.

Nouvelle architecture hydraulique (1790-1796)

Sur les principes de vitesses virtuelles et la décomposition des mouvements circulaires (An XII. Journal de l'école polytechnique de 1798). ..

Inventeur du frein dynamométrique, auteur du "monument de calcul le plus vaste et le plus imposant jamais exécuté ou même conçu" avec ses grandes tables logarithmiques et trigonométriques (18 volumes de calcul manuscrit, toujours conservés à l'Observatoire), auteur de nombreux écrits en particulier dans le domaine de l'hydraulique, responsable de l'aménagement du confluent de la Saône et du Rhône, des ports de Gênes, de la Spezia et de Venise, de l'amélioration du cours du Pô, de l'assèchement des marais pontins, chercheur éclectique s'intéressant aussi bien au pendule de Kater qu'à la généalogie ou à des traités musicaux faisant appel aux logarithmes, il est le prototype de l'"honnête homme", grand savant et grand ingénieur comme l'époque savait en fournir.

Mais pour des générations d'ingénieurs des ponts, son oeuvre maîtresse restera la réforme fondamentale des études à l'Ecole des ponts qu'il mettra en oeuvre lorsqu'il en sera directeur de 1798 à sa mort en 1839.

Il rompt alors avec le pragmatisme de Perronet et l'ancienne pédagogie fondée sur "l'auto-instruction" (enseignement sans programme bien défini, assuré sur le tas par les meilleurs élèves) : il met en place un enseignement magistral, crée des chaires d'enseignement, structure l'organisation de l'enseignement scientifique.

Il pose ainsi les bases de l'Ecole des ponts des temps modernes.

Règemorte : Louis de (1715-1776). Il est le descendant d'une grande lignée d'ingénieur dont le premier fut son père Jean-Baptiste de Règemortes décédé en 1725. Louis et ses deux autres frères Antoine et Noël de Règemortes succédèrent à leur père. Louis fut adjoint de son frère Antoine (décédé en 1745 au siège de Tournai où il remplissait ses fonctions d'ingénieur militaire) aux turcies et levées de la Loire en 1742. En 1763, Louis est chargé de la construction du Pont de Moulins sur l'Allier. Il écrit un ouvrage sur la construction de ce pont qui paraît en 1771, trois ans avant son décès. Il avait été fait premier ingénieur des Turcies et levées mais l'année de sa nomination à ce poste est inconnue.

Roland de la Platière : Jean Marie (né à Villefranche le 19 février 1734, mort en 1793).

Destiné aux ordres, il préfère rentrer dans l'administration des manufactures dont il devient inspecteur. Il s'occupe de recherches scientifiques, voyage beaucoup (Allemagne, Italie, Suisse, Angleterre), épouse Manon ou Marie Jeanne Philipon.

Nommé inspecteur général des manufactures il se fixe à Villefranche.

Venu au début de la Révolution à Paris exposer aux députés les problèmes de l'industrie lyonnaise, il se lie d'amitié au club des Jacobins (avec Pétion, Buzot, Brissot...). Il commence également la rédaction d'un *Dictionnaire des manufactures*.

En mars 1792, il accepte du roi le portefeuille de l'Intérieur qu'il conserve jusqu'au 13 juin. Ecarté du pouvoir par Louis XVI, il est l'un des inspirateurs de la journée du 20 juin. Les événements du 10 août le ramènent au ministère. Il ne fait rien pour empêcher le massacre de septembre.

Elu à la Convention par le département de la Somme et contraint de choisir entre son portefeuille et son mandat, il opte pour ce dernier. violemment attaqué par la Montagne, il donne sa démission le 23 janvier 1793. Lors de la journée du 31 mai 1793, des sectionnaires viennent le saisir. Il leur échappe se réfugie chez le naturaliste Bosc, et gagne Rouen. Ayant appris l'exécution de sa femme le 15 novembre 1793, il se perce le cœur avec sa canne à épée le même jour.

Sabathier⁹⁷⁵ : André.

Séchelles Moreau : Jean, de (Paris, 10 mai 1690 – Paris, 31 février 1760). Académicien honoraire le 14 juillet 1755 en remplacement du maréchal de Lowendal, décédé. Ministre des finances et contrôleur général⁹⁷⁶.

Semilliard⁹⁷⁷ : François (dates de baptême et de sépulture inconnues) a exercé la profession de notaire du 8 octobre 1762 au 7 juillet 1785, à Paris, rue de Montmartre.

⁹⁷⁵ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...,(1666-1793)*, Paris, 1931, p.203.

⁹⁷⁶ Dorveaux, Paul, (ss dir), *Les membres et les correspondants...,(1666-1793)*, Paris, 1931, p.208.

Soufflot⁹⁷⁸ : Jacques-Germain (Irançon, près d'Auxerre, 22 juillet 1713 – 29 août 1780), architecte du Panthéon. Fils de Germain Soufflot et Dame Catherine Million, il a été anobli en mars 1757 et il fut reçu la même année dans l'Ordre de Saint-Michel⁹⁷⁹. Il occupe la fonction d'Inspecteur et Contrôleur des Bâtiments du Roi depuis 1751, date à laquelle Abel-François Poisson de la Vandières, marquis de Marigny fut nommé Surintendant ou directeur des Bâtiments du Roi.

Souvré (de) : François Louis le Tellier de Rebenac, marquis de Louvois et de Souvré (1704 – 1767), officier militaire.

Soyer⁹⁸⁰ : Robert, date de naissance inconnue et de décès inconnues. Ingénieur de la généralité d'Orléans en 1751⁹⁸¹. Il dirigea les travaux de la rue Royale et ceux du pont d'Orléans, sous la direction de Hupeau et de Perronet de 1748 à 1758. De 1771 à 1776, il fit le piédestal du monument de Jeanne d'Arc, lors de son installation au coin des rues Nationale et de la Vieille-Poterie⁹⁸².

Ne figure plus sur l'état des ingénieurs, inspecteurs, sous-ingénieurs et élèves des Ponts et Chaussées du 1^{er} juin 1764. Passé à cette date ingénieur aux Turcies et levées de la Loire.

Ne figure plus sur l'Etat du 1^{er} juillet 1785.

⁹⁷⁷ Base de donnée « ETANOT » sur les minutes notariales, consulté sur le site : www.archivesnationales.culture.gouv.fr

⁹⁷⁸ Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVIe-XVIIIe), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Saint-Michel-architectes, ingénieurs civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904, p.47-50.

⁹⁷⁹ Colleville, comte de Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi...*, Abeville,...., 2001 (réédition), p.140-145.

⁹⁸⁰ MARCILLE (Eudoxe), *Notice sur Robert Soyer*, Orléans, Herluison, 1884, 1 brochure in - 8° ; 36 p.

Cote BENPC : 17435/C. 919

BRUNOT (A.), COQUAND (R.), *Le Corps des Ponts et Chaussées*, Paris, Ed. du CNRS, 1982.- 1 vol. 915 p. (voir p. 40-42)

Cote BENPC : NS 11036

Dossier administratif personnel : Archives nationales, F¹⁴ 2326¹ (SOYER, ingénieur en chef, décédé le 8 vendémiaire an XI = 30 septembre 1802).

⁹⁸¹ Pas de fiches biographiques dans le Fichier Richard, mais un dossier se trouve aux AN, Cote : F/14/2336/1)

⁹⁸² Bauchal, Charles, *dictionnaire biographique et critique ...*, Paris, 1887, p.538.

Décédé à Orléans le 30 vendémiaire an XI (30 septembre 1802). Dans l'inventaire des ingénieurs des Archives nationales, le décès de cet ingénieur est daté au 8 vendémiaire.

Sully⁹⁸³ : Maximilien de Béthune, duc de Sully (Rosny sur Seine, 1560 – Villebon, 1641).

Issu d'une famille, convertie au protestantisme, disposant de peu de ressources, celle-ci l'envoie en 1571 à la cour du roi Henri de Navarre. Plus tard, il conseille à celui-ci d'abjurer la religion protestante, pour que la paix s'installe enfin dans le royaume, mais lui-même a tenu à conserver sa foi. Henri IV le nomme en 1598 surintendant général des finances ; avec pour principale mission de remettre en état les finances du pays, qu'il gère de façon particulièrement rigoureuse. En outre, il abaisse certains impôts, favorise le transport et l'exportation des marchandises en supprimant un grand nombre de péages et en améliorant les voies de communication. Henri IV avait également créé pour Sully la charge de « Grand Voyer », lui conférant ainsi les « pleins pouvoirs » en matière de voiries, d'entretien des routes et de tous les ouvrages publics. Cette charge, Sully la conserva jusqu'en 1611, année de sa disgrâce. Après l'assassinat de Henri IV, il entre en conflit avec Marie de Médicis, régente du royaume, et doit abandonner ses principales charges. Il se retire alors dans ses châteaux de Sully-sur-Loire et de Villebon ; c'est dans cette dernière propriété, située elle aussi dans la vallée de la Loire, qu'il s'éteint en 1641.

Terray : Joseph Marie, dit abbé Terray (1715- 1778), financier, homme d'Etat. Il fut conseiller clerc au parlement de Paris avant d'être nommé Contrôleur général des finances de 1769 à 1774. Proche influent du roi Louis XV (1715-1774), il fut l'un des membres du célèbre « triumvirat » en poste au côté du Roi et qui comprenait mis à part l'abbé Terray, le duc d'Aiguillon et le comte de Maupeou.

Tiracano⁹⁸⁴ : Néant.

⁹⁸³ <http://www.ac-strasbourg.fr/pedago/lettres/Victor%20Hugo/Notes/Sully.htm>. Consulté le 14/07/2006.

⁹⁸⁴ Pas dans le Nappo, Tommaso, *Index biographique ...*, consulté sur logiciel à la BNF, site Richelieu.

Tournyer : Trouvé avec l'orthographe Tournier⁹⁸⁵ :

Tournier Pierre, cité en 1754 – 1774, charpentier, entrepreneur.

Tournier Etienne, cité en 1768, négociant.

Tournier Jean Claude, cité 1768 -1791, sculpteurs, menuisiers, architectes.

Tournier, Michel Antoine, cité 1780, entrepreneur.

Turgot⁹⁸⁶ : Anne-Robert Jacques (Paris, 1727-1781). Homme politique et économiste français. Il fréquenta le milieu des philosophes, fit paraître ses *lettres sur la Tolérance* (1754) et collabora à l'*Encyclopédie* par un remarquable article consacré à l'étymologie. Il rédigea un ouvrage d'économie, *Réflexions sur la formation et la distribution des Richesses* (1776) alors qu'il était intendant du Limousin. Devenu contrôleur général des Finances (1774), il se montra partisan de remplacer les multiples taxes par un impôt unique territorial et entreprit d'importantes réformes économiques, instituant d'abord la liberté du commerce et de la circulation des grains (1774) à l'instigation des physiocrates puis celles du travail (1776) par la suppression des corporations, des maîtrises et des jurandes. Ses réformes lui attirèrent l'hostilité des privilégiés et il finit par être disgracié (1776). Si sa doctrine fut influencée par celle de Gournay et des physiocrates, il se sépara néanmoins de ces derniers en mettant en évidence l'utilité de l'industrie et du commerce.

Tressan⁹⁸⁷ : Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de (Mans, 4 novembre 1705 – Paris, 31 octobre 1783). Lieutenant général des armées du Roi, commandant en Toulous, en Bourbonnois et aux côtes de Picardie. Egalement commandant en Lorraine allemande il fut élu membre de l'Académie royale des sciences et Belles-lettres de Berlin et de l'Académie française, mais les dates de ses deux élections sont inconnues. En revanche on sait qu'il fut nommé associé libre le 8 décembre 1749, en remplacement de La Chevalleraie, décédé de l'Académie royale des

⁹⁸⁵ Ces références ont été trouvées sur cédéroms du K.G.Saur, BNF Richelieu.

⁹⁸⁶ Rey, Alain (dir), *Le petit Robert des noms propres*, Paris, Le Robert, 2003, p.2097.

⁹⁸⁷ Dorveaux, Paul, *Les membres et les correspondants...*, p.221.

Aubert de la Chenaye Desbois, François, *Dictionnaire de la noblesse*, t.10,p. 603.

sciences. Il est également membre de la Société royale de Londres, de celle d'Edimbourg, de Caen et de Montpellier, mais leurs dates sont inconnues⁹⁸⁸.

Il a épousé N. Reuxel, écossaise avec laquelle il eut deux filles pour lesquelles on ne sait rien et deux fils :

L'aîné fut marquis de Tressan et mousquetaire du Roi dans sa première compagnie en 1769. Ses dates de baptêmes et de sépultures sont inconnues.

Le cadet, dit « l'abbé Tressan », né en 1749. Date de décès inconnue.

Trudaine, Charles, Daniel (Paris, 3 janvier 1703- 1769) :

Après avoir occupé les charges de maître des requêtes, de conseiller d'Etat, d'intendant de la généralité de Riom, il fut choisi en 1743 par le contrôleur général Orry pour diriger en qualité d'intendant des finances, le service des Ponts et chaussées.⁹⁸⁹ La même année il fut nommé académicien honoraire de l'Académie royale des sciences. Il en fut le vice président en 1744 et en 1760, puis le président en 1745 et en 1761. Démissionnaire de son poste au sein de l'Académie royale des sciences en 1764, il conserva tout de même le droit d'assister aux séances⁹⁹⁰.

On lui doit la création en 1744 du "Bureau des dessinateurs" dont la mission était de lever et de conserver les plans des grandes routes du royaume. En 1747, un arrêt du conseil du Roi transformera ce "bureau" en école et c'est lui qui choisira de confier à Jean Rodolphe Perronet la tâche importante de former dans les sciences et les techniques les géomètres et les dessinateurs du bureau

⁹⁸⁸ Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province...*, p.43.

⁹⁸⁹ E-P-H, Tarbé de Saint-Hardouin, *Notices biographiques sur les ingénieurs des Ponts et chaussées depuis la création du corps jusqu'à nos jours*, Paris, Encyclopédie des travaux publics, 1884.

⁹⁹⁰ www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam_liste_alphabetique_T.htm. Consulté le 22 août 2006.

afin de leur permettre de remplir avec capacité les différents emplois des ponts et chaussées. Cette formation s'appliquera bientôt à celle des ingénieurs eux-mêmes. En 1750, Trudaine crée le corps des ingénieurs des ponts et chaussées. En 1775, l'école prendra son nom définitif. Il reste à la tête de l'administration des Ponts et chaussées durant 23 ans, de 1743 à 1766 avant d'être reprise par son fils.

Trudaine de Montigny : Jean Charles Philibert, (1733 – 1777), administrateur. Membre de l'Académie des Sciences⁹⁹¹. Fils de Charles Daniel Trudaine, il remplaça son père à la direction des Ponts et chaussées en 1766. Associé de son père il poursuivit l'œuvre paternelle. Il fut démis de ses fonctions en 1777 et mourut peu après. Il eut pour successeurs, de Cotte (1771-1781) et Chaumont de la Millière (1781 -10 août 1792). Tout comme son père il fut membre de l'Académie Royale des sciences. Nommé académicien honoraire le 1 septembre 1764, il fut nommé vice président l'année suivante ainsi qu'en 1772 et 1776. Il occupa également le poste de président de l'Académie royale des sciences en 1766, 1773⁹⁹² et 1777

Turgot⁹⁹³ : Anne-Robert-Jacques, baron de Laune, (Paris, 10 mai 1727-18 mars 1781). Intendant de la généralité de Limoges. Fils de Michel-Etienne Turgot, prévôt des marchands de Paris et de Marie-Madeleine Françoise Martineau de Brétignolles. Ministre de Maurepas en 1774, il devient quelques mois plus tard Contrôleur général des finances.

Vallée :⁹⁹⁴ Philippe (1745 - vers 1809). Elève des Ponts et chaussées en 1766. Ingénieur⁹⁹⁵ ordinaire en 1773, il a conduit les travaux de construction du pont de

⁹⁹¹ AN, F/14/3193, dossier Perronet et Odomètre.

⁹⁹² www.academie-sciences.fr/membres/in_memoriam_liste_alphabetique_T.htm. Consulté le 22 août 2006.

Il semble qu'il y ait une erreur sur le site de l'académie des sciences qui le cite en 1733, l'année même de sa naissance au poste de Président. Il semble plus logique que ce fut en 1773, étant donné qu'il était vice président en 1772 et que la règle semble devoir être : d'abord vice président puis président.

⁹⁹³ www.wikipedia.fr

⁹⁹⁴ Notices biographiques de Saint Hardouin p. 55.

⁹⁹⁵ Michaud, Louis-Gabriel, *Biographie universelle ancienne et moderne: histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes*, Paris, A-Thoisnier Desplace, 1843, p.150-153.

Tours sous la direction de Bayeux l'Aîné. Nommé en 1788 ingénieur en chef des provinces de Bresse et Bugey, puis du département d'Indre et Loire, retraité en 1809 avec le grade d'inspecteur divisionnaire honoraire.

Vergennes : Charles Gravier, comte de (Dijon, le 28 décembre 1717- 13 février 1787) Son père était président à mortier au parlement de cette ville. Il exerça les fonctions de diplomate et fut nommé ministre du Roi auprès de l'électeur de Trèves. Il fut choisi par le roi Louis XV (1715-1773) pour le représenter au congrès de Hanovre. Il fut envoyé en juin 1771 (après la chute du duc de Choiseul) en Suède pour continuer à entretenir les liens entre ce royaume et le royaume de France. A l'avènement de Louis XVI au trône, le duc de Vergennes fut appelé au ministère des Affaires étrangères (juillet 1774)

Ville⁹⁹⁶ : Nicolas-François, de, (1712-1770). Membre de l'académie d'architecture, il dirigea de nombreux travaux dans cette ville.

Voglie (de) : Jean Baptiste, nommé ingénieur en 1751. Lieu et date de naissance inconnu. D'origine italienne. Il est désigné partout sous le nom de Voglie mais son nom originel est Monsieur de Bentivoglio⁹⁹⁷. Ingénieur sous les ordres de Perronet lorsque celui-ci était Ingénieur de la généralité d'Alençon en 1740. De Voglie s'était distingué par la levée d'un grand nombre de plans et de routes. En 1746 il passa par la généralité de Paris et il fut nommé en 1751 ingénieur en chef de la généralité de Tours, en remplacement de Bayeux l'Aîné (Mathieu), inspecteur général en 1770 et retraité en 1777. Dès 1753 il présenta le projet de reconstruction du pont de Saumur et en dirigea les travaux. Il eut pour collaborateur dans ces travaux le sous ingénieur de Cessart et à qui des renseignements inexacts ont attribué pendant longtemps tout le mérite du nouveau système de fondation inauguré par de Voglie au pont de Saumur.

Wargentin : Pehr-Vilhelm (Stockholm, Suède, 22 septembre 1717 – Stockholm, 13 décembre 1783). Nommé correspondant de Delisle à l'Académie des Sciences

⁹⁹⁶ Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, André Daly fils & Cie, 1887, p.185.

⁹⁹⁷ Notices de Saint Hardouin, p.33.

de Paris le 27 juillet 1748, puis de La Lande en 1772. Associé étranger le 23 avril 1783, en remplacement de Marggraf, décédé. C'était un astronome.

Annexe 9 : GLOSSAIRE

Travaux utilisés :

Barbiche, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne, (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle)*, Paris, PUF collection premier cycle, 1999, 430p.

Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996.

Bourquin, Laurent (dir), *Dictionnaire historique de la France moderne*, Paris, Belin, 2005.

Delon, Michel (dir), *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, Paris, 1997.

Diderot, Denis, D'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751. Document électronique (1995)⁹⁹⁸.

Dubois Jean, Lagane René, Lerond Alain, *Dictionnaire du français classique, le XVII^e siècle*, Paris, Larousse, 1992.

Furetière (De), Antoine, *Dictionnaire universel d'Antoine de Furetière*, Paris, SNL, Le Robert, 1978.

Grenier, Jean Yves (dir.), *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette, collection carré histoire, 2003

Marion, Marcel (dir) *Dictionnaire des institutions de la France XVII-XVIII^{ème} siècles*, Paris, A&J Picard, 1993.

Muchembled, Robert (dir), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004.

Tulard, Jean, Fayard, Jean-François, Fierro, Alfred, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789 – 1799*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1987.

Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Vve B. Brunet, 9^{ème} édition, 1986⁹⁹⁹.

Académie: Institution née au XVII^{ème} siècle, dont le but était d'encourager et de diriger le travail intellectuel et artistique. Les membres de cette société se réunissent donc pour s'entretenir de sciences, d'arts ou de littérature.

La première académie créée fut celle de l'Académie Française, par Richelieu en

⁹⁹⁸ Consultable sur le site www.gallica.bnf.fr ou www.lexilogos.fr

⁹⁹⁹ Consultable sur le site www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html

1635.

Académies en Europe¹⁰⁰⁰ : Le XVIII^e siècle est présentée par l'historiographie comme étant « l'âge des académies », expression de R. Hahn qui souligne du même coup le caractère européen de ce phénomène. Les premières académies sont nées dès le XVI^e siècle en Italie (berceau de la « République des Lettres »), ainsi qu'en Angleterre Royal Society (1662), en France avec l'Académie française (1634) et l'Académie des Sciences (1666). Au XVIII^e siècle, le mouvement académique se poursuit avec la création par exemple de : la *Societas Regia Scientiarum* de Berlin (1700), *L'Instituto delle scienze* de Bologne (1711). La seconde moitié du XVIII^e siècle se caractérise par le développement des institutions précédemment créées et par la création de nouvelles institutions au rayonnement plus ou moins important (surtout des académies provinciales). Deux grandes académies vont servir de modèles aux académies qui se sont créées au cours du XVIII^e siècle : La Royal Society de Londres, ou bien les académies royales parisiennes, plus particulièrement l'Académie française ou bien l'Académie des sciences. Ses deux modèles ont leurs caractéristiques propres : le modèle anglais se caractérise par l'initiative privée de la création, un nombre élevé de membres, des liens assez lâches avec l'Etat et un financement autonome. Il s'intègre mieux dans les pays anglo-saxons et de confession protestante (Hollande, colonies américaines...)

Le modèle français au contraire est dès son origine une institution d'Etat qui en assure le financement, mais exerce aussi une tutelle plus étroite et dont les membres sont moins nombreux. Ce modèle correspond assez bien aux monarchies absolues et centralisées de confession catholiques. Les grands hommes appartiennent souvent à plusieurs académies, ce qui a contribué à « consolider la communauté internationale des savants ». Les grandes académies européennes sont donc en contact entre elles par le biais des correspondances que s'envoient les membres entre eux. Bien souvent ces académies adoptées les mêmes règlements, les mêmes rites. Tout cela contribue à constituer les académies en une vaste communauté. A côté des académies officielles se sont

¹⁰⁰⁰ Waquet, Françoise, « Académie en Europe », in, Delon, Michel (dir), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, PUF, p.13-16.

développées de nombreuses sociétés privées, réunions plus ou moins formelles, liées à l'initiative et à l'activité d'un individu ou d'un groupe et donc bien souvent d'un rayonnement limité et d'une durée éphémère.

Il existait une hiérarchie entre les académies officielles. Au sommet se trouvent donc les institutions royales de Paris, Londres, Berlin, Saint-Pétersbourg et Stockholm.

Dès le XVIII^e siècle la primauté de l'Académie des sciences de Paris était reconnue par ses contemporains, tel Lagrange qui en 1787 qualifiait cette institution de « premier tribunal pour les sciences ».

Partout en Europe ces académiques vont être concurrencées par l'émergence des salons, des cabinets de lecture, et surtout des loges maçonniques. En plus de cette concurrence, elles subissent les critiques des révolutionnaires qui dénoncent le critère de sélection qui a prévalu durant toute la période de l'Ancien Régime. dans leur sélection. Le 8 août 1793, la Convention vote la suppression des académies en France.

Académies provinciales : Sociétés fondées dans les villes de province et dont les membres se retrouvent pour discuter de différents thèmes en matière d'arts, de sciences, et de littérature. Une quarantaine d'académies provinciales ont été créées entre 1660 et 1790 et plus particulièrement entre 1715 et 1790. Celles-ci apparaissent dans les grandes villes de France (plus de 200 000 habitants) et qui ont en plus des fonctions religieuses, judiciaires, marchandes. Ces académies sont des sociétés structurées en corps hiérarchisés et jouissant de privilèges. Elles sont strictement masculines et ses membres sont plutôt âgés. Les membres sont issus de la noblesse d'épée ou de robe, de la haute bourgeoisie, des hommes d'Eglises, bien encore des talents (ex : médecins). Ces académies subissent à partir des années 1770 la concurrence de sociétés de pensées plus ouvertes, tels que les lycées et les musées avant de disparaître définitivement à la Révolution.

Académie des sciences: Institution créée en 1666, dirigée par l'élite savante dont la mission était de gérer le savoir scientifique au profit de la monarchie. D'abord installée dans la bibliothèque du roi Louis XIV, elle est ensuite transférée au

Louvre en 1699. Les membres de l'académie des sciences étaient élus, mais la nomination d'un nouvel académicien devait dans la réalité être sanctionnée par le pouvoir royal. L'académie était avant tout un « tribunal » de la science, c'est-à-dire qu'elle se devait de rendre des jugements sur tous les mémoires d'inventions, sur toutes les découvertes. Une fois l'invention examinée et jugée par au moins trois membres de l'Académie des sciences, elle est l'objet d'un rapport dans lequel va être déterminé s'il s'agit d'une découverte nouvelle ou pas et s'il peut être accordé un privilège exclusif. Tout au long du XVIIIe siècle elle fait figure de tribunal d'excellence grâce à sa fonction de d'attributrice de prix. Elle décidait également des thèmes des concours et des prix pour orienter la recherche dans les domaines scientifiques. Très vite, elle va devenir une « fonction auxiliaire » du bureau du commerce qui devait lui délivrer les monopoles d'exploitations. Son organe de presse est le « journal des savants ». Son homologue anglais, la Royal Society fondée en 1660. Après la Révolution elle est supprimée (le 8 août 1793), pour devenir la « première classe de l'Institut », avant de retrouver plus tard sa dénomination originelle lors de la Restauration des Bourbons (1816).

Bâtiments du roi¹⁰⁰¹ : C'est l'administration qui est chargée de superviser les travaux commandés par le roi. Elle dépend du secrétariat d'Etat de la Maison du Roi. Elle s'occupe donc de la construction, de l'embellissement et de la rénovation des résidences royales, mais aussi de travaux d'intérêt général, surtout à Paris et dans ses environs, c'est-à-dire principalement Le Louvre et les Tuileries, Saint-Germain en Layes, Versailles, Marly, Fontainebleau, Vincennes. La surintendance des bâtiments est une initiative d'Henri IV qui la confié à Sully en 1602. En 1664, « le poste de surintendant et ordonnateur des bâtiments, arts, tapisseries et manufactures de France » est attribué à Louis XIV à Colbert, également secrétaire d'Etat de la maison du roi. A ce titre il s'occupe notamment de la construction du château de Versailles.

Le surintendant ou directeur général des bâtiments est assisté du premier architecte du Roi (Hardouin-Mansart, Gabriel). Il coordonne et rémunère artistes et artisans chargés des travaux et organise les fêtes données par le souverain. Le surintendant de la Maison et des Bâtiments du roi était assisté d'un intendant des

¹⁰⁰¹ Rostaing, Aurélia, « Bâtiments du Roi », in Bély, Lucien (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p. 140-142.

bâtiments et d'un contrôleur général. A partir de 1683, François Michel le Tellier, marquis de Louvois, fut chargé d'organiser le bureau des plans et dessins à la surintendance de Versailles. Il créa en 1683 la charge de prévôt des bâtiments à Versailles, en 1686, celle d'inspecteur général des bâtiments. Cette administration reçoit au XVII^e siècle de nouvelles compétences comme le contrôle d'institution à caractère culturel, des arts et du mécénat royal. Concurrençant donc l'Académie d'architecture, et celle de peinture et de sculpture elle joue aussi un rôle très important dans la propagande monarchique par le biais de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres.

L'académie royale des sciences, la Bibliothèque du Roi, le Cabinet des médailles, l'imprimerie du Louvre qui lui avaient été rattaché au début de leur création à cette administration, en sont finalement détachés par un règlement du 25 juillet 1691.

Au début du XVIII^e siècle, le personnel des bâtiments comptaient environ deux cents à trois cents employés. Parmi eux se trouvait une forte proportion d'architecte. L'administration centrale comportait de nombreux officiers, intendants et contrôleurs généraux des Bâtiments, à la tête de seize départements.

Jacques Gabriel fut le premier architecte. Abel Poisson, marquis de Marigny, fut à la tête de la direction de cette administration de 1751 à 1773. Lui succéda Charles – Claude Flahault de la Billarderie, comte d'Angiviller du 24 août 1774 à 1791.

Brevet: A l'origine, le terme de brevet désigne une grâce du roi. Contrairement aux lettres patentes, les brevets ne sont pas présentés à enregistrement dans les cours souveraines. Par brevet, sa majesté nomme à une charge, par exemple à l'office du maréchal de France. Le Brevet d'invention quant à lui est un titre délivré par le gouvernement à celui qui prétend avoir fait en premier une invention ou une découverte. Ce titre était délivré sous certaines conditions et pour un certain temps, c'est ce que l'on appelle : le droit à l'exclusif, c'est-à-dire le droit d'exploiter de manière exclusive la découverte ou l'invention. Avant la révolution de 1789, la loi ne reconnaissait aucun droit à ceux qui enrichissaient l'industrie nationale d'une découverte nouvelle. De ce fait l'exploitation exclusive d'une invention ne pouvait se faire sans la possession de ce privilège. L'exploitation d'une invention est limitée dans le temps par le privilège exclusif pour éviter que le secret ne se garde indéfiniment. Il est en effet important que l'invention soit rendu public pour que la nation et le pays puisse profiter de ses bénéfices et pour encourager par la suite

l'innovation.

Bureau : Il s'agit de la juridiction non contentieuse (c'est-à-dire non contestée) des trésoriers de France, qu'on appelle « Bureau des Finances ». Il y a vingt-quatre de ces bureaux qui sont les sièges des trésoreries de France dans les vingt-quatre généralités.

Bureau du commerce : Commission extraordinaire qui fonctionnait auprès du conseil royal des finances. Un conseil de commerce fut créé en 1700, il comprenait le contrôleur général, le secrétaire d'état de la marine, deux conseillers d'états, le lieutenant générale de police de Paris, les intendants du commerce ainsi que des experts extérieurs au conseil du roi : douze députés du commerce élus par les chambres de commerce du royaume. Représentation permanente au près du conseil du roi des professions et des intérêts du commerce. Dissous le 22 juin 1722 le conseil de commerce est remplacé par le bureau du commerce dont la composition restait sensiblement la même. Des experts y siégeaient en permanence, mais ce bureau consulté aussi à l'occasion d'autres experts comme les membres de l'Académie des sciences, et prenait des décisions qui étaient directement promulguées sous forme d'arrêts du conseil apparemment rendu par le conseil royal des finances ou le conseil royal du commerce.

Devenu un organe important de l'administration française au XVIII^e siècle, le bureau du commerce va avoir pour responsabilités de délivrer les brevets d'inventions. C'est une fonction importante visant à récompenser les inventeurs, les ingénieurs, les savants... et à soutenir l'émulation scientifique. De ce fait le bureau du commerce va prendre pour « bras droit » l'Académie des sciences, véritable pépinière de savants qui lui fournit un personnel compétent, apte à juger et à sanctionner toutes nouvelles inventions et découvertes. Progressivement le bureau du commerce va empiéter sur les domaines de prédilections de l'Académie des sciences en prenant en main l'organisation des concours et des prix.

Cadet¹⁰⁰² : Jeune gentilhomme qui, pour apprendre le métier des armes, servait d'abord comme simple soldat, puis comme officier subalterne. Ils devaient être nobles et ils étaient reçus entre 15 et 24 ans dans les corps d'arme¹⁰⁰³.

Chapelet : Suite de godets ou de plateaux attachés à une chaîne et servant à élever les eaux. *Une pompe à chapelet.*

Conseil du roi : Descendant de la *Curia Regis* (Cour le roi), le Conseil est le lieu où se forme la volonté et l'autorité exécutive du roi et une des instances où il recueille l'avis des conseillers dont il s'entoure. Les lois sont élaborées au sein du Conseil du roi qui se divise en sections distinctes, avec des attributions spécifiques mais fluctuantes, de même que leur dénomination. On distingue les conseils de gouvernement (présidés par le roi depuis Louis XIV) de ceux de justice et d'administration.

Conseiller du roi : Titre distribué assez largement à presque tous les officiers du royaume (Ministres, secrétaires d'Etat, contrôleur général des finances, conseillers d'Etats, officiers de la couronne, premier présidents des parlements etc.). Ces titres ne sont en fait qu'une distinction honorifique et ne donnent pas accès au Conseil du roi. C'est très différent des conseillers d'Etats qui eux participent à ce conseil.

Consul : Terme désignant essentiellement dans la France du nord le groupe collégial du corps de ville (mayer et échevins) qui la dirige. Ailleurs on emploie plutôt le terme de Capitouls, jurats (Bordeaux) ou Consuls (Lyon). Cette charge peut donner la noblesse de cloche.

Contrôleur général des Finances : Charge créée en 1554 pour remplacer les contrôleurs généraux de l'Epargne (institués en 1527), avec comme principale mission de vérifier les mouvements de fonds monétaires et d'en tenir registre à

¹⁰⁰² Dictionnaire de l'Académie française, <http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html>

¹⁰⁰³ Chagniot, Jean, « Cadets-gentilshommes », in, Bély, Lucien, *Dictionnaire de l'Ancien Régime...*, p.191-192.

l'intention de la chambre des comptes. Au cours du XVII^e siècle, cette charge se modifie et se consacre de plus en plus à procurer des crédits aux rois plutôt qu'à surveiller les finances.

En 1661 est créé le Conseil Royal des Finances, qui remplace la surintendance des Finances avec la nomination de Colbert à la commission de Contrôleur général des Finances. Son pouvoir va devenir considérable étant donné le nombre de responsabilités ministérielles (marine, maison du roi, finances, commerces, travaux publics...) accumulées par Colbert. Aucun des successeurs de ce dernier n'obtiendra de pareil pouvoir, mais jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, le contrôleur général des finances demeure une sorte de première ministre. Il a donc la responsabilité d'une grande partie de l'administration du royaume, il ne lui manque que le pouvoir d'ordonnancement (conservé par le roi). Mais dans la réalité, le roi s'en référait très souvent à son contrôleur général des finances qui préparait toutes ses décisions. De plus aucun mandat de paiement ne pouvait être présenté à la signature royale sans en avoir préalablement soumis au contrôleur général et en avoir obtenu l'accord. Tous les autres ministres dépendaient de lui pour leurs crédits, ce qui dans la réalité lui donnait un moyen de pression et un droit de regard sur leur administration.

Cour des aides : Juridiction établie au début du XV^e siècle à Paris tout d'abord, puis progressivement, avec l'importance du contentieux fiscal, va se démembrer en treize ressorts provinciaux au cours de l'Ancien Régime. Parfois unies (à un parlement ou à une chambre des comptes), ces cours souveraines jugeaient en dernier ressort toutes les affaires relatives aux impôts (aides, tailles, traites, gabelles et octrois) recevaient en appel les procès instruits par des instances inférieures (élections, greniers à sel...) et enregistraient les lettres patentes à caractère fiscal. Dépossédées d'une partie de leurs attributions au profit de l'Intendant, les cours des aides, composées pour l'essentiel d'officiers nobles, soutinrent à Montauban comme à Paris, la Fronde des parlements contre le pouvoir royal dans la seconde moitié du 18^e siècle.

Directoire du département : Nom donné en 1790 au pouvoir exécutif du conseil général du département, constitué de huit membres nommés en son sein par les trente six membres du conseil général et qui siègent en permanence. Remplacés

en 1800 par les préfets.

Enquêtes ou mémoires¹⁰⁰⁴ : Les enquêtes étaient des études ou des recherches menées pour connaître un ensemble de faits ou une situation, dans un domaine donné, à l'aide de documents ou grâce à des spécialistes compétents. Aux derniers siècles de l'Ancien Régime, lorsque les renseignements manquent au Roi dans un domaine sensible, les recherches nécessaires sont entreprises par des réformateurs départis dans les provinces, avec faculté de poser par-dessus l'autorité des officiers en place, dans tout les cas définis par leurs lettres de commission. C'est à partir de Colbert que des rapports sur des questions très diverses sont réclamés aux intendants de finances, justice et police et que les mémoires qui en résultent prennent un tour sériel ou semi-sériel. On peut considérer avec l'historien J.C Perrot que ces enquêtes relèvent de deux logiques :

La première consiste à réunir des données sur un seul sujet (prix, population, manufacture...). Diachronique, elles supposent au temps, à l'évolution, un rôle explicatif privilégié.

La seconde relève de la tradition plus ancienne des enquêtes globales ramassées dans les limites d'une province ou d'un ressort administratif, et souvent à partir du XVIIe siècle de la généralité. Plus synchronique, elles tendent à rapprocher en un tableau aux interdépendances implicites ou soulignées, les connaissances naturelles tirées du climat, des sols, de l'hydrographie ou du relief avec l'effectif, les activités et les facultés (c'est-à-dire potentiel fiscal) des peuples.

Enregistrer un acte : Pour éclairer cette définition on utilisera un exemple précis : celui des édits. L'enregistrement d'un acte, c'est le fait pour un parlement de copier les édits ou les lettres patentes dans ses « registres ». L'enregistrement d'un acte est l'étape préalable et inévitable pour faire appliquer une décision. Mais cela ne vaut que dans le ressort de la cour concernée. L'enregistrement est un acte très important car les lois proposées à enregistrement doivent respecter les lois des sujets qui existent déjà. Ainsi après avoir été scellé par le chancelier, l'édit est communiqué au procureur général du roi au parlement qui en demande

¹⁰⁰⁴ Poitrineau, Abel, « Enquêtes ou Mémoires », in Bély, Lucien (ed.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, Quadrige, 1996, p. 492.

l'enregistrement. Un rapporteur est alors chargé d'examiner l'édit et de s'assurer à ce qu'il ne lèse pas les intérêts des sujets.

Election : L'élection est une circonscription financière au sein d'une généralité placée sous la juridiction d'officiers de finance, les élus. Ces derniers répartissent la taille entre les différentes paroisses de l'élection. Leur répartition est contrôlée par le bureau des Finances. Les élections sont également juges pour les contentieux fiscaux, avec appel à la cour des aides. A partir du milieu du XVIIe les officiers souvent incompétents et incontrôlables perdent une partie de leurs attributions en matière fiscale au profit des intendants et de ses subdélégués.

Epuisement : Action de vider un contenant du liquide qu'il contient. *Plusieurs pompes travaillent à l'épuisement des galeries de la mine.*

Gardes suisses¹⁰⁰⁵ : On appelle gardes suisses un ensemble d'unités au service étranger, dont la fonction était la protection rapprochée du souverain demandeur (ou de son représentant) ainsi que la garde de sa ou de ses résidences. Le recrutement de ces troupes était très sélectif. Officiers et soldats jouissaient de privilèges et leur solde était relativement élevée.

C'est au service de France que les "gardes suisses" ont prouvé leur fidélité car le régiment servit jusqu'en 1792 et participa à un nombre impressionnant de campagnes, souvent avec bravoure et succès, plus souvent encore au prix de pertes sanglantes. Les débuts de la Révolution exposèrent le régiment à une propagande politique qui le conduisit à la mutinerie (2^e bataillon, en août 1789), puis à une série de désertions, qui n'empêchèrent cependant pas le gros de la troupe de rester fidèle à son serment. Le massacre des Tuileries, le 10 août 1792, puis les massacres de septembre mirent un terme tragique à l'existence de la Garde suisse. L'unité fut brièvement reconstituée à la Restauration, sous le nom de Garde royale suisse; elle servit lors de la campagne d'Espagne en 1823 et défendit encore les Bourbons à la révolution de Juillet 1830, perdant alors plusieurs centaines d'hommes.

D'autres Etats mirent sur pied des unités comparables, en vertu de capitulations. On citera principalement les Pays-Bas (un régiment, 1748-1796), le royaume de

¹⁰⁰⁵ Henry Philippe, « Gardes suisses », <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8623.php>

Naples (un bataillon, puis un régiment, 1734-1789), le royaume de Saxe (garde suisse recrutée sans capitulation jusqu'en 1730-1757, puis 1763-1814).

Généralités : Au XVe siècle sont créées quatre circonscriptions financières appelées généralités (Languedoc, Langue d'oïl, Outre Seine et Normandie). En 1542, François premier les remplace par seize recettes générales, elles aussi dénommées généralités. Ces circonscriptions sont placées sous la responsabilité des receveurs généraux qui contrôlent toutes les recettes particulières des impôts (Taille, aides, gabelle) ainsi que celle du domaine, confusion caractéristique de la monarchie. Chaque généralité a depuis 1577 un bureau des Finances où l'on observe une inflation du nombre des officiers depuis la fin du XVIe siècle.

Dans les pays d'élections ils résident (Les officiers) au chef lieu de la généralité avec des fonctions judiciaires et financières (répartition et levée de la taille). Dans les pays d'états les intendants exercent leur pouvoir au sein d'une province (Languedoc, Bretagne...) qui peut compter plusieurs généralités (Deux par exemple en Languedoc : Montpellier et Toulouse) et dans les régions récemment conquises (Alsace, Roussillon...) des intendances sont créées qui ne sont ni des généralités ni des provinces.

Grosse : Acte de justice ou procédures écrites en grosses lettres, qui est appelé à minute et aux copies qu'on signifie.

Hydraulique : Science qui enseigne la conduite des eaux et le moyen de les élever, tant pour les rendre jaillissantes que pour les autres usages.

Ingénieur du roi : Un règlement de 1604 installe les ingénieurs des fortifications au service du roi, jusqu'alors itinérants, dans des circonscriptions sous l'autorité du gouverneur. Ils établissent les projets de construction à réaliser et ils en contrôlent l'exécution. Le recrutement s'accélère avec l'effort de guerre de Louis XIV : une dizaine de nouveaux ingénieurs sont nommés chaque année (ils sont 276 en 1691) dont le plus célèbre est Vauban. En 1691, la réforme de Le Peletier crée 23 directions locales des fortifications et établit une plus stricte hiérarchie (directeur, ingénieur en chef, ingénieur ordinaire...)

Inspecteur des manufactures : Le corps des inspecteurs des manufactures est créée en 1669 par Colbert pour la surveillance des draperies ; il est supprimé en 1791. Ses compétences et ses effectifs s'accroissent au XVIIIe siècle et il devient l'instrument privilégié de la politique manufacturière de la monarchie. Ce corps préfigure l'administration moderne avec des découpages en circonscriptions et des inspecteurs qui jouissent d'un statut s'apparentant à celui de fonctionnaire : obligation de résidence, règles précises de recrutement, profils de carrière... Les traitements sont assurés par les fabricants eux-mêmes grâce aux sols perçus pour chaque pièce contrôlée.

La mission des inspecteurs est triple : faire contrôler la conformité aux règlements des étoffes produites dans leur circonscription et réprimer les fraudes ; donner de l'information statistique sur les productions manufacturières au Contrôle général afin d'orienter sa politique industrielle et douanière ; faciliter la propagation des nouveaux procédés, surtout à partir des années 1740 quand le bureau du Commerce lance une politique de l'invention pour lutter contre la concurrence anglaise. De grands inventeurs comme Hoolker, Vaucanson... sont d'ailleurs intégrés dans le corps comme inspecteurs généraux.

Intendance : Circonscription administrative placée sous la responsabilité de l'intendant. A l'époque de Louis XV, on compte 32 intendances : 20 dans les pays d'élections, 5 dans les pays d'états et 7 dans les provinces récemment réunies au royaume.

Intendant : Agent du roi qui constitue le principal rouage de l'administration provinciale du XVIIe au XVIIIe siècle. Au tout début de leur instauration, les intendants étaient de simples représentants du roi chargés de missions ponctuelles en matière de justice ou de finance auprès de l'armée ou pour faire exécuter un édit. Progressivement et surtout sous Richelieu, ils vont devenir le rouage essentiel de l'administration fiscale, chargés par exemple de la levée des impôts. Leurs compétences vont s'élargir de la fiscalité à la police, la gestion des crises frumentaires, mais aussi dans de nouveaux domaines comme le

développement économique ou l'urbanisme.

Intendant du commerce : En 1708, le roi crée six commissions d'intendants du commerce unies à autant d'offices de maître des requêtes, pour être membre du Conseil du Commerce (créé en 1700). Leur tâche est d'étudier les mémoires et les demandes soumis au Conseil et de rendre compte de ses délibérations au contrôleur général et au secrétaire à la Marine. Supprimés en 1715, ils sont rétablis sous la forme de quatre offices en 1724. Leur rôle n'est pas négligeable en particulier dans la réforme de la vie commerciale comme en témoigne l'œuvre de l'un d'entre eux, l'économiste libéral Vincent de Gournay (1712- 1759). L'office d'intendant du commerce perd de son attrait à la fin du XVIIIe et il est supprimé en 1774 pour être remplacé par une simple commission

Intendant des finances : Charge créée en 1552 dans le but d'améliorer la gestion des finances et de limiter le poids des officiers, les intendants des finances vont jouer jusqu'à la Révolution française un rôle essentiel dans l'administration centrale des finances. Celle-ci est formée d'un collège constitué d'un nombre variant de quatre à huit membres et qui se répartissent les grands « départements financiers » (Bâtiments, aides, gabelles, ...) ou bien les zones géographiques (provinces ou généralités). Ils sont tout à la fois contrôleur des finances de l'Etat et également négociateur pour lui auprès des grands financiers. Ils sont appelés à devenir des personnages très importants dans le système financier de l'Etat de sorte qu'ils parviendront à rendre autonome chaque département en les dotant de bureaux et de commis qui leurs sont propres. La nature de cette fonction pouvait être soit d'une commission, soit majoritairement d'un office dont la valeur élevée situe ses titulaires au sommet de la hiérarchie sociale.

Inventer : Produire par la force de l'esprit quelque chose de nouveau.

Invention : Subtilité d'esprit, certain génie particulier qui donne la facilité de trouver quelque chose de nouveau. Découverte d'une chose cachée. Se dit aussi de la chose même inventée : la poudre à canon est une invention diabolique.

Inventeur : Celui, celle qui a fait une invention, une découverte. Inventer un

système, une machine, un art, un procédé, un instrument, un alphabet....

Le premier qui a trouvé quelque chose, quelque part, quelques sciences, quelques machines...

La maison du Roi : Administration domestique réglementée par Henri III en Août 1578, et qui fut définitivement mise en place par Colbert. Tous ses membres avaient la qualité de « commensaux » du roi qui leur valait des privilèges. Deux grandes divisions au sein de cette administration : La maison civile ou domestique et d'autre part la maison militaire. La maison civile était divisée en départements, ceux-ci étaient dirigés par de grands officiers (dont trois au moins, le Grand Maître, le Grand Chambellan, Le grand écuyer) recrutés parmi les princes du sang et les membres de la haute noblesse ou du haut clergé. Les principaux services étaient :

La chapelle avec le grand aumônier de France qui dirigeait le service divin à la cour.

La bouche du roi, avec le Grand Maître de France, divisé encore en sept offices, il s'occupait de tout ce qui se rapportait au ravitaillement à l'alimentation, la cuisine.

La chambre du roi, dirigé par le grand Chambellan qui avait sous ses ordres les domestiques chargés de s'occuper de la chambre du roi comme les pages de la chambre, les barbiers, les tapissiers, les horlogers.

La garde robe, dirigé par le grand maître.

Le garde meuble de la couronne.

L'Argenterie, menus plaisirs et affaires de la chambre du roi qui était le service chargé d'organiser les spectacles, les représentations théâtrales.

Le grand maître des cérémonies avait sous sa responsabilité l'organisation des principales cérémonies : sacres, mariages, cérémonies funèbres.

L'écurie.

La vénerie qui organisait les chasses royales.

La maison militaire regroupait les corps d'élites de l'armée royale.

Lettre de noblesse : Lettre patente signée par le roi qui anoblit une personne et ses descendants. Cette lettre est enregistrée par la chambre des comptes. Elles existent depuis le XIIIe siècle, mais elles ont connu un véritable essor seulement à partir du XVIe siècle. Les

rois de France à partir de François 1^{er} en accordent de plus en plus, parfois en échange du versement d'une « finance », afin de récompenser les fidélités et de se créer des réseaux de clients dans les villes.

Lettres patentes : Il existe trois sortes de lettres patentes :

1. Celles qui portent une mesure à effet perpétuel, général ou individuel, qu'on appelle aussi « Grandes lettres patentes ou chartes ». Il peut donc s'agir d'une ordonnance, d'un édit, d'une lettre d'anoblissement par exemple
2. Les lettres patentes à effets transitoires, dits également « petites lettres patentes », comme les provisions d'offices par exemple.
3. Celles adressées à une personne physique ou morale comme les lettres de commission, comme par exemple les privilèges de librairie.

Lieutenant général¹⁰⁰⁶ : Ce sont des officiers généraux qui recevaient leur charge par un brevet du Roi. Le Roi pouvait leur conférer soit la charge de Lieutenant général soit celle de maréchal de camp. Ces charges donnaient droit à des appointements réguliers. La hiérarchie des grades ne fut clairement définie qu'à partir des années 1635, c'est-à-dire l'époque où commence à se mettre en place une administration de la guerre. Longtemps les lieutenants généraux ont eu en charge la direction de l'armée du roi (que ce dernier leur subdélégué) et en même temps l'autorité sur la province occupée, lorsque cette armée n'était pas dirigée par le connétable ou par le maréchal de France. Pourtant une tradition veut que les lieutenants généraux des armées du Roi ne datent que de 1621. Le commandement des régiments était la chasse gardée de la noblesse de Cour.

Les grades militaires¹⁰⁰⁷ :

OFFICIERS GÉNÉRAUX

- Maréchaux de France
- Lieutenants généraux
- Maréchaux de camps

OFFICIERS SUPÉRIEURS

¹⁰⁰⁶ Chagniot, Jean, « Officiers généraux », in Bély, Lucien éd., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, 1996, p. 928 – 929.

¹⁰⁰⁷ Delsalle, Paul, *Vocabulaire historique de la France moderne*, Nathan, 1996, p.88, in Muchembled, Robert éd., *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004, p.20

- Brigadiers
- Colonels ou mestres de camps
- Lieutenants-colonels
- Majors
- Capitaines anciens

OFFICIERS PARTICULIERS ou SUBALTERNES

- Capitaines
- Lieutenants
- Sous-lieutenants
- Enseignes (infanterie), cornettes (cavalerie) ; guidons (dragons)

BAS OFFICIERS

- Brigadiers (de cavalerie)
- Maréchaux de logis
- Sergents
- Caporaux
- Anspessades

Maître des requêtes (de l'Hôtel du Roi) : Ce sont des magistrats qui exercent des fonctions à la fois judiciaires et administratives. Leur principale mission est d'assister le roi dans son Conseil et de transmettre ses volontés dans les provinces. Ils achètent leurs offices et sont reçus au parlement où ils exercent par quartier (trimestre), près la chambre des Requêtes. Ils sont des agents du pouvoir royal. Ils servent par quartier au Conseil privé ou Conseil des parties où ils examinent les requêtes présentées au roi. Ils assistent aussi le Chancelier pour le service Du sceau. Au cours du XVIIe siècle les maîtres des requêtes constituent le vivier principal dans lequel se recrutent les intendants. Au XVIIIe siècle ils assurent des missions ponctuelles délicates : assister un ambassadeur, faire exécuter un édit. L'office de maître des requêtes offre aux plus compétents et aux plus dévoués de belles-perspectives de carrière : intendant, lieutenants généraux de police, conseiller d'Etat, secrétaires d'Etat, contrôleurs généraux de finances.

Maréchal général des logis de cavalerie¹⁰⁰⁸ : Emploi créé dans la seconde moitié du XVIe siècle, érigé en charge sous Louis XIV. Les maréchaux généraux des logis de cavalerie exerçaient sensiblement les mêmes fonctions que le major général de l'infanterie. Ils distribuèrent aux maréchaux des logis des régiments de cavalerie les emplacements de campement et le logement des troupes.

¹⁰⁰⁸ Bodinier, Gilbert, « Maréchal général des logis de cavalerie », in Bluche, François, ed., *Dictionnaire du grand siècle*, Paris, Fayard, 2005, (1^{er} ed, 1990), p.965.

Mécanique ou Mechanique : C'est une science qui fait partie des mathématiques, qui enseigne la nature des forces mouvantes, l'art de faire le dessein de toutes sortes de machines, et d'enlever toutes sortes de poids par le moyen de leviers, coins, poulies, moufles, vis...

La mécanique se dit pareillement des Arts serviles opposés aux Arts Libéraux, tels que ceux que pratiquent les ouvriers qui travaillent non seulement à la construction des machines mais encore à toutes les manufactures et aux choses qui servent aux nécessités ou aux commodités de la vie, comme les maçons les tailleurs, les cordonniers...

Minute : Il s'agit de l'original des actes qui se passent chez les notaires, des jugements qui s'expédient dans les greffes et qui sont signés des parties ou des juges et sur quoi on délivre des grosses et des expéditions authentiques et exécutoires.

Nivellement : Action de mesurer avec le niveau la hauteur relative des différents points d'un terrain par rapport à un plan de référence ; ensemble des opérations et des techniques relatives à cette mesure. *Le nivellement d'un pont, d'un aqueduc.*

Noblesse¹⁰⁰⁹ : La noblesse forme ce que l'on appelle le second ordre du royaume, issu des *bellatores* dont la mission était de défendre par les armes Dieu et le roi. Mais cette réalité militaire ne représente pas la réalité sociale des nobles du royaume. Beaucoup d'entre eux sont des nobles campagnards qui n'ont pas forcément les moyens de se payer l'armement nécessaire pour remplir cette fonction militaire. Cette fonction va périr au fil des siècles et on voit se constituer à la « noblesse d'épée » une noblesse dite de « robe », composée de magistrats.

Autour de la noblesse vient se greffer toute une série de vertus, « propre » à cet ordre et issues de la mythologie chevaleresque, comme la loyauté, le courage, la probité. Par définition les nobles ne doivent exercer aucune activité professionnelle, leur principale occupation devant tourner autour de la guerre ou

¹⁰⁰⁹ Bourquin, Laurent, *Dictionnaire historique de la France moderne*, Paris, Belin, 2005, p.309-311.

de leur exploitation foncière.

Office : Mode de délégation de la puissance publique qui s'oppose à la commission (fonction extraordinaire et révocable à la volonté du roi) puisque l'officier est inamovible et que le souverain ne récupère l'office qu'en cas de mort, de résignation ou de forfaiture. A la différence des commissaires les attributions des officiers sont spécifiques et on sépare ceux de justice, de finances et de police. En droit les offices restent toujours dans la main du roi qui en est le créateur et le distributeur, même pour les officiers seigneuriaux qui, aux yeux des juristes, tiennent leur autorité du roi avec l'entremise de leur seigneur. L'office a le statut juridique d'un bien immeuble, ce qui le rend susceptible d'hypothèque. On distingue les offices casuels des offices domaniaux (tabellionnages, greffes), dont le statut est davantage celui d'une propriété privée et des offices héréditaires, transmissibles sans l'aval et les provisions du roi. Pour les offices casuels régis par la vénalité coutumière ou légale, la délégation d'autorité s'accomplit par l'obtention de lettres de provision du roi (ce sont elles et non la résignation du prédécesseur qui transfèrent la propriété de l'office), la prestation du serment au roi (avec le paiement du droit du marc d'or depuis Henri III) et la réception de l'officier par sa compagnie.

Les offices confèrent à leurs acquéreurs une « dignité » et un surplus d'estime sociale fondés sur la détention d'une parcelle de l'autorité publique, une rétribution ou entrent dans des proportions variables des gages (mais certains officiers n'en ont pas et jouissent seulement de droits attribués), des profits casuels (payés par les usagers, comme les épices) et des privilèges (exemptions fiscales, anoblissement).

Ordre de Saint-Michel¹⁰¹⁰ : Ordre de chevalerie fondé le 1^{er} août 1469 par Louis XI, à l'époque de son conflit avec Charles le Téméraire : c'était une réponse à la création en 1429 de l'ordre de la Toison d'Or par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Le siège de cet ordre fut d'abord l'abbaye du Mont-Saint-Michel, puis le couvent des Cordeliers de Paris. Pendant un siècle et demi cet ordre fut la distinction suprême. Il établissait une égalité formelle entre tous ses membres

¹⁰¹⁰ Jacqueline Boucher, « Ordres de chevalerie : Saint-Michel, Saint-Esprit, Saint-Louis », in, Bély, Lucien, (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p. 939-940.

autour de la défense des valeurs chevaleresques et de la personne royale. Saint-Michel était dit « le premier chevalier » au service de Dieu, par référence à la bataille qu'il aurait livré et gagné face au Dragon. La fête de l'Ordre célébré par une assemblée solennelle était fixée au 8 mai, date d'anniversaire de l'apparition de l'Archange sur le Mont-Tombe (actuel Mont-Saint-Michel) et de la libération d'Orléans sur les anglais. Leur devise était la suivante : « *Immensi tramor oceani* » c'est-à-dire « au péril de la mer ». A l'origine leur nombre était fixé à 36 membres mais il évoluera tout au long des siècles. L'ordre posséder sa propre organisation qu'on appelle aussi chancellerie, composée : d'un Chancelier, d'un Prévôt ou maître des cérémonies, un Grand Trésorier, un secrétaire et un Hérault. L'ordre était réservé aux gentilhommes. Il fallait donc être anoblit pour en être membre. Le roi de France se réservait donc le droit d'anoblir et de créer des chevaliers. Ce qui entraîna par la suite beaucoup d'abus. Au XVI^e siècle cet ordre avait perdu beaucoup de son prestige, à tel point qu'Henri III dû créer l'Ordre du Saint-Esprit¹⁰¹¹. Etudiant le cas de la Champagne dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Laurent Bourquin a montré que des couches secondes ou modestes de la noblesse de cette province entrèrent ainsi dans un système de fidélités. Le déclin de cet ordre fut progressif à partir du 16^e siècle. A partir du règne de Louis XIV, il récompensa plus particulièrement des écrivains, artistes, magistrats. Louis XIV fixa également de nouvelles règles (le 25 janvier 1665) : Etre agé d'au moins trente ans ; Etre noble de trois degrés et être bonnes mœurs ; 6 hommes d'Eglises, 6 de robes. Pour les autres il faut avoir fait la guerre pendant 10 ans avec emploi considérable ; les membres français devaient être de confession catholique, les membres étrangers de religions diverses. Après 1693, date à laquelle Louis XIV créa l'Ordre de Saint-Louis, on recommença à admettre un grand nombre de membres étrangers aux métiers des armes, ex :Mansard et Lenôtre les deux architectes de Louis XIV.¹⁰¹².

¹⁰¹¹ Colleville (Comte de), Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, Répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaire et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et document, 2001 (réédition), p.6, 10,11,12.

¹⁰¹² Colleville (Comte de), Saint-Christo, François, *Les Ordres du Roi, Répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaire et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et document, 2001 (réédition), p.6, 10,11,12.

Ordre du Saint-esprit¹⁰¹³ : Ordre créé le 31 décembre 1578 par Henri III pour des raisons mystiques et politiques. Le Roi voulait rappeler que les couronnes de Pologne et de France lui étaient advenues à la Pentecôte de 1573 et de 1574, mais il voulait aussi renforcer des fidélités alors que l'Etat se détériorait au travers des affrontements des guerres de religions. Affirmant résolument sa foi catholique, il cherchait à rassembler la noblesse autour de lui. L'ordre comptait cent membres dont 87 chevaliers nobles de 3 générations paternelles, 9 ecclésiastique souvent appelés commandeur et 4 officiers. Le siège de l'ordre était fixé au couvent des Grands-Augustins à Paris. L'admission était subordonnée à une profession de foi catholique. Les statuts obligeaient à une pratique religieuse plus importante à celles des autres catholiques. Les nouveaux admis à cet ordre devaient également être membre de celui de Saint-Michel ou le recevait en même temps que celui du Saint-Esprit. En dépit des critiques qui entourèrent sa création, son prestige resta grand jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, des souverains s'honorant d'y être admis. Il fut supprimé en 1791, rétabli sous la Restauration, puis décimé à partir de 1830.

Ordre de Saint-Louis¹⁰¹⁴ : Dans le cadre de la carrière militaire, réorganisée par Louvois, Louis XIV, voulut récompenser les officiers ayant bien servi et qui étaient parfois roturiers. En août 1696 il fonda l'ordre de Saint-Louis où pouvait être admis des officiers catholique présents dans l'armée royale depuis au moins dix ans, en raison de leurs mérites. Les grades de chevalier, commandeur, grand-croix élargissaient les possibilités de récompenses. Cette création traduisit une évolution de la société, la notion de mérite personnel remplaçant celle de la naissance. Louis XV accorda en 1750 l'exemption de la taille aux chevaliers de Saint-Louis d'un grade inférieur à celui de maréchal de camp, tandis que par le même édit il accordait la noblesse aux officiers supérieurs. En 1759 il fonda le Mérite militaire pour les officiers protestants étrangers. En 1791, Louis XVI parvint à maintenir l'ordre de Saint-Louis sous le nom de Décoration Militaire. Supprimé le 15 octobre 1792, il est rétabli sous la Restauration avant d'être comme l'ordre du Saint-Esprit décimé en 1830.

¹⁰¹³ Jacqueline Boucher, « Ordres de chevalerie : Saint-Michel, Saint-Esprit, Saint-Louis », in, Bély, Lucien, (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p.940.

¹⁰¹⁴ Jacqueline Boucher, « Ordres de chevalerie : Saint-Michel, Saint-Esprit, Saint-Louis », in, Bély, Lucien, (éd.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, ..., p.940.

Placet : Supplique écrite adressée par les sujets au Roi pour faire appel à sa justice ou demander une grâce particulière. Le nom vient de la formule latine par laquelle les solliciteurs priaient le roi qu'il lui plaise (*placet*) entendre leur requête et y faire droit.

Ponts et chaussées : La création de cette institution s'est faite progressivement tout au long des siècles depuis l'instauration de l'office de Grand Voyer de France en 1599, pour Sully.

Avant cette date l'administration des ponts et chaussées était complètement éclatée, partagée entre les différentes instances locales : seigneurs, villes, associations de marchands, monastères, communautés d'habitants...

La centralisation de cette administration commence donc avec le règne d'Henry IV (1599-1610) et le rôle du Grand Voyer de France, qui est en quelque sorte le ministre des travaux publics de l'époque, qui à sous ses ordres des officiers et des lieutenants chargés de la surveillance des ponts et chaussées dans les différentes provinces. Leur action reste limitée surtout à cause du manque de techniciens qualifiés et attachés aux travaux des Ponts et chaussées. Tout au long du XVIIe siècle cette office de Grand Voyer va être partagé entre les Trésoriers de France, Sully (jusqu'en 1621) et les bureaux des finances, qui obtiennent finalement la charge de l'administration des ponts et chaussées en 1626, faisant ainsi disparaître l'office du Grand Voyer de France.

Il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Colbert, pour voir l'administration des Ponts et chaussées être retirée aux bureaux des finances (Sauf exception pour la généralité de Paris) et être attribuée par un arrêt du 21 octobre 1669 aux intendants. Colbert va poursuivre activement la politique d'amélioration des routes, des chemins et des ponts commencée par Sully au début du siècle.

C'est en 1713 que le corps des Ponts et chaussées est pour la première fois organisé et hiérarchisé : « Un ingénieur dans toutes les généralités des pays d'élections et onze inspecteurs généraux. »¹⁰¹⁵

De nouveaux arrêts du Conseil en 1716 vont modifier cette hiérarchie en établissant :

¹⁰¹⁵ Harouel, Jean-Louis, « Ponts et chaussées », in Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996, p999.

« Un inspecteur général, un architecte premier ingénieur, trois inspecteurs et vingt et un ingénieurs. »¹⁰¹⁶

La base du corps des Ponts et chaussées est enfin posée, elle subira quelques légères modifications et sera surtout largement développé tout au long du XVIIIe siècle. On retiendra la suppression en 1743 du poste d'inspecteur général, remplacé par celui de « premier ingénieur » qui se trouve désormais au sommet de la hiérarchie des Ponts et chaussées.

L'administration des Ponts et chaussées va dépendre de deux grands Conseils royaux : le Conseil des finances (D'où l'importance Du Contrôleur général des finances et de l'Intendant des Finances, ce dernier étant chargé du « détail » des Ponts et chaussées.) et du Conseil des affaires au-dedans.

En 1743, Charles Daniel Trudaine est appelé à la tête de l'administration des Ponts et chaussées par le ministre de l'époque : Orry.

Trudaine a déjà en tête la politique routière qu'il souhaite mener et pour cela il a besoin des plans de l'ensemble des routes et des ouvrages réalisés et à construire du royaume. Pour répondre à ce besoin, un bureau : « le bureau des dessinateurs », placé sous la direction du géographe Mariaval est créé le 10 février 1744.

Mais Trudaine est confronté à un problème crucial : le manque de personnel compétent. Pour résoudre ce problème il eut l'idée de donner au bureau des dessinateurs un nouvel objectif : un objectif pédagogique et il réussit à obtenir du Contrôleur général Machault un arrêt du Conseil (14 février 1747) qui commettait Jean Rodolphe Perronet : « ...A la conduite et à l'inspection des géographes et dessinateurs des plans et cartes des routes et grands chemins du royaume, à instruire lesdits dessinateurs des sciences et pratiques nécessaires pour parvenir à remplir avec capacité les différents emplois desdits Ponts et chaussées, et avoir la garde et le dépôt de tous lesdits plans, cartes et mémoires y relatifs... »¹⁰¹⁷

Cet arrêt signe la création de l'Ecole des Ponts et chaussées, avec elle son premier directeur : Jean Rodolphe Perronet. Il prit sa nouvelle fonction très au

¹⁰¹⁶ Idem.

¹⁰¹⁷ Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996.

André, Brunot, Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Éditions-Histoire de l'administration française, 1982.

Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992.

sérieux et s'appliqua jusqu'à la fin de sa vie à donner la meilleure formation possible aux élèves de cette école. La sélection à l'entrée de l'école était d'ailleurs de mise : Seuls les meilleurs éléments étaient admis, les élèves les plus incapables renvoyés.

En 1775, l'école prendra son nom définitif.

Preuves de noblesse¹⁰¹⁸: Témoignages et/ou documents qu'une famille noble doit produire afin de prouver sa qualité. Ces preuves doivent être rassemblées dans trois cas : quand la noblesse d'une personne est contestée, quand il souhaite accéder à certains corps réservés aux nobles ou bénéficier d'un privilège nobiliaire, et enfin quand le roi diligente une enquête de noblesse.

Les documents peuvent être : des lettres de noblesse, des provisions de charges anoblissantes et, surtout des actes notariés prouvant la qualité de la personne et de la filiation.

Privilège : Passe-droit, avantage particulier dont jouit une personne, à l'exclusion de plusieurs autres, qui lui vient par le bienfait de son souverain. Privilège signifie aussi, Monopole, droit qu'on obtient de faire, ou de vendre quelque chose à l'exclusion de tous autres.

Renvoy : Retour de ce que l'on a mené en quelque lieu et dont on n'a plus besoin.

Science : La science moderne née au XVIIème siècle, grâce aux découvertes importantes du XVIème siècle : Copernic. Epoque marquée par le retour de l'aristotélisme, du succès des conceptions magiques et alchimiques. Mais au XVIIème siècle va s'affirmer une nouvelle idée de la science.

Un auteur, Bacon (1561-1626) peut être considéré comme un précurseur de ce nouvel esprit scientifique. S'il reste attachée à la philosophie des formes substantielles et n'entrevoit nullement une science mathématique de la nature, il critique violemment l'attachement aux « idoles », aux préjugés, essaye de légitimer l'induction et perçoit la nécessité de la coopération scientifique dont il attend un grand profit pour l'humanité.

¹⁰¹⁸ Bourquin, Laurent, *Dictionnaire historique de la France moderne*, Paris, Belin, 2005, p.311.

Se dit plus spécifiquement d'un art particulier, de l'application qu'on a eu à approfondir la connaissance d'une matière, de la réduire en règle et en méthode pour la perfectionner. La philosophie comprend toutes les sciences. On définit la science dans l'école, une connaissance certaine et évidente d'une chose par ses causes.

Syndic : Personne chargée de gérer les intérêts communs d'une communauté dont elle fait partie. Cela désigne en particulier les syndics des communautés rurales mandatés pour représenter les villageois et défendre leurs intérêts (notamment devant la justice).

Trésorier général: La France est divisée pour les finances en quatre généralités sous la responsabilité des quatre trésoriers de France (pour l'administration du domaine royal) et des quatre généraux des finances (pour les finances extraordinaires). Cependant la perception des revenus ainsi que les dépenses étant effectuées par de très nombreuses caisses, ce qui est facteur de désordre, François 1er crée en 1523 le Trésor de l'épargne destiné à centraliser toutes les recettes et les dépenses et en 1542 il crée 16 recettes générales (appelées également généralités) confiées à 16 receveurs généraux qui regroupent les recettes des différentes caisses locales provenant du domaine, des impôts et des revenus extraordinaires. A partir de 1551, à côté des trésoriers et généraux des finances sont créés les charges de trésoriers généraux qui résident dans les généralités avec en charge l'administration des finances. Leur nombre s'accroît ensuite car les besoins financiers du roi le conduisent à multiplier les ventes d'offices. Un édit de 1577 remplace ces officiers par les trésoriers généraux de France. Ils sont cinq par généralité et constituent le bureau des Finances. Le nombre des officiers qui constituent ces bureaux ne cessent lui aussi, pour des raisons pécuniaires, d'augmenter. Les bureaux ont à s'occuper de la répartition de la taille entre les élections de la généralité, de l'enregistrement des brevets, de la voirie (construction et entretien des voies et ouvrages publics) des lettres de naturalité, de noblesse, de concessions d'octroi aux villes... Instance importante et sommet de l'administration fiscale de la généralité jusqu'aux années 1630, leur pouvoir se réduit fortement ensuite au profit des intendants.

Annexe 10 : Chronologie

25 octobre 1708 : Naissance de Jean-Rodolphe Perronet

1736 : Jean-Rodolphe Perronet, sous ingénieur à Alençon.

1737 : Arrivée de Perronet au Corps des Ponts et chaussées, Ingénieur en chef à Alençon (arrêt du 3 décembre 1747). Nomination de Dié Gendrier à La Rochelle

1743 : Trudaine nommé Intendant des Finances, a en charge le service des ponts et chaussées et devient du même coup le supérieur hiérarchique de Jean-Rodolphe Perronet.

23 janvier 1744 : Jean-Rodolphe Perronet épouse Antoinette Besson.

1744 : Perronet dirige le bureau des dessinateurs installé à Alençon. Il est secondé par deux dessinateurs, Lallié et Duschene et un un élève, de Voglie.

1747 : Trudaine appelle Jean-Rodolphe Perronet au poste de directeur du «bureau des dessinateurs », bureau qui va devenir l'Ecole du corps royal des ponts et chaussées.

1758 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre de l'Académie d'Architecture.

1762 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre de l'Académie de Lyon et de Metz.

1763 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé Premier ingénieur des Ponts et chaussées.

1765 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, de Rouen.

1773 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre de l'Académie royale des sciences de Suède.

1775 : Le bureau des dessinateurs prend officiellement le nom d'Ecole.
Anoblissement de Jean-Rodolphe Perronet.

1780 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre de l'Académie de Dijon.

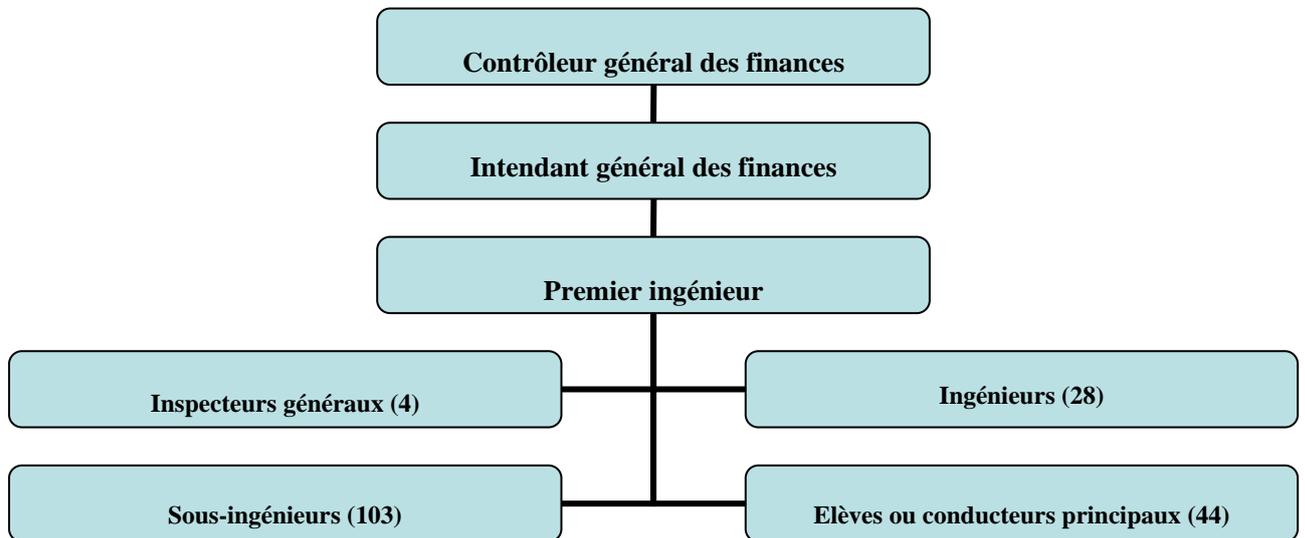
1788 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre de la Royal Society.

1789 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre du lycée de Bordeaux.

1794 : Jean-Rodolphe Perronet est nommé membre du lycée des Arts.

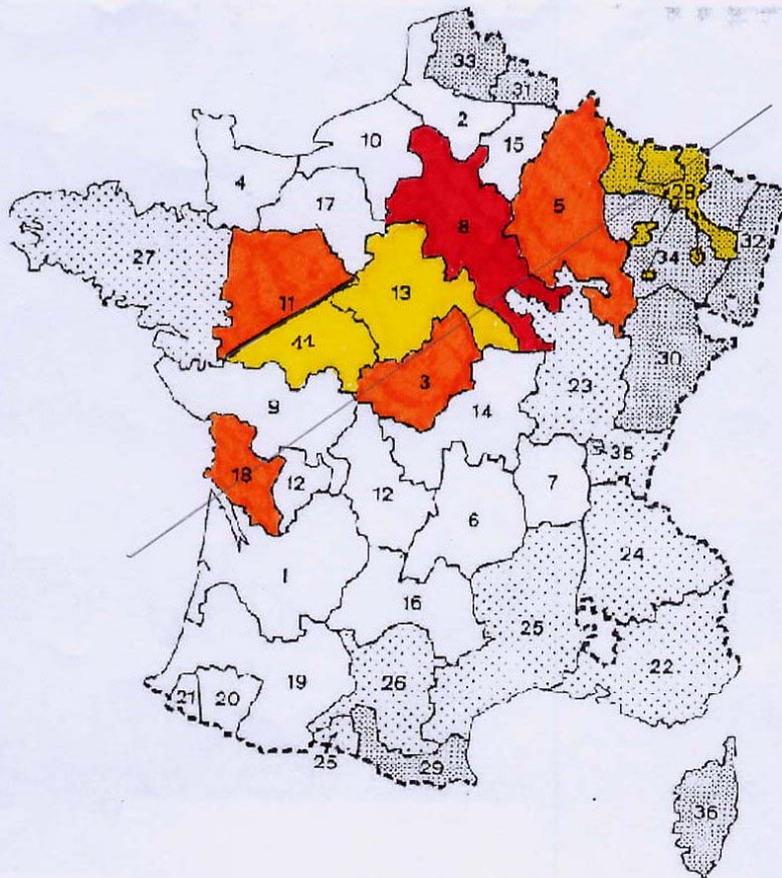
27 février 1794 : Décès de Jean-Rodolphe Perronet.

Annexe 11 : Organigramme du corps des Ponts et chaussées



Réalisé à partir des consignes données dans l'instruction du 13 mai 1754, extrait du livre de André Brunot et René Coquand, intitulé, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS-Editions-Histoire de l'administration française, 1982, p.33.

LOCALISATION DES MEMBRES DU CORPS DES PONTS ET CHAUSSEES CITES DANS
LE RESEAU DE RELATIONS DE JEAN-RODOLPHE PERRONET EN 1752.



LEGENDE :

LES SUPERIEURS HIERARCHIQUES



GENERALITE DE PARIS (N° 8) :
CHARLES-DANIEL TRODAINE
JEAN-RODOLPHE PERRONET.

LES INGENIEURS PROMUS ENTRE 1730 -1750



A BOURGES (N° 3) : CLAUDE GENDRIER (1731)
A LA ROCHELLE (N° 18) : DIE GENDRIER (1737)
A CHALON (N° 5) : JACQUES-GABRIEL LEGENDRE
(1744)

LES INGENIEURS PROMUS DES 1750



A METZ (N° 2) : JEROME GOURDAIN (1750)
A ORLEANS (N° 13) : ROBERT SOYER (1751)



LE CAS DE LA GENERALITE DE TOURS (N° 11)
UN INSPECTEUR : MATHIEU BAYEUX (1740)
UN INGENIEUR : JEAN-BAPTISTE DE VOGLIE (1751)

SOURCE : CABORDIN, GUY, VIARD, GEORGES, LEXIQUE
HISTORIQUE DE LA FRANCE D'ANCIEN REGIME, PARIS,
POF, ARMAND COLIN, 2003, P. 159

Annexe 12 : Carte sur la localisation des ingénieurs dans le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet en 1752 (MS 2125 et AN, F/14/3193)

REGLES DE TRANSCRIPTION

Concernant la transcription des textes étudiés, on a choisi de suivre les règles énoncées par Bernard Barbiche dans son texte intitulé : *Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*¹⁰¹⁹. On a donc modernisé la ponctuation et les accents, réécrit les abréviations entièrement sans indiquer les parties des mots abrégés et la graphie des textes a été respectée.

Annexe 13 : Transcription du mémoire de Jean-Rodolphe Perronet sur l'Odomètre (1752)¹⁰²⁰

Odomètre proposé pour faire les épuisements à la tâche.

« Les machines que l'on employe d'ordinaire aux épuisements pour la construction des Ponts et autre ouvrages sont les pompes et les chapelets verticaux. Il faut douze hommes pour le service de chaque chapelet, ils y sont employés par relais de quatre hommes que l'on relève de deux en deux heures sans interruption jour et nuit. Ces hommes font par ce moyen quatre relais en 24 heures et ils sont payés en raison d'un certain prix pour chaque relais. Les ouvriers qui sont ainsi payés proportionnellement au temps qu'ils travaillent, ont peut d'ardeur, ils se modèlent toujours sur les plus faibles ou les plus paresseux de leurs camarades, parce que ne gagnant pas d'avantage, ils ne veulent pas se donner plus de peine, il arrive même quelquefois, surtout pendant la nuit, que les ouvriers tournent les manivelles en contre sens ou qu'ils les mènent fort lentement, et pour lors, loin de faire baisser l'eau, on la trouve plus élevée le matin, les ouvriers pour se justifier prétendent que les sources et les infiltrations sont plus abondantes pendant la nuit, et l'on est obligé d'employer une partie de la

¹⁰¹⁹ Barbiche, Bernard, *Conseils pour l'édition des textes de l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, 22 novembre 1997.

¹⁰²⁰ AN, F/14/3193, dossier Perronet n°3 et ENPC, MS 2125.

journée pour faire rebaisser l'eau au point d'où elle était arrivée la veille. L'on peut remédier en partie à cet inconvénient comme on l'a pratiqué depuis peu avec succès au pont d'Orléans. L'on remarquait le soir la hauteur de l'eau et l'on déduisait le prix du relais proportionnellement à ce dont elle se trouvait plus élevée le lendemain, mais il peut être survenu de nouvelles eaux que les ouvriers n'auraient pu enlever. Ils auront toujours ce prétexte à donner et se plaindront qu'on leur fait injustice ; enfin l'on n'aura fait tout au plus que maintenir l'eau à la même hauteur et le travail du jour n'en sera pas plus accéléré.

Pour remédier à ces inconvénients, il faudrait faire travailler les ouvriers à leur tâche c'est-à-dire les payer à raison du cent de tours de manivelles, c'est ce que l'on ferait aisément au moyen de l'odomètre dont on va donner la description ; Les bons ouvriers pour lors ne ménageront plus leurs peines et les mauvais ne seront payés que suivant leur travail, on ne tiendra point compte du temps que l'on employé à renouveler les cuirs et les ouvriers seront plus attentifs à la conservation des pompes, il n'y aura plus la même perte de temps dans le changement des relais parce que les ouvriers ne quitteront la manivelle qu'au moment que ceux qui devront les remplacer seront prêts . S'ils s'avisent de tourner en contre sens, non seulement ils perdraient leur temps, mais encore se serait autant de tours pris sur ceux qu'ils auraient pu ou pourraient faire.

Un inconvénient particulier aux pompes à chapelet doit encore inviter à y faire travailler à la tâche. Les ouvriers peuvent faire 20.25 et 30 tours de manivelle aux pompes de 12. 15 et 18 pieds de hauteurs, de cinq pouces de diamètre, suivant qu'elles ont plus ou moins hautes, mais on a remarqué que lorsqu'ils ne font que huit ou dix tours par minute il ne sort point ou très peu d'eau, quoique la pompe soit pleine parce que cette eau redescend, les cuirs ne fermant jamais bien exactement le corps de pompe, cependant les ouvriers sont forts peu soulagés puisqu'ils soutiennent la même colonne d'eau, l'on ne peut guère compter le produit de ces pompes que par l'excédent aux huit ou dix tours de manivelles dont on vient de parler, et plus elle aura de vitesse, moins il y aura de pertes.

Description de l'Odomètre

L'odomètre que l'on propose est dont le dessein est cy joint est renfermé dans une boîte de forte tole de quatre pouces neuf lignes de larges et quatre pouces trois

lignes de profondeur dans œuvre. L'on doit y placer trois roues de fer ou de cuivre de quatre pouces de diamètre et deux lignes et demie d'épaisseur. Celle d'en bas aura 20 dents et sera mue par une spirale ou vis sans fin que portera la manivelle, la seconde roue aura 25 dents et sera pareillement mue par une vis sans fin que portera la première. Cette seconde roue portera un pignon à cinq ailes qui engrainera dans la troisième roue que l'on divisera en 40 dents. L'aiguille qui sera placée sur l'axe de cette roue marquera 4000 tours sur le cadran qui est au dessous et sur lequel ils seront divisés par centaine, chacune de ces divisions est d'une grandeur suffisante pour y reconnaître les demi et même les quarts ce qui suffit. Il faudra faire l'aiguille de façon que l'on puisse la placer à zéro au commencement de chaque relais. On fermera le devant de la boîte d'une porte de bois ou de tôle à laquelle on mettra un cadenas. La boîte sera encastrée dans un support de bois que l'on placera à chaque chapelet, lequel aura sept pouces et demi de large et six pouces trois quart d'épaisseur. Elle y sera arrêtée avec trois vis dont les écrous seront placés en dedans de cette boîte. Pour porter la manivelle et l'assujettir de façon à ne prendre que l'engrènement convenable sans pouvoir choquer la roue, on y placera un support de fer et une bride au dessus de chacun d'un pouce enquarré encastré de leur épaisseur sur le devant du support de bois, la pièce du bas sera retenue solidement et fixement par les côtés, celle du dessus laissera quelques lignes de jeu à la manivelle et sera arrêtée à la précédente avec deux vis et écrous, l'un desquels se trouvera enfoncé dans le bas de la boîte pour que l'on ne puisse pas le déplacer, il faudra aussi assujettir la manivelle à ne point trop s'élever sur le support opposé.

L'on pourrait aussi placer l'odomètre sur l'un des supports des chapelets tels qu'ils sont [...] ¹⁰²¹ encastrément parce qu'ils n'ont communément que cinq pouces de grosseur, la boîte serait pour lors faite en fer battu de deux ou trois lignes d'épaisseur, il faudrait prolonger la cloison du derrière en enfourchement, à cause du passage de la manivelle sur environ un pied de hauteur pour le pouvoir arrêter fixement au support ce que l'on ferait aussi contre la branche montante et à gauche dudit support, le bas de la dite boîte formerait sur son devant une bride de fer plus fort pour assujettir la manivelle à ne pouvoir trop remonter, l'on ferait une

¹⁰²¹ Problème de transcription

feuillure sur le dessus de cette bride et tout au pourtour du devant de la boîte pour recevoir une porte de fer aussi battu dont elle serait fermée avec cadenas.

Ces odomètres peuvent être faits pour les faiseurs de tournebroche, ils coûteront peu et seront durables, il sera bon d'en avoir au magasin pour changer ceux qui pourraient avoir besoin de réparation.

Le prix du cent de tours de manivelles doit être fixé, suivant ce que les ouvriers doivent naturellement gagner et à ce qu'ils peuvent faire en travaillant raisonnablement sans trop se fatiguer, par exemple l'on sait que quatre hommes peuvent communément faire 30 tours réduits de manivelle par minute étant appliqués pendant deux heures de suite à une manivelle de 16 pouces de coude, la pompe ayant douze pieds de hauteur et 5 pouces de diamètre de qui donne 3600 tours pour deux heures et 14 400 pour huit heures qu'ils peuvent travailler en 24. Si l'on veut que ces ouvriers gagnent 24 sols par jour ou 6 sols par relais, il faudra les payer chacun à raison de deux deniers du cent de Tours, C'est pour lors que l'on verra naître l'émulation et l'on sera peut être obligé de retenir les plus ardents ou les plus intéressés des ouvriers et de fixer un terme qu'ils ne pourront passer chaque relais afin qu'ils ne se fatiguent pas trop. S'ils arrivaient que pendant le relais on est fait plus de 4000 tours de manivelles, l'aiguille recommencerait le cadran et l'on pourrait tenir compte de cet excédent aux ouvriers. Lorsque l'on pourra relever les relais d'heure en heure du moins pendant le jour on tirera un bien meilleur parti des ouvriers, la perte de temps dans le changement des relais pourrait porter à les prolonger, mais l'on aura point ici cet inconvénient »

Le/Ce 5 août 1752

Signé Perronet.

Annexe n°14 : Transcription des actes

1. Transcription de l'acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet (Arch.com de Suresnes, GG11)

Le Vingt sept octobre mil sept cent huit a été baptisé en l'Eglise paroissiale de Saint Leufroy de Suresnes parmoy curé soussigné, le fils de David Perronet, cadet de la compagnie de Monsieur de Villart maréchal de camp des armées du Roy, du canton de Berne en Suisse et de Marie Travers de cette paroisse. Lequel est né le vingt cinq du dudit mois d'octobre et a été nommé Jean-Rodolphe par le sieur Jean-Rodolphe Jégré sergent de la compagnie de Monsieur d'Erlach l'ainé capitaine des grenadiers parain de cette paroisse, et par D^{mo}iselle Agnès Duchac femme dudit Claude-François Duschesne, maître de l'hôtel du comte Darlin de la paroisse de Saint-Sulpice à Paris, maraine laquelle a déclaré ne savoir signer et le dit Jégré a signé avec moy.

Jégré Trespaigne

2. Transcription de l'acte d'abjuration de David Perronet (Arch.Com de Suresnes, GG 11)

Ce jourd'huy 21 de février 1709 nous curé soussigné suivant la permission a nous donné par son éminence Monseigneur le Cardinal [?] de Paris en datte du quinze du présent mois accordé [?] l'abjuration que fait de son le sieur David Peronet fils de Monsieur Christian peronet et D^{mo}iselle Marie-Madeleine de Crousaz les père et mère, du canton de Berne cadet suisse de la compagnie de Villart demeurant a Putaux notre annexe et en conséquence nous l'accueil et tout retablis dont la communion des fidelles en présence de [?] du canton de [?] de la compagnie de Villars demeurant à Puteaux [?] et rétablit dans la communion des fidelles [?]

David Perronet Trespaigne

Annexe 19 : Détail du contenu des sources consultées et exploitées pour le mémoire

1. Sources imprimées

Doisy, *Le royaume de France et les Etats de Lorraine disposés en forme de dictionnaire*, Paris, N.Tilliard, 1753.

Furetière (De), Antoine, *Dictionnaire universel d'Antoine de Furetière*, Paris, SNL, Le Robert, 1690.

2. Archives nationales

- **AN, Série F14/3186 à F14/3196 :**

La série F14/3186 à F14/3196 concerne les dossiers d'inventions du ministère des Travaux Publics pour le XVIIIe et le XIXe siècle. On retrouve dans ces dossiers tous les cas d'inventeurs ayant proposés au ministère des Travaux publics des inventions concernant les domaines de l'hydraulique, de la mécanique, de la construction des ponts et chaussées...Ces dossiers sont classés par ordre alphabétique.

Classification par carton des sources rangées sous la série AN, F/14/3186-3196 avec l'ordre chronologique qui lui correspond

| Cote du Carton : | Dossiers d'inventeurs dont le nom commence par la lettre : |
|-------------------------|---|
| F14/3186 | A ou B |
| F14/3187 | C -Campmas -Cessart (de) |
| F14/3188 | D -Delarue -Demandres |
| F14/3189 | E ou F |
| F14/3190 | G |
| F14/3191 | H ou L <i>-Isnard</i> <i>-Lebourgeois</i> <i>-Loriot</i> |
| F14/3192 | MA jusqu'à MI |
| F14/3193 | MO jusqu'à P <i>-Perronet</i> <i>-Perronet et Piraut</i> <i>-Perronet et Chatelle</i> <i>-Perronet et Dejean</i> <i>-Perronet et l'abbé Pradines</i> <i>-Perronet et de la Chapelle</i> <i>-Perronet et Le Grand</i> <i>-Perronet et « X »</i> |
| F14/3194 | R ou S |
| F14/3195 | T |
| F14/3196 | V jusqu'à Z Dossier Vallée |

F/14/3195 : contient seulement des dossiers du XIXe. Les cartons F/14/3192 et 3194 contiennent des dossiers du XVIIIe mais Jean Rodolphe Perronet n'est pas mentionné dans les dossiers de ces cartons.

- **AN, F/14/2296/2 :**

Dossier contenant des documents sur les personnes portant les noms de « Perronet-Perrodil » avec des documents sur Jean-Rodolphe Perronet :

-Feuille de grand format d'un recto contenant des informations biographiques sur Jean-Rodolphe Perronet : nom, prénom, date de naissance, carrière, date du décès.

-Feuille de petit format d'un recto datée du 26 juillet 1873, relative au versement des documents présents dans ce dossier au ministère des travaux publics. C'est un document officiel avec le tampon du ministère des travaux publics.

-Livret imprimé de petit format, d'une vingtaine de pages publié dans la « revue générale biographique, politique et littéraire » à Paris en 1844. Contenant les biographies du baron Héron de Villefosse, inspecteur général des mines et de l'intendant des finances Antoine-Louis Chaumont de la Millière.

-Feuille de grand format de deux pages relatives aux anciens élèves de Jean-Rodolphe Perronet, intitulée : « Etat des ingénieurs ordinaires des Ponts et chaussées, qui ont été élèves de feu Monsieur Perronet, et inscrits par rang d'ancienneté ». Pas de dates.

-Feuille grand format, recto-verso. Poème extrait du « Journal de Paris du 9 février 1787, n°40 », intitulé : « Le chêne. Sur la convalescence de Monsieur Perronet Premier ingénieur de France et inspecteur général des ponts et chaussées », écrit par Monsieur Queluel, ancien élève des ponts et chaussées.

-Lettre de grand format de trois pages écrite le « 6 brumaire an XIII » (28 octobre 1804) par l'inspecteur de l'école des ponts et chaussées Le Sage à Monsieur Crétet, conseiller d'Etat directeur général des Ponts et chaussées, canaux, ports maritimes. Cette lettre est relative à une donation qu'un ancien « ami¹⁰²² » de Jean-Rodolphe Perronet souhaite faire à l'Ecole des Ponts et chaussées.

-Livret imprimé de petit format, d'une vingtaine de pages, intitulé : « Avis important sur l'économie politico-rurale des pays de montagnes sur la cause et les effets

¹⁰²² Terme employé dans la lettre. L' « ami » en question souhaite rester inconnu.

progressifs des torrens » par Monsieur Billaudel, inspecteur général des Ponts et chaussées, daté de 1788.

-Feuille de grand format de trois pages. Il s'agit d'une copie faite par Monsieur Billaudel, qualifié ici d'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, de l'acte de baptême de Jean-Rodolphe Perronet, avec en plus des informations extraite de l'acte de décès du premier directeur de l'Ecole des ponts et chaussées.

-Feuille de petit format d'un recto, relative à la remise des plans des routes, ponts et chemins du royaume par Perronet au procureur en la chambre Alexandre de Valecourt. Lettre datée du 19 février 1781.

-Mémoire grand format de trois pages, daté du 24 février 1782 par Jean-Rodolphe Perronet. A ce mémoire est joint une copie de l'Etat des cartes, plans et mémoires qui doivent être remis par le sieur Perronet à Monsieur de Valecourt.

-Lettre de grand format de quatre pages. Il s'agit d'une notice biographique sur Perronet rédigé par Lesage. Ce document existe en double exemplaire dans cette pochette.

-Lettre de petit format d'un recto, pas très lisible au sujet des cartes et plans que Perronet doit fournir. Pas de dates.

-Arrêt de trois pages, grand format. Il s'agit d'un arrêt commettant Monsieur de Chézy comme adjoint de Jean-Rodolphe Perronet. Document écrit à La Muette le 25 juillet 1782.

-Lettre de petit format d'un recto, datée du 20 juillet 1783 relative à deux différents systèmes de ponts et à une machine hydraulique. Aucun destinataire ni expéditeur ne sont cités.

-Lettre de petit format de trois pages écrite par Jean-Rodolphe Perronet à Paris le 5 juillet 1792 et destinée à Monsieur de La Millière. Lettre relative à l'Etat de santé du premier directeur de l'Ecole des ponts et chaussées.

-Lettre de petit format d'un recto écrite par Jean-Rodolphe Perronet à Paris le 9 avril 1793 au citoyen Lecamus. Cette lettre est concerne la mise en place d'un nouveau système pour l'inspection des généralités. Système fondé sur la mise en place d'un passeport.

-Lettre de petit format d'un recto, adressé à Jean-Rodolphe Perronet par un expéditeur inconnu. Cette lettre écrite le 28 août 1793 est une réponse à une demande qu'avait formulée Jean-Rodolphe Perronet de pouvoir se retirer dans le département du Loiret pour des raisons de santé. Sa demande est acceptée.

-Lettre de grand format écrite par Jean-Rodolphe Perronet depuis Paris le 19 janvier 1793 au « premier commis de l'Intérieur », Monsieur Lecamus. Cette lettre est relative à la construction d'un pont sur bateaux établi entre Saint-Ouen et Clichy.

3. Le fond historique de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées

-MS.233 Tome 13

Trudaine, Perronet.

« Précis des Assemblées des Ponts et chaussées tenues chez Mr Trudaine pour examen de différents projets : 1747- 1764 (pp. 359 – 460)

1772 – 1773 (pp. 460- 466)

Un dossier manuscrit, IN - 4°.

-MS 266 : registre des Assemblées des ponts et chaussées

Perronet

« Registre des délibérations de l'Assemblée générale des Ponts et chaussées¹⁰²³ », classé par année depuis 1748 jusqu'à 1773¹⁰²⁴.

Un cahier manuscrit.

- MS.275

Archives familiales de Perronet, 1720 -1885. Six dossiers manuscrits.

Ce carton contient six pochettes¹⁰²⁵. La première pochette rassemble huit documents provenant des archives de la ville de Paris, remis à l'Ecole nationale des ponts et chaussées en 1864¹⁰²⁶. Elle contient des documents relatifs aux lettres de noblesse accordées à Jean-Rodolphe Perronet en mars 1763. Elle contient également des pièces relatives à l'enregistrement à la cour des aides de ces lettres de noblesse le 1^{er} août 1775.

¹⁰²³ ENPC, MS 266, registre « entièrement écrit de la main de Perronet ».

¹⁰²⁴ La dernière page écrite de ce registre est datée du 28.X.bre.1773.

¹⁰²⁵ Détail du carton en Annexe dans la liste des sources.

¹⁰²⁶ ENPC, MS 275 : informations trouvées sur une feuille imprimée qui dresse l'état des documents de la première pochette.

La deuxième pochette contient des pièces relatives aux nominations de Jean-Rodolphe Perronet comme membre de différentes académies de France et d'Europe. Cette pochette compte théoriquement neuf documents¹⁰²⁷ mais il en manque un.

La troisième pochette compte huit documents, dont cinq sont des lettres du roi qui commettent Jean-Rodolphe Perronet aux fonctions d'ingénieur de la généralité d'Alençon en 1737, de « directeur et garde des plans et cartes des chemins et chaussées du royaume » en 1747 et d'inspecteur des ponts et chaussées en 1750. Les autres pièces sont relatives à la publication des œuvres de Perronet, à son admission à l'académie royale de Berlin et aux autres prénoms qu'il porte jusqu'en 1750 (Louis-David)¹⁰²⁸.

La quatrième et la cinquième pochette, contiennent des documents relatifs à la famille Marmillod, parents par alliance de Jean-Rodolphe Perronet. On trouve par exemple le contrat de mariage d'Anne-Dorothee Perronet, cousine de Jean-Rodolphe Perronet, avec Josué Marmillod. C'est la que remonte les relations entre les deux familles. Ensuite on trouve des lettres concernant Jean-Rodolphe François Perronet, petit cousin¹⁰²⁹ de Jean-Rodolphe Perronet qui fut lui aussi ingénieur des ponts et chaussées. Enfin une trentaine de documents (dans la cinquième pochette) permettent de dessiner l'arbre généalogique de Jean-Rodolphe-François Marmillod. La sixième et dernière pochette est une synthèse de tous.

-MS 2072

Jean-Rodolphe Perronet

Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies : 1- Académie des sciences de Paris (Voir MS 275). 2- Académie d'Architecture. 3-Société royale d'agriculture de Paris. 4- Académie des sciences, arts et Belles-lettres de Lyon- 5-Académie des sciences de Rouen. 6- Société royale des sciences et arts de Metz. 7- Académie de Dijon. 8- Lycée de Bordeaux. 9- Nouvelle société du lycée des arts. 10 – Académie royale des sciences de Suède. 11- Société royale de Londres. 12- Société des Bergers d'Arcadie.

¹⁰²⁷ Une feuille sur l'état des documents dresse la liste et le nombre d'entre eux dans cette deuxième pochette.

¹⁰²⁸ Détail du carton en Annexe dans la liste des sources.

¹⁰²⁹ C'est le fils de Josué Marmillod et d'Anne-Dorothee Perronet.

Manuscrit, 1758-1793.

-MS 2075 :

Dossier relatif à des machines pour remonter les bateaux. Ce dossier contient des lettres de plusieurs inventeurs qui ont créé ce genre de machine.

Parmi eux, les inventeurs suivants sont entrés en relation avec Perronet.

Toutes les lettres sont de petits formats, les plus courtes faisant un recto verso, les plus longues l'équivalent d'une petite copie double.

Sieur Bougnon : Une lettre et un rapport de Perronet.

Sieur Luc de Bar : Une lettre d'observations de Perronet sur l'invention de Luc de Bar.

Sieur Campemas : Un rapport de Perronet relatif à l'invention de Campemas.

Sieur Auxiron : Un rapport de Perronet.

NB : Il existe un dossier Auxiron aux AN, carton F/14/3186, relatif à la même invention mais par contre il n'y a pas de mention de Perronet ; le dossier est épais, environs une quinzaine de lettres, plus trois mémoires.

Sieur Bernière : 1 mémoire et un rapport.

Sieur Demandres : Une lettre et trois rapports.

NB : il existe aussi un dossier Demandres aux AN, carton F/14/3188, mais qui est relatif à une invention pour l'arrachage des bancs de rochers, et dans lequel Perronet n'apparaît pas.

Sieur Sylveyra : Un rapport.

-MS 2125

Gendrier, Perronet, Demontigny, Soyer, de Voglie.

« Machine pour faire les épuisements à la tâche ou odomètre » (1752- 1753)

Neuf dessins, trois notes et cinq lettres.

-Cote : ING- PE.

Perronet, Jean Rodolphe.

Dossier.

Annexe 20 : Archives Nationales, contenu des dossiers d'inventeurs en relations avec Jean Rodolphe Perronet (1752 - 1791) (16 cas)

- **AN, carton F/14/3187 :**

-Campemas (1781-1787) : Deux lettres : la première est de petit format d'un recto ; La seconde est en grand format et fait trois pages.

Un rapport recto verso, grand format de Perronet.

-Cessart (de) (1788) : Trois lettres : la première est de petit format et fait trois pages. La seconde est plus courte elle fait une page et est également de petit format. La troisième est de petit format rédigé recto verso.

Un procès verbal en grand format de quatre pages.

Un rapport grand format d'une page recto verso.

- **AN, carton F/14/3188 :**

-Delarue (1787) : Deux lettres : une de grand format d'un recto ; l'autre de petit format d'un recot.

Une note de petit format d'un recto.

Un essai sur le détail de l'invention de grand format de cinq pages.

-De Mandre, Abbé (1772-1791) : Dossier épais contenant plus d'une trentaine de documents.

Une quinzaine de lettres

Trois mémoires, tous de grands formats de trois à cinq pages.

Trois rapports, un de grand format d'une dizaine de page, deux autres plus petits d'une dizaine de pages également.

Quatre « lettres d'observations » rédigées par Perronet : de grands formats d'un recto verso

Deux précis sur l'invention, de petits formats, d'une dizaine à une vingtaine de pages.

Deux « prospectus » : un de grand format de trois pages ; le second est de petit format est fait une dizaine de pages.

Un extrait d'un procès verbal de l'Assemblée Nationale, petit format, un recto.

Une proclamation du Roy sur un décret de l'Assemblée Nationale, petit format, un recto.

Deux plans ou dessins de la machine, de grands formats avec des explications ou « légende » de la machine.

- **AN, carton F/14/ 3191 :**

-Isnard (1786) : Un Rapport, grand format d'un recto.

Trois lettres : Les trois de petit formats dont deux font seulement un recto, tandis que la troisième fait l'équivalent d'une petite copie double.

-Lebourgeois (1782): Six lettres. Trois de petits formats d'un recto chacune.

Les trois autres sont de grands formats de deux à trois pages.

Un mémoire, grand format d'une dizaine de pages.

-Loriot (1773): Deux lettres, grands formats, l'une d'un recto, l'autre de quatre pages.

Un mémoire, petit format d'une cinquantaine de pages.

- **AN, carton F/14/3193 :**

-Perronet (1752- 1765) : Une lettre de petit format, rédigée sur un recto.

Un mémoire grand format d'une dizaine de pages environ.

Un compte rendu ou « avis » d'environ six pages, grand format (en trois exemplaires).

Un rapport émanant de l'Académie royale des sciences d'une dizaine de pages en grand format.

Deux dessins, grands formats.

-Perronet et Piraut (1757) : Un mémoire d'une dizaine de pages, grand format.

Un rapport d'un recto verso, grand format.

Un dessin, grand format.

-Perronet et Chatelle (1779 - 1782): Une lettre d'un recto, grand format.

Un mémoire d'un recto verso, grand format.

Deux rapports : les deux sont recto verso et en grands formats.

Une note de petit format (1/4 d'une feuille).

-Perronet et Dejean (1791) : Un rapport d'environ cinq pages, grand format.

-Perronet et l'abbé Pradine (1786) : Deux lettres : la première fait trois pages, et est de petit format.

La seconde fait un recto verso et est aussi de petit format.

Un rapport recto verso, grand format.

-Perronet et de la Chapelle (1786) : Une lettre ou « avis » recto verso, grand format.

-Perronet et Le Grand (1782- 1783) : Une lettre d'observations de quatre pages, grand format.

Un mémoire de trois pages, grand format.

Un « Résumé » de trois pages, grand format.

-Perronet et « X » (1764) : Un mémoire d'environ cinq pages, grand format.

Une lettre d'observations recto verso, grand format.

- **AN, carton F/14/3196 :**

-Vallée (1784) : Une lettre d'observations de trois pages, grand format.

Un mémoire d'une dizaine de pages, grand format.

- **AN, carton F/14/22/96/2 :**

Dossier en attente d'être étudié, l'inventaire de la série F14/ 3186 – 3196 le mentionne avec le dossier Perronet.

Annexe 21 : Détail des sources de l'ENPC¹⁰³⁰ non exploitées pour ce mémoire

-Cote MS 9 (1) 15

Bayeux, Jacques

Plan et élévation du pont construit sur la rivière du Cher entre Toulouse et Grammont sur les dessins de Monsieur de Baieux.

1765

Dessin

-Cote : MS. 91

« Manuscrit des œuvres de Jean Rodolphe Perronet (Pont d'Orléans et description des machines dont on s'y est servit...) »

2 vol in -fol.

-Cote : MS. 233 tome 22.

« Observations sur le mémoire remis le 17 avril 1764 en faveur des crèches des ponts et contre les grandes arches. »

Un cahier IN- °4 non relié, p 375- 381.

-Cote : MS 970

Perronet, Jean-Rodolphe.

« Observation sur le projet envoyé par M. Ceard le 7 juin 1784 d'un cône tronqué en charpente et maçonnerie pour l'enceinte de la rade de Cherbourg. »

Une lettre.

¹⁰³⁰ Il s'agit des sources de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées qui auraient pu être étudiées dans le cadre de ce travail de recherche mais qui faute de temps ne l'ont pas été. Ces sources pouvant être reprises ultérieurement en thèse pour approfondir les recherches déjà menées.

MS 999

Cessart, Louis Alexandre, de.

« Historique des travaux hydrauliques exécutés de 1752 à 1789 par Monsieur de Cessart ».

Un mémoire, Une lettre.

-Cote : MS 1043

Perronet, Jean Rodolphe.

« Lettre à Mr de la Millière et copie de la circulaire écrite par Mr Perronet à MM les ingénieurs des Ponts et chaussées les 23 et 25 mars 1790. »

Deux feuilles.

-Cote : MS 1985

Perronet, Jean Rodolphe.

« Pièces relatives à l'impression de ses œuvres, à leur distribution, correspondance... »

Un carnet, une feuille, quarante quatre lettres.

-Cote MS 2036 :

Bayeux Jacques.

« Généralité de Caen. Examen des projets envoyés par Trudaine à Perronet. Visite des chemins et ponts de la généralité de Caen par Perronet en 1755. »

(1744-1757)

48 notes, 28 lettres, 3 cahiers, 1 affiche, 2 dessins.

-Cote MS 2037

Gendrier.

« Généralité de Bourges. Examen de projets : projet de pont pour éols sur l'Indre avec plan de village. »

(1748-1751)

8 notes, 2 dessins.

-Cote : MS 2074

Perronet, Jean Rodolphe ; Desmoustier.

« Divers rapport faits sur différents sujets de ponts et chaussées (1777- 1787), dont une drague proposée par Mr Chatel (1782). »

Un dossier de quatre lettres et soixante notes.

-MS 2100

Gendrier et Perronet.

« Berry, Pont sur la Bouzanne : Mémoire relatif au projet d'un pont de pierre que l'on propose de construire sur la rivière de Bourgogne entre Lotiers et Argenton, de Paris à Toulouse. » (1784)

Quatre cahiers.

-MS 2192

Perronet, Bayeux, Mauvicet, Guenerot.

« Rapport sur diverses machines à épuisements et sur la machine hydraulique pour remplacer la pompe du Pont Notre Dame à Paris. » (1751 -1792)

Cinq lettres, quatre notes et un imprimé.

-MS 2320

Perronet, Jean-Rodolphe.

« Rapport sur une expérience faite par M. Ceard pour receper les pieux jusqu'à six pieds sous le fond du lit des rivières. »

Deux lettres et un rapport.

MS 2607

Gaspard, Riche de Prony, Legrand, Vallée...

« Documents contentieux sur le canal de Briard : affaire Fillemin contre Guérin... »

(1735 -1836)

70 lettres, 13 notes, 13 imprimés, 1 carte, 1 cahier.

-MS 2635 (1)

Jean Rodolphe Perronet

« Situation des travaux des ponts et chaussées dans les généralités de Limoges, Metz, la Rochelle, Languedoc, Flandres, Montauban, Angers, Moulins et Auch.

(1748 -1787)

Un dossier comprenant en tout une cinquantaine de documents (lettres, notes et dessins)

-Cote : 8.4049/C210

D' Auxiron.

« Réponse à Mr Perronet au sujet du mémoire qu'il vient de faire distribuer en faveur de Mr de Parcieux. »

Une brochure, 1N8°. 24 pages.

Cote : 8. 7492/ C 445

Bayeux Jacques.

« Bayeux Jacques, entrepreneur des ponts et chaussées contre Jean Pierre Achard seigneur de Vacognes. Généralité de Caen. » (1762)

Un imprimé.

-Cote ING-CE

Cessart, de, Alexandre (1719-1806. Entrée à l'école des Ponts et chaussées en 1747).

-Cote ING- CE

Céard, Nicolas (1745 -1821. Entrée à l'école des Ponts et chaussées en 1774).

-Cote ING- LE

Jean Gabriel ou Jacques Gabriel.

-Cote ING-IS

Isnard, Achille Nicolas (1748-1803. Entrée en 1775)

BIBLIOGRAPHIE

1^{ère} Partie : Les textes exploités dans le mémoire

Dictionnaires généraux

Bély, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Puf, « Quadrige », 1996.

Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990.

Bourquin, Laurent (dir.), *Dictionnaire historique de la France moderne*, Paris, Belin, 2005.

Cabourdin, Guy, Viard, Georges, *Lexique historique de la France d'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2003.

Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997.

Dictionnaire de l'Académie française, Paris, Vve B. Brunet, 9^{ème} édition, 1986¹⁰³¹.

Dubois Jean, Lagane René, Lerond Alain, *Dictionnaire du français classique, le XVII^e siècle*, Paris, Larousse, 1992.

Grenier, Jean Yves (dir.), *Dictionnaire de la France moderne*, Paris, Hachette, « Carré Histoire », 2003.

Godin, Christian (dir.), *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard/ éditions du temps, 2004.

Marion, Marcel, *Dictionnaire des institutions de la France XVII^e- XVIII^e siècle*, Paris, A&J Picard, 1993.

Muchembled, Robert (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Armand Colin, 2004.

Tulard, Jean, Fayard, Jean-François, Fierro, Alfred, *Histoire et dictionnaire de la Révolution française 1789 – 1799*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 1987.

¹⁰³¹ Consultable sur le site www.academie-francaise.fr/dictionnaire/index.html

Dictionnaires spécialisés

Dictionnaires biographiques :

Alphandéry, Marie Fernande, *Dictionnaire des inventeurs français*, Paris, Seghers, 1963.

Aubert de la Chenaye-Desbois, François, *Dictionnaire de la Noblesse*, Paris, Berger-Levrault, 1980.

Balteau, J, Barroux, M, Prevost, M, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1933.

Bauchal, Charles, *Nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français*, Paris, Librairie générale de l'architecture et des travaux publics, André Daly fils & Cie, 1887.

Blanchard, Anne, *Dictionnaire des ingénieurs militaires (1691- 1791)*, Montpellier, Centre d'histoire militaire de l'université Paul Valéry, collection du centre d'histoire militaire et d'études de défense nationale, 1981.

Grandmaison, Louis de, *Essai d'Armorial des artistes français (XVI-XVIII), lettres de noblesse preuves pour l'Ordre de Saint-Michel- architectes, ingénieur civils et militaires, employés de l'administration des bâtiments, fondateurs, entrepreneurs*, Paris, Honoré Champion, 1904.

Nappo, Tommaso, *Index biographique français*, t.1 à 7, Munich, K.G.Saur, 3^e édition, 1998.

Oursel, N-N, *Nouvelle biographie normande*, Paris, Alphonse Picard, t.1,1886.

Prevost, M, Roman d'Amat (ss dir), *Dictionnaire de biographie française*, t. 17, Paris, Letouzey et Ané, 1956.

Tarbé de Saint-Hardouin, E-P-H, *Notices biographiques sur les ingénieurs des Ponts et chaussées depuis la création du corps jusqu'à nos jours*, Paris, Encyclopédie des travaux publics, 1884.

Dictionnaires scientifiques et techniques :

Berthelot, (dir), *La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts*, Paris, Larousse, 1885-1902.

Diderot, Denis, D'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, 1751. Document électronique (1995)¹⁰³².

Dictionnaires historiques et géographiques :

DHS : Dictionnaire historique de la Suisse, Hauterive : Attinger, vol. 1, *A-Ban*, 2002, 833 p. ; vol. 2, *Ban-Cam*, 2003, 888 p. ; vol. 3, *Can-Der*, 2004, 840 p. ; vol. 4, *Des-Fin*, 2005, 851 p. ; vol. 5, *Fir-Gri*, 2006, 867 p¹⁰³³.

Dupaquier, J. Felkay, N. Guérout, J. Jacquard, J. Lachiver, M. Lemée, R. Rollet, C. Souriac, A. *Dictionnaire d'histoire administrative et démographique : Région parisienne*, Paris, CNRS, 1974.

Guilbert, Aristide, *Histoire des villes de France avec une introduction générale pour chaque province*, Paris, Furne et Cie-Perrotin-H. Fournier, 1844-1848, 6 vol.

Girault de Saint-Fargeau, A, *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France*, Paris, Firmin Didot, 1844, vol 1 et 3.

Fierro, Alfred, *Histoire et dictionnaire de Paris*, Paris, Robert Laffont, 1996.

Touzery, Mireille, *Dictionnaire des paroisses fiscales de la généralité de Paris, d'après le cadastre de Bertier de Sauvigny (1776-1791)*, Caen, Edition du Lys, 1995.

Textes généraux

Sur les institutions et le personnel administratif d'ancien régime :

Barbiche, Bernard, *Les institutions de la monarchie française à l'époque moderne, (XVIème-XVIIIème siècle)*, Paris, Puf, « premier cycle », 1999.

Bluche, François, *Les magistrats de la Cour des monnaies de Paris au XVIIIe siècle (1715-1790)*, Paris, Annales littéraires de l'université de Besançon, Les Belles-lettres, vol.81, 1966.

Henry, Charles, *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot (1770-1779)*, Paris, Charavay, 1883.

¹⁰³² Consultable sur le site www.gallica.bnf.fr ou www.lexilogos.fr

¹⁰³³ Consultable sur le site : www.dhs.ch

Lever, Evelyne, *Madame de Pompadour*, Paris, librairie académique, Perrin, 2000.
Manceron, Claude, « Les hommes de la liberté », t.1, *Les vingt ans du Roi, de la mort de Louis XV à celle de Rousseau*, Paris, Robert Laffont, 1972.

Maurepas, Arnaud (de), Boulant, Antoine, *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières, 1715 -1789, Etude et dictionnaire*, Paris, Christian/ JAS, 1996.

Mosser, Françoise, *Les intendants des finances au XVIIIe siècle, les Lefèvre d'Ormesson et le « département des impositions » (1715-1777)*, Genève, Mémoires et documents, société de l'Ecole des chartes, 1978.

Sur les sciences et les techniques :

Proust, Jacques, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque de l'humanité », 1995.

Sur la Suisse :

Bouquet, Jean-Jacques, *Histoire de la Suisse*, Paris, Que sais-je, PUF, 1995.

Head-Anne-Lise, « Intégration ou exclusion : le dilemme des soldats suisses au service de France », in, *La Suisse dans l'économie mondiale*, Paul Bairoch et Martin Körner eds, Zurich : Chronos, 1990, p.37-55.

Lasserre, André, Gardiol, Nathalie et Radeff, Anne, « Morges en 1798 : port ou riviera? », *Revue historique vaudoise*, 1987, p. 85-102.

Lüthy, Herbert, *La banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, Paris :SEVPEN ; vol. 1, *Dispersion et regroupement (1685-1730)*, 1959, XVI, 454 p. ; vol.2, *De la banque aux finances (1730-1794)*, 1961, 891p.

Philippe, Henri, « Gardes suisses », in, www.dhs.ch.

Radeff, Anne, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime. Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne, Société Historique de la Suisse Romande (SHSR), 1996.

Textes spécialisés

Inventeurs et ingénieurs au siècle des Lumières :

Diesbach, Max de, « Jean-Rodolphe Perronet, ingénieur », in, Maillefer, Paul, Mottaz, Eugène (ss dir), *Revue historique vaudoise*, Lausanne, Vincent, 1897.

Duval, Louis, *Lallemant de Léviguen, intendant d'Alençon. Son mémoire sur la généralité d'Alençon en 1727*, Caen, Henri Deslesques, 1910.

Ferrone, Vincenzo, « L'homme de science », dans Vovelle, Michel éd., *L'Homme des Lumières*, Paris, Seuil, 1996, p211- 252.

Francillon, Rocher, « Crousaz, Jean-Pierre de », in, www.dhs.ch

Guillot, M, « Un destin helvétique, Jean-Rodolphe Perronet et sa famille suresnoise (1708-1794) », in *Les gardes suisses et leurs familles aux 17^e et 18^e siècles en région parisienne*, Millau, Société historique de Rueil Malmaison, Acte du colloque de 30 septembre et 1^{er} octobre 1988, Mars 2004.

Hilaire Pérez, Liliane, *L'invention technique au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 2000.

Müller-Griehaber, Peter, « Marmillod, Jean-Rodolphe François », in, www.dhs.ch

Paquier, Serge, « La trajectoire internationale d'un innovateur-entrepreneur au siècle des Lumières : Ami Argand (1750-1803) », parut dans le livre dirigé par Michel Cotte, *Circulations techniques, en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement*, collection « Sciences humaines et technologie », presses universitaires de Franche-Comté, UTBM¹⁰³⁴, 2003.

Pelletier, Monique, *La carte de Cassini. L'extraordinaire aventure de la carte de France*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et chaussées, 1990.

Picon, Antoine, *L'invention de l'ingénieur moderne, l'école des Ponts et Chaussées 1747- 1851*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1992.

Picon, Antoine, Yvon, Michel, *L'ingénieur artiste*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1989.

¹⁰³⁴ UTBM : Université technologique de Belfort - Montbéliard.

Vacant, Claude, *Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794). Premier ingénieur du Roi et directeur de l'École des ponts et chaussées*, Paris, presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2006.

Vérin, Hélène, *La gloire des ingénieurs. L'intelligence technique du XVIe au XVIIIe siècle*, Paris, Albin Michel, 1993.

Yvon, Michel, « Jean Rodolphe Perronet (1708-1794) », in *Monuments Historiques*, avril-juin 1987, n.150-151, p 81 à 86.

Institutions scientifiques :

Brunot, André. Coquand, René, *Le corps des Ponts et Chaussée*, Paris, CNRS- Editions-Histoire de l'administration française, 1982.

Bluche, François, « Académie », in Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.28.

Costable, Pierre, « Académie des sciences », in, Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p. 33-34.

Dorveaux, Paul, *Académie des sciences de l'Institut de France. Les membres et les correspondants de l'Académie royale des sciences (1666-1793)*, Paris, Palais de l'Institut, 1931.

Masseau, Didier, « Académies provinciales », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.16-20.

Pascal, Jean-Noël, « Salons », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.971-974.

Picon, Antoine, « Académie d'Architecture », in, Bluche, François (dir.), *Dictionnaire du Grand Siècle*, Paris, Fayard, 1990, p.28-29.

Porset, Charles, « Franc-Maçonnerie », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p. 483-489.

Roche, Daniel, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, Paris/La Haye, Mouton, 1978.

Waquet, Françoise, « Académies en Europe », in, Delon, Michel (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Puf, 1997, p.13-16.

Noblesse et Ordres de chevaleries :

Bluche, François, *Les honneurs de la Cour*, Paris, L'intermédiaire des chercheurs et curieux, 1958, 2^e édition, 2000.

Bluche, François, Durye, Pierre, *L'anoblissement par charges avant 1789*, Paris, L'intermédiaire des chercheurs et curieux, 1965, 2^e édition, 1998.

Bourquin, Laurent, « Les chevaliers de l'ordre du Croissant : les sources d'une faveur, les limites d'une fidélité », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p.21-29.

Colleville, Comte de Saint-Christo, François, *Les ordres du Roi, répertoire général contenant les noms et les qualités de tous les chevaliers des ordres royaux, militaires et chevaleresques ayant existé en France de 1099 à 1830*, Abeville, Mémoires et documents, 2001.

Jouanna, Arlette, « Mémoire nobiliaire. Le rôle de la réputation dans les preuves de noblesse : l'exemple des barons des Etats de Languedoc », in Grell, Chantal, Ramière de Fortanier, Arnaud, *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 197-206.

Les Réseaux de Relations :

Lemieux, Vincent, *Les coalitions, liens, transactions et contrôles*, Paris, Puf, 1998.

Lemieux, Vincent, *Les réseaux d'acteurs sociaux*, Paris, Puf, 1999.

Lemercier, Claire, « Analyse de réseaux et histoire », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 2005, n°52-2, p88-112.

Rentet, Thierry, « Network mapping: ties of fidelity and dependency among the major domestic officers of Anne de Montmorency », in *French History*, vol 17, 2, 2003, p. 109-126.

Rentet, Thierry, « Mathieu de Longuejume, seigneur d'Iverny, diplomate, juriste, officier royal et serviteur du connétable Anne de Montmorency », in, Société historique de Meaux et sa région (SHMR), n°1, 2004, p.75-85.

Atlas

Arbellot, Guy, Goubert, Jean Pierre, Mallet, Jacques, Palazot, Yvette, *Carte des généralités, subdélégations et élections en France à la veille de la Révolution de 1789*, Paris, éditions du CNRS, 1986.

Bonin, Serge (dir.), *Atlas de la Révolution française/ 5. Le territoire.2, Les limites administratives*, Paris, EHESS, 1989.

2^{ème} partie : Les ouvrages consultés¹⁰³⁵

Brian, Eric. Demeulenaer-Douyer, Christiane (dir.), *Histoire et mémoire de l'Académie des Sciences*, Paris, Guide de recherches, Tec & Doc, 1996.

Chaline, Olivier, *La France au XVIII^e siècle (1715 -1787)*, Paris, Belinsup, « Histoire », 2004.

Coriono, Guy, *250 ans de l'Ecole des Ponts en cent portraits*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1997.

Daumas, Maurice, *Histoire générale des techniques*, Paris, PUF, 1962- 1975, cinq volumes.

Deyon, Pierre, *L'Europe du XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, « les Fondamentaux », 2000.

Dhombres, Jean et Nicole, *Naissance d'un nouveau pouvoir : sciences et savants en France (1798 – 1824)* Paris, Payot, 1989.

Dhombres, Nicole, *Les savants en révolution, 1789- 1799*, Paris, cité des sciences et de l'industrie, Calmann-Lévy, 1989.

Dréviillon, Hervé, *Introduction à l'histoire culturelle de l'Ancien Régime XVI^e – XVIII^e siècle*, Saint Just la Pendue, Sedes, « Campus Histoire », 1997.

Eco, U. Zordi, JB, *Histoire illustrée des inventions*, Paris, Hachette, 1961.

Fordant, Laurent, *Tous les noms de famille de France et leur localisation en 1900*, Paris, Archives et culture, 1999.

Frerejean, Alain, *Terres d'inventeurs*, Paris, Tallandier, 2001.

Galiana, Thomas, Rival, Michel (dir.), *Dictionnaire des inventeurs et des inventions*, Paris, Larousse, 1996.

Gaxotte, Pierre, *Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Arthaud, 1978.

Giblin, Jean Pierre. Vitou, Elisabeth (dir.), *L'art de l'ingénieur de Perronet à Caquot*, hors série des Annales des Ponts et Chaussées, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 2004.

Grattasat, Guy (dir.), *Ponts de France*, Paris, Presses de l'école nationale des ponts et chaussées, « Tradition technique », 1982.

Inventeurs et scientifiques, dictionnaire de Biographies, Paris, Larousse, 1994.

¹⁰³⁵ Il s'agit d'ouvrages consultés pour les recherches mais qui n'ont pas été plus exploités pour le mémoire. La liste est dressée par ordre alphabétique.

- Jacomy, Bruno, *Une histoire des techniques*, Paris, Points seuil, 1990.
- Landais, Hubert (dir), *Histoire de Saumur*, Toulouse, Privat, Univers de la France, 1997.
- Maigne, W, *Dictionnaire classique des origines des inventions et des découvertes*, Paris, 1963.
- Marrey, Bernard, *Ecrits d'ingénieurs*, Paris, éditions de Linteau, 1997.
- Marrey, Bernard, *Les ponts modernes 18^e 19^e siècle*, Paris, Picard Editeur, 1990.
- Méjanès, Jean-François, *Maurice-Quentin Delatour : « la marquise de Pompadour »*, Paris, Solo, 2002.
- Mousnier, Roland, *Progrès technique et scientifique en Europe au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1958.
- Muchembled, Robert (ss.coordination), *Le XVIIIe siècle 1715 – 1815*, Paris, Bréal, « Grand Amphi », 1994.
- Picon, Antoine, *Architectes et ingénieurs au siècle des Lumières*, Marseille, Parenthèses, 1988.
- Picon, Antoine, *Histoire des ingénieurs et des techniques, textes et documents*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1997.
- Picon, Antoine, *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*, Paris, éditions du centre Pompidou, 1997.
- Popoff, Michel, *Prosopographie des gens du parlement de Paris (1266-1753)*, Paris, Références, 1996.
- Poulot, Dominique, *Les Lumières*, Paris, PUF, « Premier cycle », 2000.
- Ratouis de Limay, Francis. Cuénin, Micheline, *Les Ponts et chaussées au XVIIIe siècle : la carrière de Jean Cadet de Limay (Paris 1732-Orléans 1802)*, Orléans, Publications de l'académie d'Orléans, 2002.
- Rentet, Thierry, *Le roi, le Grand Maître et les fidèles. Les réseaux d'Anne de Montmorency, Grand Maître de France, vers 1530*, soutenue en 2001. **Cet ouvrage n'a pu être consulté.**
- Rousseau, Pierre, *Histoire des techniques*, Paris, A. Fayard, 1956.
- Russo, François, *Eléments de bibliographie de l'histoire des sciences et des techniques*, Paris, Hermann, 1969.
- Serres, Michel (dir.), *Eléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, « Culture », 1989.

Taton, René, *Histoire générale des sciences, la science moderne, 1450 à 1800*, t.2, Paris, Puf, « Quadrige », 1990.

Treguier, Christine, *Tout ce que fait l'homme sous le soleil doit être brevetable : petite histoire des monopoles d'invention et de leurs controverses, de l'Antiquité au XXe siècle*, Paris : Editions Michel Champendal, 2006. **Cet ouvrage n'a pu être consulté par manque de temps.**

Vassal, Philippe, *Les eaux de Paris en Révolution 1775-1825*, Paris, éditions Graphein, 1997.

Von Deputte, Jocelyne, *Ponts de Paris, architecture et histoire*, Paris, éditions Sauret, 1994.

Liste des sources simplifiée

4. Sources imprimées

Doisy, *Le royaume de France et les Etats de Lorraine disposés en forme de dictionnaire*, Paris, N.Tilliard, 1753.

Furetière (De), Antoine, *Dictionnaire universel d'Antoine de Furetière*, Paris, SNL, Le Robert, 1690.

5. Archives nationales

- **AN, Série F14/3186 à F14/3196** : dossiers d'inventions du ministère des Travaux Publics pour le XVIIIe et le XIXe siècle.
- **AN, F/14/2296/2** : Dossier contenant des documents sur les personnes portant les noms de « Perronet-Perrodil » (1708-1873).

6. Le fond historique de l'Ecole nationale des Ponts et chaussées

-MS 233 : Précis des Assemblées des Ponts et chaussées tenues chez Mr Trudaine pour examen de différents projets (1747-1773).

-MS 266 : Registre des Assemblées des ponts et chaussées (1748-1773)

- MS 275 : Archives familiales de Perronet, 1720 -1885.

-MS 2072 : Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies (1758-1794)

-MS 2075 : Dossier relatif à des machines pour remonter les bateaux (1750-1794)

-MS 2125 : Machine pour faire les épuisements à la tâche ou odomètre (1752-1753)

-Cote : ING- PE : Dossier sur Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794)

7. Bibliothèque nationale de France (BNF)

Le tableau suivant reprend l'annexe 22¹⁰³⁶ en ne conservant que les personnages dont les sources ont été consultées à la BNF.

| | PO ¹⁰³⁷ | DB ¹⁰³⁸ | Carré d'hozier | Cabinet d'hozier | Nouveau Chérin | Chérin |
|------------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|---------------|
| Bayeux De Bourges | 234 | 69 | néant ¹⁰³⁹ | néant | 30 | néant |
| Campmas | 580 | 150 | néant | néant | néant | néant |
| Chategnier | 701-702 | 174 | 178 | 88 | 93 | 53 |
| De Mestre du Rival | | Néant | néant | 237 | néant | Néant |
| Gendrier de Bourges | 1309 | Néant | néant | néant | 152 | néant |
| Guérin | 1428, 1429, 1430 | 337 | 317, 318 | 177 | 168 | 100 |
| Legendre | 1681 | Néant | néant | néant | 206 | néant |
| Perrault de la Gorce | 1681 | Néant | néant | néant | 206 | néant |
| Perronet | néant | Néant | néant | néant | 263 | néant |
| Sanche de la Grasse Lecointe | 2625 | Néant | néant | néant | néant | néant |

¹⁰³⁶ Annexe 21 : Liste des sources de la BNF, consultable sur le cd-rom.

¹⁰³⁷ PO= Pièces originales.

¹⁰³⁸ DB= Dossier bleu.

¹⁰³⁹ La mention néant signifie qu'aucune cote n'existe.

Liste des tableaux

Tableaux :

- Tableau 1 : Récapitulatif des prénoms employés par Jean-Rodolphe Perronet entre 1718 et 1750 p.68
- Tableau 2 : Identités des personnes citées pour l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet en 1775 p.80
- Tableau 3 : Qualités morales et professionnelles citées par les témoins dans le cadre de l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet p.88
- Tableau 4 : Répertoire des individus cités dans l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet et figurant comme ses « patrons » ou du moins comme des membres de son réseau de relations p.93
- Tableau 5 : Relevé des fonctions occupées par les ingénieurs cités dans l' « Avis » du Sieur de Montigny du 8 décembre 1752 p.118
- Tableau 6 : Classification par âge du personnel des ponts et chaussées cités dans les sources p.120
- Tableau 7 : Récapitulatif des sources du dossier des inventeurs Chatelle et Menassier de Jussy, AN, F/14/3193, dossier Perronet n°10 p.134
- Tableau 8 : Sources du dossier de Cessart (1777- 1789), AN, F/14/3187p.138
- Tableau n°9 : Sources du dossier de Cessart (1777- 1789), AN, F/14/3187 p.144
- Tableau 10 : Sources du dossier Legrand (1782-1783), AN/F/14/3193, dossier Perronet n° 16 p.154
- Tableau 11 : Récapitulatif des sources du dossier Lebourgeois (1792), AN, F/14/3191 p.158
- Tableau 12 : Récapitulatif des sources du dossier de Campmas (1781-1787), AN, F/14/3187 p.161
- Tableau 13 : Récapitulatif des sources du dossier Pradines (1786), AN, F/14/3193, dossier Perronet n°25 p.163
- Tableau 14 : Echanges de correspondances classées par mois et par type entre Jean-Rodolphe Perronet et l'Académie de Rouen de 1765 à 1776 p.181
- Tableau 15 : Correspondance passive et active de Jean-Rodolphe Perronet avec l'académie de Lyon en 1761 p.199

Tableau 16 : Les correspondances envoyées et reçues par Jean-Rodolphe Perronet et des personnalités de l'Académie royale des Sciences de Suède en 1773 p.209

Figures :

Fig.1 : Vue du village de Château d'Oex dont est originaire la famille Perronet p.58

Fig 2 : La Suisse occidentale à la fin de l'Ancien Régime p.59

Fig.3 : Le canton de Berne au XVIIIe siècle p.60

Fig.4 : Classification par activités des individus cités au moment de l'enquête de noblesse de Jean-Rodolphe Perronet en 1775 p.81

Fig.5 : Les relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de la noblesse de robe, d'armée, et du milieu scientifique lors de l'enquête de noblesse de 1775 (ENPC, MS 275 « Archives familiales de Perronet ») p.92

Fig.6 : Représentation graphique du premier groupe de personnes contactées par Jean-Rodolphe Perronet en 1752 p.108

Fig.7 : Réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet constitué par lui-même et par son supérieur Charles-Daniel Trudaine, en 1752 p.116

Fig.8 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet lors de sa nomination à l'Académie d'architecture en 1758. (Source: Enpc, MS 2072, « Pièces relatives à l'admission de Perronet à diverses académies », dossier de l'académie d'architecture) p.172

Fig.9 : Graphique représentant les liens entre Jean-Rodolphe Perronet, Charles-Daniel Trudaine et Morentin à travers la correspondance étudiée pour son admission à l'Académie royale des sciences en 1765 (Enpc, MS 275 « Archives familiales de Perronet ») p.178

Fig.10 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de l'académie de Rouen, réalisé d'après les correspondances passives et actives. (Enpc, MS 2072, dossier de l'académie de Rouen) p.192

Fig.11 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet au sein de l'académie de Lyon, constitué par l'ingénieur en chef de cette généralité, le sieur Lallié en 1762 (Enpc, MS 2072, Dossier de l'académie de Lyon) p.206

Fig.12 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet lors de son élection à l'académie royale des sciences de Suède en 1773 (ENPC: MS 2072) p.215

Fig.13 : Représentation graphique du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet constitué au sein de la « Royal Society » de Londres en 1788 (Enpc, MS 2072) p.219

Liste des Annexes

NB La pagination ne suit pas toujours la numérotation des figures

| | |
|---|-----------------------|
| Présentation des annexes sur cd-rom | p.229 |
| Annexe 1 : Liste des inventeurs cités dans les dossiers AN, F/14/3186-3196 (38 cas) | p.229 |
| Annexe 2 : Liste des inventeurs en relations avec Perronet, AN, F/14/3186-3196, (16 cas) | p.231 |
| Annexe 3 : Liste des documents trouvés aux A.N, F/14/3193 et à l'E.N.P.C, MS 2125, concernant l'odomètre (1752-1765) | p.245 |
| Annexe 4 : Chronologie et relations de l'inventeur Jean Rodolphe Perronet, pour son invention appelée « Odomètre » (1752-1765) | p.246 |
| Annexe 5 : Etude des dossiers d'inventions en relations avec Jean Rodolphe Perronet, sous la forme de tableaux | p.248 |
| Annexe 6 : Base de données du mémoire | p.233 |
| Annexe 7 : Liste des personnes citées dans les dossiers d'inventeurs (AN, F/14/3186-3196) | p.256 |
| Annexe 8 : Biographies des inventeurs, ingénieurs, du personnel administratif et des hommes politiques cités dans les seize dossiers des Archives nationales en relations avec Jean Rodolphe Perronet | p.260 |
| Annexe 9 : Glossaire | p.310 |
| Annexe 10 : Chronologie | p.334 |
| Annexe 11 : Organigramme du corps des Ponts et chaussées | p.336 |
| Annexe 12 : Carte sur la localisation des ingénieurs dans le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet en 1752 (MS 2125 et AN, F/14/3193) | p.337 |
| Annexe 13 : Transcription du mémoire de Jean-Rodolphe Perronet sur l'odomètre (1752) | p.338 |
| Annexe 14 : Transcription des actes | p.342 |
| Annexe 15 : Photographie des actes transcrits | voir texte sur papier |

| | |
|---|-----------------------|
| Annexe 16 : Liste des ingénieurs présents lors de l'Assemblée en 1752 | p.236 |
| Annexe 17 : Témoignage de "Monsieur Jacques-Germain Soufflot" interrogé dans le cadre de l'enquête de noblesse | sur cd-rom |
| Annexe 18 : Carte de la localisation des lieux parisiens | voir texte sur papier |
| Annexe 19 : Liste des sources | p.343 |
| Annexe 20 : Archives Nationales, contenu des dossiers d'inventeurs en relations avec Jean Rodolphe Perronet (1752 -1791) (16 cas) | p.351 |
| Annexe 21 : Complément de la liste des sources de l'Enpc | p.354 |
| Annexe 22 : Liste des sources de la BNF | p.243 |
| Bibliographie | p.359 |
| Liste des sources simplifiée | p.369 |

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|-------------|
| Introduction | p.4 |
| Chapitre 1 : Une approche de l'analyse de réseaux | p.15 |
| • Sources | p.15 |
| • Méthodologie de l'analyse des réseaux de relations | p.28 |
| • Etat de la question | p.30 |
| Chapitre 2 : Vie, carrière et relations du premier ingénieur des Ponts et chaussées | p.55 |
| • 1. Les origines familiales et sociales de Jean-Rodolphe Perronet | p.55 |
| ○ <i>Les origines familiales</i> | p.55 |
| ○ <i>Les zones d'ombres autour de ses origines : Le problème du mariage de Marie Travers et de David Perronet</i> | p.63 |
| ○ <i>Le problème de l'identité : David-Rodolphe ou Jean-Rodolphe Perronet ?</i> | p.66 |
| ○ <i>Des liens avec la famille suisse protestante ?</i> | p.69 |
| • 2. La carrière de Jean-Rodolphe Perronet au sein du corps des Ponts et chaussées | p.72 |
| • 3. La reconnaissance sociale : l'accession à la noblesse | p.75 |
| ○ <i>L'anoblissement</i> | p.76 |
| ○ <i>La procédure de l'enquête de noblesse</i> | p.79 |
| ○ <i>Critères de sélection et critères de qualités</i> | p.84 |
| ○ <i>Les liens de clientélisme</i> | p.89 |
| Chapitre 3 : Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet en 1752 | p.97 |
| • 1. Les personnes contactées par Jean-Rodolphe Perronet | p.99 |
| ○ <i>Charles-Daniel Trudaine</i> | p.99 |
| ○ <i>Dié Gendrier</i> | p.102 |
| ○ <i>Bernard-Forest de Bélidor</i> | p.103 |
| ○ <i>Jean-Baptiste de Voglie</i> | p.105 |

- *Robert Soyer* p.106
- *Représentation graphique de ce premier réseau* p.107

- **2. Elargissement du réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet** **p.109**
 - *Un lieu : l'Assemblée générale des Ponts et chaussées* p.109
 - *L'Assemblée du 10 décembre 1752* p.111
 - *Descriptif du réseau formé par Charles-Daniel Trudaine pour Jean-Rodolphe Perronet* p.113
 - *Reconstitution du réseau « général » formé par Jean-Rodolphe Perronet et par Charles-Daniel Trudaine* p.114

- **3. Etude des comptes-rendus des ingénieurs concernant l'odomètre de Jean-Rodolphe Perronet** **p.122**
 - *L'avis de l'ingénieur Jean-Baptiste de Voglie* p.123
 - *L'avis de Charles-Daniel Trudaine* p.125
 - *Les avis des sieurs Gendrier et Bayeux* p.127
 - *L'avis de l'ingénieur Robert Soyer* p.129

Chapitre 4 : Jean-Rodolphe Perronet face aux inventeurs et aux ingénieurs (1757-1791) **p.133**

- **1. Jean-Rodolphe Perronet un contact incontournable pour les inventeurs** **p.133**
 - *Les inventeurs : Chatelle et Menassier de Jussy* p.134
 - *Le dossier de l'inventeur De La Chapelle* p.137
 - *L'inventeur Jean-Delarue* p.138
 - *Le dossier de l'inventeur Dejean* p.140

- **2. Les ingénieurs et Jean-Rodolphe Perronet** **p.142**
 - *L'ingénieur Pirault* p.142

- *L'ingénieur De Cessart* p.143
- *L'ingénieur Vallée* p.149
- *L'ingénieur Isnard* p.150

- **3. Des intermédiaires au sein des Ponts et chaussées et de l'administration d'Etat** p.153

- *L'ingénieur Legrand* p.153
- *Le dossier de l'inventeur inconnu* p.155
- *L'ingénieur Lorient* p.156
- *L'ingénieur Lebourgeois* p.157

- **4. Des inventeurs qui construisent leurs propres réseaux de relations : Campmas et Pradines** p.159

- *Présentation du dossier de l'inventeur Campmas* p.160
- *Présentation du dossier de l'inventeur Pradines* p.163

Chapitre 5 : Un homme des Lumières académiques p.167

- **1. Le réseau de relations de Jean-Rodolphe Perronet dans les académies parisiennes** p.168

- *L'Académie royale d'architecture* p.168
- *L'Académie royale des sciences de Paris* p.175

- **2. Un réseau qui s'étend en province** p.179

- *Jean-Rodolphe Perronet à Rouen et à Dijon* p.180
- *Les cas du Lycée de Bordeaux et du Lycée des Arts* p.194
- *Les particularités de l'admission de Jean-Rodolphe Perronet aux académies de Lyon et de Metz* p.198

- **3. Les académies européennes** p.208

- *Jean-Rodolphe Perronet et l'Académie royale des Sciences de Suède* p.208

- *Jean-Rodolphe Perronet à La Royal Society* p.216

Conclusion p.221

Annexes p.229

Bibliographie p.359

Liste des sources simplifiée p.369

Liste des tableaux, figures et annexes p.371